

MES MÉMOIRES

TOME 1

Mes mémoires

Note de la rédaction

Un vétéran des luttes pour le fait français dans l'Ouest canadien, M. Raymond Denis, avait entrepris, il y a quelques années, à la suggestion de M. Alfred Rouleau, devenu président de la Sauvegarde, compagnie pour laquelle M. Denis travaillait, la rédaction de ses mémoires. Pour un homme actif comme M. Denis, c'était une façon de jouir d'une retraite bien méritée tout en servant encore les siens. Retiré des affaires après une longue et brillante carrière, il était encore en pleine vigueur intellectuelle, comme en témoignent ses « Mémoires ».

Une première rédaction était à peu près achevée lorsqu'une cruelle maladie vint l'arracher à ses labeurs et finalement à sa famille et à ses amis. Durant ses derniers jours, M. Denis édifia son entourage par une force et une résignation toute chrétienne comme il avait fait l'admiration de tous pendant sa vie par son dévouement aux siens d'abord, ensuite aux causes catholiques et françaises soit en France, son pays natal, soit au Canada, devenu sa seconde patrie.

Le volumineux manuscrit où il avait rassemblé ses souvenirs était la propriété de la Sauvegarde, qui lui avait fourni les moyens matériels de le rédiger. Dans l'état inachevé où M. Denis l'avait laissé, sa publication posait un problème. Finalement le secrétaire du Conseil de la vie française, qui avait eu M. Denis comme collègue au Conseil pendant vingt ans et qui avait pour lui une profonde admiration et une vive amitié, offrit au président de la Sauvegarde, de retoucher légèrement le manuscrit et de le publier par tranches dans la revue du Conseil, Vie française.

Membre lui-même de ce Conseil, M. Rouleau acquiesça amicalement à cette proposition par une lettre en date du six mars 1968. Fort de cette approbation, nous commençons la publication de ces souvenirs dans la présente livraison de la revue. Nos lecteurs pourront constater qu'ils sont d'une lecture

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC,

agréable et surtout qu'ils presentent un grand intérêt au point de vue historique. Ceux qui ont eu le bonheur de connaître M. Denis le retrouveront tout entier dans ces pages jaillies de son coeur autant que de sa plume: généreux, ardent, enthousiaste, tenace, dévoué, fortement attaché à sa famille, à ses amis, grand chrétien et grand patriote. Elles constituent le plus bel hommage à sa mémoire et c'est avec cette pensée que nous en entreprenons la reproduction.

P. E. G.

PRÉFACE

J'ai été amené par les circonstances à prendre une part active à toutes les luttes nationales qui se sont livrées en Saskatchewan de 1910 à 1950. J'ai dirigé ces luttes durant près de vingt-cinq ans. Je suis l'un des rares survivants de l'époque des pionniers. Il est bien des épisodes que je suis le seul à connaître. On publie dans les journaux au jour le jour le récit des évènements qui se succèdent, mais on ne mentionne jamais ce qui se passe dans les coulisses. Lorsque je disparaîtrai, tout ceci partira avec moi. Personne ne s'en portera plus mal.

Cependant, depuis longtemps, des amis me pressent d'écrire mes mémoires qui aideront peut-être les historiens de l'avenir à situer certains faits. J'ai bien hésité avant d'entreprendre cette tâche. Je ne suis ni écrivain, ni historien; et il me faut faire preuve d'une bonne dose de témérité pour me lancer dans cette aventure.

Ce sont les séparatistes qui m'ont amené à prendre une décision. Je me contenterai de citer les faits, de raconter nos luttes, d'évoquer tous les sacrifices que nous avons consentis durant si longtemps pour demeurer catholiques et canadiens-français, afin de pouvoir dire à nos séparatistes qu'ils n'ont pas le droit de nous abandonner, d'abandonner les minorités. Nous sommes demeurés fidèles à Québec, et ce ne fut pas facile. Québec se doit de rester fidèle à sa race et nous faisons partie de cette race.

L'on peut sauver Québec sans abandonner tout le reste. Une dame canadienne-anglaise de Westmount me disait, il n'y a pas très longtemps: « Nous apprendrons le français lorsque par des faits vous nous aurez démontré que c'est utile pour nous. Jusqu'à présent dans ma famille, nous n'en avons jamais eu besoin. Mon mari est en affaires, il ne parle pas français. Ça ne l'a jamais gêné. Ses clients Canadiens lui parlent anglais. Moi, j'ai des amies chez les Canadiennes-Françaises. Nous appartenons aux mêmes clubs, je les rencontre dans des réunions sociales. Quelques-unes d'entre elles parlent un mauvais anglais, mais toutes essaient de le parler et jamais elles n'ont tenté d'imposer leur langue dans nos réunions. Alors, pourquoi ferions-nous le sacrifice d'apprendre le français, pendant que grâce à vous, nous n'en avons pas besoin. »

Ceci se passait dans la province de Québec. J'habite dans Notre-Dame de Grâce à Montréal, quartier en majorité de langue anglaise, et nous y perdons du terrain comme nous en perdons à Westmount et ailleurs. Ce n'est pas la faute des autres, c'est la nôtre. Dans nos écoles de Québec, on néglige d'enseigner le patriotisme, la fierté de la race. On ne fait pas de nous des lutteurs, et nous trouvons plus facile de capituler. MM. les séparatistes, vous avez du travail à faire chez-vous dans Québec, beaucoup de travail. Commencez par faire accepter votre langue, par l'imposer dans les relations sociales comme dans les affaires, dans la politique comme à l'usine et vous verrez que Québec redeviendra province française sans avoir à abandonner les minorités.

D'où je viens Mes premières années

Séjour en Nouvelle Calédonie

Ces mêmes amis qui se font mes conseillers, me disent qu'au début de mes mémoires je dois me présenter. Comment se fait-il que né en France, je me sois jeté à corps perdu dans les luttes canadiennes-françaises ?

Je ne crois pas que ces détails puissent intéresser le lecteur, mais enfin, allons-y. Je suis né le 15 octobre 1885, tout près de St-Jean d'Angely, Charente Maritime, en Saintonge, pays de Champlain, de Vaudreuil, du Cardinal Villeneuve et tout près de l'Angoumois, pays des ancêtres de Wilfrid Laurier. Ma jeunesse, je suppose, fut tout à fait normale. Des études plutôt écourtées pour différentes raisons: tempérament batailleur et m'intéressant beaucoup à la politique. Il y avait 562 députés à la chambre des députés à Paris. Je crois qu'à dix ans, je connaissais les noms de la plupart d'entre eux. Mon père était cordonnier dans un petit village et tenait en même temps une épicerie. Il avait beaucoup de travail et après les heures de classes, il me faisait lire le journal à haute voix parce que ça lui sauvait du temps. C'est probablement ce qui explique l'intérêt que tout jeune je portais à la politique. On me disait entêté. Je n'aimais pas céder. Mes parents affirmaient que j'étais difficile à élever. Mais ces défauts deviennent parfois des qualités.

Mon père était considéré comme le chef du groupe conservateur de la région. Le mot « conservateur » là-bas, n'avait pas la même signification qu'ici. À l'époque dont je parle, tous les catholiques appartenaient au parti Conservateur. Dans notre commune « Courcelles », les deux partis, celui de la droite et celui de la gauche, étaient à peu près de force égale. Il suffisait du déplacement d'une voix pour changer les résultats aux élections municipales.

Un avocat de la ville voisine, Me Denis d'Aussy, se présentait à chaque élection municipale sur la liste de droite. Les paysans étaient fiers de voir figurer sur leur liste un Monsieur de la ville, avocat bien connu. Au cours d'une certaine élection, j'attendais avec impatience les résultats, me faufilant à travers les jambes des hommes. Je devais avoir neuf ou dix ans à cette époque-là. J'entendis tout à coup que notre liste, la liste de droite était élue tout entière avec deux voix de majorité. Il y avait ni téléphone, ni automobile dans ce temps-là et les voitures étaient rares. C'est à pieds qu'on portait les nouvelles. Je partis à la course, sans

rien dire à personne, en route pour la ville. Je voulais être le premier à annoncer les résultats des élections à Me D'Aussy. Je dus franchir les 2½ milles qui nous séparaient de la ville dans un temps record et lorsque je me trouvai en présence de Me D'Aussy, j'étais si essoufflé que je ne parvenais pas à lui donner les résultats du vote, alors que je n'étais venu que pour ça. Madame D'Aussy, qui avait deux charmantes filles qui m'intimidaient fort, me donna un verre de cognac pour me remettre d'aplomb. Mais elle avait fait là un mauvais calcul. C'était la première fois que je buvais de l'alcool. Ça me remit d'aplomb, mais si je ne parlais pas auparavant, je parlais bien trop après et lorsque mon père arriva avec ses amis une heure plus tard, j'étais à même à faire une conférence à M. et Mme D'Aussy qui riaient de bon coeur. Mon père qui me croyait à la maison fut bien surpris de me voir là.

À l'âge de douze ans, j'entrepris la distribution des journaux catholiques du dimanche à travers quatre paroisses, le bourg de Courcelles et les communes d'Antezand, Vervant et Poursay Garneau. En ce temps-là, la presse était tout puissante. L'on disait couramment: « Dis-moi quel journal tu lis, et je saurai ce que tu penses. » On pensait comme son journal. Le Souverain Pontife demandait aux catholiques de donner toute leur attention à la diffusion des journaux catholiques. Et je partais tous les dimanches matins, pour vendre, percevoir des abonnements, et distribuer la Croix de Saintonge, la Croix de Paris, le Pèlerin, le Nouvelliste de Bordeaux. J'allais à la messe dans l'une des communes visitées. Je parcourais 8 ou 10 milles à pied tous les dimanches et je rentrais parfois avec des vêtements déchirés, ou un oeil au beurre noir parce qu'il s'était produit des accrochages avec les jeunesses socialistes. Mais je ne détestais pas la bagarre en ce temps-là.

On nous donnait un beau titre pour nous encourager: « Les Chevaliers de la Bonne Presse. » J'en étais fier de mon titre! Je garde de ces tournées du dimanche deux souvenirs bien précis. À Vervant, se trouvait un château appartenant

à la famille de Roumefort. C'était de la haute noblesse. Les de Roumefort n'habitaient le château que l'été. J'y passais tous les dimanches parce que l'Intendant et les fermiers m'achetaient la Croix de Saintonge et le Pèlerin. L'été, j'y rencontrais un grand jeune homme que je n'aimais pas. Plus âgé que moi, il me paraissait prétentieux, ne me saluant que si je saluais le premier. Il semblait être imbu d'un certain sentiment de supériorité. C'était un peu l'habitude de la noblesse, aussi je ne le saluais pas souvent, parce que j'étais sous l'impression que noble ou pas noble, je valais autant que lui.

Or, qu'est-ce que je trouve à Montréal en 1935, comme président du Crédit foncier franco-canadien? Un vicomte de Roumefort! C'était mon jeune prétentieux de Vervant qui était rendu à Montréal. Il est devenu l'un de mes bons amis, et nous avons souvent parlé ensemble de Vervant, du jeune vicomte qui me portait sur les nerfs, et surtout des chiens dont j'avais plus peur que de toutes les jeunesses socialistes des trois communes.

Dans un autre ordre d'idée, à Poursay Garnaud, j'arrêtais chaque dimanche chez un M. Henri Hubert, bon cultivateur, qui lisait la Croix de Saintonge. Madame Hubert m'offrait parfois une tasse de café, ce qui était une denrée rare, et en homme important, je discutais politique avec monsieur Hubert. Dans la maison, il y avait une petite fille de 6 à 8 ans, brune, plutôt gênée avec un garçon de mon âge. En parlant avec le père, je regardais la fille, mais je ne me doutais certainement pas que c'était là ma future femme, que j'épouserais en Saskatchewan, dix ans plus tard.

Je n'avais guère plus de quatorze ans lorsque ma famille décida d'émigrer en Nouvelle-Calédonie, en Océanie, pas très loin de l'Australie. Il s'agissait d'une île mesurant environ deux cent cinquante milles de long sur trente de large. La France, durant longtemps, s'en servit comme colonie pénitentiaire. Elle y envoyait ceux de ses malfaiteurs qui avaient été condamnés à cinq ans de prison ou plus. Mais le climat était si salubre et le pays si beau que le gouvernement français

trouva qu'il était dommage d'en faire bénéficier les malfaiteurs. Bientôt, il expédia ceux-ci en Guyane et ouvrit la Nouvelle-Calédonie à la colonisation. On y faisait surtout la culture du café et l'élevage des animaux. Il existait aussi des mines de nickel qui n'étaient dépassées en importance que par celle du Canada.

La végétation était merveilleuse. Jamais de neige bien entendu et jamais de gelées. Les arbres avaient toujours des feuilles. L'hiver y était inconnu. C'était un pays tropical, mais la chaleur était tempérée par la brise de la mer et on n'en souffrait pas. Pas d'animaux sauvages, ni serpents d'aucune sorte, mais des maringouins par millions. Il est dommage que la Nouvelle, comme on l'appelait, soit si loin, parce que pour ma part j'abandonnerais la Floride n'importe quand pour une saison à Noumea, capitale de la Nouvelle-Calédonie.

La traversée pour se rendre là-bas, était une affaire de rien. Quarante jours de bateau à bord de l'Armand Behic, et on était rendu. Les paquebots n'avaient pas atteint les dimensions de ceux d'aujourd'hui et l'Armand Behic avec ses 9,000 tonnes était considéré comme un géant des mers. Aujourd'hui, on parle de 80,000 tonnes. On traverse la Méditerranée, la Mer Rouge, le Canal de Suez, l'Océan Indien pour rejoindre enfin le Pacifique. Ça roule, ça tangue, la plupart ont le mal de mer, le feu sur le bateau en plein Océan Indien, éteint à grand peine par les matelots. Une tempête qui semblait devoir tourner le bateau sans dessus, dessous, la cargaison complètement désiquilibrée et durant six longues journées, avant d'arriver à Melbourne, le bateau penchant constamment et dangereusement à tribord. Les hommes sont soucieux, les femmes ont peur, mais pour les jeunes de notre âge, c'est une aventure merveilleuse que, pour ma part, je n'oublierai jamais. Les Arabes le long du Canal de Suez, les Indiens à Colombo dans l'Ile de Ceylan, à peine habillés, se jetaient à la nage pour attraper dans l'eau les sous que les passagers leur lançaient du haut du pont, Au retour, un pétrolier venait de faire explosion dans un lac que traverse le canal de Suez. Le pétrole s'était répandu

sur toute la largeur du lac et approchait dangereusement la zone du Canal. C'était un spectacle éblouissant que ces flammes qui, à perte de vue, dansaient sur les flots pendant qu'on entendait, venant du navire en feu, des détonations qui éclataient comme des coups de canon. C'était féérique. Tout le monde était sur le pont pour jouir du spectacle pendant que le capitaine se demandait si nous aurions le temps de passer. Effectivement, il fallut, après nous, interdire la navigation, le pétrole en flamme avait envahi le Canal. Quel merveilleux voyage quand on n'a pas le mal de mer et Dieu merci, dans tous mes voyages je ne l'ai jamais eu. Mais ma pauvre mère l'avait à elle seule pour toute la famille. Depuis, c'est ma femme qui l'a remplacée et durant chaque voyage, je remplis le rôle d'infirmier.

On nous accorda dans l'Ile une concession de trois cents hectares, environ 900 arpents, au confluent de deux rivières poissonneuses. En face, un massif montagneux très boisé, tout près quelques acres de prairie entourées par le forêt vierge. Comme fruits: des oranges, des bananes, des noix de coco, et pour animer le silence, des multitudes d'oiseaux de tous plumages et de tous ramages. La Nouvelle-Calédonie me semblait un morceau de Paradis égaré sur la terre.

Il s'y trouvait bien des inconvénients en dehors des maringouins. La France n'y envoyait plus de condamnés mais elle y avait laissé ceux qu'elle y avait expédiés. C'était à peu près la seule main d'oeuvre disponible. Nous en avions engagé une vingtaine pour nous aider à défricher la forêt et y faire nos plantations de café. Nous ne nous sentions pas trop rassurés. Nos prisonniers à nous étaient au surplus des Arabes Algériens. J'espère que tous les Algériens ne leur ressemblent pas parce que ceux-là n'étaient pas commodes. Au bout d'environ trois mois, nous avions dix milles caféiers de plantés, mais un certain après-midi, nous vîmes arriver chez nous la police pénitentière. Elle était à la recherche d'un dangereux bandit Arabe évadé depuis une année ou deux et qu'on avait signalé dans les environs. Nous aurions dû demander à nos condamnés leurs papiers d'identité,

mais faute d'expérience, nous ne l'avions pas fait. La présence de la police avait certainement été signalée parce que nos Arabes disparurent dans la forêt. Ils revinrent cependant dans la nuit pour voler tout ce qui leur tombait sous la main y compris deux fusils et ils nous firent dire qu'ils nous auraient. Évidemment, ils supposaient que c'était nous qui les avions dénoncés.

Nous nous étions associés trois familles ensemble, venant de la même région et nous avions bâti des maisons à proximité les unes des autres. Des maisons rudimentaires, toit en chaume avec des murs faits avec de l'écorce d'arbre, un arbre spécial très répandu là-bas, appelé niaoulli. C'est un mot canaque dont je ne connais pas la signification.

Nous aurions voulu qu'on laisse avec nous un policier ou deux parce qu'enfin le voisin le plus près habitait à 6 milles et c'était un condamné. De plus, l'Arabe que l'on pourchassait et qui s'était emparé d'un de nos fusils était un assassin qui avait déjà tué deux colons. Mais il n'y eut rien à faire. On nous conseilla seulement de prendre nos précautions et de prévenir s'il survenait quelque chose, c'est-à-dire si l'on nous tuait. Je n'ai pas besoin de vous dire que les femmes avaient peur, et il y avait même des hommes qui auraient préféré se voir ailleurs que là.

Durant deux semaines, nous ne sortions des maisons qu'avec le fusil au bras, et la nuit nous montions la garde deux par deux, toujours armés, et nous remplaçant à tour de rôle. Mon frère Clotaire, maintenant président du poste français de Radio Saskatoon, n'avait que quatorze ans et moi quinze, mais nous prenions notre tour de garde comme les autres. Nous avions encore avec nous deux condamnés, des Français, mais ils avaient encore plus peur que nous.

Cependant, la vie devenait insupportable à cause de la peur collective. L'une de nos trois familles abandonna et retourna en France et mon père acheta un magasin général à la Foa, la deuxième ville de l'île en importance. J'éprouvais un réel chagrin à abandonner notre plantation de café, nos

forêts et notre station d'élevage, car nous nous étions procuré une centaine de bêtes à cornes qui se multipliaient sans peine puisqu'il y avait toujours de l'herbe verte dans les prairies et des feuilles dans les arbres. La peine de mon frère Clotaire fut aussi profonde que la mienne. Bien entendu, il avait fallu apprendre à monter à cheval puisque c'était le seul mode de locomotion. Il n'existait même pas de voiture parce qu'il n'y avait pas de route. Je me souviens que la première fois que je montai à cheval, je me trouvai nez à nez avec une bande de canaques armés de sagaies et de tamiocks. Voyant que j'avais peur, ils lancèrent leur cri de guerre. Moi, qui n'avais jamais vu de sauvages auparavant, je vous assure que je me suis cramponné à la crinière de ma monture et au risque de me casser le cou, talonnant le cheval de mon mieux, je filai vers la ville aussi vite que possible mais pas encore aussi vite que j'aurais voulu. Quand je pense à ces incidents, avec mes 78 ans, j'ai peine à croire que j'ai déjà été si jeune.

Nous demeurâmes deux ans à la Foa, mais ma mère tomba malade, atteinte de tuberculose pulmonaire pour laquelle dans le temps, il n'y avait aucun remède. Elle voulait revenir mourir en France et mon père liquida dans un temps record tout ce que nous possédions là-bas et la famille s'embarqua pour le voyage de retour. Mon père aurait voulu que malgré mon jeune âge je reste là-bas pour surveiller nos plantations de café et notre ferme d'élevage. J'avais accepté avec enthousiasme mais je n'avais que dix-sept ans et ma mère ne voulut jamais entendre parler de ce projet. Je dus m'embarquer avec toute la famille.

Cependant, avant de quitter la Nouvelle-Calédonie que j'ai tant aimée, je voudrais ajouter certains détails. La population y est divisée en trois groupes bien distincts. Il y a d'abord les Noirs appelés Canaques, les condamnés, et enfin la population civile blanche. En nombre, les trois groupes sont à peu près égaux. Ils forment une population totale d'environ 90,000 âmes. Mais les trois groupes ne se fréquentent pas.

Les 30,000 blancs de la population civile se composent surtout de fonctionnaires, de policiers en grand nombre à cause de la présence des condamnés, de commerçants, hommes d'affaires de tous genres, et de quelques colons pas très nombreux. C'est la haute société.

Les 30,000 condamnés se divisent à leur tour en deux groupes. Il y a les incorrigibles qui passent leur temps au pénitencier à moins qu'ils ne cassent des cailloux sur les routes, et il y a ceux qui par leur bonne conduite ont mérité un traitement de faveur. L'administration pénitentière leur construit des maisons et leur permet d'exercer en ville un métier de leur choix, à moins qu'ils ne préfèrent s'installer sur un lopin de terre. Les gendarmes, appelés là-bas surveillants militaires, les visitent une fois par jour et ils n'ont pas le droit d'accumuler d'argent, ce qui leur permettrait peut-être de s'évader. Un bon nombre sont mariés.

La population libre forme une caste à part qui ne voudrait pas se montrer en compagnie de condamnés mais encore bien moins avec les noirs. C'est la ségrégation à peu près totale.

Les 30,000 noirs demeurent dans leurs tribus. Ils travaillent le moins possible et forment la basse classe. On ne les maltraite pas. On les fait travailler quand ils y consentent, mais enfin ce sont des sauvages. Si dans un magasin on consent à recevoir des noirs, on peut être certain que la clientèle blanche le mettra en quarantaine.

Nous n'étions pas au courant de cette situation et dès le début, au magasin, nous accueillîmes tous les clients qui se présentaient, quelle que fût la couleur de leur peau, ou l'état de leur casier judiciaire. Ce fut presque un scandale. Mais nous pensions avoir raison et durant les deux ans que nous restâmes à la Foa, nous ne fîmes aucune différence entre un noir et un blanc, entre un condamné qui se conduisait bien et un homme libre.

Les débuts furent plutôt pénibles. C'était un voisinage auquel nous n'étions pas habitués. Notre premier voisin au

Sud était un M. N., ferblantier, condamné à 20 ans de prison et sa femme était une reléguée c'est-à-dire qu'elle avait subi plusieurs condamnations dont le total formait 5 ans. Notre deuxième voisin M. L., forgeron, avait été condamné deux fois à mort, puis remis aux travaux forcés à perpétuité, lui aussi était marié. Plus loin, un autre forgeron, un M. Rossignol marié avec une demoiselle Merle, tous les deux condamnés à 20 ans. Ensuite un menuisier C., qui venait de se faire tuer accidentellement, laissant une veuve et trois enfants. En face du magasin se trouvait un surveillant militaire qui nous causait plus de difficultés que ne le faisaient les condamnés. Ensuite, un charpentier M. C., qui portait une grande barbe, célibataire qui purgeait 65 ans de prison. Puis M. M., qu'on appelait le « Tropman Bordelais », condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il avait été accusé d'avoir assassiné son beau-père, sa belle-mère, sa femme et ses cinq enfants. Il a toujours protesté de son innocence. C'était, quand je l'ai connu, un petit vieux bien doux. S'ils avaient eu des preuves, disait-il, ils m'auraient guillotiné et je l'aurais mérité, mais M. Denis, je ne les ai pas tués. Cependant, quand on voulait, pour le saluer, lui serrer la main, il refusait toujours en disant qu'étant condamné, il n'était pas digne de serrer la main d'un homme libre. Je me souviens aussi d'un gros Belge qui lui n'avait écopé que de cinq ans pour faux et usage de faux. Il était comptable, toujours bien habillé. Il avait terminé son temps et il aurait pu retourner en Belgique. Mais célibataire, il préférait demeurer dans la colonie où il faisait figure d'aristocrate parmi tous les autres.

Les femmes surtout avaient bien de la difficulté à s'acclimater à ce milieu interlope. Cependant, nous n'avons jamais éprouvé d'ennuis avec les condamnés. Ils buvaient, c'était leur seul passe-temps, et comme dans tous les magasins de là-bas il y a un bar et on y vend de la boisson, il leur arrivait de prendre une « brosse ». Mais quand nous leur disions qu'il était temps de partir, il était très rare qu'ils ne nous écoutent pas. Les passants que nous ne connaissions pas étaient plus dangereux. C'était en général d'anciens con-

damnés incapables de se fixer nulle part et j'ai eu quelques escarmouches avec eux parce que souvent j'étais en charge du magasin. D'ailleurs, nous étions toujours armés, et tous, ils le savaient. J'en ai regretté plusieurs de nos condamnés qui étaient d'ailleurs parmi nos meilleurs clients. On parle beaucoup de réhabilitation, mais je me demande si la France, probablement sans le faire exprès, n'avait pas trouvé là-bas la meilleure formule.

Les Noirs étaient de grands enfants. Il était très rare qu'il fasse du mal à quelqu'un qui les traitait bien, mais si on leur jouait de mauvais tours, ils s'en souvenaient longtemps. Nous n'avons jamais eu de difficultés avec eux et nous avions presque le monopole de leur clientèle. Mon frère Clotaire et moi étions très populaires parmi eux. Ils ne portaient, hommes ou femmes, qu'un minimum de vêtements lorsqu'ils venaient en ville, pour s'en débarrasser dès qu'ils arrivaient dans leur tribu. Ils achetaient parfois des chaussures pour s'habiller comme les blancs, mais comme ces chaussures auxquelles ils n'étaient pas habitués leur blessaient les pieds, ils les portaient fièrement sur leurs épaules, comme d'autres portent des colliers ou des bracelets. Ils cultivaient un peu de pommes de terre et de manioc, mangeaient parfois des sauterelles assaisonnés avec des vers provenant de noix de coco. C'est un festin que je ne conseille pas. Ils ne travaillaient que 5 ou 6 jours par ci, par là, trois ou quatre fois par année lorsqu'ils avaient envie de faire un festin qui se résumait invariablement à une boîte de sardines à l'huile, un pain et six bouteilles de vin rouge. Ensuite, ils dansaient et ils chantaient. Ils avaient de la difficulté à prononcer mon nom, Raymond, et ils m'appelaient « Aramon ». Je les ai entendus bien souvent crier « Aramon ».

Dieu ne semble pas les inquiéter mais ils ont peur du Diable qu'ils appellent dans leur langue « Baon ». J'ai vécu une couple d'expériences avec eux à ce sujet. Un certain jour, nous avions au magasin cinq ou six femmes canaques que nous appelions là-bas « popinées ». Elles étaient accoudées sur un comptoir, regardant des étoffes voyantes qui leur

plaisaient beaucoup. Nous avions reçu quelques masques du mardi gras que nous n'avions pas encore mis en vente. Je pense bien que les « popinées » n'en avaient jamais vus auparavant. J'eus l'idée de me couvrir la figure d'un masque qui représentait une tête de boeuf et m'approchant à pas de loup des « popinées », je lançai un « Meu » retentissant et prolongé. Je n'ai jamais vu personne sortir si vite d'un magasin. Dans leur hâte d'arriver à la porte, elles se bousculaient les unes les autres et criaient à plein poumon « Le Baon, le baon », c'est-à-dire le diable, le diable. Les Canaques arrivaient à leur tour, au pas de course pour voir ce qui se passait. Je compris qu'il était temps que j'enlève mon masque si je ne voulais pas me faire assommer. Les Canaques me regardaient, touchaient le masque, mais aucun ne voulait le poser sur sa figure, pas encore bien sûrs que c'était naturel cette affaire-là.

Quelques semaines plus tard, c'était je crois durant la fête de la colonie. La route devant le magasin était garnie de Canaques, lorsque j'entendis des cris affolés: « Le Baon, le baon. » Et je vois tout un groupe de Canaques qui se précipitent en avant. C'était un M. Le Goupil, conseiller général, qui arrivait à bicyclette. Les noirs n'avaient jamais vu de bicyclette et lorsqu'ils aperçurent sur la route un homme qui ne marchait pas mais qui avançait vers eux à une vitesse qui leur paraissait vertigineuse, ils n'eurent pas un instant d'hésitation, ça devait être le diable. Heureusement pour M. Le Goupil que nous étions là, sinon je ne sais pas trop ce qui lui serait arrivé. Je crois bien qu'ils auraient tué le diable. L'un des chefs de tribu, Poindi, tenta de monter sur le bicycle et aussi longtemps que nous le tenions, il pédalait et ça allait bien, mais dès que nous le lâchions, mon Poindi et la bicyclette étaient à terre. Bientôt tous regardaient le bicycle avec respect. Évidemment, ça prenait un blanc pour se tenir assis sur une machine comme celle-là. J'ai eu bien des aventures de tous genres avec les Canaques. Nous les aimions bien nos noirs et ça m'a fait de la peine de les quitter.

Un dernier fait qui nous a bien surpris. Personne ne faisait crédit ni aux condamnés, ni aux noirs, personne excepté nous. La vente de notre magasin s'était faite rapidement. L'avis du médecin était formel. Si nous voulions que notre mère revoie la France, il fallait partir le plus tôt possible. Or, il n'y avait qu'un bateau par mois en partance pour la France. Il nous restait huit jours pour le prendre. Les clients auxquels nous avions fait crédit nous paieraient-ils? Nous avons vu tous nos condamnés, nous leur avons dit pourquoi nous partions, d'ailleurs ils le savaient. Nous avons fait appel à leur honneur. Il en est qui nous devaient des sommes appréciables. Eux-mêmes avaient des comptes à percevoir. Or nous n'avons pas perdu un sou. Le forgeron qui avait été condamné deux fois à mort, était notre plus fort débiteur. Dans la semaine, il nous versa deux acomptes et une heure avant notre départ, il nous apportait le reliquat de ce qu'il nous devait nous disant qu'il avait voyagé toute la nuit pour percevoir ce qui lui était dû afin de nous payer.

Seule Madame C., dont le mari était mort accidentellement quelques mois auparavant, fut incapable de nous payer. Mais elle demanda notre adresse en France, et nous affirma qu'elle nous paierait aussitôt que possible. Nous n'y comptions pas. Elle était trop pauvre. Cependant, six mois plus tard, elle nous faisait parvenir un mandat poste pour le plein montant de ce qu'elle nous devait.

Avec les Noirs, c'était plus compliqué parce qu'ils se ressemblaient tous et nous ne les distinguions pas les uns des autres. Nous nous adressâmes aux chefs de tribus auxquels nous remîmes le compte de ce qui nous était dû dans chaque tribu. Ce n'était pas de gros montants mais pour eux, c'était beaucoup. Nous n'avons pas perdu un sou. Celui qui n'avait pas d'argent empruntait d'un autre mais tout fut payé.

Il en fut autrement avec la population libre, celle qui formait la haute classe de la société. Parmi elle, nous avons dû perdre pas loin de 50% de ce qui nous était dû.

Il y a bien longtemps de ceci, soixante et un an environ, et je me souviens encore des noms de la plupart des condamnés qui étaient nos clients, je me souviens aussi de deux frères Canaques, les Poindis.

Au cours de notre dernière année dans l'Île, le gouvernement français tenta de faire payer un impôt par les noirs, pas grand chose, 15 francs par année. Les Noirs refusèrent absolument et il y eut un commencement d'insurrection. Il ne faut pas perdre de vue que 30 ans auparavant ils étaient encore antropophages. Je tentai de convaincre les Poindis que cet impôt était juste et raisonnable.

« Il faut des écoles pour instruire les enfants. Il faut les construire, payer les salaires des instituteurs. »

Poindis: « Avant que les blancs viennent ici, nous pas avoir d'écoles et vivre pareil. Si blancs veulent des écoles, qu'ils les paient. »

« Et puis, il faut des routes. Il faut les construire. »

Poindis: « Nous pas vouloir des routes. Elles nous blessent les pieds. Beaucoup mieux marcher dans prairies. »

« En plus, nous avons des chefs, le gouverneur, les députés, les policiers, les soldats, il faut payer tout ça.

Poindis: « Nous avoir des chefs, avoir nos polices, mais si eux vouloir manger, eux travailler pareil comme nous. »

Je me sers ici du genre de français parlé par les plus évolués parmi les Canaques, mais je ne parvins pas à convaincre les Poindis que les taxes étaient nécessaires, et la France d'ailleurs dut les abandonner.

En 1902, nous repartions vers la France emmenant avec nous une maman qui devait mourir l'année suivante, mais nous promettant bien de retourner en Nouvelle-Calédonie. J'avais alors 17 ans.

Retour en France

Maison hantée

Mon oncle, le chanoine Denis, avait hérité ou acheté une ferme, La Grenobrie, situé à ¾ de mille à peine de St-Jean d'Angely, département de la Charente Maritime. C'était une propriété d'une quarantaine d'arpents, ce qui dans notre vieille Saintonge constitue une ferme de bonne dimension. Mon oncle nous la céda et il fut convenu que nous l'habiterions. Nous allions donc devenir cultivateur. Je dois confesser que je ne fis pas merveille dans cette nouvelle occupation. Mon frère, Clotaire, était bien meilleur que moi.

Notre ferme présentait un sérieux inconvénient. La maison était hantée. C'est d'ailleurs pourquoi elle avait été cédée à mon oncle. Personne ne voulait y habiter. L'ancienne propriétaire avait offert le loyer pour rien, espérant prouver que la maison était habitable. Mais rien à faire. Des repris de justice qui n'avaient peur ni de Dieu ni du diable s'y étaient installés, mais comme les autres, au bout de quelques jours, ils décampaient.

Il paraît que la nuit, à différentes reprises, on entendait comme des charges d'escadron de cavalerie. Le bruit semblait provenir des fondations mêmes de la maison, des entrailles de la terre. Les vitres en tremblaient. En d'autres moments, surtout quand il faisait du vent, l'on aurait dit que toutes les âmes du purgatoire gémissaient en même temps. C'était infernal et épeurant, du moins d'après ce que disaient ceux qui avaient à un moment ou l'autre tenté d'habiter la maison.

Nous résolûmes de tenter l'expérience. Après avoir vécu durant trois ans au milieu des forçats et des canaques, il nous semblait que nous étions de taille à nous défendre contre les sorciers et les revenants. La première nuit, nous montâmes la garde. Nous pensions qu'il s'agissait de mauvais plaisants qui voulaient épeurer les habitants de la ferme afin de l'acheter pour rien. Le temps était calme et les âmes du purgatoire

se tinrent en paix. Mais vers 4heures du matin, à deux reprises, nous entendîmes distinctement des bruits qui pouvaient être des galops de chevaux, mais qui pouvaient être aussi autre chose. Et ceci recommença chaque nuit à peu près à la même heure sans que nous n'ayons jamais pu trouver une solution à ce mystère. Cependant, ça ne nous faisait pas mal. Les bruits ne semblaient pas dangereux, nous finîmes par nous y habituer et s'ils avaient disparu, je crois qu'ils nous auraient manqué.

Il en fut autrement des gémissements des âmes du purgatoire. Nous avons cherché longtemps sans rien trouver. Mais réellement ces bruits ressemblaient bien à des gémissements. Cependant, par temps calme, nous n'entendions rien. Donc, ces gémissements avaient quelque chose a faire avec le vent, spécialement le vent du N.O. Mais nous ne savions pas quoi.

Cette ferme avait dû être construite autour de l'an 1600 et probablement auparavant, dans le temps où les seigneurs se faisaient la guerre les uns les autres. Les murs en pierre étaient d'une épaisseur de plusieurs pieds. Les fenêtres très nombreuses étaient doublées de volets de bois recouverts à leur tour de plaques de tôle. C'était une mesure de défense contre un ennemi quelconque à une époque où les canons n'existaient pas. Ces plaques de tôle, qui étaient là depuis plusieurs siècles, avaient pris du jeu. Le vent en sifflant à travers ces plaques imitait assez bien des gémissements. Plus le vent était grand, plus les gémissements étaient lugubres. Lorsqu'il venait du N.O., il prenait la maison en biais. C'était alors une véritable cacophonie. Le mystère était éclairci. Mais les paysans des environs, dans un temps où on parlait encore de sorciers et de revenants, ne voulurent jamais accepter cette explication trop simple. Pour eux, il n'y avait pas de doute, c'était le Chanoine Denis qui, par des Messes, avait fini par apaiser les âmes du purgatoire.

Mais il restait encore les galops de chevaux qui continuaient. Quand toute la famille vint au Canada, la ferme

demeura vide. Mon oncle, le Chanoine, aimait de temps à autre y recevoir quelques prêtres de ses amis.

Un certain soir, autour de 10 heures, deux marchands de boeufs, profession assez courante en Saintonge, venaient de la ville et retournaient à pieds chez eux. Ils aperçurent tout à coup de la lumière à La Grenobrie, à La Grenobrie qui était inhabitée.— « Oui, puis ça bouge. Qui peut bien être là ? »

— « Si tu veux dire comme moi, maintenant que les Denis sont partis, les sorciers sont de retour. »

— « Il n'y en a plus de sorciers, ce sont des contes. Si tu veux, on va aller voir. »

Aussitôt dit, aussitôt fait. Et voilà nos deux paysans pas trop braves ni l'un ni l'autre, mais s'enhardissant mutuellement, qui s'approchent de la fenêtre de la cuisine au moment où l'abbé Esteffe, « René Gael de son nom de plume », était à faire du punch. Il s'agissait d'un feu de bois qui pétillait dans la cheminée. Sur ce feu, un chaudron dans lequel l'abbé Esteffe avait versé quelques bouteilles de vin arrosé d'un supplément d'alcool. Tout ceci brûlait. Les flammes montaient dans la cheminée pendant que l'abbé Esteffe, tournant le dos à la fenêtre, revêtu de sa soutane, brassait le punch avec une grande cuiller à pot. C'en fut vraiment trop pour nos deux citoyens. Prenant leurs jambes à leur cou, ils détalèrent en direction de Courcelles, leur paroisse, bien convaincus qu'ils avaient vu le diable en personne. Le lendemain, toute la commune et les communes voisines étaient au courant. Aux incrédules qui doutaient encore, les deux marchands d'animaux se contentaient de répondre: « Vous nous connaissez, vous savez qu'on n'est pas des peureux. La meilleure preuve, c'est que nous sommes allés jusqu'à la fenêtre pour voir. Eh bien, là, on l'a vu le diable comme on vous voit là. Il brassait les flammes et puis il était grand, c'était effrayant. J'ai jamais eu si peur de ma vie. »

Il y a soixante-quinze ans, surtout dans les campagnes françaises, les sorciers et les revenants étaient des person-

nages réels. Les soirs d'hiver, durant les veillées, c'était le grand sujet de conversation. Les vieux et les vieilles avaient toujours des histoires vraies à conter. Et nous les jeunes, et même d'autres beaucoup moins jeunes, lorsqu'il fallait sortir dehors à la noirceur, nous n'étions pas braves.

Je me souviens d'un incident qui s'est produit autour de 1890 et qui avait causé toute une sensation dans la commune. Une vieille sorcière, la reine des sorcières, venait de mourir. Il fallait bien l'enterrer, mais personne ne voulait la porter en terre. Il n'y avait pas d'entrepreneur de pompes funèbres dans ce temps-là, Le curé dut prier, menacer, et enfin réquisitionner quatre paroissiens plus braves que les autres pour porter le cercueil. Tout alla bien jusqu'au cimetière. Mais il avait plu, la terre était détrempée et en laissant glisser le cercueil dans la fosse, l'un des porteurs glissa et tomba dans cette fosse en même temps que le cercueil. Par suite de cette glissade non prévue, ce furent les pieds de la vieille qui touchèrent le fond de la fosse, les premiers. Et brodant sur les événements, les narrateurs ajoutaient, et par suite de la secousse, le cercueil s'ouvrit et le porteur se trouva nez à nez avec la sorcière. Oh, alors dans toute la foule qui suivait le cortège, ce ne fut qu'un cri de terreur. Cette vieille sorcière avait fait du mal toute sa vie, il fallait encore qu'elle en fasse après sa mort.

En lisant les légendes de l'Île d'Orléans, je pense chaque fois à nos sorciers et à nos revenants Saintongeais et je me dis que ce sont des histoires de famille. Les Saintongeais de 1890 étaient bien proches parents des habitants de l'Île d'Orléans, et je ne crois pas qu'il y ait grand différence non plus entre les Saintongeais de 1964 et les Canadiens-Français de la même époque.

Nous sommes retournés ma femme et moi revoir la Grenobrie en 1928. Elle était habitée. Il n'était plus question de sorciers. L'instruction plus répandue les a fait disparaître. Cependant, on m'a appris que le mystère des galops de chevaux avait été éclairci.

St-Jean d'Angely, dans le temps des guerres de religion en France, était l'une des places fortes des protestants. Le Cardinal Richelieu, premier Ministre de Louis XIII, les y assiégea plusieurs fois. Pour se ravitailler, les assiégés avaient creusé un tunnel qui venait aboutir en dessous de La Grenobrie. En temps de guerre, les assiégés sortaient par le tunnel et se rendaient jusqu'à la ferme où des amis du dehors leur faisaient passer des provisions. Ceci personne ne le savait. Or, le tunnel dont une extrémité se trouvait sous la ferme, aboutissait en ville sous la gare de chemin de fer. Lorsque le rapide Paris-Bordeaux entrait en gare, ou sortait, c'était presque tout un tremblement de terre qui se produisait, et la répercussion se prolongeait jusque sous la ferme. Avec un peu d'imagination et faute de mieux, on avait fait de tout ceci des galops d'escadron de cavalerie. Ce fut bien entendu la fin de notre maison hantée.

La politique en France

J'ai déjà dit que comme cultivateur je ne faisais pas sensation. La culture comme elle se pratique en France ne m'intéressait pas, mais je retrouvais la politique dont je m'étais désintéressé en Nouvelle-Calédonie et ceci m'intéressait bien davantage.

À la ville voisine, il existait un cercle de jeunesse Catholique: A.C.J.F.. J'en devins bientôt l'un des membres les plus assidus. J'y rencontrais d'excellents orateurs, entre autres M. Sabourin, jeune avocat, et M. Benon, étudiant. M. Benon devait se faire tuer durant la guerre de 1914-1918.

1904! C'était en France la période tumultueuse de l'anticléricalisme de Combes et de Waldeck Rousseau. C'était le moment où beaucoup de communautés religieuses quittaient la France pour l'étranger à la suite des lois persécutrices de la troisième République. Les jeunesses catholiques étaient au plus fort de la lutte. Elles organisaient des manifestations de protestation, sabotaient parfois les assemblées des adversaires radicaux ou socialistes. J'avais hâte

que ma journée de travail s'achève pour aller rejoindre les camarades. Nous nous entraînions à porter la parole en public. J'acceptai de donner une conférence devant nos membres. Si j'y ai passé du temps à l'écrire et à l'apprendre par coeur cette conférence! C'était ma première. J'aurais voulu en faire un chef d'oeuvre. Hélas, l'assemblée était présidée par Me Sabourin que j'admirais tant. Je m'attendais à des félicitations, or il se contenta de dire: « Je voudrais bien pouvoir féliciter le camarade Denis, qui, j'en suis sûr, a préparé une belle conférence. Mais la vérité m'oblige à dire que je n'en ai pas compris un mot parce qu'il a parlé trop vite. » Quelle humiliation!

Je risquai une deuxième conférence quelques semaines plus tard en me promettant bien cette fois-ci de parler plus lentement. Mais cette conférence devait être prononcée devant les membres bienfaiteurs, c'est-à-dire devant des bourgeois d'un âge respectable, mais dont la générosité permettait à notre jeunesse catholique de vivre et de s'extérioriser. J'avais eu la mauvaise idée d'intituler ma causerie: « La jeunesse face à l'avenir. » Dans le temps, comme à présent, les jeunes trouvaient que la génération précédente n'avait pas fait grand chose. Mais qu'on nous en donne l'occasion, et nous au moins, nous ferons dans la société les réformes qui s'imposent. Mais les vieux se cramponnent. Ils occupent toutes les positions, dans le commerce, dans l'industrie, dans le fonctionnarisme, dans la politique. Partout, on voit des vieillards de 60 et 65 ans qui ne veulent pas partir, pendant que nous, les jeunes, nous sommes condamnés à rester en bas de l'échelle en attendant que des vacances se produisent. J'appelais de tous mes voeux un gouvernement qui mettrait en vigueur une pension de vieillesse obligatoire à 60 ou 65 ans, de façon à donner un peu d'espérance aux jeunes qui eux aussi voudraient bien avoir leur tour. Un jeune m'interrompit pour dire: « Mais alors, c'est nous, les jeunes, qui devrons payer les impôts pour aider les vieux à se reposer.» Je n'avais pas prévu cette réplique et pris à l'improviste, je répondis que l'État cesserait de payer les pensions à 70 ans parce qu'à cet âge, un bon chrétien de-

vait avoir hâte d'aller là-haut recevoir sa récompense éternelle, et faire ainsi de la place aux jeunes sur la terre. Les jeunes applaudirent, mais les vieux me traitèrent de révolutionnaire. Le correspondant de la Croix de Saintonge, le journal de mon oncle le Chanoine, disait dans son compte rendu que le jeune Denis semblait posséder tous les dons nécessaires pour faire un dangereux agitateur. Cette fois, on m'avait compris, mais les critiques ne me manquèrent pas. D'ailleurs, j'ai moi-même changé d'idées sur ce sujet et à 79 ans, je dois admettre que je ne suis pas pressé d'aller voir saint Pierre.

Dans le cours du printemps 1904, quelques semaines avant mon départ pour le Canada, nous apprenions qu'une assemblée contradictoire était convoquée à St-Jean d'Angely par nos adversaires radicaux sous la présidence du député Reveilland, assisté de quelques-uns des meilleurs orateurs du département. Toutes les assemblées en ce temps-là, étaient contradictoires et les gens s'y rendaient par milliers. La radio n'existait pas encore. La jeunesse catholique décida d'organiser la réplique. Nous réussîmes à obtenir la coopération de deux brillants avocats, MM. D'Aussy et Morillon. Nous, nous formions la garde, et au nombre d'environ 200 nous entourions nos deux avocats.

Les orateurs radicaux parlèrent et ils furent applaudis à tout rompre. La salle était manifestement avec eux. Quand le président de l'assemblée posa la question traditionnelle « Quelqu'un demande-t-il la parole ? » Pas de réponse. Nos deux avocats se tinrent cois. Nous les encouragions de notre mieux mais ils étaient convaincus qu'il n'y avait rien à faire. Nos adversaires dominaient la salle, et alors dans un de ces mouvements irréfléchis, comme on en a parfois à 18 ans, je levai la main en criant: « Je demande la parole » et fendant la foule, je m'avançai vers l'estrade. Le président tout surpris de voir arriver presqu'un enfant, me demanda quel âge j'avais. « Dis-huit ans ». « Mais alors, vous n'êtes pas électeur, je ne puis pas vous donner la parole. Vous n'avez pas 21 ans. » Et les bras croisés sur la poitrine, regardant l'audi-

toire bien en face, je hurlai de toute la force de mes poumons « Ils ne veulent pas me laisser parler, ils ont peur d'un gamin de 18 ans, mais que feraient-ils s'ils avaient un homme devant eux. ». Et de partout dans la salle les cris montaient: « Laissez-le parler, laissez-le parler. » Le président dut capituler et me donna la parole. Mais ce n'était pas beaucoup mieux parce que je ne savais pas quoi dire. Je tins bon quand même pendant une dizaine de minutes, et Me Morillon se réveillant enfin et s'apercevant que nous avions des partisans dans la salle, monta à son tour sur l'estrade et remporta les honneurs de la journée. Les radicaux battirent en retraite et nous abandonnèrent l'assemblée. À la sortie mes camarades me portèrent en triomphe, mais j'avais bien peur qu'ils ne me laissent tomber sur le trottoir.

Il y avait aussi les assemblées à organiser. Je fus personnellement chargé de celles de Fontenay le Comte et de Poursay-Garnaud. C'était une atmosphère que j'aimais mais qui pouvait devenir dangereuse. Je suivais à peu près tout ce qui se passait dans le domaine politique. Le leader socialiste Jean Jaures était un orateur puissant qui n'avait pas son égal en France, mais lorsqu'il parlait en chambre il était souvent interrompu par un député catholique antisémite, Lasies. Lasies n'était pas un grand orateur mais il était spirituel au possible. Lasies contre Jaures, c'était le maringouin voltigeant autour du lion et le faisant sortir de son caractère. Un jour Lasies faisait une charge à fond de train contre les juifs, et Jaurès de lui crier: « Mais Notre-Seigneur Jésus-Christ était juif lui aussi. » Et Lasies de répondre: « C'est vrai, il a voulu subir toutes les humiliations. » Il y a 60 ans de ceci et je m'en souviens comme si c'était hier.

J'étais catholique, je faisais partie de la jeunesse catholique mais j'avais l'impression bien nette que les catholiques faisaient fausse route. Dans le peuple, on disait: « La religion catholique, c'est la religion des riches » et l'on ne faisait rien pour les détromper.

À partir de 1895, les radicaux réclamaient à corps et à cri l'impôt sur le revenu. C'était un article de leur program-

me, de même que la suppression de l'impôt antisocial sur les portes et les fenêtres. Aujourd'hui l'impôt sur le revenu existe dans tous les pays civilisés. En France, il a contribué au triomphe du radicalisme. Cependant les catholiques français l'ont combattu jusqu'au bout parce que, disaient leurs adversaires, il atteignait les riches.

Les socialistes arrivèrent ensuite avec leur projet de pension ouvrière qui devint vite populaire chez les travailleurs, mais les catholiques combattirent ces pensions ouvrières durant je ne sais combien d'années, comme ils avaient combattu l'impôt sur le revenu. Ceci ne les rendait pas populaires parmi le peuple.

Dans la jeunesse catholique, nous faisions de l'Action Sociale mais nous n'avions pas d'ouvriers dans nos rangs. Quand plus tard Marc Sangnier voulut donner un coup de barre à gauche, établir le contact entre la jeunesse catholique et la classe ouvrière avec son « Sillon », il fut condamné par Rome. Tout ceci est accepté à présent mais ça ne l'était pas il y a 60 ans et je n'ai pas digéré facilement la condamnation du Sillon dont je faisais partie.

Dans le Nord de la France, dans la circonscription socialiste de Hazebrouck, un prêtre, l'abbé Lemire qui s'intitulait socialiste chrétien, se fit élire par les ouvriers durant 20 ans comme député au Parlement. Il aimait les ouvriers et ceux-ci le lui rendaient bien. Rome lui interdit durant un temps de se présenter. Il désobéit et continua à se faire réélire. Je ne veux pas chercher si l'abbé Lemire avait tort ou raison de désobéir au Souverain Pontife, mais je veux établir ici que si l'Église en général avait eu, il y a 50 ou 75 ans, une doctrine sociale plus en harmonie avec les besoins de la population ouvrière, le catholicisme serait peut-être resté plus vivant dans les classes laborieuses. Chez les jeunes, on m'appelait « Denis le socialiste ». Il était donc temps que je m'expatrie pour éviter de mal tourner. Cependant toutes les doctrines que nous défendions dans le temps, en compagnie de l'avocat Gerlier, devenu depuis archevêque de Lyon et cardinal, sont maintenant acceptées par l'Église.

Ma sainte mère était morte. La famille n'avait pas besoin de moi. Je brûlais du désir de voir des pays nouveaux. Je pensais à la Nouvelle-Calédonie, mais enfin ce n'était plus un pays nouveau pour moi, je l'avais déjà vu. J'y retournerais plus tard, c'était entendu, mais auparavant je voulais voir Madagascar avec sa capitale Tananarive. Sur ces entrefaites un prêtre français Mgr Gaire, qui faisait beaucoup de propagande pour le Canada, vint voir mon oncle le chanoine, il lui laissa toute une documentation. Il lui vanta le Canada, pays d'avenir, conseillant de visiter les provinces de l'Ouest, spécialement la Saskatchewan où une famille entière pouvait s'installer à bon compte sur des terres données gratuitement par le gouvernement. Ce fut le Canada qui l'emporta. Partir seul, ce n'est pas bien grave. Si l'on ne se plaît pas, on revient. Et autour du 20 juin 1904, ne sachant rien faire, mais avec tout l'optimisme de mes 18 ans, je quittais la Grenobrie le coeur un peu gros, en route vers le Canada via Liverpool.

Au Canada

La traversée se fit sans incident sur un vieux paquebot qui n'allait pas tarder à être mis au rancart. Il nous fallut treize jours pour effectuer un voyage qui se fait actuellement en cinq. Nous étions à bord une trentaine d'immigrants français qui allions chercher fortune au Canada. Je me souviens d'un groupe de Savoyards qui n'avaient jamais vu la mer et demandaient ardemment une vraie tempête afin de pouvoir en parler plus tard. Ils l'ont eu leur tempête et le mal de mer par dessus le marché. Ils furent les premiers à faire des prières au ciel pour qu'on la calme cette tempête-là. Ils en avaient assez.

Ce que je puis dire, c'est qu'il y a soixante ans, voyager comme émigrant, ce n'était pas très plaisant. Nous étions peut-être un peu mieux traités que des animaux, mais pas beaucoup. Ça forme le caractère.

Tout ceci fut oublié lorsque nous entrâmes dans le Saint-Laurent. Quel merveilleux spectacle. J'avais été émer-

veillé par la rade de Sydney en Australie, mais le St-Laurent ne lui cède en rien, avec son chapelet de paroisses et de clochers qui s'égrènent de chaque côté des rives. C'est magnifique. Les Canadiens peuvent être fiers de leur St-Laurent. Moi qui pensais arriver dans un pays à moitié sauvage, et presqu'inhabité, je trouvais qu'il était bien trop habité et je commençais à me demander s'il y aurait encore de la place pour moi.

Nous fîmes escale à Québec et bien entendu nous en profitâmes pour nous dégourdir les jambes. Première surprise, ni Iroquois, ni Huron, ni Algonquin, ni Abénakis dans les rues. Mais ce qui plus est et ce que je n'arrivais pas à comprendre, c'est qu'il n'y avait pas d'Anglais non plus. Je savais bien que le Canada était une ancienne colonie française. Mgr Gaire nous avait dit qu'on y parlait encore le français mais il ne nous avait pas dit que les Anglais étaient disparus. Je me suis bien aperçu ensuite qu'il en restait encore, mais dans la ville de Québec je n'en ai pas rencontrés.

Tout le monde parlait français avec un accent qui parfois me faisait penser au nôtre en Saintonge. J'ai même entendu certains mots qui venaient en droite ligne de notre parler Saintongeais. Oh, il y avait bien par ci par là des expressions qui me déroutaient. J'ai su plus tard que c'était des mots anglais.

Il y avait là quelque chose qui me stupéfiait. Je me souvenais que c'était autour de 1760 que le Canada avait été cédé à l'Angleterre. Comment expliquer qu'après 145 ans le français s'y parlait encore. J'en étais heureux mais surpris. En passant devant une librairie je vis des bouquins intitulés « Histoire du Canada » par je ne sais quel auteur. Me souvenant que le voyage de l'Ouest était long, j'achetai quelques volumes que je dévorai à bord du train. J'ai toujours aimé l'histoire et je croyais sincèrement que l'histoire de France était la plus belle du monde. Mais comme j'étais fier de l'histoire du Canada. Dollard des Ormeaux, Madeleine de Verchères, Carillon, Salaberry, Ste-Foy, Louis Riel, mais tout ça, c'était des noms français, des mots français. Les

patriotes de 1837! Je me disais en moi-même, heureusement que je n'y étais pas, parce que je me serais certainement fait tuer avec les autres. Mais mon héros, c'était Papineau. Je crois bien que ma sympathie pour les causes canadiennes-françaises a pris naissance dans les livres d'histoire que j'ai lus au cours de ce premier voyage vers l'Ouest.

À Winnipeg, je rencontrai, au service de l'immigration, un M. Roy qui est je crois, le père de Gabrielle Roy, auteur de *Bonheur d'occasion*, de *Petite Poule d'eau* et de plusieurs autres ouvrages. M. Roy m'expédia avec plusieurs autres immigrants, à Somerset, petit village situé à proximité d'un groupe de paroisses françaises et canadiennes-françaises. Il nous assura que nous y trouverions facilement du travail avec des salaires raisonnables parce que c'était la saison des foins et bientôt celle des moissons. M. Roy était un homme consciencieux, toujours prêt à rendre service mais il avait peut-être trop confiance dans la sincérité de ceux qui l'approchaient.

L'arrivée d'une quinzaine de jeunes immigrants en quête de travail était presqu'un événement dans un petit village comme Somerset. Aussi, dès le lendemain de notre arrivée, nous recevions la visite de plusieurs fermiers de Notre-Dame de Lourdes. C'était des Français bien disposés, je suppose, mais qui nous firent l'impression de vouloir profiter de notre inexpérience pour nous faire travailler à moitié prix. Ils nous posaient des questions d'ailleurs bien embarrassantes dont les deux principales étaient: « As-tu déjà travaillé avec des chevaux, sais-tu les atteler ? » « Sais-tu traire les vaches ? » Comme je devais répondre dans la négative à ces questions, la réaction des fermiers était toujours la même. « Mais tu ne sais rien faire. Que veux-tu que nous fassions de toi ? Viens si tu veux, mais je ne peux pas te donner plus de $5.00 par mois. » Nous qui pensions recevoir au moins $35.00, c'est ce qu'on nous avait dit à Paris et à Winnipeg dans les bureaux de l'Immigration. À chaque fois, je refusais avec indignation. Je ne voulais pas me faire exploiter, même par des compatriotes. Cependant,

je voyais que mes camarades d'infortune partaient les uns après les autres avec ces salaires variant de $5.00 à $7.00 par mois. Bientôt, je me trouvai seul. À Somerset, j'étais devenu une institution. Les fermiers qui y venaient encore, m'abordaient en me disant: « C'est toi qui ne veux pas travailler. » « Je veux travailler, mais je veux être payé. » La conversation se terminait là.

Cependant, je commençais à m'inquiéter. Il ne me restait plus que $9.00. C'était toute ma fortune. Je payais à l'hôtel, tenu je crois par un M. Labossière, une piastre par jour, chambre et pension. Qu'est-ce que j'allais faire ensuite ?

Il y avait à Somerset un magasin général tenu par un M. Decosse. J'y allais assez souvent pour passer le temps, mais j'étais un triste client, je n'achetais jamais rien. Mme Decosse roulait dans une voiture un petit bébé qu'on appelait Aimé. Parfois, je faisais quelques pas avec elle. Je ne sais si je n'ai même pas poussé la voiture, mais je ne me doutais pas que je roulais un futur Évêque. Le petit Aimé n'était nul autre que Mgr Aimé Decosse, actuel évêque de Gravelbourg, Saskatchewan. Il m'affirme qu'il ne s'en souvient pas. Je le crois sans peine.

Un jour, je vis arriver un fermier d'une cinquantaine d'années que je n'avais pas encore vu. Les préliminaires furent les mêmes que de coutume. Les questions également les mêmes. Les chevaux, les vaches. Ma foi, poussé par je ne sais quel démon, je me risquais, non pas à dire un mensonge, mais au moins à ne pas me faire comprendre. Mon fermier était Alsacien de race allemande, ce que je ne savais pas. Il parlait un français difficilement compréhensible. À chaque question je répondais par « hum », « hum » qui pouvait signifier n'importe quoi, suivant l'interprétation que mon interlocuteur voulait lui donner. Il choisit de comprendre oui, mais moi je suis sûr que je n'avais pas dit oui. Ça je l'affirme. Tant pis pour lui s'il ne m'avait pas compris. Après marchandage, il m'offrit $28.00 par mois. Le marché fut vite conclu et j'étais fier comme un roi. J'allais porter la bonne nouvelle à M. Decosse du magasin et à M. Labos-

sière de l'hôtel. Tous les deux me dirent que mon nouveau patron me paierait certainement, mais l'un m'affirma que c'était un vieux « tough » et l'autre m'apprit qu'il était « rough ». Je n'étais pas beaucoup plus avancé. Je ne voulais pas faire répéter. J'avais compris tout le reste excepté ces deux mots qui, je le sentais bien, étaient capitaux.

En tout cas, à la grâce de Dieu! Il ne me tuera pas. Et à cinq heures de l'après-midi, je partais en « buggy » avec mon patron, vers une destination inconnue. Mais je m'aperçus tout de suite qu'il n'était pas le premier venu. La preuve, c'est que nous étions escortés par un gendarme de la police montée. Le gendarme et mon patron tenaient une conversation qui pouvait être intéressante pour eux, mais à laquelle je ne comprenais rien parce qu'elle était en anglais. J'avais été surpris de l'absence d'anglais à Québec, mais il y en avait encore au Manitoba, parfois, je pensais qu'il y en avait trop.

Si quelqu'un m'avait dit que ce gendarme était venu pour chercher mon patron parce que celui-ci passait aux assises le lendemain à Manitou, si ce quelqu'un avait ajouté qu'il passait aux assises parce qu'il avait tiré quelques coups de fusil sur l'homme engagé qui travaillait pour lui l'année précédente, je pense bien que j'aurais fait demi-tour en grande vitesse vers Somerset, abandonnant mes $28.00 par mois. Je suis allergique aux coups de fusil. Mais voilà, personne ne m'avait rien dit. « Rough and tough », ça ne veut pas nécessairement dire coups de fusil. Et je suivais en toute confiance le patron et son gendarme. Il faut reconnaître que pour mon premier emploi au Canada, je n'étais pas très chanceux. Je n'allais pas tarder à m'en apercevoir.

Le soir, au souper, conversation en anglais à laquelle je ne compris rien. Mais ce que je compris bien, c'est que tout le monde avait fini de souper et avait quitté la table alors que je venais juste de finir ma soupe. Dans les campagnes françaises, on fait des journées longues, mais on ne se presse pas, et le repas du soir alors que le travail est terminé se prolonge assez longuement. On parle, on déguste, on vit

enfin. Le repas du soir n'est pas une corvée: c'est un plaisir et on le fait durer.

Chez mon patron, on ignorait ce principe. On enfournait et tout de suite après, on sortait de table. La patronne qui n'était pas belle, ce qui me laissait totalement indifférent, mais qui était bien gentille, me dit bien de prendre mon temps, de continuer mon repas, mais j'étais gêné et je sortis de table à mon tour, me contentant de mon bol de soupe. Le pire était à venir.

Le lendemain matin, il était à peine 4½heures que déjà l'on frappait à ma porte de chambre, et une voix désagréable que je reconnus bien, me demanda si j'avais l'intention de dormir jusqu'à midi. Réellement, je trouvais que le patron exagérait: me faire lever à 4½heures pour $28.00 par mois, ce n'était pas raisonnable. Je supposais que c'était un accident, peut-être la présence du gendarme, mais je m'aperçus bien vite que cet accident se répétait tous les jours et je ne m'y habituai jamais.

À peine descendu de ma chambre, le patron me dit de sa voix douce: « Va soigner les chevaux. Le foin est dans le fenil en haut. L'avoine est dans le coffre en arrière: une mesure par cheval. La brosse et l'étrille sont sur le coffre à avoine. Fais attention au cheval de droite, il est ombrageux quand il ne connaît pas quelqu'un, et fais vite si tu veux déjeuner avec nous. »

Il fallait d'abord que je trouve l'écurie, et puis avec ce cheval ombrageux qu'allait-il arriver. Je n'avais jamais travaillé avec des chevaux, et je n'en avais certainement jamais brossé ni étrillé. C'est juste si mes genoux ne s'entrechoquaient pas, je crois que j'avais peur.

En entrant dans l'écurie. j'aperçus six grands chevaux. Ils me paraissaient énormes et devaient bien peser au moins 1,400 livres chacun. La tête tournée vers moi, ils semblaient me dévisager. Celui de droite, « l'ombrageux », se mit à hennir, bientôt suivi par les autres. Si mon patron eut été là pour me rassurer, pour me présenter aux chevaux, pour me donner

les explications nécessaires, ce n'aurait été que demi-mal, mais j'étais tout seul et ces hennissements me semblaient être une déclaration de guerre en règle. Cepenadnt, je ne pouvais pas passer ma matinée là. Faisant un grand signe de croix et me recommandant à la protection divine, je me lançai à l'attaque. Mais par où commencer ? Le patron ne me l'avait pas dit. L'étrille d'abord et puis l'avoine ensuite, ou le foin d'abord. Je n'en savais absolument rien et je commençais à croire qu'en demandant un salaire de $28.00 par mois, j'avais volé mon patron, sans compter que j'exposais ma vie. Une ruade, c'est si vite fait.

Enfin, ça me prit du temps, mais je ne me fis pas tuer, cependant j'avais chaud. Le brossage avait été vite fait. Je ne m'approchais pas trop de la queue des chevaux parce que j'avais peur des ruades, ni de la tête parce que je ne voulais pas me faire mordre. Je me contentais de brosser et d'étriller vers le milieu et je ne touchais pas au cheval de droite, celui qui était ombrageux. En entrant à la maison le patron me fit remarquer qu'il m'avait fallu une heure pour donner à manger à six chevaux. Si ça m'en prenait autant pour les atteler, il allait se chercher un autre homme engagé. Je ne répondis pas, mais je trouvais que le métier d'immigrant n'était pas de tout repos.

Et l'on passa à table. La patronne me demanda si j'aimais le gruau qu'elle appelait « porridge », je dis oui à tout hasard, parce que n'en ayant jamais mangé, je ne savais pas ce que c'était. Les autres en prenaient et pour ne pas faire rire de moi, je les observais pour faire comme eux. C'est ainsi que je compris qu'il fallait ajouter du sucre et de la crème ou du lait pour que le gruau soit mangeable. Durant toutes mes déductions, eux mangeaient, et j'avais à peine fini mon gruau que déjà le patron et le gendarme sortaient de table. Je compris tout de suite que si je continuais ainsi j'allais maigrir et m'armant de courage, je m'emparai du seul oeuf qu'on m'avait laissé pendant que la patronne me demandait si j'en voulais d'autres. Devant ma réponse négative, la patronne me dit: « Maintenant, prends donc la

chaudière et va traire les vaches pendant que je vais faire la vaisselle. » Il me fallut bien admettre que je ne savais pas traire les vaches. Alors, le patron explosa. « Tu m'as dit hier que tu savais les traire, tu m'as menti. »

« Non, patron, vous m'avez mal compris. » Ce fut une engueulade en règle que la patronne adoucit en disant: « Il va m'aider à faire la vaisselle et ensuite j'irai lui montrer à traire les vaches. Ce n'est pas difficile. » C'est ce qui fut fait. Il y avait quatre vaches, la patronne me dit: « Essaie celle-ci, elle est moins dure que les autres. Je vais te montrer. » Effectivement, ça avait l'air facile. Plein d'entrain, je m'installe sous la vache, mettant à profit l'expérience de la patronne. Mais impossible de faire sortir une goutte de lait. Je dus probablement pincer la vache, sans le faire exprès — ceci je le jure — mais la vache ne le savait pas, et elle m'administra un solide coup de pied qui m'envoya rouler dans le fumier. Il fallut bien se rendre à l'évidence, je n'étais pas fait pour traire les vaches.

Quand le patron connut le résultat de mon expérience, ce fut une autre engueulade et il m'annonça que mon salaire ne serait pas de $28.00 mais de $25.00 parce que je ne savais pas traire les vaches. C'en était trop tout d'un coup, et je montai dans ma chambre pour rassembler mon maigre bagage et partir. Mais la patronne me suivit pour me demander de rester. Il n'est pas mauvais me dit-elle, mais c'est un ivrogne, même la nuit, il lui faut son flacon de gin à côté de son lit. Quand notre homme engagé est un autre ivrogne, la vie n'est plus possible parce qu'ils s'enivrent et se battent. C'est ce qui est arrivé la dernière fois. Si vous me promettez de ne pas boire d'alcool, je vous les donnerai moi, vos trois dollars et je trairai les vaches. En acceptant, vous me rendez service. Présenté de cette façon, je ne pouvais pas refuser. C'est là qu'elle m'apprit pourquoi le gendarme était là. Il y avait eu bataille entre le patron et son homme engagé. Ils étaient ivres tous les deux et le patron avait tiré deux ou trois coups de fusil qui n'avaient atteint personne. Le patron avait passé en cour et avait été envoyé aux assises. Il était

en liberté sous cautionnement de $10,000. Les assises débutaient l'après-midi même.

Une fois l'orage passé, le patron me dit, toujours avec le même ton de voix d'un homme en furie: « Nous partons pour trois ou quatre jours, tu mettras les chevaux dans le parc et tu feras ta « cookery ». Est-u capable de faire ta « cookery » ? » Ça, c'était un nouveau mot pour moi, et j'en ignorais absolument la signification. La patronne me vint en aide en précisant: « Ça veut dire que durant notre absence, tu feras ton ordinaire. » « Oh, madame, pas seulement comme à l'ordinaire, mais je ferai de mon mieux. » Ils virent bien que cookery et ordinaire ça ne me disait rien et le patron sortant de ses gonds de me dire: « Nous partons et tu t'arrangeras. Il y a du pain, du beurre, du lard, du jambon, des patates. Si tu es trop bête pour te faire à manger, tu jeûneras. »

J'avais enfin compris: cookery, ordinaire, ça voulait dire faire sa cuisine. Avec du pain, du beurre et de l'eau, je pouvais vivre longtemps. Ils pouvaient partir sans crainte. Mais le patron me donna un dernier ordre. « Garde deux chevaux à l'étable, mets-leur les harnais sur le dos. Tu en auras besoin pour charroyer les souches. » Il ne manquait plus que cela. Comment attelle-t-on des chevaux. C'était la grande question et je voyais déjà un autre trois dollars parti. La patronne s'aperçut de mon désarroi et devina la vérité. Elle vint avec moi sous prétexte de montrer quels chevaux il fallait garder et quels étaient leurs harnais. Elle me donna les conseils nécessaires, mais quand il me fallut passer le reculoir ou la croupière, je ne me souviens pas du nom de cette pièce d'équipement, sous la queue des chevaux, je crus que ça équivalait à un suicide. Pensez donc, il fallait lever la queue du cheval, pour lui passer en dessous ce morceau de harnais. S'il est de mauvaise humeur, il peut nous envoyer une ruade avant même que nous puissions faire un mouvement. La patronne trouvait ça amusant et elle riait. Elle me dit que son mari serait probablement acquitté parce qu'il avait retenu les services du meilleur avocat de toute la province

et elle me conseilla en attendant leur retour d'aller voir le voisin, un monsieur Laboissière, un charmant homme qui ne demeurait qu'à un mille. Il se ferait un plaisir de m'initier au maniement des chevaux, et peut-être au trayage des vaches.

C'est d'ailleurs ce que je fis et au retour du patron qui avait été acquitté, je pouvais atteler les chevaux, les étriller. Je savais même les conduire. J'étais heureux comme un roi mais je n'avais pas fait grand progrès avec les vaches.

Les difficultés d'un débutant

Le dimanche suivant la patronne m'apprit que nous n'irions pas à la messe parce que le patron de mauvaise humeur ne voulait pas que nous prenions les chevaux. Je ne voulais pas manquer la messe et je résolus de m'y rendre à pieds. Nous appartenions à la paroisse St-Léon et nous n'étions qu'à 3½ milles de l'église. Je demandai donc à la patronne toutes les informations nécessaires, mais je compris tout de suite que j'allais m'égarer. Un mille au nord, ½ mille à l'est puis encore nord, ensuite ouest, etc. Si encore elle m'avait dit droite, gauche, je me serais tiré d'affaires, mais je n'étais pas habitué à m'orienter d'après les points cardinaux, et je dus prendre l'est pour l'ouest ou vice-versa, toujours est-il qu'après trois heures de marche je ne voyais encore ni St-Léon, ni son Église.

Je m'étais arrêté à plusieurs reprises pour demander des informations, mais je devais être en plein district anglais parce qu'il m'était impossible de me faire comprendre. Je répétais sur tous les tons: « St-Léon, St-Léon. » et on me répondait « What do you say? » ou « I don't understand » et je repartais de nouveau au petit bonheur. À 4½hres, après sept heures de marche, fourbu, éreinté, je me couchai sur le bord de la route, attendant un bon samaritain. Je crois même que je m'endormis à moitié lorsque j'entendis une voiture. Je commençai à répéter de nouveau de mon mieux, mon éternel St-Léon, lorsque pour ma plus grande joie, le conducteur me dit en français: « Veux-tu aller à St-Léon ou en arrives-tu, parce que c'est assez loin. » Je lui racontai alors mon histoire. C'était réellement le bon Samaritain. Il me fit monter dans sa voiture et me conduisit chez mon patron dont il était le deuxième voisin. J'ai manqué la messe mais je ne crois pas que le Bon Dieu m'en ait tenu rigueur parce que j'avais fait mon possible, mais je n'avais pas le sens de l'orientation.

Un nouveau venu dans un pays éprouve toujours des difficultés, mais lorsqu'il est affligé d'un patron comme celui dont la Providence m'avait gratifié, c'est encore bien pire. Il n'était heureux que lorsqu'il faisait mal. Comme je plaignais sa femme! Elle me réveilla une nuit parce qu'il voulait se suicider. Je lui répondis de laisser faire, ce serait pour tout le monde un grand débarras.

Un jour, il tenta de me faire « arroser » par une mouffette prise à un piège. Je n'échappai au désastre que grâce à l'intervention de la patronne qui me cria « N'y va pas, tout ton linge sera perdu. » Je ne connaissais pas ces bêtes-là, mais de loin, je les trouvais jolies. Il ne faut jamais se fier aux apparences.

Il m'avait fait peur avec des histoires de loups, pires encore dit-il que les loups des Pyrénées. Quand ils sont affamés, ils s'attaquent à n'importe qui. Si tu en vois, sauve-toi vers la maison. Tous les jours, j'allais remplir d'eau une immense auge en bois qui servait d'abreuvoir pour les animaux. Il n'y avait pas de pompe et il fallait se servir du seau qu'on remontait du puits à l'aide d'une corde.

Tout à coup, en remontant mon seau, j'aperçus une ombre qui se profilait sur la margelle du puits. Ça semblait être moins gros qu'un veau, plus gros qu'un chien, j'y suis, c'est un loup. C'était effectivement un loup, debout à 20 pieds de moi. Seigneur, tout ce que le patron m'avait dit me revint à l'esprit. « Sauve-toi vers la maison. » Lâchant le seau dans le puits, d'un bond je franchis la clôture pourtant assez haute et en vitesse je pris la direction de la maison,

m'attendant toujours à ce que le loup me saute sur les épaules. À bout de souffle, je me risquai à jeter un coup d'oeil en arrière pour voir si j'avais bien de l'avance sur le loup. J'aperçus celui-ci à plus de ½ mille, se sauvant comme s'il avait eu le diable à ses trousses. Je pense qu'il avait eu aussi peur que moi. J'ai su ensuite que ces loups, appelés communément coyottes, n'étaient pas dangereux et n'attaquaient jamais personne à moins d'être en groupe et d'avoir faim.

Je quittai St-Léon à la fin d'octobre après un très dur apprentissage de la vie d'aide fermier. Je dois aux prêtres de St-Léon les seuls bons moments que j'ai passés dans leur paroisse.

Il m'est arrivé souvent de dîner chez eux, et j'y ai même couché quelque fois. Je crois que la paroisse de St-Léon était desservie par les Chanoines réguliers qui sont également chargés de Notre-Dame de Lourdes. Je leur suis profondément reconnaissant de ce qu'ils ont fait pour moi et c'est avec grand plaisir que j'ai rencontré l'un d'entre eux, le R. P. Nivon, il y a déjà une trentaine d'années, à St-Boniface.

L'on m'avait dit que beaucoup d'immigrants se dirigeaient vers l'Alberta central. Je n'y connaissais personne mais une famille de St-Léon partait pour Red Deer. Je la suivis. En novembre, je partis à la recherche de terres nouvelles que le gouvernement offrait gratuitement aux immigrés. La neige vint interrompre mes recherches et pour gagner de quoi vivre l'hiver, j'allais travailler dans le bois. Ce ne fut pas un succès, au bout du premier mois, je n'avais pas bûché assez pour payer ma pension. Je dus quitter mon employeur ou bien il me remercia de mes services, ce qui veut à peu près dire la même chose.

Durant 1905, je fis un peu de tout, même du commerce sans grand succès. Je recevais l'édition hebdomadaire de la Presse de Montréal et l'on me fit même voter cette année-là, probablement aux élections provinciales qui suivirent la création des deux nouvelles provinces de la Saskatchewan

et de l'Alberta. Je n'avais pas le droit de vote pour deux raisons: d'abord je n'étais pas naturalisé et ensuite je n'avais pas 21 ans. Mais ceci, je ne le savais pas et personne ne me posa de questions. On vint me chercher. Je commençai à baragouiner quelques mots d'anglais. L'on me dit de faire un X au bout du nom de tel candidat et ce fut tout. Mais je savais également que le leader libéral était Wilfrid Laurier, un Canadien, et il n'y avait certainement pas de danger que je vote pour un parti dont le chef s'appelait Borden pendant qu'il y en avait un autre dont le chef était un Canadien-Français. Mon premier vote au Canada fut donc un vote libéral mais ce fut surtout un vote Canadien-Français parce que libéral ou conservateur, ça ne me disait pas grand-chose. Il devait y avoir une différence, mais je ne la connaissais pas.

Il y avait un jeu qu'on appelait la crosse. Je ne savais pas en quoi il consistait, mais la Presse hebdomadaire en parlait beaucoup. Je connaissais les noms de tous les joueurs Canadiens et je me souviens encore de Neuvy, Lalonde, Didier, Pitre. Quelle joie quand ils gagnaient mais quelle déception quand ils perdaient.

On me demande parfois comment il se fait que je sois devenu si Canadien. Je ne le sais pas, il me semble que c'est naturel. Je me suis senti Canadien dès mon « arrivée ». Le contraire ne serait pas normal. Les ancêtres des familles canadiennes-françaises viennent de mon pays comme mes ancêtres à moi. Mes enfants sont nés au Canada comme les leurs. Nous parlons la même langue. Je ne comprends pas qu'un Français qui vient habiter le Canada puisse demeurer indifférent en face des luttes nationales qui s'y livrent. Peut-être est-ce là l'influence des livres d'histoire achetés à Québec. Ils m'ont canadianisé dès le début.

Mes mémoires

(suite)

Cependant, je continuais à chercher des terres. Je fis plusieurs voyages dans la direction des Rocheuses aussi bien qu'à l'Est de Innisfail. Mais j'étais trop difficile. J'avais en mémoire l'image de la Nouvelle-Calédonie. Nos terres là-bas étaient situées au confluent de deux rivières, et divisées presqu'à parts égales entre la forêt et la prairie, et c'est ce que je voulais trouver ici. Mais je n'y parvins pas et découragé je partis à la fin de l'année pour Montréal en route pour le Sénégal, en Afrique, où la maison Revillon bien connue autrefois au Canada, avait des comptoirs importants. Mon oncle, le Chanoine Denis, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois et auquel j'avais écrit, me déconseilla fortement de tenter cette aventure et je décidai à demeurer à Montréal où au moins on parlait le Français.

Le 4 janvier 1906, il me restait exactement $7.00 dans mes poches et pas de travail. Je ne savais pas qu'il était si difficile que ça de trouver un emploi à Montréal l'hiver. J'ai pelleté de la neige, je suis resté deux jours sans manger et finalement j'allai échouer à l'Union Nationale française en face du Parc Viger. C'était humiliant mais je n'avais pas le choix. C'est incroyable la misère qu'on peut côtoyer dans une ville comme Montréal, sans même s'en douter, et aux premières loges de cette misère, au tout premier rang, on trouve les immigrants. J'en sais quelque chose.

Fils de cordonnier, après bien des pas et des démarches, je trouvai du travail: réparer des chaussures chez un bon vieux cordonnier dans le nord de la rue St-André. Comme salaire, j'avais $15.00 par mois plus le repas du midi. Je ne savais pas faire grand chose et je m'en rendais compte. J'avais assez peur de me faire mettre dehors que je travaillais tous les soirs jusqu'à 11 heures à condition qu'on me donne le souper.

Quelques semaines plus tard, grâce à une protection spéciale, je fus admis à travailler à la construction d'un couvent au coin d'Atwater et Sherbrooke. C'est la maison mère actuelle des Dames de la Congrégation.

Lorsqu'en 1925 ou 1926, en suivant la rue Sherbrooke en voiture avec Sir Lomer Gouin, Édouard Montpetit et quelques autres, je me reconnus, je leur dis que j'avais travaillé là en 1906. Ils ont semblé en douter et je n'insistai pas davantage. Pourtant c'était vrai et je reconnus bien la tour. Je gagnais $1.60 par jour et je me pensais millionnaire. Plus tard, je devins contremaître à $4.00. En plus, le soir après souper, j'allais travailler au port, au déchargement des navires qui amenaient le grain de l'Ouest. Les journées étaient longues mais mon compte de banque augmentait sensiblement. C'était le beau temps du Parc Sohmer et de la lutte greco-romaine.

Bientôt, le directeur des travaux m'offrit $6.00 par jour, dépenses de voyage payées, à condition que j'aille à San Francisco où la compagnie avait obtenu de très gros contrats. Bien entendu, j'acceptai à condition qu'on me donne un mois de congé pour me permettre d'aller voir ma famille en Saskatchewan.

En effet, mon frère Clotaire, de un an plus jeune que moi, avait à son tour, un an après moi, pris la direction du Canada. Il se dirigea vers la Saskatchewan. Plus pratique que moi, moins idéaliste, il ne cherchait pas de rivières, mais des terres pas trop boisées, pas trop rocheuses, assez faciles à cultiver. Après des semaines de marche, il s'installa avec trois ou quatre autres immigrants dans une belle région à 30 milles à l'est de Saskatoon. C'est lui qui fut le vrai fondateur de la paroisse baptisée depuis St-Denis, comme il en fut le sauveur dans les temps de crise. Il avait avec lui notre père qui venait de se remarier en deuxième noce, notre frère Clodomir décédé en 1911 et nos soeurs Marie et Maria toutes les deux veuves. C'est cette famille que je voulais revoir avant de partir pour San Francisco.

Mon expérience de St-Léon au Manitoba m'avait laissé un mauvais souvenir de la ferme. Je ne désirais pas recommencer l'expérience. Cependant, mon père, au moyen d'une procuration que je lui avais signée, avait fait inscrire 160 acres de terre à mon nom. Puis on était si bien en famille. De plus, au hasard d'un voyage chez des voisins, j'avais rencontré une jeune fille de 16 ans que je connaissais bien car lorsqu'elle n'avait que 6 ou 8 ans, je vendais la Croix de Saintonge à son père chaque dimanche. Elle aussi était rendue au Canada avec sa famille. Tous ces événements ensemble expliquent peut-être pourquoi je ne suis jamais allé à San Francisco.

Il est une chose que je n'aimais pas, c'était de travailler avec des boeufs. Ils étaient bien trop lents pour mon tempérament. Je ne me suis jamais non plus habitué à traire les vaches. Je préférais me passer de lait. Mais que c'était agréable de travailler avec des chevaux, surtout quand ceux-ci étaient un peu vigoureux. Les chevaux sur la ferme, c'était pour moi une passion.

Mais chez les pionniers, la vie de fermier n'était pas une sinécure. Il serait peut-être bon qu'un jour l'histoire en soit écrite par un de ces fermiers qui l'ont vécue. Ce serait, je crois, d'un certain intérêt pour les jeunes d'aujourd'hui.

C'est beau d'avoir des terres mais il faut les mettre en culture et ça demande du travail. Ceci, je le sais par expérience.

Par esprit d'économie, tout le monde se chauffait au bois. Ce bois, il fallait aller le chercher en plein hiver à 12 ou 15 milles par des froids sibériens et bien entendu il fallait également le couper. Mon frère et moi nous nous sommes gelé la figure bien souvent en allant au bois. Ce n'était pas une promenade.

Nous charroyions le blé à Vonda, parfois à Prud'homme. C'était un trajet de 20 à 25 milles aller et retour. Pour ne pas dîner au restaurant, ce qui coûtait 35 cents, nous empor-

tions des sandwichs que souvent, nous retrouvions gelés dur dans nos poches. Aujourd'hui, on ne ferait certainement pas ça, cependant ça ne nous a pas fait mourir.

Nous avons charroyé du blé avec des températures de 60 degrés en dessous de zéro. Nos wagons du C. N. R. étaient en gare, il fallait les charger, sinon d'autres fermiers en auraient pris possession. On était à moitié gelé, des glaçons dans les moustaches, tapant du pied pour ranimer la circulation du sang, se frappant les mains l'une contre l'autre. Ce n'était pas une vie de salon.

Il n'y avait pas de machine pour battre le grain dans la région et pour ne pas perdre notre première récolte, mon frère Clotaire et moi nous passâmes une partie de l'hiver à le battre au fléau. Si vous regardez dans un dictionnaire, vous verrez qu'un « Fléau » c'est un instrument composé d'une planchette d'environ 1½ pouce d'épaisseur, sur à peu près 4 pouces de largeur, d'une longueur variable, attachée par des courroies de cuir à un manche en bois, dont l'on se servait pour battre le grain — Le vieux dictionnaire précise que l'on se sert très peu de cet instrument, en raison de la lenteur des opérations et de la force physique qu'il exige. Pour obtenir de bons résultats, il faut qu'il fasse froid — trente ou quarante degrés en dessous de zéro constitue une température idéale. Nous ne voulions pas perdre notre première récolte. Nous avions besoin de blé de semence pour le printemps suivant, et durant 2½ mois, du matin au soir, nous bûchions à tour de bras à l'aide de fléaux, sur le blé soigneusement étendu en couches égales sur la terre, pendant que notre père, en plein vent, à l'aide d'un seau, vannait aussi bien que possible le blé que nous venions de battre. Il ne devait pas avoir chaud, parce que lorsqu'il fait 30 en dessous de zéro et que le vent souffle, c'est assez pour se geler le nez, les joues et d'autres choses encore.

Cependant avec ces moyens primitifs, nous avons battu près de 1,000 minots de blé, ce qui nous a permis de fournir du grain de semence à nos voisins le printemps suivant.

S'il fallait que nos jeunes en fassent autant aujourd'hui, ils se penseraient bien perdus. Je crois d'ailleurs que parmi les fermiers de la Saskatchewan, nous sommes les seuls à l'avoir fait.

L'année suivante, pour ne pas recommencer la même expérience, nous achetâmes une machine à vapeur qui employait une vingtaine d'hommes et pouvait battre 3,000 minots de blé par jour. Les Denis et les Haunjet furent les premiers possesseurs de machines à battre dans la région. C'est nous qui avons battu tout le grain des fermiers de la paroisse de Howell cette année-là. C'est grâce à nous qu'ils n'ont pas été obligés de ce servir de fleaux eux aussi. Ils auraient dû nous en remercier parce que ce n'est pas amusant.

Les souvenirs du vieux temps! Il n'est que d'y penser et ils se précipitent à la mémoire plus vite qu'on ne le voudrait. Le curé de Howell était le saint, mais impétueux abbé J. C. Bourdel, un français de la Loire Inférieure, en Bretagne, l'un de mes bons amis. Un certain dimanche alors que nous battions des récoltes à environ 8 milles de Howell, tous ceux qui travaillaient au moulin se rendirent à la messe en habits de travail, quelques-uns déchirés, mais nous étions loin de chez nous et c'est tout ce que nous avions à nous mettre sur le dos.

M. l'abbé Bourdel, qui devint plus tard Monseigneur, nous aperçut dans le fond de l'Église. Il interrompit net son sermon et nous félicita de notre esprit de foi. Il nous cita en exemple à ses paroissiens. Vous êtes habillés en travailleurs, mais Dieu n'a jamais demandé qu'on soit richement habillé pour l'adorer. Ce qu'Il veut, c'est votre présence, c'est votre coeur, et je suis sûr que ce matin dans vos habits de travail, les mains tachées d'huile, fatigués par le dur labeur de la semaine, vous faites un immense plaisir à Notre-Seigneur, et moi je vous cite en exemple à mes paroissiens et je vous remercie.

Évidemment, nous étions fiers de nous. Mais voici que deux semaines plus tard, nous étions toujours dans la paroisse

de Howell. C'était encore un dimanche et nous achevions notre tournée de battage, il nous restait à peine quelques heures de travail à faire. Le temps était nuageux, la neige menaçait et quand il tombe de la neige, impossible de battre, il faut attendre que le blé sèche. Or, rendu en novembre, allait-il sécher le blé ? Ou bien était-ce l'hiver pour de bon, et allions-nous être obligés de laisser notre machine sous la neige, loin de chez-nous, jusqu'au printemps suivant ?

Le fermier, bien entendu, voulait que nous finissions de battre son grain. Nos hommes voulaient retourner chez eux. Bref, il fut décidé de sacrifier la messe et de finir notre travail au plus vite. « Si votre âne tombe dans un puit, a dit Notre-Seigneur, qui donc ne l'en retirera pas, même le jour du Sabbat. » Il ne s'agissait pas d'un âne, mais c'était aussi important. Et nous avons battu l'après-midi du dimanche et une partie de la nuit. Nous avons ramené notre machine chez nous très fiers de ce que nous avions fait.

Mais le dimanche suivant, nous l'étions moins. Il n'y avait ni prêtre, ni église à St-Denis où nous demeurions, et Howell à 14 milles était notre paroisse. Il fallait presque de l'héroïsme pour s'y rendre avec comme attelage deux chevaux de labeur attelés sur une grosse « wagon » dont l'on se servait pour charroyer le grain et parfois les cochons. Quelqu'un avait prévenu M. l'abbé Bourdel que nous avions travaillé le dimanche et lui, ardent comme de coutume, ne tenant pas compte de l'absence de téléphone, ni des circonstances qu'il ne connaissait sûrement pas, nous servit au prône l'un de ces abattages dont l'on se souvient.

Quinze jours avant, nous étions presque des héros, mais nous avions sûrement perdu notre couronne. « Des gens qui se disent chrétiens et qui viennent dans ce pays semer à pleines mains le mauvais exemple en profanant le dimanche. » C'était scandaleux. Mon frère et moi à demi-cachés derrière une colonne, nous nous faisions tout petits. Nous avions hâte que ça s'achève et nous pensions en nous-mêmes que la roche tarpéienne est souvent bien près du Capitole.

Mais enfin, la vie recommença. Mgr Bourdel nous pardonna comme le Bon Dieu l'avait déjà fait depuis longtemps. Il fit bien plus, il bénit notre mariage. La petite Jeanne Hubert que je venais de rencontrer au Canada de façon presque miraculeuse me plaisait de plus en plus. Elle était jeune, moi aussi, mais je n'ai jamais aimé attendre, et puisque nous devions nous marier, aussi bien le faire tout de suite. Je me demande si ce ne fut pas le premier mariage célébré à Howell. Mgr Bourdel s'est toujours souvenu de la date; et 38 ans plus tard, au cours d'une conférence que je faisais à Howell devenu Prud'homme, je rappelai que c'était là dans cette paroisse que je m'étais marié, en 1907 ajoutais-je, mais je ne me souvient pas la date, et Mgr Bourdel qui était dans l'assistance me cria; le 23 novembre. C'est une date m'a-t-il dit qu'il n'a jamais oublié. Parfois, je me demande pourquoi. Probablement parce que nous étions tous si pauvres que le mariage s'en ressentit et Mgr Bourdel dut se demander s'il était bien valide.

Pas d'auto, bien entendu, ça n'existait pas en ce temps-là. Pas de calèche non plus. Mais une solide voiture de ferme (wagon) avec des ressorts qui n'étaient pas doux et deux bons chevaux qui faisaient l'admiration et l'envie de nos voisins dont la plupart n'avait que des boeufs. Se marier en boeufs comme on disait dans le temps, ça c'était le comble de l'humiliation. Ça nous avait été épargné. Nous avions au moins des chevaux même s'ils étaient plutôt lents. Et c'est avec nos chevaux que nous et les invités qui n'étaient pas très nombreux, avons traversé fièrement le village de Howell sous les yeux plus ou moins admiratifs des paroissiennes qui, par l'entrebaillement des portes, regardaient pour voir ce que nous avions l'air. Nous n'avions d'ailleurs que 28 milles à faire aller et retour.

Comme nous voulions faire les choses en grand, même si nous n'étions pas riches, et pour mettre de l'entrain, mon père avait acheté deux bouteilles de cognac, que dans le temps, on payait 25 cents la bouteille.

Nous nous sommes mariés un samedi. Comme voyage de noce, le dimanche, nous sommes allés souper chez les parents de ma femme à 2½ milles, à pieds bien entendu, on gardait les chevaux pour travailler sur la ferme. Et le lundi, il me fallut aller à 13 milles, bûcher et apporter une charge de bois pour nous chauffer. Ce fut notre voyage de noce. Et nous étions heureux, heureux parce que les autres n'étaient pas plus riches que nous, nous riions à gorges déployées. Nous allions le dimanche chez les voisins, à plusieurs milles de distance et toujours à pieds, riant et chantant. Aujourd'hui, pour être heureux, il faut dépenser des fortunes et s'endetter pour le reste de ses jours. Je suis bien sûr que nos mariés d'aujourd'hui avec leurs toilettes et leurs voyages ne sont pas plus heureux que ma femme et moi l'avons été avec notre humble mariage de quatre sous.

Notre colonie se développait. Le R. P. Bérubé, curé de Vonda, à 10 milles, mais aussi missionnaire colonisateur, avait dirigé vers St-Denis, environ 80 familles venues de la province de Québec et des États-Unis. Tout ce mélange de Français, de Canadiens, de Belges, de Franco-Américains faisaient excellent ménage. Tous nous voulions avoir une église, être incorporés en paroisse. Mais les difficultés commencèrent lorsqu'il fallut choisir l'emplacement de l'église. Nous, nous la voulions au centre de la paroisse. Le R. P. Bérubé la voulait au sud de Vonda de façon à en faire une mission qui serait desservie par le curé de Vonda. Le groupe des nouveaux arrivés avait toute confiance dans ce missionnaire colonisateur qui les avait amenés dans l'Ouest et ils acceptaient ses directives. Nous, nous étions sûrs qu'il se montrait souverainement injuste envers les pionniers, ceux qui avaient fondé la colonie et nous n'étions pas prêts à capituler sans combattre. J'avais à peine 24 ans dans le temps mais comme je parlais facilement je devins bien vite le porte-parole de ce que l'on appelait le groupe de l'Est.

Pauvre Mgr Pascal, si nous lui en avons causé des difficultés, lui qui aurait voulu contenter tout le monde; le père Bérubé et moi nous nous sommes accrochés souvent! Cependant, nous avions du respect l'un pour l'autre. Il avait tort, il avait été injuste, ceci je le maintiens, mais il était patriote. Je me demande même si ce n'est pas à lui que je dois en partie les idées nationalistes qui depuis m'ont guidé durant toute ma vie. Au congrès de Vonda en 1910, il me demanda de traiter « La langue gardienne de la foi. » À celui de Duck Lake en 1912, il m'accapara une partie de la journée, m'expliquant avec patience la portée des différentes questions nationales qui se discutaient.

L'histoire de la race française au Canada que j'ai achetée en arrivant à Québec en juillet 1904 et le patriotisme de l'abbé Bérubé de 1908 à 1912 sont peut-être les causes principales de mon canadianisme à la française. Je n'étais pas dépaysé au congrès de Duck Lake même si j'étais un nouveau Canadien. Je ne me suis jamais senti dépaysé nulle part au Canada partout où il a fallu lutter non pas pour attaquer les autres, mais pour nous défendre.

J'ai aimé la ferme. J'aurais désiré y rester, mais j'ai dû l'abandonner pour me consacrer plus exclusivement à nos causes nationales. C'est une décision qui m'a coûté mais je crois avoir bien servi ma nouvelle patrie en l'unissant dans un même amour avec mon pays d'origine.

Les différents congrès auxquels j'assistais, Le Patriote de l'Ouest que je lisais régulièrement, me montraient bien clairement que si la langue française était officielle dans Québec, elle n'était certainement pas considérée comme telle en Saskatchewan. Le Français s'enseignait à peine dans nos écoles et nous glissions à n'en pas douter vers l'anglicisation. Notre A.C.F.C., créée en 1912, n'avait pas d'argent, le budget de notre journal allait de déficit en déficit. Il fallait certainement faire quelque chose, mais quoi, et ce quelque chose, qui allait le faire.

Je me permis d'intervenir à différentes reprises dans les congrès, de suggérer certains plans d'action. Malgré mon jeune âge, on m'élut dans le bureau de direction de l'A.C.F.C. et petit à petit, je me trouvais engagé dans nos luttes natio-

nales beaucoup plus que je ne l'avais prévu. Avec la création de l'Association Interprovinciale en 1917 et de la nouvelle Association des Commissaires d'écoles franco-canadiens en 1918, et le double secrétariat qu'on me confia, il ne m'était plus possible de demeurer sur la ferme.

À l'automne 1919, nous déménageâmes à Vonda où au moins, nous avions un bon service de chemin de fer et la livraison du courrier chaque jour. C'est Mgr Mathieu qui est en partie responsable de cette décision. Après réflexion et à la suite d'une série de mauvaises récoltes, j'avais décidé d'abandonner les luttes nationales pour me consacrer entièrement à la culture de mes fermes qui étaient devenues assez importantes. Mgr Mathieu m'affirma que personne n'était prêt à me remplacer et que si j'abandonnais, nos écoles allaient se trouver en péril. Il me suggéra de confier la direction de mes fermes à un gérant et de vendre de l'assurance. Ceci me permettrait de voyager à travers la province et de visiter les écoles tout en me faisant un salaire qui me permettrait de vivre. Du moins, c'est ce qu'il m'affirmait. Pour ma part, j'étais sceptique. Je n'avais jamais rien vendu et je doutais de ma compétence. Cependant, je savais que cette visite des écoles était nécessaire, comme je savais également qu'un contact suivi avec nos curés de paroisses, avec nos commissaires d'écoles, avec nos chefs de région pouvait rendre d'immenses services au point de vue national.

Je décidai d'essayer, et si La Sauvegarde m'a donné un contrat de gérant vers 1920 pour ensuite m'amener à Montréal en 1934, je puis dire que c'est la faute de Mgr Mathieu, l'archevêque de Régina. Je puis au moins me rendre le témoignage que durant seize ans, de 1918 à 1934, je me suis consacré tout entier au service de nos causes nationales.

Cependant, je restais passionnément attaché à mes fermes. J'en avais même acheté une tout près de Batoche où Louis Riel se battit en 1885 contre les troupes canadiennes. Mon plus grand plaisir, c'était de les visiter quand j'arrivais de voyage, d'aller revoir mes chevaux, de traverser les

champs de blé. Je les aimais mes chevaux et lorsque mon frère m'a appris la mort de mon vieux « Pompon », je n'ai pas pleuré mais ce fut bien juste.

Comment se fait-il que je sois venu échouer en ville, c'est ce que je ne parviens pas à comprendre, moi qui aime tant la terre et la culture. J'ai passé à St-Denis, sur ma ferme avec mes chevaux, les quatorze années les plus heureuses de ma vie.

CRÉATION DE DEUX PROVINCES LA SASKATCHEWAN — L'ALBERTA

Luttes autour des droits des minorités dans le domaine scolaire — Démission de Sifton Capitulation des députés de Québec

Pour bien comprendre la portée des luttes scolaires qui se sont livrées en Saskatchewan depuis 1905, il faut se reporter au « bill d'autonomie » qui créa les deux nouvelles provinces, la Saskatchewan et l'Alberta. Il faut même remonter jusqu'à l'Acte de la Confédération de 1867.

L'Acte de la Confédération avait pour but de grouper quatre provinces: Québec, l'Ontario, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, sous le nom de puissance du Canada. Mais chacune de ces provinces avait ses lois propres, surtout en matière d'éducation, et je suppose qu'il ne fut pas facile de trouver un terrain d'entente acceptable à tout le monde.

L'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord, tel qu'il fut adopté, dit que:

« Dans chaque province et pour chaque province, la législature pourra exclusivement légiférer sur l'éducation, sans réserve et en conformité des dispositions suivantes:

Rien dans toute législature proposée ne devra préjudicier à un droit ou privilège conféré par la loi, lors de l'Union, à quelque classe particulière de personnes relativement aux écoles confessionnelles.

C'est ainsi que dans l'Ontario, « Haut Canada », on ne pourra pas toucher aux pouvoirs, aux privilèges qui existaient au moment de la Confédération en faveur des écoles séparées et des syndics d'écoles des sujets catholiques, mais ces mêmes pouvoirs et privilèges seront étendus aux écoles dissidentes des sujets protestants ou catholiques de la province de Québec.

Dans toute province où un système d'écoles séparées ou dissidentes existe en vertu de la loi au moment de l'Union, ou sera subséquemment établi par la législature d'une province, l'on pourra interjeter appel au gouverneur général en conseil de tout acte ou décision d'une autorité provinciale affectant l'un quelconque des droits ou privilèges de la minorité catholique ou protestante relativement à l'éducation ».

Cet article 93 constitue la charte des provinces au point de vue des lois sur l'éducation. Il n'y a pas de doute que les Pères de la Confédération ont voulu protéger les droits éducationnels des minorités religieuses et ce sont les protestants surtout qui ont insisté sur ce point. Ils craignaient pour la minorité anglo-protestante de Québec. C'est pourquoi, ils ont lié son sort à celui de la minorité catholique de l'Ontario. Les pouvoirs et privilèges accordés aux catholiques par la loi dans le Haut Canada devaient être également accordés par la loi à la minorité anglo-protestante de Québec.

Il est à remarquer cependant que si les Pères de la Confédération ont songé à protéger les minorités religieuses, ils ont complètement oublié de protéger les minorités linguistiques. On parle d'écoles séparées et dissidentes, mais nulle part, il n'est dit quelle langue sera enseignée dans ces écoles séparées. Le gouvernement provincial de l'Ontario peut décréter que seule la langue anglaise sera enseignée dans les écoles catholiques comme dans les autres et juridiquement, il semble bien que dans tel cas, nous serions désarmés. Mais de même, le gouvernement provincial de Québec pourrait décider que seule la langue française sera enseignée dans les écoles protestantes de la province comme dans les écoles catholiques et juridiquement la minorité protestante devrait s'incliner.

Il est un point qui surprend dans la constitution de 1867, c'est que nulle part, il est dit que la langue anglaise sera la langue officielle du Canada. Il y a bien l'article 133 qui définit les droits du français et de l'anglais dans les chambres du Parlement du Canada, les chambres de la législature de Québec, les tribunaux fédéraux et les tribunaux de Québec, mais un point c'est tout. Je ne vois rien nulle part qui puisse empêcher de parler français devant les tribunaux ontariens ou ailleurs. L'Acte de la Confédération est muet à ce sujet.

Cependant, en 1864, la Nouvelle-Écosse adopta une loi qui bannit l'usage du français dans les écoles de cette province. C'était trois ans avant la Confédération. Les Pères de la Confédération ne firent rien en 1867 pour sauvegarder les droits éducationnels de la minorité acadienne de la Nouvelle-Écosse. Pourquoi ?

Bien mieux, en 1871, quatre ans après l'acte de la Confédération, cette Confédération qui en principe semblait sceller, sur un pied de parfaite égalité, l'union au Canada des deux races française et anglaise, le Nouveau-Brunswick, à son tour, imitait le geste de la Nouvelle-Écosse. L'enseignement du français y devenait illégal. Je me souviens d'un vieux prêtre acadien qui nous disait, un jour, qu'il avait appris à lire le français dans le livre de messe de sa mère parce qu'à l'école il n'y avait aucun livre de lecture française.

L'Île du Prince-Édouard évidemment se devait de suivre un si bel exemple et en 1877, elle adopta la même mesure. L'enseignement du français devenait donc illégal dans les trois provinces maritimes et ceci malgré l'Acte de la Confédération.

La minorité acadienne du Nouveau-Brunswick, la plus nombreuse, en appela à la Cour Suprême et au gouvernement d'Ottawa mais en pure perte. Les minorités semble-t-il ont toujours tort excepté dans Québec. Ces difficultés scolaires firent beaucoup de bruit au Nouveau-Brunswick. M. Emery Leblanc, dans son intéressant ouvrage « Les Acadiens », nous dit qu'à Caraquet, elles causèrent deux morts.

Plus tard, les difficultés scolaires manitobaines firent aussi beaucoup de bruit non seulement au Manitoba mais également et peut-être même surtout dans Québec. Il y eut le « Bill » réparateur de Bowell et Tupper, puis l'entente Laurier – Greenway pour en arriver enfin au fameux Norris, premier ministre libéral manitobain qui, autour de 1916, fit voter une loi interdisant, dans toutes les écoles de la province, l'enseignement de toutes langues étrangères y compris bien entendu la langue française. L'enseignement de l'anglais seul était autorisé.

Sir Wilfrid Laurier, qui avait été porté au pouvoir en 1896, avait proclamé que le vingtième siècle serait le siècle du Canada. La Confédération comptait alors sept provinces. L'Île du Prince-Édouard, le Manitoba et la Colombie Britannique étaient venus s'ajouter à des dates diverses aux quatre provinces du début. Mais il y avait à l'ouest du Manitoba d'immenses territoires que l'on désignait sous le nom de territoires du Nord-Ouest. Laurier résolut d'y créer deux nouvelles provinces, la Saskatchewan et l'Alberta. C'était là une preuve du développement du Canada. Mais le Premier Ministre, qui avait été mêlé directement à la bataille qui se livra autour de la question scolaire manitobaine, qui savait également ce qui s'était passé dans les autres provinces, tenta de protéger les minorités catholiques et françaises afin d'éviter toutes difficultés futures.

D'après l'histoire de la province de Québec par Robert Rumilly, volume XII, Laurier consulta le juge Beck, catholique de langue anglaise de l'Alberta, mais il consulta surtout Mgr D. Sbaretti, délégué du St-Siège à Ottawa, en se servant de Henri Bourassa comme intermédiaire.

Fitzpatrick, catholique, ministre de la justice, rédigea l'article 17 du « bill d'autonomie » fondant les nouvelles provinces. Cet article garantissait des écoles séparées aux minorités catholiques et françaises et y ajoutait certaines garanties. Laurier était convaincu qu'il aurait l'appui unanime des députés libéraux et qu'il donnerait ainsi satisfaction à la minorité catholique et au groupe canadien-français.

L'Acte des territoires du Nord-Ouest de 1875 accordait aux minorités religieuses, catholiques ou protestantes, le droit d'ériger des écoles séparées dans les districts où elles se trouvaient en minorité. La loi leur assurait une part des fonds scolaires.

Les ordonnances promulguées de 1892 à 1901 modifièrent sensiblement cet acte pour en arriver à un régime plus ou moins analogue à celui qui existait à la même époque au Manitoba en vertu du règlement Laurier – Greenway. Cependant, en 1905, au moment où on discutait le « Bill » d'autonomie des nouvelles provinces à Ottawa, les dénominations religieuses avaient encore droit aux écoles séparées dans les districts où elles étaient minorités, pendant qu'elles avaient l'administration des écoles publiques là où elles étaient majorités. De plus, un cours primaire pouvait être enseigné en français lorsque la majorité des commissaires d'écoles d'un district votait une résolution à cet effet. Nous étions donc loin de jouir des avantages consentis dans Québec à la minorité de langue anglaise. Mais enfin, grâce au cours primaire, à nos couvents, plus tard à nos collèges, nous ne nous en tirions pas trop mal. C'était ça que Laurier voulait nous garantir dans la constitution des nouvelles provinces. Il avait été même question d'un comité catholique de l'Instruction publique et d'un comité protestant comme dans Québec. Mais Laurier avait mal jugé la loyauté de certains de ses ministres et de ses députés.

Clefford Sifton, propriétaire du Free Press, député du Manitoba et ministre de l'Intérieur, orangiste et impérialiste, revint en toute hâte de Floride où il était en repos. Entré à Ottawa le 26 février, il vit Laurier immédiatement et dès le lendemain, il démissionnait. Dès lors, ce fut une vague de fanatisme. La plupart des journaux anglais de toutes les provinces, même ceux de Québec, tonnèrent contre le gouvernement. On disait que Fielding, le ministre des finances de Laurier, se préparait à imiter Sifton. Toutes les loges

orangistes du pays rugirent à l'unisson. À Québec, l'excitation était à son comble. Il y avait d'un côté tous les nationalistes qui, à la suite de Bourassa, Lavergne, Monk, soutenaient les minorités catholiques et refusaient tout compromis. Il y avait aussi la plus grande partie du haut clergé qui ne voulait pas accepter de sacrifier les minorités au risque de renouveler les tristes expériences du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et d'ailleurs. Mais il y avait de l'autre côté, ceux des nôtres qui tiennent au pouvoir et ne voulaient pas perdre le patronage. Si les libéraux anglais abandonnaient Laurier, c'était la défaite du gouvernement, c'est-à-dire de nouvelles élections, avec le risque pour les libéraux de se trouver dans l'opposition. Ce n'est pas si intéressant. Pourquoi pas un compromis ?

Mgr A. Langevin, archevêque de St-Boniface, protesta violemment contre tout compromis. Orateur remarquable, il était très influent dans Québec. Dans une circulaire datée du 9 mars 1905, il adressa un appel vibrant à tous les catholiques. Quelques députés conservateurs de Québec abandonnèrent leur parti et rejoignirent Bourassa. Ils ne furent pas nombreux, cinq en tout: Monk, Bergeron, Léonard, Morin et Paquet.

Laurier, le grand pacificateur, proposa un compromis. Laurier fut un grand homme d'État. Il triomphait surtout dans l'art de la conciliation. Aux orangistes qui l'attaquaient, il faisait remarquer que les ultra-catholiques aussi l'attaquaient. Aux catholiques, il faisait remarquer que Sifton, Martin et les orangistes l'assaillaient de toute part. N'était-ce pas la preuve qu'il devait se trouver quelque part une solution de bon sens qui donnerait satisfaction à tous les hommes de bonne volonté. Fallait-il tout risquer pour arriver peut-être à tout perdre.

La lutte fut dure, violente. Au parlement, elle dura quatre mois. Henri Bourassa et son lieutenant, Armand Lavergne, refusaient absolument de capituler. Ils déposèrent un amendement demandant l'application pure et simple de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord et l'égalité des

écoles publiques et séparées dans la répartition des deniers publics. Un grand chef orangiste, le Dr Sproule, admirait la logique et l'éloquence de Bourassa et de Lavergne; et aux applaudissements de toute l'assistance, alla leur serrer la main, mais il vota contre eux.

L'amendement fut défait par 126 voix contre 7. Les cinq conservateurs déjà cités et deux libéraux, Bourassa et Lavergne. Tous les autres députés canadiens-français de Québec votèrent en faveur de l'article 16 modifié, c'est-à-dire, en faveur du compromis. Ils sacrifièrent leurs compatriotes.

Ce compromis nous donnait ce que nous avons encore à l'heure actuelle. Il nous condamnait à une situation sans issue apparente, qui sans cesse nous oblige à combattre pour survivre.

La majorité, qu'elle soit catholique ou protestante, a toujours droit aux écoles publiques pendant que les minorités ont droit aux écoles séparées. Comme dans les centres ruraux, nous *sommes* en général groupés autour de nos paroisses, nous *sommes* majorités, et par conséquent, nous *sommes* dans l'obligation d'accepter l'école publique. Dans les villes, les catholiques sont partout en minorité et en conséquence, ont droit aux écoles séparées; mais dans ces mêmes villes, les canadiens de langue française ne forment qu'une minorité dans la minorité. Il en résulte que ces écoles séparées sont de langue anglaise, et le français ne s'y enseigne que très peu, je pourrais dire pas du tout. Espérons qu'un jour les catholiques d'autres nationalités seront plus justes et plus charitables pour leurs coreligionnaires de langue française. Mais ce jour ne semble pas être arrivé.

Au point de vue linguistique d'ailleurs, les écoles séparées ne nous donnent rien de plus que les écoles publiques. Elles sont sous la direction du même département de l'Instruction publique, elles sont assujetties au même programme, visitées par les mêmes inspecteurs, les élèves subissent les mêmes examens. Il n'y a pas plus de livres français dans les unes que dans les autres. C'est-à-dire que le compromis accepté par les députés Canadiens-Français en 1905, nous

livre pieds et poings liés à la bonne ou mauvaise volonté de la majorité anglo-saxonne de chacune des deux nouvelles provinces.

Cependant, l'expérience du passé, depuis le début de la Confédération, établissait bien clairement que nous ne devions pas avoir la naïveté de compter sur la bonne volonté de nos concitoyens d'autres langues.

Les historiens reprochent amèrement à la France d'avoir autrefois abandonné le Canada Français.

Je me demande si les historiens de l'avenir ne porteront pas le même jugement au sujet de l'attitude de Québec envers *ses compatriotes* de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Si tous les députés libéraux de Québec avaient refusé de capituler, que se serait-il produit ? Des amis de Laurier affirment qu'il était prêt à demeurer sur ses positions et à risquer l'existence de son cabinet. Il n'aurait proposé un compromis que lorsqu'il vit les défections se multiplier autour de lui, non seulement chez les députés libéraux de langue anglaise, mais également chez un certain nombre de députés libéraux de langue française.

Le leader conservateur en Saskatchewan était F. Haultain, organgiste pure laine, qui fut premier ministre des territoires du Nord-Ouest. Le chef conservateur de l'Alberta était le fameux R. B. Bennett de Calgary, plus tard premier ministre au fédéral. Bennett avait déclaré qu'il y aurait une révolution dans l'Ouest si le gouvernement faisait voter le fameux article 16. Il était puisamment secondé par C. Sifton du Manitoba, qui jouissait dans l'Ouest d'une très grande influence. Quelle attitude tous auraient-ils prise si la députation libérale s'était groupée autour de Laurier ?

Peut-être aurions-nous entendu parler de séparatisme en 1905 plutôt qu'en 1960. Quelques-uns de nos écrivains se montrent très durs pour Laurier sur cette question. Ont-ils raison ? Laurier n'était pas un Bourassa, c'est-à-dire que ce n'était pas un lutteur. Cependant, je crois que dans la circonstance, il fit son possible et donna un honnête effort. Il fut mal secondé par les siens.

Au dernier moment de la session, alors que tout le monde était fatigué, un député de l'Alberta J. H. Lamont, à la suggestion de Laurier dit-on, proposa un amendement qui garantissait ½ heure d'instruction religieuse dans les districts scolaires où la majorité des commissaires d'écoles en faisaient la demande. Cet amendement fut voté en même temps que le bill. Mais on ne dit pas en quelle langue cette instruction religieuse sera donnée, ce qui permit à Anderson, en 1931, de nous menacer de faire donner en anglais cette demi-heure d'enseignement religieux.

Au point de vue scolaire, l'acte d'autonomie des deux nouvelles provinces ne nous donnait absolument rien en ce qui concerne l'enseignement du français, aucune parcelle de garantie, ni dans les écoles publiques, ni dans les écoles séparées. Si l'on traitait la minorité anglaise de Québec de cette façon-là, je me demande ce qui se produirait.

Comme catholiques, nous avions droit aux écoles séparées, mais dans des conditions si particulières qu'il n'en existe pas 30 dans toute la Saskatchewan. D'ailleurs, je le répète de nouveau, il n'y a aucune différence entre les écoles séparées et publiques au point de vue de la langue française. Grâce à l'amendement Lamont, nous avons droit à une demi-heure d'enseignement religieux là où les commissaires le désirent, mais durant la dernière demi-heure de classe, et en anglais si telle est la volonté de la majorité.

Nécessité de l'Organisation

Comprend-t-on pourquoi, dès le début, nous avons songé à nous grouper, à nous organiser pour tenter de nous défendre, c'est-à-dire de tirer tout le parti possible de la situation ? Dans Québec, on nous a parfois reproché un trop fort pourcentage d'anglicisation chez nos jeunes. Il est entendu que nous avons subi des pertes, et en subissons encore. Mais en face de la situation qui nous fut faite et en présence des résultats obtenus, je crois que devant nos associations nationales et les lutteurs qui les fondèrent et les dirigèrent, nos frères de Québec devraient s'incliner bien bas et saluer.

La Constitution des nouvelles provinces entra en vigueur le 1er septembre 1905. En attendant les élections, le gouvernement fédéral désigna Walter Scott comme Premier Ministre de la Saskatchewan et Alex Rutherford, comme Premier Ministre de l'Alberta. Aux élections provinciales qui suivirent, les libéraux remportèrent une victoire facile dans les deux provinces.

Walter Scott était un Ontarien, mais c'était aussi un homme de bon jugement qui se montra juste et tolérant pour les Canadiens-Français.

La Législature des territoires du Nord-Ouest nous accordait le droit d'un cours primaire en français dans les districts scolaires où la majorité des commissaires voteraient une résolution à cet effet. Le gouvernement Scott maintint ce cours primaire, c'est-à-dire que la loi scolaire des territoires fut maintenue par la législature de la Saskatchewan à l'exception, bien entendu, de l'article 16 auquel elle ne pouvait pas toucher puisqu'il faisait partie de la constitution de la province.

Mais qu'est-ce que c'est au juste qu'un cours primaire ? La loi ne le définissait pas, et les inspecteurs anglo-saxons, et ils l'étaient tous, affirmaient que cela signifiait une demi-heure par jour, plus une demi-heure d'instruction religieuse si celle-ci était donnée en français.

Nos institutrices religieuses ou laïques se trouvaient placées dans ce dilemme, mécontenter les parents en suivant les directives des inspecteurs, ou courir les risques de perdre leurs diplômes en mécontentant les inspecteurs. Et ceci se passait sous un gouvernement en apparence bienveillant. Qu'adviendrait-il si les groupes Haultain ou Bennett arrivaient au pouvoir, eux ou leurs successeurs ?

Parce qu'ils n'avaient pas désarmé! Ils firent des écoles séparées, et, de la demi-heure d'instruction religieuse, leur plate-forme électorale aux élections provinciales de 1905. Nous savions qu'ils continueraient à travers nos provinces, l'agitation anti-canadienne-française et anti-catholique des

loges orangistes. Nous devions donc nous préparer en conséquence et nous organiser.

Et en 1910, ce fut la fondation de notre *vaillant journal le Patriote de l'Ouest* qui devait tenir notre groupe au courant de ce qui se passait autour de nos écoles, sonner l'alarme quand il le fallait, et lancer à travers nos paroisses les mots d'ordre nécessaires.

En 1909, ce fut à Vonda une première tentative d'organisation pour en arriver en 1912 à Duck Lake à la création de notre association catholique franco-canadienne, A.C.F.C., qui existe encore aujourd'hui et continue sur le terrain scolaire à accomplir un magnifique travail.

En 1917, création à Régina, de l'association Interprovinciale dont le but était de recruter et de former le personnel enseignant dont nous avions besoin pour notre cours primaire. L'Interprovince était, ou devint une filiale de l'A.C.F.C., et, en 1925, s'amalgama avec elle.

En 1918, fondation de l'Association des Commissaires d'écoles Franco-Canadiens pour résister à une vague de fanatisme qui déferlait sur notre province et menaçait d'emporter nos écoles, association qui existe encore et travaille en étroite collaboration avec l'A.C.F.C. l'une détenant le pouvoir exécutif sur le terrain scolaire et l'autre jouissant du pouvoir exécutif.

En 1918 également, fondation du *Collège Mathieu de Gravelbourg*, collège confié aux Révérends Pères Oblats, dans le but d'y former des chefs religieux et laïques. Nous reparlerons de ce collège plus tard.

En 1930, fondation de l'Association conjointe des *Commissaires d'Écoles Catholiques de la province.* C'était dans le temps du Premier Ministre Anderson, successeur des Haultain et des Bennett. Pour nous défendre plus efficacement, il fallait faire le bloc de tous les catholiques de la province. C'était la première fois peut-être que cette union de tous les catholiques, sans distinction de race, du moins à peu près tous, s'effectuait au Canada. Le délégué apostolique du Saint

Siège à Ottawa, Mgr Cassulo, nous en félicita chaleureusement.

En 1942, enfin, *après 20 ans de luttes*, c'était la construction *des postes français de radio à Saskatoon* pour le Nord de la province, et à *Gravelbourg*, pour le Sud. Les Canadiens-Français de la Saskatchewan que, dans Québec l'on prétend anglicisés, ont payé près de $300,000 en dons purs et simples pour permettre à leurs enfants d'entendre à travers l'espace, des syllabes françaises, des chansons françaises, des prières françaises.

Je ne sais pas ce que l'avenir nous réserve, mais ce que je sais bien, c'est que si nous devons disparaître en tant que groupe ethnique, du moins on pourra nous rendre le témoignage que nous nous sommes défendus. Nous avons lutté!

Il me fait plaisir de rendre témoignage à mes compagnons d'armes, dont plusieurs, hélas, sont disparus, et de rendre témoignage à ceux qui, à mon départ, ont relevé le drapeau et continuent à le tenir bien haut par-dessus les clochers de nos églises.

Parce que je n'habite plus la Saskatchewan, même si mon coeur y est resté, il m'est plus facile de me tourner vers la province de Québec, spécialement vers le Ministre des affaires culturelles; ministère dont la création a fait naître tant d'espoirs, et de dire:

« Aidez-les, ne les abandonnez pas, ils ont besoin de vous, non pas seulement de vos conseils et de vos éloges, mais pour lutter, il leur faut quelque chose de plus substantiel. » Ceci j'espère que Québec ne l'oubliera pas.

Les suites n'en furent pas particulièrement brillantes, parce que je ne me souviens pas que l'exécutif se soit jamais réuni. Cependant, en 1911, une tentative fut faite pour jeter les bases d'un deuxième congrès, mais Mgr Mathieu venait d'arriver à Régina, le Patriote avait été fondé et ce fut tout un nouveau groupe qui convoqua le congrès de Duck Lake en 1912.

Fondation du Patriote de l'Ouest — ses débuts

Pendant que nous nous réunissions à Vonda pour assister au congrès de 1909, plusieurs prêtres, le même jour, se réunissaient à Duck Lake pour étudier la possibilité de créer un journal catholique et français. Je puis citer les noms du Père Charlebois, principal de l'école St-Michel de Duck Lake, qui devint plus tard Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Pas, M. l'abbé Bourdel, curé de Prud'homme (Howell dans le temps), devenu ensuite Mgr Bourdel, et M. l'abbé Myre, curé de Bellevue.

C'était un groupe qui ne s'entendait pas très bien avec M. l'abbé Bérubé dont le caractère était plutôt irascible et, au lieu de travailler ensemble, dans la même direction, les uns organisaient un congrès avec l'idée de former une association nationale, pendant que les autres tentaient de fonder un journal. Les deux mouvements étaient bons, et heureusement les prêtres réunis à Duck Lake en ce mois de juin 1909 furent plus heureux dans leur tentative de nous doter d'un journal, que nous le fûmes à Vonda dans notre tentative de mettre sur pied une organisation nationale.

On peut considérer le Père Charlebois, M. l'abbé Myre et Mgr Bourdel comme les véritables inspirateurs de la fondation de ce journal.

Je tiens ici à rendre hommage aux paroissiens de Bellevue qui, à la suggestion de leur curé, souscrivirent un bon nombre des actions de « La Bonne Presse Ltée » et contribuèrent, dans une bonne mesure, à la fondation du « Patriote de l'Ouest ».

Je me souviens du Dr Touchette, de Duck Lake, qui fut le premier secrétaire de « La Bonne Presse Ltée ». Le Dr Touchette était le père de M. l'abbé Touchette qui devint, par la suite, curé de cette même paroisse de Duck Lake.

Le premier rédacteur du Patriote fut le Père Morice, o.m.i. Pour une raison que j'ignore, ses supérieurs le transférèrent ailleurs et il fut remplacé par le Père Auclair en 1911, si je ne me trompe. Le Père Auclair, qui devait demeurer si

longtemps au Patriote où il joua un rôle admirable, est enterré à St-Albert, dans le cimetière des Oblats, tout près d'Edmonton.

La première assemblée des directeurs de « La Bonne Presse Ltée », compagnie qui devait éditer le Patriote de l'Ouest, se tint à Duck Lake le 10 juillet 1910 et le premier numéro du journal est daté du 22 août 1910. Les débuts furent difficiles comme c'est le cas dans toute organisation de ce genre qui se lance en affaires avec une mise de fonds absolument insuffisante.

Dès le 16 décembre de la même année, les directeurs convoquaient une assemblée extraordinaire des actionnaires dans le but de décider s'il fallait liquider la compagnie ou continuer la publication du Patriote et dans ce cas quel moyen employer. C'est dire que les affaires n'allaient pas bien.

Les actionnaires se prononcèrent à l'unanimité pour la continuation de l'oeuvre. La discussion fut orageuse. On parla de changer les anciens directeurs. Ils n'étaient pourtant pas responsables de l'incendie qui, le 1er novembre 1910, avait détruit les ateliers du journal et la bâtisse où il était imprimé. Une proposition dans ce sens fut proposée et secondée par les révérends Père Morice, o.m.i. et Nanzick, o.m.i. On décida avec sagesse de maintenir les anciens directeurs et d'en ajouter deux nouveaux, le Révérend Père Gabillon, o.m.i. qui représentait les intérêts de l'Évêché de Prince-Albert, et le Révérend Père Vachon, o.m.i.

Dans une autre assemblée extraordinaire des actionnaires, tenue le 28 février 1911, il fut décidé sur proposition de monsieur P. Schmidt, de vendre des actions pour augmenter un capital nettement insuffisant, et un comité formé de M. le curé Schmidt de Duck Lake, M. l'abbé Myre et M. le Dr Touchette fut élu avec mission d'organiser la vente de ces actions.

Ce ne sont certainement pas les salaires payés qui ruinaient le journal. Le 29 octobre 1910, les directeurs accordaient une rémunération de $50.00 par année à M. le Dr Tou-

chette en compensation de son bon travail, pendant qu'ils accordaient $30.00 à M. l'abbé LeBoucher pour ses excellents services.

Le 16 novembre 1911, les affaires devaient aller mieux et on se permettait des largesses en votant un salaire de $25.00 par mois au Dr Touchette en sa qualité de gérant du journal.

PREMIÈRE TENTATIVE D'ORGANISATION CONGRÈS DE VONDA — 1910

Création du Patriote de l'Ouest — 1910
Premier congrès de l'A.C.F.C. — Duck Lake 1912
Choses et autres

Le premier congrès des Canadiens français, après la formation de la province de la Saskatchewan, eut lieu à Vonda, les 29 et 30 juin 1909.

Il fut convoqué par M. l'abbé Bérubé, curé de Vonda. Il coïncidait, en autant que je me souvienne, avec la bénédiction d'une cloche. Mgr Pascal était présent ainsi que l'honorable A. Turgeon, député de Prince-Albert et procureur général de la province, et le sénateur Benjamin Prince.

Ce congrès avait pour but de créer une fédération des sociétés St-Jean-Baptiste qui existaient déjà dans la province, et étaient assez actives, spécialement à Willow-Bunch, Delmas et Vonda.

Des invitations avaient été lancées un peu partout, mais comme nous n'avions pas de journaux de langue française pour atteindre nos gens, il avait fallu recourir à des invitations personnelles. Les Canadiens français des paroisses de Vonda, Prud'homme et St-Denis s'étaient rendus en grand nombre: il y en avait également du Sud de la province et un bon nombre des paroisses du Nord. (Vonda se trouve à environ 35 milles au Nord-Est de Saskatoon et appartenait dans le temps au diocèse de Prince-Albert)

Dans l'après-midi, après la bénédiction de la cloche, il y eut réunion dans le sous-sol de l'église. La question scolaire était déjà, dans le temps, largement débattue.

Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface,— qui était un Bleu bon teint — affirmait que par la constitution des deux nouvelles provinces, on nous avait trahi et, qu'au point de vue national, celle-ci ne nous donnait aucune garantie.

M. l'abbé Bérubé, aussi rouge que Mgr Langevin était bleu, affirmait que, par les écoles séparées qui étaient garanties par la constitution, le Gouvernement fédéral était allé aussi loin que possible dans la sauvegarde de nos droits. Le reste dépendait du Gouvernement provincial. Il appartenait au Gouvernement provincial de décider jusqu'à quel point l'enseignement du français serait autorisé dans les écoles de la province.

M. l'abbé Bérubé mit l'honorable M. Turgeon au pied du mur. Il voulait obtenir une déclaration de principe au nom du Gouvernement de la province. Comme il était d'une nature plutôt ardente, je n'ai pas besoin de dire qu'il fustigea assez vigoureusement les ministres qui n'avaient pas le courage de leurs convictions. Ceci c'était pour M. Turgeon.

M. Turgeon se défendit de son mieux, parla beaucoup pour tenter d'en dire le moins possible, et découvrit très heureusement que le train qui venait de Winnipeg et qui avait une heure et demie de retard, arrivait, juste à temps pour lui permettre une retraite honorable. Il fallait, en effet, qu'il prenne ce train pour se rendre à Régina.

Ce fut cette passe d'armes entre le curé de Vonda et l'honorable M. Turgeon qui fut le clou de cette séance de l'après-midi.

M. le curé de Vonda affirma que les deux grandes questions autour desquelles nous devions tous nous unir, c'était la question des écoles et celle de la colonisation.

Il y eut élection des officiers. Ceux-ci s'engagèrent à convoquer un autre congrès pour 1912, mais je ne me souviens pas des noms des directeurs qui furent élus. Je sais, cependant

que le Père Delmas, O.M.I., curé de Delmas dans le temps et plus tard principal de l'école St-Michel de Duck Lake, fut l'un des vice-présidents pendant que, je ne sais pour quelle raison, je fus placé dans le bureau de direction.

Le soir, il y eut un grand banquet avec pas moins de 400 convives et, comme de coutume, toute une série de discours.

M. le curé de Vonda m'avait demandé, dans le cours de l'après-midi, si j'accepterais de parler sur une question qu'il m'indiqua lui-même: « La langue gardienne de la foi. »

Pendant que l'honorable M. Turgeon et M. le curé de Vonda s'attaquaient ou se défendaient à qui mieux mieux, je pensais, moi, à trouver des arguments dont je pourrais me servir pour établir que, réellement, dans les plaines de l'Ouest, la langue française était la gardienne de la foi catholique. Des âmes charitables voulurent bien me dire, à la fin du banquet, que je m'étais bien tiré d'affaire, mais je me permets encore d'en douter.

M. F. Rentier, Belge, devait traiter de la littérature française et de son influence au Canada, pendant que le Père Delmas parlait de colonisation et que M. l'abbé Bérubé faisait un magistral appel aux religieux et religieuses du Québec, leur demandant de venir ouvrir des pensionnats en Saskatchewan afin de sauver l'héritage catholique et français de la jeune génération. Ce fut là réellement le premier congrès des Canadiens français de la Saskatchewan.

Déménagement du journal

Après une longue étude de la situation, au cours d'une assemblée générale des actionnaires de « La Bonne Presse Ltée » tenue à Duck Lake le 12 décembre 1912, monsieur l'abbé Bourdel, curé de Prud'homme proposa le transfert du Patriote à Prince-Albert. Le Père P. Nanzick, en amendement, suggère qu'on étudie les moyens appropriés pour le transférer à Winnipeg. L'amendement fut largement défait et la proposition de Mgr Bourdel pour le transfert à Prince-Albert fut adoptée à la presque unanimité.

La première assemblée des directeurs de « La Bonne Presse Ltée » eut lieu ensuite à Prince-Albert, en date du 17 décembre 1912. La plupart des directeurs qui habitaient dans la région de Duck Lake démissionnèrent et furent remplacés par des directeurs de la région de Prince-Albert qui pouvaient se réunir plus fréquemment. C'est donc au début de 1913 que le Patriote de l'Ouest quitta Duck Lake pour Prince-Albert.

Mgr Pascal devenait président de « La Bonne Presse Ltée », pendant que M. l'abbé A. Leboucher était nommé secrétaire de la compagnie. La nouvelle administration engageait à titre d'expérience monsieur J. M. Daous comme gérant au salaire de $25.00 par semaine. C'était une page mouvementée, mais glorieuse de l'histoire du Patriote qui se fermait.

On s'est demandé souvent pourquoi le Patriote avait été fondé à Duck Lake plutôt qu'ailleurs. C'est un beau petit village français avec un riche passé historique, mais ce n'est guère central. Seulement, il y avait à Duck Lake l'école Indienne St-Michel sous la direction du Révérend Père Charlebois, o.m.i., un homme d'oeuvre remarquable. Tout près se trouvait M. l'abbé Myre et ses gens de Bellevue. Pas très loin enfin, il y avait un de leurs bons amis, M. l'abbé J. C. Bourdel. Ces trois prêtres se rencontraient assez souvent et échafaudaient des plans. Dans le temps, il n'y avait ni télévision, ni radio. Le journal était le seul moyen de publicité. Nos trois prêtres étaient absolument d'accord pour reconnaître la puissance énorme de la Presse. Il nous fallait des associations pour grouper les parents et s'occuper de nos écoles. Mais pour former ces associations, il fallait le concours d'un journal catholique et français. La création de ce journal devenait donc la préoccupation première de nos trois ardents patriotes. C'est pourquoi durant l'été 1909, ils convoquèrent à Duck Lake une petite assemblée de sympathisants pour étudier sérieusement ce projet. Le principe en fut accepté et il fut entendu dès le début que le journal paraîtrait à Duck Lake, c'est-à-dire, à proximité de ceux qui allaient

veiller sur lui, guider ses premiers pas. Je ne sais pas qui proposa le nom « Le Patriote de l'Ouest » et je le regrette, parce que s'il est un nom qui par lui-même soit tout un programme, c'est bien celui-là.

Nous étions fiers de notre Patriote de l'Ouest. Il a mené le bon combat durant 29 ans à Duck Lake d'abord et à Prince-Albert ensuite et il faisait partie intégrante de notre système de défense.

Il continue son bon travail, imprimé et rédigé à Winnipeg maintenant, et nous lui souhaitons une longue vie et un brillant succès au service de la cause catholique et française. Mais pour nous, les vieux de l'ancienne génération, nous regrettons un peu son départ. Il n'est plus tout à fait le journal de notre province.

Le programme du journal

Dans le numéro du 29 août 1910, nous trouvons un article intitulé « Notre programme ». Nous en reproduisons ici la plus grande partie.

« Notre journal sera avant tout une feuille catholique, indépendante de tout parti politique, amie de la vérité sans imprudences, et ennemie de tout ce qu'un chrétien doit éviter. Pour nous les principes primeront les avantages matériels et autres, dont on pourrait nous offrir la perspective.

Cela ne signifie nullement que nous exclurons de nos colonnes ce qui peut procurer une honnête récréation. Nous n'écrirons point pour des moines, pas plus que pour des docteurs. Le fermier, fatigué du rude labeur des champs, l'artisan qui a passé de longues heures sous le poids de la chaleur du jour, l'homme de profession libérale qui est resté des journées entières emprisonné entre les quatre murs de son cabinet, tous éprouvent de temps à autre le besoin de repos. Une certaine détente de l'esprit, quelques heures de lecture attrayante sont alors les bienvenues.

Nous essaierons de les leur procurer.

Par ailleurs, le titre de notre journal proclame assez haut que nous voulons servir tous nos concitoyens de langue française dans l'Ouest. Nous les défendrons quand ils seront attaqués. Nous réclamerons leur droit de vivre honorablement dans ce pays qui a été découvert par leurs pères et évangélisé par leurs missionnaires.

Avant tout, nous nous attacherons à contribuer de tout notre pouvoir à la conservation de leur belle langue, à laquelle les traités les plus solennels ont assuré la même légalité qu'à la langue anglaise.

Le français a précédé l'anglais dans ce pays. Le transfert du Canada à la Couronne britannique n'a jamais été censé entraîner avec lui la disparition de notre langue à l'Ouest, pas plus que sur les bords du Saint-Laurent.

C'est tout le contraire qui a été stipulé, et bien lâche serait l'individu de race française qui ne soutiendrait pas en toutes circonstances la langue des Champlain, des Maisonneuve et des La Vérendrye.

C'est dire aussi que tout ce qui tend à l'augmentation numérique de ceux qui la parlent dans les trois provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta est d'avance assuré de notre appui. En d'autres termes, nous voudrions être colonisateur autant que journaliste. »

On peut dire en toute vérité que le Patriote de l'Ouest sous ses différents directeurs est toujours resté fidèle à ce programme.

Le 1er juin 1911, c'était après l'incendie, le journal recommençait sa publication avec un article intitulé: « *Le Patriote ressuscite pour ne plus mourir.* »

« Ce soir-là, il ne restait plus que des ruines fumantes; en quelques minutes l'incendie avait consumé le travail de plusieurs mois et même de plusieurs années de patience et de dévouement.

Et pour ajouter au tragique de la situation, à proximité des ateliers détruits, sous les rougeoiements sinistres de la

nuit, l'école St-Michel de Duck Lake, dirigée par les vaillantes Soeurs de la Présentation, se transformait en hôpital, car l'incendie venait de faire six victimes. Deux des blessés ne purent survivre à leurs affreuses brûlures, la petite Jeanne Lemauviel 10 ans et M. Chs Schmidt, et pour les autres la convalescence fut très longue.

Tout semblait anéanti: sans ressources assurées, il fallait tout recommencer à nouveau. La catastrophe, humainement parlant, eût été fatale à la vie même de l'oeuvre, si la Providence ne fût intervenue directement dans le travail de réédification.

Aujourd'hui le PATRIOTE ressuscite pour ne plus mourir, car:

Il faut une sentinelle vigilante, libre de toutes attaches politiques, pour signaler les mouvements de l'ennemi, quel qu'il soit;

Il faut un clairon pour grouper les soldats autour du drapeau et sonner la charge contre les audacieux qui prétendent vouloir effacer la race française et catholique sur l'immense carte de l'Ouest;

Il faut un porte-drapeau aux 30,000 catholiques de langue française dans la Saskatchewan, aux divers groupes français encore deux fois plus nombreux dans le Manitoba et dans l'Alberta;

Il faut un guide pour diriger les colons dans les fertiles plaines de l'Ouest.

Cette tâche est nécessaire.

On nous objecte qu'elle est difficile; nous répondons que parce qu'elle est nécessaire elle s'accomplira, avec la grâce de Dieu, et avec le concours de tous ceux qui croient, comme nous, qu'un bel avenir est réservé à l'influence française dans ce pays qui a été évangélisé exclusivement par nos missionnaires et ouvert à la civilisation par leurs travaux apostoliques.

Les paroisses canadiennes y sont tout aussi canadiennes que dans Québec et pour faire enseigner le français dans les

écoles il n'y a qu'à le vouloir et qu'à s'organiser. Comme dans Québec aux premiers jours de la domination anglaise, ici, *le clergé a la mission de conserver à la patrie ce vaillant peuple* qui sera d'autant plus fort qu'il gardera plus nettement sa personnalité ethnique, et qu'il maintiendra plus fermement, *avec sa fierté religieuse*, sa *fierté nationale*. Ici, comme autrefois dans le vieux Québec, ce sera l'élément français qui constituera la plus forte barrière contre cette pénétration de l'influence américaine qui cause aujourd'hui tant d'alarmes dans certains cercles et chez certains chefs. »

Et oui, le Patriote venait de ressusciter d'une façon presque miraculeuse et malgré des difficultés qui ne manquèrent pas, il continua à travers les années à se faire la sentinelle des siens, à lancer le cri d'alarme quand il le fallait, mais aussi à sonner le clairon quand c'était nécessaire.

Mes mémoires

(*suites*)

Les Oblats

Il est apparent à la lecture des documents que le Patriote de l'Ouest à ses débuts, a gravité autour de l'École St-Michel qui était sous la direction des révérends Pères Oblats. On se rend compte de la part prépondérante qui a été prise par le révérend Père Ovide Charlebois pour la mise sur pied du journal. Lorsque le révérend Père Charlebois fut nommé Vicaire Apostolique du Pas et devint Monseigneur, il n'en continua pas moins à suivre avec intérêt la vie du journal et dès qu'il se produisait des difficultés, nous étions sûrs de voir arriver Mgr Charlebois aux assemblées d'actionnaires, toujours prêt à nous aider de ses conseils et parfois de sa bourse, même si elle n'était pas bien garnie.

Les premiers rédacteurs furent des Oblats. Le révérend Père Morice d'abord, le révérend Père Auclair ensuite. La situation financière du journal ne lui permettait pas de payer des rédacteurs laïques, tandis que les Oblats se contentaient de peu et s'arrangeaient comme ils le pouvaient, sans faire de grève, même quand la caisse était vide.

Aussi en octobre 1910, à la veille de l'incendie, l'abbé Myre proposa la résolution suivante qui fut adoptée à l'unanimité.

« Que des remerciements soient adressés aux Révérends Pères Oblats pour les splendides services qu'ils ont rendus à la Bonne Presse Ltée, que ces remerciements soient adressés plus spécialement au rédacteur en chef, le révérend Père Morice qui, dans des conditions difficiles, a réussi à nous donner un journal intéressant et au Révérend Père Charlebois, le véritable fondateur du journal, qui après avoir si fortement aidé à le créer, s'arrange de façon à le faire vivre. »

Les Oblats continuèrent à s'identifier à la vie du journal et les Franco-Canadiens de la province ont contracté envers eux une forte dette de reconnaissance.

Congrès de Duck Lake 1912
Premier congrès de l'A.C.F.C.

La nomination de Mgr Mathieu à Régina avait été accueillie avec enthousiasme par la population canadienne-française de la Saskatchewan. Ceux qui étaient au courant de ce qui se passait dans l'Est savaient que Mgr Mathieu, comme recteur de l'Université Laval, avait joué un rôle remarquable et que son influence était grande.

Lorsque le Patriote de l'Ouest annonça la tenue d'un congrès à Duck Lake pour février 1912, ce fut, dans toutes nos paroisses, des cris de joie. Nous allions enfin pouvoir nous organiser et nous voyions dans cette union du journal et d'une association canadienne-française, tous deux encouragés par l'épiscopat, une promesse de salut pour les nôtres.

Aussi les délégués vinrent nombreux à Duck Lake. Je crois qu'il est bien peu de paroisses qui n'étaient pas représentées. Il avait manqué un journal pour faire du congrès de Vonda en 1909 le succès que nous avions espéré, mais ce même journal fut en partie responsable de l'enthousiasme qui se manifesta partout à l'endroit de ce congrès de Duck Lake.

Malheureusement, c'était un début et, les organisateurs avaient oublié qu'il n'est pas facile de loger 300 à 400 délégués. Mgr Mathieu et les prêtres envahirent l'école St-Michel, mais les laïques durent se trouver des chambres parmi une population bien dévouée, mais dont les maisons n'étaient pas assez grandes pour loger tout le monde.

Le congrès devait durer trois jours, du moins c'est ce que l'on nous avait dit dans le journal et dans les programmes. Ce fut Son Excellence Mgr Mathieu qui donna le sermon à la grand-messe. Mgr Mathieu n'était pas le type de l'orateur

puissant, mais il parlait facilement et il se détachait de sa personne tant de bonté qu'instinctivement on était tenté de l'approuver lorsqu'il parlait, et de l'applaudir.

Mais Mgr Mathieu venait de Québec, et ce qui plus est, il venait de l'Université Laval, c'est-à-dire ce qui était dans le temps, le centre du loyalisme à la couronne britannique et, dans son sermon, Mgr Mathieu remercia la Providence qui avait permis que nous fussions arrachés à l'influence française — qui était un peu l'influence de la révolution. Il remercia surtout l'Angleterre de sa générosité envers cette minorité à laquelle elle avait laissé sa langue et sa foi. C'était peut-être vrai, mais ce n'était pas pour entendre des déclarations de loyauté à la couronne britannique que nous étions venus à Duck Lake.

Le Père Bérubé, violent comme de coutume, me disait tout bas: « Si je n'étais pas prêtre, je sortirais. » Mgr Mathieu ne connaissait pas l'Ouest, et je ne puis pas dire que son sermon remporta un très vif succès.

Ensuite, banquet pour les prêtres à l'école St-Michel pendant que les délégués des paroisses tentaient de trouver des restaurants pour dîner.

Le « Père Schmidt »

L'après-midi, la séance commença en retard. Il ne s'y passa rien d'anormal, mais je me souviens de M. Louis Schmidt, ancien secrétaire de Louis Riel, qui était au programme comme porte-parole des Métis. Avec une fougue qui n'était plus de son âge, M. Schmidt — que nous appelions entre nous le « Père Schmidt » — nous cria une indignation qui n'était pas feinte: « Vous vous dites patriotes et cependant on supprime le français dans vos écoles, on ne vous en laisse que quelques minutes par jour, c'est tout juste si on vous y laisse dire vos prières, et qu'est-ce que vous faites pour empêcher tout ça ? Rien. Rien que des discours une fois tous les deux ans. Eh bien, dans mon temps, ça ne se serait pas passé comme cela! Avec Louis Riel, nous nous

sommes battus contre les Anglais pour des questions qui n'étaient pas aussi importantes, et je regrette de ne pas avoir 20 ans de moins et de ne pas me trouver dans le même groupe dont je faisais partie en 1885. S'il le fallait, nous n'hésiterions pas à reprendre nos fusils pour maintenir dans nos écoles l'enseignement de notre langue. »

C'était violent. Le français n'était peut-être pas très académique, mais certainement aucun orateur ne reçut une ovation pareille à celle que, tous ensemble, nous fîmes au « Père Schmidt. »

À l'an prochain?

À six heures, Mgr Mathieu — qui rendit par la suite tant de services à la cause française — se leva et nous dit: « Mes amis, je m'aperçois que nous ne sommes pas préparés à traiter avec sagesse des questions aussi graves que celles qui sont prévues au programme et je crois qu'il serait préférable que nous ajournions ce congrès pour en reprendre les séances dans ma ville épiscopale de Régina l'an prochain ».

C'était une façon polie de nous dire à nous, les délégués, qui étions venus, quelques-uns de 300 ou 400 milles, que nous devions repartir le même soir parce que nous ne connaissions pas grand chose. Ce furent dans la salle des protestations et des grondements. Nous étions venus pour trois jours et nous n'avions pas l'intention de repartir si vite. Cependant, c'était Mgr Mathieu qui parlait. On me demanda de protester au nom des délégués des paroisses. Je n'avais pas 27 ans et, pour une fois, j'étais heureux d'avoir une grippe qui me permettait de refuser de parler. Je craignais de n'être pas à la hauteur de la situation.

M. l'abbé Bérubé, impétueux comme de coutume, demanda la parole et durant une heure, au grand désespoir de Mgr Mathieu et de plusieurs autres, il développa ses deux points de prédilection: la nécessité de créer des paroisses nouvelles, et cette autre nécessité de faire venir des religieuses qui créeraient des pensionnats et viendraient nous

aider à donner à nos enfants une éducation catholique et française. Il termina sa péroraison en disant: « Si j'étais évêque, j'enverrais un prêtre dans la province de Québec avec mission de visiter les couvents afin de convaincre les supérieurs des communautés qu'elles n'ont pas le droit de se dérober à cet appel qui leur vient de l'Ouest.

Et Mgr Mathieu de remercier M. l'abbé Bérubé de son brillant discours et de dire: « S'il n'était pas si délicat de faire des suggestions à un évêque dans l'administration de son diocèse, je dirais à Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert: « M. l'abbé Bérubé a raison, envoyez donc un prêtre dans Québec et vous avez l'homme tout désigné pour remplir brillamment cette tâche, c'est M. l'abbé Bérubé lui-même. Nul doute qu'avec sa compétence, et le charme qui le caractérise, il aura de nombreux succès auprès des religieuses de Québec. »

C'était malin. M. l'abbé Bérubé était laid. Un nez immense et aplati, une barbe toujours en broussailles, il n'avait sûrement aucune prétention à la beauté physique et nous qui le connaissions bien, même si nous étions souvent en désaccord avec lui, nous étions peinés des remarques qui, venant d'un évêque, étaient plutôt blessantes.

Mais, M. l'abbé Bérubé, en véritable lutteur qu'il était, se leva de nouveau, remercia Mgr Mathieu pour les éloges qu'il venait de lui adresser et affirma que c'était la première fois, depuis que sa mère était morte, que quelqu'un lui disait qu'il possédait certains charmes physiques; personnellement, il ne s'en était jamais douté.

Cependant, dit-il, il est quelqu'un ici dont l'influence sur les Soeurs de Québec est autrement plus puissante que la mienne et j'en ai pour preuve une démarche que j'ai faite l'an dernier chez les religieuses de Rimouski auxquelles j'étais venu demander d'ouvrir un pensionnat en Saskatchewan. Les religieuses de me dire: « Mous avons fait bien des voeux lorsque nous sommes entrées en religion, mais nous n'avons jamais fait le voeu d'aller nous faire geler dans la

température si froide de l'Ouest et encore moins d'aller nous faire dévorer par les ours ». J'avais donc renoncé à convaincre les religieuses de Rimouski, mon pays natal, mais quelle ne fut pas ma surprise de recevoir dernièrement une lettre que j'ai encore dans ma poche et que je pourrais vous montrer, lettre dans laquelle les mêmes religieuses de Rimouski me disent:

« M. le Curé, pourriez-vous nous indiquer un village de la Saskatchewan où nous pourrions construire un pensionnat parce que nous avons eu dernièrement la visite de Mgr Mathieu et avec lui nous nous sommes senties plus rassurées. Rien ne nous empêche désormais de nous rendre à l'appel que vous nous aviez adressé l'année passée. »

Eh bien! messieurs les congressistes, continuait l'abbé Bérubé, je vous laisse à vous-mêmes le soin de rendre un jugement. Quels sont les charmes qui ont eu le plus de puissance chez les religieuses de Rimouski ? Ceux de Monseigneur, que les religieuses sont prêtes à suivre au bout du monde, ou ceux du pauvre curé de Vonda qui n'avait même pas pu réussir à leur faire étudier sérieusement la question. Ce fut un éclair de rire. Mgr Mathieu ne répondit pas et la séance fut levée.

Cependant, le congrès nomma un comité de trois membres chargés de dresser le plan d'une organisation provinciale: M. Maurice Quesnelle, de Wauchope, fut élu président de ce comité, le R. Père Delmas, o.m.i. vice-président, et M. l'abbé Charles Maillard, alors à Wolseley, secrétaire.

Quelques mois plus tard, le Père Sauners, curé de Qu'Appelle, fut chargé de rédiger une constitution adaptée à la mentalité et aux besoins de la population et c'est ce comité, à la suggestion de M. l'abbé Sauners, qui proposa le nom d'« Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan », nom qui fut adopté officiellement au congrès de Régina en 1913.

La grand-messe au début du congrès fut chantée par Mgr O. Charlebois, o.m.i. À l'occasion de ce congrès, Mgr

Mathieu reçut des télégrammes de félicitations du Délégué Apostolique du St-Siège à Ottawa, de Mgr Langevin de St-Boniface, de Mgr Legal d'Edmonton et de l'Association d'Éducation de l'Ontario. Parmi les personnalités présentes, on remarquait l'Honorable Turgeon, ministre dans le gouvernement provincial, le révérend Père Lacoste o.m.i., représentant Mgr Pascal qui était en Europe, M. L. De Tremaudan du Pas, monsieur l'abbé L. P. Gravel de Gravelbourg, messieurs les abbés Sauners, Maillard, Myre, Bérubé, Bourdel, le révérend Père Delmas, o.m.i., et plusieurs autres. Pour un début, on peut dire que ce congrès fut un succès. Il est seulement regrettable qu'il n'ait pas duré une journée de plus.

Choses et autres 1910 — 1911 — 1912

Le 31 août 1910, le Patriote nous apprend la création d'une section St-Jean-Baptiste à St-Denis avec l'élection des directeurs suivants:

Président:	RAYMOND DENIS
Vice-président:	H. LALONDE
Secrétaire-trésorier:	Y. RAYMOND
Directeurs:	P. HAUNJET
	E. DESMARAIS

J'avoue que c'est une présidence dont je n'ai gardé aucun souvenir. La section ne dut pas faire bien du bruit.

12 octobre 1910: Le Patriote publie une biographie du Juge Prud'homme de St-Boniface. Originaire de Châteauguay, province de Québec, monsieur Prud'homme arriva au Manitoba en 1880. Il fut élu député de la division La Vérendrye en 1882 et nommé juge en 1908. Historien à ses heures, le Juge Prud'homme était le père de monsieur l'abbé J. Prud'homme qui plus tard fut nommé évêque de Prince-Albert.

Dans une chronique datée du 19 octobre, on se plaint dans le Patriote qu'il n'y a pas moyen de se faire comprendre

en français au bureau des terres de Humbolt. Le journal le *Courrier d'Edmonton* affirme que c'est la même chose dans la capitale albertaine. On y parle toutes les langues excepté le Français. À Humbolt comme à Edmonton, il y a des interprètes pour les Allemands, pour les Ukrainiens, mais rien pour les Canadiens de langue française. Le bilinguisme n'était pas plus à l'honneur autrefois qu'aujourd'hui. Nos amis de langue anglaise s'indignent quand nous parlons de séparatisme. En réalité, il nous a fallu bien de la patience pour ne pas en parler plus tôt. Ce sont eux qui ont fait naître le séparatisme.

26 octobre 1910: On annonce que Mgr O. Charlebois vient d'être nommé Vicaire Apostolique du Keewatin et sera sacré le 30 novembre 1910 à l'Assomption, province de Québec par Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface. C'est une nomination qui fait honneur à Mgr Charlebois, mais son départ peine infiniment les franco-canadiens de la Saskatchewan.

11 juillet 1911: Henri Bourassa, dans un banquet offert à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, déclare que les Canadiens de Québec n'ont jamais commis un plus grand crime que celui de négliger les fils de leur race établis en dehors du Québec. Il y a longtemps que je l'ai dit. Ce fut de l'aveuglement aussi bien des pouvoirs civils que religieux. Si on avait détourné vers les plaines de l'Ouest seulement 50% de ceux des nôtres qui émigrèrent dans les manufactures de la Nouvelle Angleterre, nous aurions aujourd'hui dans l'Ouest des groupes compacts de Canadiens-Français. Peut-être y serions-nous majorité.

1911 — Sir Wilfrid Laurier se fait battre aux élections sur le problème de la réciprocité dans les provinces anglaises, sur la question de la marine dans Québec.

Les conservateurs qui habituellement se contentaient de 7 ou 8 sièges dans Québec en remportèrent 27, tandis que dans l'Ontario les conservateurs balayèrent la province ne laissant que 13 sièges aux libéraux. Québec et l'Ontario, pour deux raisons différentes, abandonnèrent Laurier.

Tout de suite après, le nouveau gouvernement dirigé par l'Honorable Borden, nommait une commission de trois membres pour faire enquête sur les méthodes de l'ancienne administration. Parmi eux, je relève le nom de M. G. Ducharme, président de *La Sauvegarde* et l'un des fondateurs du *Devoir*. Je ne sais même pas si cette commission fit rapport, en tout cas, elle ne fit pas grand bruit.

Juillet 1911 — Élections provinciales au Manitoba, événement qui nous touchait d'autant plus que la question des écoles y jouait un rôle considérable. Le premier ministre Roblin, conservateur, conserva le pouvoir mais avec 25 sièges seulement, pendant que les libéraux en remportaient 21, avec 3 élections différées. C'était un résultat désappointant pour les Canadiens-Français dont la plupart était sympathiques au gouvernement Roblin.

Le premier ministre, qui devait éprouver de sérieuses difficultés plus tard, était le grand-père de l'honorable Roblin, premier ministre actuel du Manitoba.

Les 23, 24, 25 juin de la même année, les catholiques allemands se réunirent à Muenster. Ils manifestèrent le désir d'une union plus étroite avec les catholiques de langue française et le Patriote salue ce congrès allemand comme un pas vers une meilleure entente entre nos deux races. La vérité nous oblige à reconnaître que d'une façon constante les catholiques allemands ont fait des démarches pour une meilleure entente avec les groupes de langue française. Malheureusement, nous n'avons pas répondu à cet appel et il a fallu la crise de 1930 pour nous obliger à faire cette union que beaucoup d'entre nous désirions depuis longtemps.

23 mai 1912: Monsieur F. X. Chauvin vient d'être nommé inspecteur général pour les écoles bilingues. Cette nomination fut célébrée comme une grande victoire. Le gouvernement Scott se montrait plus juste pour nous qu'aucun autre gouvernement ne l'a fait depuis.

Juillet 1912: Le gouvernement libéral Scott fut maintenu au pouvoir par une majorité considérable malgré l'intervention du ministre de l'intérieur du gouvernement Borden, l'Honorable Roger, député du Manitoba. Les conservateurs dont Haultain était toujours le chef provincial ne conservèrent que quelques sièges dont Prince-Albert et Moose Jaw, mais perdaient Régina et Saskatoon.

12 septembre 1912: Mgr Pascal annonce la création d'un bureau de colonisation sous la direction de monsieur l'abbé A. Leboucher. Le but de ce bureau était de renseigner les colons sur les différentes paroisses de colonisation de langue française afin d'éviter le plus possible leur éparpillement au milieu de population étrangère. Hélas, il était trop tard. Pourquoi personne ni chez nos chefs religieux ou laïques n'a-t-il jamais tenté de grouper les colons de langue française ? Ce n'était pas facile, mais on pouvait au moins essayer. Nous ne serions pas dispersés comme nous le sommes en Saskatchewan à travers l'immensité de la province, minorités partout.

Octobre 1912: L'Honorable W. G. Haultain vient d'être nommé juge en chef de la Cour d'appel de la Saskatchewan. C'est la récompense habituelle des hommes politiques qui se font battre aux élections. Les temps n'ont pas changé.

Mes mémoires

(suite)

LES CONGRÈS

Régina	**1913**
Prince-Albert	**1914**
Le Bret	**1915**
Willow Bunch	**1916**

De 1912 à 1916, il ne se produisit rien de bien sensationnel, à l'exception de la démission du Premier Ministre Scott dont nous reparlerons tout à l'heure. Il y eut bien la première guerre mondiale de 1914 à 1918 avec son cortège de souffrances et de deuils, mais ce ne fut qu'au début de 1917 qu'elle commença à diviser profondément le pays. Les premières années, du moins dans nos provinces de l'Ouest, furent plutôt calmes.

On ne nous donna point l'école normale que nous demandions. L'immigration continuait, avec la complicité du gouvernement fédéral, à affaiblir notre groupe. Mais enfin, on ne nous attaquait pas ouvertement, nous avions toujours dans nos écoles notre cours primaire français, réduit il est vrai, par les inspecteurs, à sa plus simple expression. On y ajoutait, pour faire bonne mesure, la demi-heure d'enseignement religieux que nous avait donnée l'Acte d'Autonomie des deux nouvelles provinces, et mon Dieu, ceci nous donnait satisfaction parce que nous n'étions pas difficiles.

Nous manquions d'instituteurs, d'institutrices, mais comme nous n'avions pas de secrétariat permanent, pas de statistiques officielles, nous ne réalisions pas du tout l'étendue du mal. D'autre part, nous étions pauvres. La plus grande partie d'entre nous n'étions dans l'Ouest que depuis moins de dix ans.

Vol. 23, nos 1-2 septembre-octobre 1968.

Il nous fallait d'abord mettre nos terres en culture, en faire de vraies fermes, gagner la vie de nos familles, et ceci n'était pas facile. Nous étions des déracinés.

Il nous fallait le temps de nous acclimater avant de saisir toute l'importance des écoles pour l'avenir national et religieux de nos enfants. Nos enfants parlaient le français à la maison, ils ne l'oublieraient pas. Nous n'avions aucune idée que l'influence de l'école, aussi bien que celle du milieu cosmopolite dans lequel nous vivions, pouvaient constituer un danger. Ce n'est que plus tard que nous l'avons réalisé.

Nous savions que des luttes viendraient infailliblement. L'expérience d'ailleurs nous le prouvait. Aussi, nous maintenions notre journal le Patriote de l'Ouest, et tous les ans, nos paroisses envoyaient des délégués aux congrès annuels de l'Association Catholique Franco-Canadienne (A.C.F.C.), c'est-à-dire que consciemment ou non, nous nous préparions à la lutte, en cas.

En 1912, nous avions eu le congrès de Duck Lake qui avait chargé un comité provisoire de trouver un nom à notre nouvelle association et de proposer une constitution. Monseigneur O. Mathieu, archevêque de Régina, nous avait invités à nous réunir dans sa ville épiscopale en 1913. Nous fûmes fidèles au rendez-vous, comme nous fûmes fidèles aussi à Prince-Albert 1914, LeBret 1915, et Willow Bunch 1916. Ce ne sont pas les congrès qui nous ont manqué.

1913

Le deuxième congrès de l'A.C.F.C. fut tenu à Régina en 1913. Il y eut de nombreux discours, mais le travail principal consista à choisir le nom de la nouvelle association et à approuver sa constitution.

Le comité provisoire qui avait été élu à Duck Lake proposa le nom d'Association Catholique Franco-Canadienne, mais de très nombreux délégués auraient préféré le titre de Fédération des Sociétés St-Jean Baptiste. Le comité fit remarquer que nous n'étions plus dans la province de

Québec. Dans la Saskatchewan, le groupe franco-canadien était composé de Canadiens du Québec, d'Acadiens, de Franco-Américains, de Français, de Belges, il y avait même un certain nombre de familles de la Suisse française. La Société St-Jean Baptiste était bien connue dans Québec, mais en Acadie, c'était l'Assomption, dans l'Ontario, l'Association d'Éducation, et la St-Jean Baptiste ne signifiait pas grand chose pour les Français des vieux pays.

Il fallait donc un nom qui soit acceptable à tous les groupes de langue française qui devaient lutter ensemble pour la conservation de leur langue et de leur foi. Il fallait un drapeau assez largement déployé pour que, sous ses plis, tous nous nous trouvions à l'aise. Mgr Mathieu se prononça très énergiquement pour le nom proposé d'« Association Catholique Franco-Canadienne » et c'est celui-là qui fut accepté par la presque unanimité des délégués présents. Le congrès de 1913 peut donc être considéré comme le congrès où eut lieu le baptême de notre Association.

Ensuite, il y eut la constitution. Quelqu'un parla de contribution volontaire, tous les Franco-Canadiens faisant partie de l'Association. D'autres préféraient la proposition du comité qui prétendait que pour que l'organisation représente quelque chose, il fallait qu'elle puisse parler au nom des membres qui avaient choisi librement d'en faire partie. La cotisation de un dollar par année ne pouvait gêner personne et cependant, elle signifiait une marque de bonne volonté de la part de ceux qui verseraient cette cotisation. La contribution obligatoire de $1.00 fut donc acceptée.

Il fut décidé qu'il y aurait douze directeurs, six du Nord et six du Sud. Les directeurs élus pour le Sud furent l'abbé C. Maillard, l'abbé H. Kugener, l'abbé Napoléon Poirier, MM. Maurice Quennelle, J. P. Beauchamp et J. E. Fortin. Il avait été convenu que dans le comité de direction il y aurait toujours six prêtres et six laïcs. Les directeurs du Nord furent le R.P. Vachon, l'abbé J. C. Bourdel, le R.P. A. Auclair, Isïae Lalonde de Marcellin, J. A. Potvin de

Prince-Albert et le Dr. M. Lavoie. M. Maurice Quennelle fut réélu président.

La veille du congrès, le comité fédéral s'était réuni en séance spéciale. On y étudia longuement les statistiques sur notre nombre, sur nos écoles et sur le développement de nos paroisses. Il y avait dans le temps, d'après le recensement précédent, 23,251 canadiens-français dans la province.

Parmi les personnalités présentes au congrès, en dehors de Mgr Mathieu, on remarquait M. Adjutor Rivard, secrétaire général du congrès de la langue française de Québec, Mgr P. E. Roy, évêque auxiliaire de Québec, Mgr A. Béliveau de St-Boniface, Mgr Pascal de Prince-Albert, M. l'abbé Huot de l'Action Sociale de Québec et plusieurs autres. Le premier ministre de la Saskatchewan, absent, s'était fait représenter par M. Bell. J'allais oublier la présence du lieutenant-gouverneur de la province, M. Brown, puis du maire de Régina, M. Martin qui, tous les deux firent l'éloge du groupe canadien-français et regrettèrent profondément de ne pouvoir parler notre langue. Et aujourd'hui, 50 ans plus tard, dans la plupart des congrès, nous entendons encore les mêmes expressions de regret, ce qui nous amène à penser que ni eux ni leurs enfants n'ont fait de grands efforts pour apprendre notre langue. Le bilinguisme était à sens unique en 1913, comme aujourd'hui.

Le congrès eut lieu à la salle Ste-Marie dans laquelle nous devions nous réunir plusieurs fois par la suite. Le Leader de Régina, dans un très beau compte rendu sympathique, dit que Mgr Pascal fit un splendide discours d'un intérêt intense, discours appuyé sur toute sa vie héroïque de missionnaire, Mgr Béliveau prononça un sermon plein de faits et de convictions patriotiques. Les trois évêques, Mgr Mathieu, Mgr Béliveau et Mgr Pascal transmirent aux délégués le même mot d'ordre: « Réunion de tous autour d'une cause commune ».

Le « Patriote », dans ses commentaires, affirma que ce congrès de Régina remporta un magnifique succès et attira

l'attention de la province de Québec en raison surtout de la personnalité de Mgr Mathieu.

16-17-18 juin 1914:

En 1914, le congrès eut lieu à Prince-Albert, Il fut brillamment organisé. La population canadienne-française de la métropole du Nord s'y consacra tout entière. Tout le monde, hommes et femmes, faisaient partie d'un comité quelconque, banquet, réception, décoration, la Messe, les dames, réjouissances, et que sais-je encore. A Prince-Albert en 1914, on atteignit presque la perfection.

Il y avait eu un congrès à Edmonton les jours précédents. Une imposante délégation de la province de Québec s'y était rendue et en retournant dans l'Est, cette délégation fit une halte à Prince-Albert, accompagnée par quelques délégués de l'Alberta qui nous firent le plaisir de nous rendre visite.

Parmi ces visiteurs, on remarquait l'Hon. W. Gariépy ministre dans le gouvernement de l'Alberta et plus tard, député fédéral de Trois-Rivières, M. A. Sévigny, député de Québec et ensuite vice-président de la chambre des Communes et ministre dans le gouvernement fédéral, l'Hon. Coderre, ministre dans le gouvernement Borden, M. Achim, député du comté de Labelle, Roger Goulet, inspecteur d'écoles au Manitoba, le sénateur Turgeon, père de M. Turgeon procureur général dans le gouvernement de la Saskatchewan, lequel était bien entendu présent lui aussi. M, Turgeon, père, était un Acadien pure laine. Il parlait avec conviction, et gesticulait comme un vrai latin.

Les juges McGuire et Y. C. Lorg et Mlle McNab, professeur de français à l'Université, tinrent tous trois à parler en français et on affirme qu'ils le parlaient très bien.

Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, retardé par un accident de chemin de fer près de Humboldt, n'arriva que tard dans la soirée. On affirme qu'il y avait au-dessus de 400 délégués et près de 2,000 visiteurs. Quarante prêtres

prirent part au congrès et furent accueillis à l'évêché par l'abbé C. Mollier, procureur. Il y eut un banquet de 250 couverts. Le père Funke apporta les saluts et les voeux du groupe allemand. Il fut décidé que le prochain congrès aurait lieu à LeBret, Saskatchewan du Sud.

Le comité suivant fut élu: président, J. E. Morrier; vice-président, l'abbé J. E. Kugener, curé de Dollard; directeur général, Père Auclair; secrétaire, J. A. Potvin; assistant-secrétaire, C. E. Parrot, rédacteur du Patriote; trésorier, L. P. Cloutier de Prince-Albert; assistant-trésorier, J. P. Daoust, tous de Prince-Albert. Ceci fut fait à dessein pour faciliter la réunion des comités exécutifs autour du journal le Patriote. En dehors des officiers déjà nommés, on ajouta un comité de 4 directeurs, le R.P. Vachon, le R.P. Libert, Ludger Roy de Régina et J. E. Morrier.

Ce fut un brillant congrès. Les orateurs de l'Alberta, de Québec et les nôtres, parlèrent avec éloquence, se félicitèrent mutuellement et célébrèrent les gloires du passé. Le côté pratique fut peut-être négligé, mais il fait bon de temps à autre réchauffer son patriotisme au contact de celui des autres. Les journaux de Québec publièrent des comptes rendus extrêmement élogieux sur ce congrès et on avait l'impression que la plupart d'entre eux venaient de découvrir la Saskatchewan.

1915

Il fallut une dose d'optimisme aux chefs de l'A.C.F.C. pour organiser un congrès général à LeBret, archidiocèse de Régina. Le Bret est plutôt loin des grands centres ferroviaires. Il ne s'agit pas d'un centre bien important, la population n'y est pas nombreuse. Il s'y trouve, il est vrai, une école Indienne et le Scholasticat des Oblats. Serait-ce suffisant pour y attirer les délégués de toutes les parties de la province ? Il dut y avoir des doutes à ce sujet. Cependant, les délégués s'y rendirent. L'un d'entre eux disait dans un langage simple mais imagé: « Pas de délégués, pas de congrès. Pas de congrès, pas d'A.C.F.C., pas d'A.C.F.C., pas de français

dans les écoles. Pas de français dans les écoles, c'est l'anglicisation de la jeune génération. Il faut donc que nous nous rendions au congrès même s'il se tenait à l'autre bout du monde ». Le congrès fut donc un succès. Moins de délégués qu'à Prince-Albert, moins de discours et de célébrations, mais peut-être plus de travail en profondeur.

Le R.P. Auclair, directeur du Patriote de l'Ouest, souhaita la bienvenue aux délégués et attira leur attention sur la situation financière extrêmement précaire. C'est ainsi que durant les 12 derniers mois, les revenus de l'Association n'atteignirent que \$232.40 pendant que les dépenses se limitaient à \$135.29. Que voulez-vous, qu'une association provinciale qui a des buts très ambitieux fasse avec \$135.29. On parle de secrétariat. On voudrait un organisateur. Comment les paierons-nous ? Il faudra que nos gens se montrent beaucoup plus généreux s'ils veulent que leur association fasse le travail que tout le monde attend d'elle.

Mais la plupart d'entre nous venions de Québec ou de France, où il n'était pas nécessaire d'avoir d'organisation nationale pour faire enseigner le français. Nous n'étions pas riches et surtout nous n'étions pas habitués à payer pour ce genre d'organisation.

En France, avant 1902, à la suite du Concordat entre le Vatican et le gouvernement français, celui-ci versait un salaire aux curés de paroisses. L'on disait couramment: « Le gouvernement de la République paie les prêtres » et c'était vrai. Leur traitement était insuffisant, mais il existait. Le résultat, c'est que nous n'avions que six commandements de l'Église. Celui qui dit: « Droits et Dîme à l'Église tu paieras fidèlement » n'existait pas. On ne le trouvait ni dans le petit catéchisme ni ailleurs. Les prêtres recevaient des cadeaux de quelques-uns de leurs paroissiens pour supplémenter leur traitement, mais enfin, la dîme n'était pas une obligation, ce n'était pas un commandement. Aussi, lorsque les catholiques Français arrivaient au Canada et qu'on leur mentionnait ce septième commandement, il y avait des discussions et il fallait des explications.

De même en Saskatchewan, nous n'étions pas habitués à souscrire à des organisations dont le but était de veiller à l'enseignement du français dans des écoles pour lesquelles nous payions des taxes. Avec le résultat c'est que dans toute une année, notre générosité patriotique se limitait à $232.40. Le R.P. Auclair insista fortement sur ce problème. Mgr Mathieu de Régina donna le sermon de circonstance.

Il fut décidé que le comité général de 12 membres élus pour 3 ans serait rééligible à raison de 4 par année. Il y aurait un directeur général nommé par le comité et ce directeur choisirait 2 membres du comité pour former avec le président et le vice-président un comité exécutif. Cependant, les deux membres proposés par le directeur général devraient être acceptés par le comité. De plus, pour tenter de développer l'organisation et obtenir la création d'un cercle dans chaque paroisse, on décentralisa l'organisation et pour la première fois, on divisa la province en régions dirigées par un chef de région responsable au comité central.

Voici la liste des paroisses englobées en 1915 dans chaque région avec le nom du chef de région responsable:

Diocèse de Régina

1. Régina, Moose Jaw, Rosetown et Missions, Sedley, etc. Population: 2513 — M. l'abbé Marois.
2. Wolseley, Qu'Appelle, Montmartre, LeBret, etc. Population: 1,283 — M. l'abbé Maillard.
3. Willow Bunch, Assiniboia, St-Victor, Radville, Souris Valley etc. Population: 1,855 — M. le Dr Godin.
4. Wauchope, St-Maurice, St-Raphael, St-Antoine, Forget, Storthoaks, Estevan, Weyburn, Lampman, etc. Population: 1,912 — M. le Dr Paré.
5. St-Hubert, Whitewood, Marieval, Dumas, Moose Mountain, Melville, Lestock, Ste-Delphine, Rocanville, Esterhazy, etc. Population: 1,836 — Le R.P. Fallourd, O.M.I.
6. Gravelbourg, Laflèche, Meyronne, Ponteix, Lac Pelletier, Dollard, St-Charles, Gull Lake, Swift Current, etc. Population: 2,728 — M. Émile Gravel.

Diocèse de Prince-Albert

1. Prince-Albert, St-Georges, Albertville, Big River, Shell River, Boutin, etc. Population: 2,152 — le R.P. A.-F. Auclair, O.M.I.
2. Battleford, North Battleford, Cut Knife, Delmas, St-Hippolyte, Jack Fish Lake, Richard, etc. Population: 1,490 — Le R.P. L.-H. Vachon, O.M.I.
3. Marcelin, Blaine Lake, Hafford, Aldina, Leask, etc.— Population: 1,436 — M. J.-M. Renaud, de Marcelin.
4. Howell (maintenant Prud'homme), St-Denis, Vonda, Saskatoon, Tessier, Delisle, Viscount, etc.— Population: 1,800 — M. Raymond Denis.
5. Duck Lake, Carlton, Titanic, Batoche, St-Laurent, St-Louis, Domremy, Bellevue, Bonne Madone. Population: 2,388 — M. P. Schmidt.
6. Arborfield, Star City, St-Brieux, Tisdale, Zenon Park, etc. Population: 1,643 — M. l'abbé Nicolet.

On parla aussi des Caisses Desjardins et le « Patriote », dans le cours de l'année, revint assez fréquemment sur le sujet. On espère toujours la visite du Commandeur Desjardins.

Voici les noms des officiers élus à LeBret:

Président général: Dr A. Godin, Willow Bunch.
Secrétaire général: J. E. Morrier, Prince-Albert.
Trésorier général: J. P. Daoust, Prince-Albert.
Aumônier général et directeur général: R.P. A. F. Auclair, O.M.I.

Directeurs:

Le R.P. L. H. Vachon, O.M.I., vice-président, North Battleford

M. Maurice Quennelle, Wauchope

M. l'abbé C. Maillard, Wolseley

M. l'abbé Z. Marois, Régina

M. le Dr. Hamelin, North Battleford

M. l'abbé C. Bourdel, Howell

M. Ludger Roy, Régina

M. (R.P.) B. Fallourd, O.M.I., St-Hubert

Willow Bunch 16-17 août 1916

LeBret, en 1915, n'était pas un point très central, mais, et j'en demande pardon à mes amis de Willow Bunch, je suis obligé d'admettre que leur belle paroisse, n'était elle non plus ni centrale, ni très facile d'approche, dans un temps où les autos étaient rares. N'allez pas croire que j'en veux à Willow Bunch. Bien au contraire. C'est l'une de mes paroisse de prédilection. J'y comptais, et j'espère y compter encore, d'excellents amis. Je fus même créé par M. le curé Lemieux, avec l'accord des marguilliers, paroissien honoraire de Willow Bunch et confirmé dans mon titre, plus tard, par Mgr Kugener qui me dispensa de la dîme.

Donc, Willow Bunch est une splendide paroisse habitée par du bien bon monde mais quand on demeure dans le Nord de la province, on trouve que pour s'y rendre, c'est loin dans le Sud. De plus, en 1916, nous étions en guerre. La position militaire des armées alliées était compromise. On craignait la défaite. La conscription était à l'ordre du jour. Dans ces conditions, un congrès de l'A.C.F.C. devenait plutôt secondaire. On pensait surtout à ceux que la mort fauchait en Europe, à tous les deuils qui s'accumulaient. Cependant, plus de 200 délégués, venant de tous les coins de la province et payant eux-mêmes leurs dépenses de voyage, se rendirent au congrès. Ce n'était pas si mal. On estima à 500 le nombre des visiteurs, dont une bonne partie suivit les séances.

Mgr Z. H. Marois, vicaire général de Régina, publia dans le « Patriote » du 27 juillet un très bel article adressant un vibrant appel à tous les cercles paroissiaux. M. le curé Lemieux célébra la messe d'ouverture du congrès et Mgr

O. Mathieu prononça le sermon. On signala la présence du ministre Turgeon accompagné de deux de ses frères dont l'un était député de Ribstone à la législature de l'Alberta. A signaler aussi la présence de M. l'abbé Genest, directeur du petit séminaire de Québec et de M. l'abbé Gariépy, ancien directeur du grand séminaire.

Le congrès de Willow-Bunch fut surtout un congrès d'organisation. On procéda à la revue de ce qui s'était fait dans chaque région. Il fut décidé qu'il faudrait un organisateur général qui devrait être un prêtre en raison du salaire trop modeste qu'on pouvait offrir et qui ne permettait pas de faire vivre un laic. Il faudrait également un chef de secrétariat pouvant donner une bonne partie de son temps à l'organisation et le père Auclair prétendit qu'on pourrait offrir $400. par année à un organisateur et $100. par année à un chef de secrétariat.

Mgr Mathieu accepta le principe mais ne voulut pas faire de promesses en raison de la pénurie de prêtres dans le diocèse. M. D. Frémont, rédacteur au « Patriote » depuis très peu de temps, fut nommé chef de secrétariat avec le salaire annuel de $100. qui avait été mentionné par le père Auclair. Comme on peut le juger, on n'était pas très généreux dans ce temps-là et il fallait compter sur le dévouement patriotique des gens. C'est la première fois que le nom de M. D. Frémont est mentionné dans les comptes rendus de l'A.C.F.C. Ce ne devait pas être la dernière. M. Frémont fut en effet rédacteur au Patriote et chef de secrétariat de l'A.C.F.C. jusqu'en 1923. Durant cette période, il assista à tous nos congrès et fit un superbe travail, aussi bien pour le « Patriote » que pour l'A.C.F.C.

M. Scheppard, député de Moose-Jaw, et président de l'assemblée législative, vint saluer les délégués et s'excuser lui aussi de ne pas être en mesure de parler le français.

La question des écoles fut traitée de nouveau, comme elle l'avait été au cours des congrès précédents, mais il semble qu'aucune décision nouvelle ne fut prise. Le Dr Godin,

qui était un homme d'action, prétendit que le but de l'Organisation n'était pas seulement de tenir des congrès tous les ans, mais de faire un travail pratique, ce que bien des gens ne semblaient pas comprendre.

Il fallut aussi s'occuper des finances. Il est difficile de faire oeuvre utile quand l'argent manque. Dans le compte rendu du congrès, on nous dit que les recettes de l'année atteignirent $272.70, ce qui était un peu mieux que l'année précédente mais pas beaucoup. D'autre part, les dépenses ne furent que de $66.90 pour toute l'année y compris l'organisation du congrès. Il est regrettable que la plupart des directeurs de ce temps-là soient maintenant décédés. Ils feraient merveilles si on pouvait leur confier la direction des affaires publiques à Ottawa. Les taxes seraient certainement moins élevées qu'elles ne le sont actuellement.

M. le Dr A. Godin de Willow Bunch fut réélu président général pour la deuxième année consécutive. Tous les officiers élus à LeBret l'année précédente furent réélus par acclamation, et il fut résolu que le congrès de l'année suivante, (1917) serait tenu à North Battleford.

LA GUERRE DE 1914-1918 DIVISE LE PAYS

Les Orangistes déclarent la guerre au Québec

Une langue, une école, un drapeau

Congrès de la Saskatchewan School Trustees à Régina 1917 — Défaite Orangiste

Congrès de la même association à Saskatoon 1918

Tumulte — Véritable scandale

L'enseignement du français menacé à la législature

Les commissaires d'écoles Canadiens-Français se retirent de la Saskatchewan School Trustees Association et créent leur propre association

Premier congrès de l'Association des commissaires d'écoles Franco-Canadiens à Régina en 1919

La guerre

Malheureusement, la guerre divisait profondément le pays. La province de Québec avait adopté une attitude qui était bien mal acceptée dans les provinces anglaises. Lorsqu'il fut question d'un plébiscite sur la conscription, cette division entre l'élément anglais et l'élément français éclata au grand jour. A Québec, et dans la plupart des groupes français de tout le pays, l'opinion publique était absolument opposée à l'expédition de nos soldats en Europe comme elle était énergiquement opposée à l'idée même de notre participation à la guerre.

En Ontario, on jugeait que cette attitude était une véritable trahison contre l'empire aussi bien que contre nos mères patries. Dans les provinces de l'Ouest, les orangistes, aidés puissamment par un certain groupe politique, organisèrent une violente campagne qui déferla sur toutes nos provinces, mais plus spécialement en Saskatchewan où nous comptions parmi la population un très fort pourcentage de familles ontariennes. Nous ne pouvions pas assister à une assemblée quelconque sans entendre crier « les Frenchmen dans Québec » et dans toutes les réunions, commissaires d'écoles, personnel enseignant, même chez les « Grain Growers »(1), on n'entendait qu'un cri qui était devenu un slogan: « Une langue, une école, un drapeau », c'est-à-dire la langue anglaise, l'école anglaise et le drapeau anglais. Dans ces conditions, il fut décidé d'abandonner le congrès de North Battleford qui devait se tenir cette année-là. Nos chefs pensèrent que nous n'avions rien à gagner en irritant

(1) « Producteurs de grain ».

davantage l'opinion publique anglaise. Cependant, il se passa, en cette année 1917, un fait qui vaut la peine d'être signalé et qui eut d'ailleurs des répercussions assez sérieuses. La Saskatchewan School Trustees Association, en français, l'Association des Commissaires d'écoles de la Saskatchewan, devait cette année-là tenir son congrès à Régina. Habituellement, un certain nombre de nos districts scolaires aussi bien que quelques districts scolaires allemands se faisaient représenter par des délégués, mais notre influence y était à peu près nulle. C'était la seule association des commissaires d'écoles de la province. Elle groupait toutes les commissions scolaires sans distinction de nationalités, mais les Néo-Canadiens et nous-mêmes y étions en petite minorité et bon nombre d'entre nous ne parlions pas l'anglais.

Défaite Orangiste

Nos amis orangistes se rendirent donc à Régina, convaincus qu'ils ne rencontreraient, comme de coutume, aucune opposition. Cependant, de notre côté, il fut décidé que nous irions à ce congrès mais le Patriote n'en parla pas. On procéda aussi discrètement que possible. Les Allemands, de leur côté en firent autant, et nous fûmes surpris de nous retrouver si nombreux à Régina. Cependant, nous étions loin de penser que nous y étions en majorité.

Nous éprouvâmes une heureuse surprise lorsque M. Georges Weir qui représentait l'École Normale, affirma dans son discours que s'il était dans l'ordre que tous les enfants de la province apprennent l'anglais, il fallait cependant ne pas oublier qu'il existait une deuxième langue officielle, le français et qu'il n'était que tout naturel que les parents de langue française tiennent à ce que leurs enfants l'étudient cette langue, tout en étudiant également la langue anglaise. Il cita la réplique de McDonald au leader Ontarien McCarthy: « Il est impossible de supprimer le français, ni même d'arrêter son expansion quand même le voudrait-on, et si malgré tout on réussissait, ce serait fou et criminel. »

Cette déclaration devant le groupe de fanatiques qui assistaient au congrès, demandait une bonne dose de courage. Mais c'est avec surprise que nous constatâmes que les applaudissements couvraient les huées et les protestations. Tout de suite après, le Dr Normand Black bien connu pour sa compétence dans le domaine de l'Éducation, se porta lui aussi vigoureusement à la défense des minorités au nom du « fair play britannique ». Il fut vigoureusement applaudi.

Cependant, au moment de la discussion des résolutions, le groupe orangiste proposa la disparition des manuels bilingues dans les écoles, et la suppression de l'enseignement de toute langue étrangère, le français étant bien entendu considéré comme langue étrangère. Cette résolution fut très habilement combattue par un M. P. M. Friesen de Rush Lake. M. Friesen était d'origine Russe mais parlait très bien l'anglais. M. Émile Gravel de Gravelbourg et M. G. P. Unrub de Hague parlèrent également contre la résolution. Celle-ci fut défaite par 330 votes contre 321. Ce n'était pas une forte majorité mais c'était la première fois qu'une résolution orangiste sur l'Éducation était battue. Je n'ai pas besoin de dire que ce résultat fut ponctué d'applaudissements et d'acclamations. Nous avions presque l'impression d'avoir gagné la guerre.

Au scrutin pour l'élection des directeurs, la plupart des membres de l'ancien exécutif furent balayés par la même majorité qui avait défait la résolution. M. P.M. Friesen, celui qui avait si éloquemment combattu cette résolution, fut élu à la présidence avec l'exécutif suivant:

Vice-Présidents:	E. Gravel, de Gravelbourg
	A. Boland, de Saskatoon
Directeurs:	J. D. Brown, de Rosthern
	Dr J. H. Hogg, de Saskatoon
	Adam Huck, de Vibauk
	G. P. Unrub, de Hague
	John Betz, de Langenburg
	O. N. Golden, de Ebenezer

Les membres du nouvel exécutif étaient presque tous catholiques.

Ce fut une belle victoire, d'autant plus belle qu'elle était inattendue. Mais, hélas, elle ne dura pas longtemps. L'année suivante les orangistes allaient se reprendre avec une vengeance.

Congrès scandaleux de 1918

Il s'agit bien entendu du congrès des commissaires d'écoles de la Saskatchewan; le fief habituel des orangistes, mais fief où nous les avions battus en 1917. Nous savions qu'ils n'avaient pas digéré leur défaite et nous savions également qu'ils s'organisaient pour prendre leur revanche.

En 1918, les passions raciales atteignaient leur maximum. On ne pouvait rien contre Québec solidement retranché sur les rives du St-Laurent, aussi s'en prenait-on aux minorités de l'Ouest. Les Orangistes profitèrent de cet état d'esprit pour faire venir des délégués de tous les coins de la province et jamais nous n'avons pu savoir combien parmi eux étaient commissaires d'écoles et combien ne l'étaient pas. Dès les premières minutes, le comité de vérification des lettres de créance fut absolument débordé, les tables renversées et la salle se remplit à pleine capacité sans qu'il nous fut possible de savoir combien il y avait de délégués en règle parmi cette foule. Les bagarres se multiplièrent dans la salle, bien des chapeaux furent fortement endommagés. La petite minorité catholique qui se composait peut-être de 600 à 700 commissaires était absolument débordée et réduite à l'impuissance dans une assemblée où il y avait au dessus de 3,000 délégués, ou tout au moins des gens qui prétendaient l'être.

Je me souviens encore du Père Libert, de St-Hubert. Le Père Libert arrivait des tranchées, blessé, revêtu de l'uniforme du soldat français. Il fut acclamé par l'assistance entière qui rendait hommage, dans la personne du soldat, à ceux qui se battaient, disait-on pour la liberté du monde.

Le Père Libert, au milieu des acclamations, dit: « Messieurs, j'arrive des tranchées. J'ai vu là-bas les Anglais, les Français et les Canadiens se battre côte à côte, versant leur sang pour la défense de la démocratie, pour la sauvegarde de la liberté. Cette alliance des peuples libres constitue un spectacle magnifique qui nous laisse espérer pour l'avenir, mais quelle ne fut pas ma surprise et mon chagrin lorsque, revenant chez moi, dans mon petit pays de St-Hubert, je m'aperçus que cette liberté que j'étais allé défendre en Europe, on la foulait aux pieds chez moi, en Saskatchewan. Vous brimez les enfants de ces mêmes soldats canadiens-français qui sont allés se battre là-bas à côté des soldats de langue anglaise, et vous vous préparez à voter des résolutions pour empêcher leurs enfants d'apprendre leur langue maternelle. C'est une honte. »

Ce fut alors un tumulte indescriptible. Celui qu'on applaudissait quelques minutes plus tôt était invectivé pendant que des dizaines d'auditeurs grimpaient sur l'estrade pour en descendre l'orateur. Le Père Libert tenta de tenir tête à l'orage, mais il dut abandonner la partie.

Plus tard, le Père Sinnett, qui fut, si je ne me trompe, aumônier des forces canadiennes lors de la guerre du Transvaal et auquel on avait fait une réputation d'impérialiste bon teint, monta à son tour sur l'estrade. Il fut immédiatement reconnu et, lui aussi, fut vigoureusement applaudi parce que les impérialistes se souvenaient de son rôle au Transvaal.

Le Père Sinnett salua les congressistes, fit remarquer l'importance de l'éducation, mais d'une éducation dans l'unité et dans l'harmonie. « Que reprochez-vous, dit-il, à vos concitoyens de langue française? D'avoir voté contre la conscription, mais les Australiens à deux reprises différentes depuis un an, ont voté contre cette même conscription! Allez-vous accuser les Australiens d'être des traîtres à l'Empire? Sûrement non. Eh bien! si les Australiens ont le droit de voter contre la conscription pour s'en tenir à l'enrôlement volontaire, je ne vois pas pourquoi les Canadiens

français n'auraient pas le même privilège ». A son tour, le Père Sinnett fut hué et bientôt 150 personne étaient rendues sur l'estrade pour l'en faire descendre. C'est ce qu'on appelait à Saskatoon, en ce temps-là, la liberté de parole.

M. Émile Gravel ne fut pas plus heureux. Sa voix était couverte par le tumulte. Il criait aux délégués: « Ne faites-vous pas de différence entre l'enseignement du français, la langue de vos alliés qui se battent avec nous dans les tranchées, et l'enseignement de l'allemand, la langue de ceux qui se battent contre nous ? » et d'un bout à l'autre de la salle, la grande majorité des délégués répondaient « Non ». « Nous ne voulons qu'une langue, qu'un drapeau, qu'une école. Les Frenchmen dans Québec. »

Un seul de nos orateurs put tenir tête à l'orage: ce fut le Dr Uhrich, jeune médecin de Hague, au sud de Rosthern. Personne ne connaissait le Dr Uhrich qui fut plus tard député, ministre, et se révéla l'un des meilleurs orateurs de la Saskatchewan. Durant une heure, il tint tête à l'orage, cinglant l'étroitesse d'esprit dont faisait preuve la majorité. « Je suis très à l'aise pour parler parce que, dit-il, je ne suis pas l'un de ces Canadiens français que vous attaquez, je ne suis pas non plus l'un de ces Allemands contre lesquels vous vous battez; je suis un Alsacien qui regrette d'avoir été séparé de la France par la guerre de 1870, un de ces Alsaciens dont les familles ont été persécutées, dont la langue a été bannie des écoles, justement par les Allemands. Vous vous battez contre eux en Europe et vous appliquez les mêmes méthodes ici. L'auditoire grondait, hurlait, mais finalement subjugée par la voix chaude de l'orateur, par ses gestes qui semblaient dominer la foule, finit par se calmer et le Dr Uhrich put terminer son discours.

Au soir de la deuxième journée, il fut convenu entre les chefs des différentes minorités catholiques, mais spécialement entre le groupe canadien-français et le groupe allemand qu'il serait utile que ces deux groupes se réunissent dans deux salles différentes pour étudier la situation telle qu'elle se présentait. Il importait de se mettre d'accord sur l'attitude à prendre et sur les amendements et les résolutions que nous voulions proposer le lendemain. Évidemment, nous savions qu'aucune de ces résolutions ne serait adoptée, mais nous voulions, au moins, pouvoir les discuter espérant toujours qu'il y aurait, dans la majorité, assez de gens aux idées justes, pour comprendre que nous avions certains droits que personne ne devait penser nous arracher. Ceci allait nous permettre, le lendemain, de présenter un front commun contre le groupe des impérialistes. Il était entendu que ces réunions devaient demeurer secrètes.

Des traîtres

Quelle ne fut pas notre surprise et aussi notre déception de lire le lendemain matin, dans le journal Le *Star* — qui était le porte-parole officiel des orangistes — et ceci en grosses lettres, le titre suivant: « Alliance des Canadiens français et des Allemands ». On peut s'imaginer avec quelle verve les rédacteurs du *Star* condamnaient ces Canadiens français qui ne craignaient pas de s'allier avec ces mêmes Allemands contre lesquels nous nous battions. En toute première page, figuraient tous les voeux qui avaient été adoptés dans nos réunions présumées secrètes.

Nous nous sommes toujours demandés qui, parmi nous, avait trahi. Nous avions peut-être manqué de prudence et tous les Canadiens de langue française qui avaient voulu entrer dans la salle où nous tenions nos réunions avaient été admis sans présentation de lettre de créance. Les Allemands avaient été tout aussi confiants. Nous avions la liste complète de nos délégués et que de fois nous l'avons parcourue, cette liste, pour tenter de découvrir ceux qu'entre nous, nous nommions des espions.

A notre profonde surprise, dans cette liste, nous découvrîmes les noms de deux ministres protestants de langue française, tous les deux du sud de la province. Évidemment, nous n'avions aucune preuve contre eux, mais ils n'étaient point commissaires d'écoles, ils n'avaient rien à faire dans

notre réunion et nos soupçons ne tardèrent pas à se diriger eux. Peut-être, avons-nous manqué de charité ?

Cette alliance avec les Allemands et les voeux que nous devions proposer firent bien du bruit et un bon nombre d'orateurs orangistes y firent des allusions ironiques dans cette troisième et dernière journée. Celle-ci se termina sans incident appréciable, avec une seule déclaration faite au nom de la minorité catholique et dans laquelle nous faisions part à la Saskatchewan School Trustees Association de notre détermination de quitter leur Association avec laquelle nous ne voulions avoir rien à faire, ni de près ni de loin.

Le Phoenix journal libéral de Saskatoon, fit remarquer dans un éditorial que beaucoup de délégués du congrès étaient allés rendre visite à la loge orangiste de Saskatoon N-2263. Il est inutile de dire que toutes les résolutions anti-françaises habituelles furent votées avec enthousiasme et qu'un nouvel exécutif sous la présidence de M. Bryan de Régina fut élu. Il figurait, cette fois-ci, aucun catholique. Ce congrès de Saskatoon fit époque dans nos luttes et quinze ans plus tard, dans nos différents congrès, on se demandait encore les uns aux autres: « Étais-tu à Saskatoon en 1918 ? » L'A.C.F.C. n'était pas intervenue d'une façon directe puisqu'il s'agissait là d'un congrès de commissaires d'écoles, mais c'est elle qui, avec l'aide du Patriote et avec ses cercles, nous avait valu la victoire passagère de Régina en 1917 et nous avait permis d'être relativement nombreux à Saskatoon en 1918.

Après Saskatoon

Après le congrès de Saskatoon, l'agitation orangiste continua de plus belle. Ce fut une véritable tempête qui semblait devoir emporter nos écoles. L'un de mes articles publié dans le *Patriote* à cette époque était intitulé: « Est-ce la fin de nos écoles ? » Tout le laissait supposer.

Le Gouvernement libéral, dirigé par l'Honorable M. Martin, gouvernement, qui jusque là, s'était montré plutôt

tolérant, changea brusquement d'attitude et annonça qu'il allait soumettre à la législature un projet de loi qui allait régler une fois pour toutes la question des écoles. C'était là le résultat de la campagne orangiste. Le gouvernement voulait avant tout sauver son existence et il capitulait devant le fanatisme.

Dès sa première session, en 1905, le Gouvernement provincial libéral, dirigé par l'Honorable M. Scott, maintenait dans la province la législation scolaire qui existait précédemment dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette législation nous donnait le droit à un cours primaire en français dans les districts où les commissaires votaient une résolution à cet effet. La demi-heure d'enseignement religieux était garantie par la constitution. Le Gouvernement provincial ne pouvait pas y toucher. Cependant, la constitution ne disait pas dans quelle langue cet enseignement devait être donné, autre source de conflit.

Dans la plupart de nos districts, ceux du moins dans lesquels nous pouvions obtenir les services d'une institutrice bilingue, nous avions donc le cours primaire en français. Mais la loi ne définissait pas ce qu'elle entendait par cours primaire. Le résultat, c'est que les inspecteurs, sous la direction du Ministère de l'Éducation, prétendaient que ce cours primaire signifiait une demi-heure d'enseignement français par jour avec, en plus, la demi-heure d'enseignement religieux. Il se produisit bien des accrochages, il y eut des poursuites judiciaires et plusieurs commissions scolaires perdirent leur octroi.

Le gouvernement lui-même se montrait sympathique et nos difficultés provenaient en général des inspecteurs. Ce même gouvernement, et là je ne parle pas seulement du gouvernement Scott, mais également de ceux qui lui succédèrent, placèrent les autres minorités un peu sur le même pied que la minorité française, dans ce sens que ces minorités enseignaient leur langue maternelle dans leurs écoles à peu près au même degré que nous le faisions nous-

mêmes. Les minorités allemandes et ukrainiennes étaient particulièrement actives dans ce domaine.

Nous apprenions bientôt que le fameux projet de loi annoncé par le gouvernement de M. Martin allait être déposé devant la législature et la première lecture eut lieu en décembre 1918. Par cet amendement à la loi scolaire, le gouvernement faisait disparaître l'enseignement de toute langue étrangère y compris, bien entendu, l'enseignement du français. L'anglais seul devait être enseigné dans toutes les écoles de la province. C'était ce qu'on appelait régler la question des écoles. On se préparait à suivre l'exemple du Manitoba.

Heureusement, il nous restait quelques amis en haut lieu. Mgr Mathieu, l'archevêque de Régina, était particulièrement respecté, et l'Honorable Motherwell, ministre provincial de l'Agriculture, le même Motherwell qui devint plus tard ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Mackenzie King, donna sa démission immédiatement après le dépôt du projet de loi. En pleine législature, il déclara: « J'ai donné ma démission en raison de l'attitude de l'Honorable M. Martin sur l'enseignement du français ».

Nombreux conciliabules

Nous savions que deux autres ministres nous étaient particulièrement sympathiques et semblaient disposés à aller très loin pour donner satisfaction à l'élément canadien-français: M. Charles Dunning, plus tard ministre des Finances au Fédéral, et l'Honorable M. A. Turgeon, procureur général. Quelques députés étaient également bien disposés envers nous. Je tiens à citer particulièrement M. Hogan, l'un de mes bons amis, député de Vonda, maintenant disparu, qui nous tenait régulièrement au courant de ce qui se passait dans les coulisses. Il y eut des conciliabules, des entrevues. Le Patriote publia plusieurs articles qui furent reproduits dans les journaux de l'Est. L'A.C.F.C. donna instruction à ses membres d'agir sur leurs députés respectifs. Nous obtînmes bientôt la quasi certitude que le

gouvernement acceptait de modifier son amendement et ferait une distinction entre le français et les langues étrangères. Il était question d'une heure de français par jour, plus la première année en français. J'étais persuadé que nous aurions pu obtenir les deux premières années en français, mais Mgr Mathieu qui côtoyait de beaucoup plus près les hommes politiques, me fit remarquer qu'à force de tirer sur un cable on arrive à le briser. Au Manitoba comme dans l'Ontario, me dit-il, on a voulu tout avoir et finalement on a rien eu. Ceci, il ne faut pas l'oublier, c'était en 1918, et Mgr Mathieu d'ajouter: « Voulez-vous que nous en fassions autant ici ? ».

Amendement modifié

J'étais jeune dans ce temps là, à peine 33 ans, d'humeur plutôt batailleuse, mais j'avais une confiance profonde dans le jugement de Mgr Mathieu et je m'inclinai. Je me demande aujourd'hui, à la lumière de ce qui s'est produit depuis, si je n'aurais pas dû tenir jusqu'au bout.

Au lendemain d'une certaine entrevue, le premier ministre, l'Honorable M. Martin, déposait devant la législature un amendement au projet qui avait déjà subi la première lecture. Il fallut, bien entendu, qu'il prononçat un discours pour justifier ce changement d'attitude. Peut-être plus tard donnerai-je quelques précisions, quelques anecdotes à ce sujet. Ce n'est pas encore le moment.

On affirme qu'après une longue discussion sur les droits du français dans les territoires du Nord-Ouest, Mgr Mathieu avec le sourire que nous lui connaissions, un sourire qui faisait accepter bien des choses, aurait dit au Premier Ministre « M. Martin, vous êtes un homme intelligent, personne ne le conteste, mais comment se fait-il que vous ne connaissiez pas l'histoire de votre propre pays ou que vous la connaissiez si mal ». On affirme aussi que c'est Mgr Mathieu, qui lui connaissait son histoire, qui aurait écrit les principaux passages du discours que l'Honorable Martin prononça ensuite pour expliquer à la population de la province « Que

la langue française avait des droits constitutionnels et surtout historiques qu'il n'était pas possible d'ignorer ». J'ai tout lieu de croire que ces deux affirmations sont exactes.

En pleine législature, le Premier Ministre, les Honorables MM. Latta, Dunning, Langley et Motherwell prononcèrent de splendides discours dans lesquels ils affirmaient, les uns et les autres, que la minorité française avait des droits que ne possédaient pas les autres minorités. Ces discours furent mis en brochure, tirée à 10,000 exemplaires par les soins de l'A.C.F.C. et distribuée largement, non seulement en Saskatchewan, mais encore dans l'Ontario où l'on était en pleine lutte scolaire. Ces discours d'ailleurs sont encore d'actualité et il est certains passages que j'aimerais bien rappeler de nouveau à nos Franco-Canadiens de l'Ouest aussi bien qu'à nos amis de langue anglaise de tout le pays.

M. McLean, leader conservateur, s'éleva très énergiquement contre ce qu'il appela la capitulation du Gouvernement provincial. M. Harris Turner, qui représentait les soldats à la législature, et un M. Badger secondèrent le leader conservateur dans son opposition à cet amendement. L'amendement ainsi modifié fut d'ailleurs voté et dans le Patriote du 25 décembre 1918, le Père Auclair, O.M.I., pouvait dire: « Que nous n'avions peut-être pas gagné grande chose par cet amendement à la loi scolaire, mais d'autre part nous n'y avions rien perdu. »

Nous avions auparavant le cours primaire dont la portée n'avait jamais été définie et que les inspecteurs réduisaient à une demi-heure par jour tandis que nous obtenions une heure par jour, heure qui pouvait être prise n'importe quand durant les heures de classe. De plus, le français était reconnu comme langue d'enseignement durant la première année. Ce fut une très grande victoire parce que les droits du français étaient officiellement reconnus par une législature de langue anglaise. Nous avions failli être écrasés, mais enfin nous nous en étions tirés grâce, il faut bien le dire, à la haute autorité de Mgr Mathieu, au respect dont il était entouré,

grâce aussi à l'influence du journal « Le Patriote » et de notre A.C.F.C. dont les chefs se groupèrent solidement autour de Mgr Mathieu. Je ne sais pas si l'appui moral de Québec n'influença pas nos ministres.

L'Association des commissaires catholiques de langue française. Ses débuts

A l'issue du congrès de la Saskatchewan Trustees Association en 1918, nous avions pris la résolution de fonder notre propre Association de Commissaires d'écoles franco-canadiens, parce que nous ne voulions avoir rien à faire avec la Saskatchewan School Trustees Association. Nous n'avions rien à gagner en demeurant dans ses rangs. L'idée était bonne, mais encore fallait-il la mettre à exécution. Qui allait prendre l'initiative du mouvement ? Nos paroisses étaient si éloignées les unes des autres qu'il nous était difficile de nous réunir.

Un soir, alors que je me trouvais à Prince-Albert, nous discutâmes très longuement la question dans les bureaux du Patriote, avec le Père Auclair, directeur du journal, et M. Donatien Frémont, rédacteur du même journal. Nous décidâmes d'aller de l'avant et à nous trois, nous nommâmes un comité provisoire avec M. Émile Gravel, de Gravelbourg, comme président, et M. Raymond Denis, de Vonda, comme secrétaire général. Pour justifier cette nomination, on me dit qu'il appartenait au secrétaire général de faire la correspondance, c'est-à-dire le travail. C'était la position clef. Parmi les directeurs provisoires, je me souviens des noms de MM. S. Ducharme, de St-Victor, Jean Haran, de Forget, Jules Casgrain, de Prince-Albert, Théodule Lalonde, de Zénon Park, Charles Handfiels, de Storthoaks, Raymond Leduc, d'Assiniboia, René Rosy de Laflèche, ainsi que J. A. Roy, de Delmas.

Comme secrétaire général, j'écrivis à tous ces messieurs leur disant qu'à une assemblée très représentative, ils avaient été élus directeurs de l'Association des commissaires. Notre association des commissaires fut donc réellement

fondée par trois hommes, dont deux n'étaient pas commissaires d'écoles. J'espère qu'on nous pardonnera cette petite entorse aux règlements.

Consulté par lettre, le comité provisoire décida de convoquer un premier congrès des commissaires d'écoles franco-canadiens de la Saskatchewan. En décembre 1918, j'écrivis à Mgr Mathieu pour lui demander son avis en même temps que son autorisation de tenir ce premier congrès dans sa ville épiscopale de Régina. Monseigneur me répondit bien gentiment, en me recommandant cependant la plus extrême prudence en raison des circonstances difficiles que nous traversions. Au début de janvier 1919 paraissait dans le Patriote un article qui annonçait ce premier congrès et lançait un appel pressant aux commissaires, leur demandant de se rendre nombreux à la date indiquée.

Difficultés prévues

Mais les choses semblaient se gâter dans certains milieux. Chez nos adversaires, on avait bien mal accepté l'amendement de la loi scolaire tel que voté par la législature. Les « Grain Growers » devaient avoir un grand congrès à Régina à la même date que le nôtre et Mgr Mathieu craignait des difficultés et peut-être des accrochages. Il fallait éviter de créer des embarras au gouverneur qui était attaqué à cause de l'attitude favorable qu'il avait prise sur la question scolaire. Aussi écrivit-il au Père Auclair, directeur du Patriote, pour lui demander comment il se faisait que ce congrès était convoqué sans qu'il en ait entendu parler.

Le Père Auclair, surpris et un peu inquiet, se dirigea immédiatement vers St-Denis, où je demeurais dans le temps, pour me demander dans quel guêpier je l'avais entraîné. Mgr Mathieu avait oublié la lettre qu'il m'avait adressée en décembre. Ce fut cette lettre qui tranquillisa la conscience du Père Auclair, mais il tint quand même à aller discuter de la question avec Mgr Mathieu.

Le Père Auclair, directeur du journal catholique, ne voulait pas faire de publicité pour un congrès qui n'aurait pas été accepté par l'archevêque de Régina. Il arrêta de nouveau à St-Denis en revenant de Régina pour me soumettre les hésitations de Mgr L'Archevêque de Régina, et me demander de bien réfléchir avant de prendre une décision définitive.

Lettre de Mgr Mathieu

Il m'apportait en même temps une lettre de Mgr Mathieu, lettre dans laquelle celui-ci me donnait carte blanche, mais faisait de nouveau appel à mon esprit de prudence. Il me prévenait que si nous maintenions la date du congrès, il se trouverait dans l'impossibilité d'y assister parce qu'à la même date, il avait des engagements dans la province de Québec. J'apprenais en même temps que l'Honorable M. A. Turgeon, notre ministre dans le cabinet provincial, devait être à Ottawa à la date du congrès pour plaider une cause à la Cour Suprême. J'avais, à tort ou à raison, la conviction que ce n'était pas une question de date, mais que ni l'un ni l'autre ne voulaient se compromettre avec nous, en participant à un congrès qui promettait d'être tumultueux.

Ce n'était pas très encourageant. Je téléphonai à M. Émile Gravel, président de notre Association de commissaires d'écoles, pour le mettre au courant des événements, et il me dit que lui non plus ne pourrait être à ce congrès parce qu'il devait plaider, je ne sais plus où. Durant un moment, je me demandai si j'allais être tout seul au congrès. Devant les hésitations que je rencontrais un peu partout, je ne parvenais pas à prendre une décision et j'aurais voulu que le Père Auclair me donna un conseil ou prenne lui-même l'initiative, mais le Père Auclair de me dire: « Mgr Mathieu s'en remet à vous, c'est à vous de prendre la décision, nous, nous ne ferons qu'exécuter vos ordres et nous vous seconderons de tout notre pouvoir ».

Congrès convoqué

Nous passâmes la nuit tous les deux autour d'une table, sur ma ferme de St-Denis, sans parvenir à prendre une décision qui pouvait être lourde de conséquences. Ce ne fut qu'à quatre heures du matin, écrasé de fatigue, que je dis au Père Auclair: « Le congrès est convoqué, la date est annoncée, nous n'avons aucune excuse valable pour ne pas le tenir, il aura lieu, et il aura lieu à Régina ».

Au Patriote, on attendait des nouvelles. La parution du journal avait été retardée d'une journée, parce que dans ce numéro devait paraître un deuxième article, où on sonnait le clairon autour de ce premier congrès des commissaires franco-canadiens. De Vonda, le Père Auclair téléphona à Prince-Albert au rédacteur, M. Donatien Frémont, lui disant: « Publiez le journal avec l'article ». De mon côté, je prévenais mon ami, Émile Gravel, qu'il n'avait pas le droit de ne pas être à Régina. Nous comptions sur lui et il fallait absolument qu'il fût là.

Chaque semaine, le *Patriote* de l'Ouest pressait les commissaires de venir à Régina en aussi grand nombre que possible. Il nous fallait faire l'unanimité autour de nos écoles et montrer à tous que nous étions bien déterminés à les défendre. Les cercles de l'A.C.F.C. furent mis en mouvement et intervinrent dans la plupart des paroisses afin que chacune d'elles fût largement représentée par ses commissaires. Nous étions inquiets, nous ne savions pas du tout quelle serait la réaction du public anglo-saxon, devant cette prise de position de la minorité canadienne-française, se séparant ainsi publiquement de la majorité.

Mgr Mathieu, plus inquiet encore que nous l'étions nous-mêmes, me fit promettre que nous ne laisserions présenter aucun voeu, aucune résolution qui pourrait, de par sa nature, produire une mauvaise impression chez nos concitoyens des autres races. De nouveau, il me recommanda la prudence, la prudence, la prudence, et insista pour que je lui télégraphie chaque soir un résumé des événements

principaux de chaque séance du congrès afin que, de Québec, il puisse nous suivre par le coeur et par la pensée.

Districts scolaires représentés

Nous avions une autre source d'inquiétude. Nos districts scolaires allaient-ils être représentés aussi largement que nous l'espérions ? C'était une expérience. Dans certains milieux, on affirmait que les commissions scolaires n'avaient pas le droit de payer les dépenses du voyage d'un délégué pour assister à un congrès qui n'était pas officiellement reconnu, en d'autres termes, qui ne représentait pas la Saskatchewan School Trustees Association.

La veille de l'ouverture du congrès, nous nous tenions aux alentours de la gare à Régina, attendant l'arrivée des trains en provenance de l'Est, de l'Ouest, du Nord et du Sud, priant ardemment pour le succès de ce congrès que l'on qualifiait d'aventureux. Mais bientôt, de tous les trains, nous voyions descendre des délégués des commissions scolaires de toutes nos paroisses. Je ne sais pas s'il en est une seule qui n'était pas représentée. Tous avaient répondu à l'appel. Merci Seigneur! Quelle joie!

L'ouverture de la première séance se fit au milieu d'un enthousiasme comme j'en ai rarement vu dans aucun congrès. C'était l'aube de la victoire. Le congrès était sous la présidence de M. Émile Gravel qui dirigea les débats avec une réelle maîtrise.

Association Interprovinciale

Dans le cours du congrès, il se produisit un incident qui passa inaperçu, mais qui me mit à même d'admirer la présence d'esprit et la facilité d'improvisation de notre président. Ue séance était consacrée uniquement à l'Association Interprovinciale. Cette association dont je parlerai plus tard avait joué un rôle très brillant et très actif au cours des deux années précédentes. M. Émile Gravel en était le président, mais comme il demeurait assez loin, il était très

peu au courant des buts de l'Association et de ses réalisations.

Au moment où j'annonçais que cette séance allait être celle de l'Interprovinciale dont M. le président allait nous parler tout à l'heure, M. Gravel se pencha vers moi et me demanda tout bas: « Qu'est-ce qu'elle a fait ? » il me fallut, d'une façon très brève, expliquer à notre président dans quel but l'Interprovinciale avait été fondée et se basant sur les quelques mots que je lui en avais dits, M. Gravel prononça une splendide allocution.

Voeux et résolutions

Les délégués étaient encore tout indignés de la façon dont ils avaient été traités par la Saskatchewan School Trustees Association l'année précédente à Saskatoon. Ils voulaient leur revanche et d'un peu partout nous arrivaient des voeux ou des résolutions qui n'étaient pas loin d'être une déclaration de guerre en règle.

Je vois encore un monsieur de Courval, du sud de la province, qui était doué d'une voix retentissante, criant à notre président: « Enlevez donc vos gants de boxe. » Cependant, tous nos gens étaient disciplinés et il me suffisait de leur dire: « Vous me connaissez, vous savez que les luttes ne m'ont jamais fait peur, je connais la situation actuelle mieux que vous la connaissez, et c'est au nom de nos écoles et de leur avenir que je vous demande de vous montrer très modérés dans les voeux que vous pouvez proposer. Ces voeux seront reproduits dans la presse anglaise et il faut que l'on puisse comprendre que nous sommes des hommes sérieux qui ne demandent pas mieux que de coopérer, à condition qu'on nous rende cette coopération possible ».

J'en profitai pour saluer celui qui, de Québec, suivait avec attention nos délibérations et qui était avec nous présent par le coeur. « Lui aussi nous a demandé la prudence et en votre nom à tous, mes amis, délégués de la province, je lui ai promis qu'il n'aurait pas à rougir de la conduite

de ses Franco-Canadiens de la Saskatchewan. Il n'y eut pas une voix discordante. Le délégué de Courval et les autres retirèrent leurs voeux et résolutions et ce congrès fut peut-être l'un des plus beaux qui se soient tenus en Saskatchewan.

Comptes rendus

Les officiers qui faisaient partie du comité provisoire et dont j'ai indiqué la liste précédemment furent réélus à l'unanimité et on laissa à l'exécutif de l'Association et à celui de l'A.C.F.C. auxquels on avait joint l'exécutif de l'Interprovinciale, le soin de fixer le lieu et la date du prochain congrès.

Le *Leader Post*, journal anglais de Régina, donna de très larges comptes rendus du congrès, et nous consacra un éditorial dans lequel il rendait hommage à la sagesse de nos délibérations, à la compétence de nos commissaires, et à la courtoisie qui n'avait cessé de régner durant le congrès. En conclusion, il invitait les représentants de la Saskatchewan School Trustees Association à suivre nos séances et à s'en inspirer. Je reçus le lendemain du congrès un très beau télégramme de félicitations de Mgr Mathieu et un autre de l'Honorable M. A. Turgeon. Je pensais en moi-même que ces télégrammes n'auraient pas été conçus dans les mêmes termes s'il avait fallu que ce congrès fut un fiasco.

Mes mémoires
(*suite*)

L'ASSOCIATION INTERPROVINCIALE—1918-1925

RECRUTEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT
RESULTATS OBTENUS
ECHANGE DE DIPLOMES
ASSEMBLÉE DE ST-DENIS
AGENCE MATRIMONIALE

Les attaques que nos adversaires dirigèrent contre nos écoles de 1916 à 1920 eurent pour résultat de nous réveiller pour de bon. J'ai dit bien souvent, dans des conférences en Saskatchewan aussi bien que dans Québec, que nous devions remercier la Divine Providence qui avait bien voulu permettre aux loges orangistes de nous attaquer si violemment. Si on nous avait laissés tranquilles, nous serions probablement disparus tout doucement, en dormant, sans même nous en rendre compte. Mais quand on reçoit des coups de pied quelque part, même les plus endormis se réveillent, et ce n'est pas pour dire merci aux adversaires.

On attaquait nos écoles, on voulait détruire l'enseignement du français. Par le fait même, on nous amenait à organiser la résistance. Ces écoles étaient à nous, nous les avions construites avec l'argent de nos taxes. C'était nos enfants qui, en majorité, les fréquentaient. Nous n'allions certainement pas les laisser disparaître sans les défendre.

Ceci nous obligea à faire le point. Où en étions-nous avec nos écoles? Jusqu'à quel point le français y était-il enseigné? Combien de nos petits Canadiens les fréquentaient? Questions qui demeuraient sans réponse. L'A.C.F.C., dès 1916, avait tenté de faire une enquête sur tous ces points. Un questionnaire fut envoyé aux commissaires d'écoles, mais comme nous n'avions pas de secrétariat permanent, cette enquête ne donna pas les résultats qu'on espérait.

Il faut tenir compte que la plupart d'entre nous étions arrivés dans la province depuis quelques années à peine. Nous étions encore occupés à défricher nos terres, à gagner nos vies, et nous n'avions guère de temps à consacrer aux questions scolaires et nationales. Je ne voudrais pas créer l'impression que l'A.C.F.C. avait négligé cette question des écoles, mais elle ne disposait pas de l'organisation suffisante pour s'en occuper aussi activement qu'il l'aurait fallu. Les fonds lui manquaient.

Au cours du congrès tenu à Régina en 1917 par l'Association des Commissaires d'écoles de la Saskatchewan, quelques-uns de nos chefs, entre les séances, se réunissaient à l'Archevêché. Bien entendu, on y parlait de nos écoles, de nos problèmes, et quelqu'un prétendit que le plus grand danger qui les menaçait était la rareté du personnel enseignant de langue française. Nous n'avions pas de statistiques mais nous savions que des institutrices ne parlant pas un mot de français enseignaient dans plusieurs de nos écoles. Combien, nous n'en savions rien.

L'on forma un Comité chargé d'étudier cette question et de faire rapport le plus tôt possible. M. l'abbé A. Benoit en fut le président, le Docteur M. Lavoie de Prud'homme, vice-président, Raymond Denis de St-Denis, secrétaire-trésorier, et l'avocat J. P. Roy de Régina, conseiller légal. Après quelques semaines de travail, ce comité très expéditif fit rapport que nous n'avions en tout dans la province à la fin de 1917, qu'une vingtaine d'instituteurs ou d'institutrices de langue française possédant des diplômes de première ou de deuxième classe. Une trentaine enseignaient avec des diplômes de troisième classe valides pour deux ans seulement. Dans vingt-cinq écoles, les instituteurs ou institutrices ne disposaient que de permis provisoires qu'il fallait faire renouveler chaque année. Dans près de quarante écoles, on avait dû recourir à du personnel enseignant étranger. Le recrutement, la formation d'un personnel enseignant de langue française étaient donc notre problème numéro 1.

Le comité décida qu'il nous fallait fonder une société par action, sans but lucratif avec charte provinciale. L'avocat Roy fut chargé de préparer cette charte. Tenant compte de l'agitation dangereuse qui se faisait jour dans toute la province au point de vue éducationnel, il fut entendu que dans la Charte de la nouvelle organisation, il ne serait question ni d'écoles, ni d'éducation, ni d'institutrices. Cette charte, ce fut le triomphe de Me Roy: un monument d'imprécision. Elle nous fut accordée sans délai et aucun député ne se douta jamais que le but réel de l'Association Interprovinciale était de former du personnel enseignant pour nos écoles, et au besoin d'en faire venir de Québec. J'aurai l'occasion de reparler de l'Interprovinciale mais dès à présent, je puis dire qu'elle fit un magnifique travail. Elle contribua puissamment à fournir un personnel catholique et français à nos écoles. L'Interprovinciale, c'était en partie mon enfant. J'en ai gardé le secrétariat jusqu'en 1925, alors qu'elle devint le « Comité d'éducation de l'A.C.F.C. »

Durant sept ans, c'est à l'Interprovinciale que nos commissions scolaires s'adressèrent lorsqu'elles avaient besoin d'institutrices ou d'instituteurs et durant sept ans l'Interprovinciale remua ciel et terre pour leur en procurer. Durant sept ans aussi, ce fut elle qui tint tête au département de l'éducation et à ses inspecteurs et les obligea à respecter la loi scolaire au sujet de l'enseignement du français.

Les débuts de l'Association Interprovinciale furent difficiles. On n'improvise pas une institutrice et nous n'avions pas le temps d'attendre. Une seule solution nous apparaissait possible: en faire venir de Québec. Et alors, ce furent des annonces dans les journaux, des articles, des démarches auprès des Écoles Normales, de la correspondance à n'en plus finir. Elles ne se précipitèrent pas vers nous les petites institutrices de Québec malgré les salaires assez alléchants que nous offrions. Le coût du voyage était un obstacle. Dans la plupart des cas, nous étions obligés de l'avancer. Une bonne partie des jeunes filles qui nous écrivaient ne possédaient que des diplômes émis par le Bureau Central des Examinateurs, c'est-à-dire qu'elles n'avaient pas fait d'École Normale. Ces diplômes n'étaient pas reconnus en Saskatchewan. De plus les connaissances en anglais de nos candidates étaient plutôt rudimentaires et absolument inacceptables dans une province en très grande majorité de langue anglaise.

L'Hon. Latta, ministre de l'Éducation, acceptait cependant de leur accorder un permis provisoire de six mois à condition qu'elles s'engagent à suivre ensuite un cours d'une année dans l'une des Écoles Normales de la Saskatchewan. Il ne pouvait guère faire mieux et pour encourager nos institutrices Québéquoises à accepter ces conditions, nous leur proposions de leur avancer le coût du voyage et le montant du cours. Nous offrions les mêmes avantages aux jeunes filles de la province qui désiraient entrer dans l'enseignement, mais dont les parents étaient trop pauvres pour se permettre de se charger des dépenses de l'École Normale.

Mais tout ceci nécessitait de l'argent. Heureusement, notre charte nous permettait de vendre des actions dont le prix était fixé à $5.00. Dês le début, une vaste campagne fut lancée à travers toute la province. Nos commissaires d'écoles répondirent à l'appel, nos prêtres des deux diocèses en firent autant. Des paroisses comme St-Denis, par exemple, comptant à peine cent familles qui n'étaient pas riches, souscrivirent au-dessus de $2,000.00 et je vous assure que les actions n'étaient pas vendues sous de faux prétextes. Nous disions à nos gens: « Vous ne reverrez jamais votre argent et vous ne retirerez jamais de dividendes, mais nous vous promettons des institutrices catholiques et françaises et vous en aurez. Nous vous garantissons que d'ici cinq ans il n'y aura plus une seule institutrice étrangère dans nos écoles et nous tiendrons parole. Vos actions ne vous enrichiront pas au point de vue financier, mais elles aideront à sauver nos écoles. »

Dans toute la province, tous les ans, il y eut la journée des écoles. Je crois que jamais on a parlé autant d'écoles que dans cette période de 1917 à 1924 ou 1925. Toutes les paroisses répondirent généreusement à l'appel.

Dans ma paroisse de St-Denis, une grande assemblée avait été convoquée pour célébrer cette journée des écoles. J'étais l'orateur de circonstance. Plusieurs prêtres étaient venus d'un peu partout parce qu'ils tenaient à me montrer qu'ils étaient de coeur avec nous.

J'étais ardent dans le temps, peut-être plus que j'aurais dû l'être. A St-Denis, j'étais chez moi et, à je ne sais combien de reprises, les applaudissements crépitèrent dans la salle jusqu'au moment où ma belle-mère, la mère de ma femme, qui, pour la première fois, assistait à une assemblée publique, ne comprenant rien à des applaudissements qu'elle n'avait jamais entendus, et supposant que les gens applaudissaient pour m'empêcher de parler, s'écria d'une voix assez forte: « Mais, au moins, laissez-le donc parler. » Il fallut lui expliquer que ces applaudissements constituaient des marques d'approbation. Je me souviens aussi d'un autre incident et je me demande si je dois le citer. Dans le temps, je l'avais trouvé amusant.

On avait demandé au Père Myre, curé de Marcelin, de bien vouloir me remercier, et le Père Myre, patriote jusque dans la moelle des os, après avoir fait mon éloge — ce qui s'imposait dans la circonstance — voulut donner à l'assemblée un exemple de patriotisme.

Il s'agissait d'un vieux bûcheron qui avait passé une bonne partie de sa vie dans les chantiers de « By Town », dans les environs de ce qui est devenu depuis la région d'Ottawa. Il avait participé à bien des batailles contre les Irlandais et les Anglais et il ne les aimait pas. Aussi il était prêt avant de mourir à pardonner à tout le monde, mais il faisait exception pour les Anglais et les Irlandais. Oh, ceux là, certainement non, c'était des mécréants, il ne leur pardonnerait jamais. Et comme son confesseur insistait sur la nécessité de pardonner à nos ennemis, même aux anglais, si nous voulions que le Bon Dieu nous pardonne à nous-mêmes, le vieux bûcheron sort en tempête du confessionnal en maugréant à haute voix: « En voilà encore un qui est vendu aux Anglais! » et M. l'abbé Myre conclut triomphalement en disant: « Voilà ce que j'appelle du patriotisme. »

Et comme les prêtres qui étaient sur l'estrade protestaient un peu violemment, le Père Myre, qui emporté par son sujet, avait été bien plus loin que sa pensée, dit tout surpris: « Mais qu'est-ce que j'ai dit après tout! » Alors, revenant à lui: « Ah oui! dit-il, il était allé trop loin, il n'y a pas de doute, mais en-

fin, c'était un patriote quand même. Mais il aurait dû pardonner, c'est évident. »

Mais nos gens montrèrent leur patriotisme. Les actions s'enlevèrent, toutes les paroisses participèrent à la campagne. En 1925, nous pouvions dire avec fierté que la question du recrutement de notre personnel enseignant était réglée. Nous avions des instituteurs ou des institutrices de langue française dans toutes nos écoles.

Dans le rapport de l'Association Interprovinciale lu devant le congrès en 1925, M. Denis établit que près de 100 instituteurs ou institutrices ont reçu une aide financière quelconque de l'Association, soit pour les aider à défrayer leur cours à l'École Normale, soit pour les faire venir de l'Est. Sur ce nombre 46 enseignaient encore en 1925, 24 sont retournés dans l'Est après avoir enseigné un an ou deux en Saskatchewan et 26 sont mariés en Saskatchewan et élèvent des petits Canadiens.

Les dépenses au total en huit ans, se sont montées à $2,900. soit $362. par année. Elles ont consisté en frais de bureau, timbres, papier, télégrammes, téléphones et voyages. Les frais d'incorporation et frais légaux en 1918-1919 ont atteint $1120. qui furent payés aux avocats. Ce ne sont certainement pas des dépenses exagérées, si l'on tient compte du travail fait et des résultats obtenus. La plus grande partie des avances faites au personnel enseignant nous fut remboursée, et les pertes totales dans sept ans furent inférieures à $2,000.

Malheureusement, il y avait bien des vieux garçons en Saskatchewan, et ils ne se faisaient pas faute de marier nos maîtresses d'écoles. Nous retrouvions celles-ci au bout de trois ans, quatre ans, non pas dans nos écoles, mais mariées avec déjà plusieurs petits Canadiens groupés autour de la maman et il fallait faire venir d'autres institutrices pour les remplacer. Au cours d'un congrès, alors qu'on nous reprochait de faire de l'Interprovinciale une agence matrimoniale, je répondis « qu'après tout, c'était peut-être vrai, mais quand au hasard de mes voyages dans la province, je rencontrais l'une de nos anciennes maîtresses d'écoles entourée d'une ribambelle de petits enfants, je ne regrettais rien, et je me disais qu'après tout, c'était des petits Canadiens, des petites Canadiennes qui ne nous coûtaient pas cher, bien meilleur marché que les immigrants qui nous venaient d'un peu partout. »

Je les aimais bien nos institutrices de l'Interprovinciale, aussi bien celles venant de Québec que les autres formées en Saskatchewan. Elles ont fait du bon travail dans des temps difficiles et elles ont contribué à sauver l'enseignement du français dans des circonstances souvent pénibles. Je tiens ici, à les en remercier et à les saluer.

Il y eut des luttes très dures, des commissions scolaires perdirent leur octroi, d'autres furent poursuivies. Le département de l'éducation menaça d'annuler les diplômes ou les permis de certaines de nos institutrices. Mais en général, le gouvernement préférait trouver un terrain d'entente lorsqu'il le pouvait. Dans tous les cas l'Association Interprovinciale s'engageait à payer les frais s'il y en avait. C'est elle qui donnait les directives et il n'aurait pas été juste que les commissaires et les institutrices qui n'étaient pas riches soient obligés de payer alors qu'ils ne faisaient qu'exécuter des ordres.

Dans un numéro du Patriote du 21 juillet 1920, intitulé « Association Interprovinciale », nous donnions le mot d'ordre suivant:

« Pour ce qui touche à l'engagement des instituteurs et institutrices, nous devons continuer à tenir la ligne de conduite dont nous ne nous sommes jamais départis jusqu'ici: c'est-à-dire que nous avons toujours conseillé l'engagement d'un instituteur même non diplômé, mais pouvant enseigner les deux langues, de préférence à un instituteur possédant les meilleurs diplômes, mais ne pouvant enseigner que l'anglais. Il y a une question de principe sur laquelle nous ne pouvons transiger. L'engagement d'un instituteur unilingue, avant d'avoir épuisé tous les moyens d'en trouver un autre, nous paraît une très lourde faute, un péché national. »

Nos instituteurs, nos institutrices n'étaient pas tous diplômés, mais tous étaient de vrais Canadiens-français. L'un d'eux dans une lettre publiée dans un Patriote de mai 1919, disait ceci: « Quand bien même officiellement supprimerait-on notre cours primaire en français, je me charge encore, si je puis disposer d'une demi-heure par jour, de faire de mon école un foyer de patriotisme; et les enfants que j'aurai instruits pourront aller dans la vie et je garantis qu'ils resteront Canadiens-français, fiers toujours de leur origine et de leur langue. » Voilà du patriotisme de bon aloi, un patriotisme dont nous avons trouvé maints exemples dans nos écoles de l'Interprovinciale.

Lorsque le département de l'Education nous harcelait trop fortement, nous présentions toujours la même défense. Nous aussi, nous préférons un personnel enseignant diplômé. Nous en fournissons la preuve par les démarches que nous tentons, par les dépenses que nous faisons. Mais aidez-nous au lieu de nous faire la guerre. Accordez plus largement des échanges de diplômes avec Québec et vous verrez comme nous nous entendrons bien.

En 1920 enfin, le Ministre de l'Instruction publique, l'Hon. Latta, consentait à rendre plus facile cet échange de diplômes que nous réclamions, il nous accordait même des permis provisoires, mais dans les deux cas, il fallait que les candidats subissent un examen d'Anglais au Collège McDonald près de Montréal. Évidemment, il était nécessaire que ces candidats à l'enseignement dans l'Ouest puissent justifier d'un minimum de connaissance de la langue anglaise.

Nous pensions que nos difficultés étaient terminées, mais en 1922, l'Honorable M. Latta me faisait savoir qu'après entente avec les Ministres de l'Éducation du Manitoba et de l'Alberta, il avait été convenu entre les trois provinces de l'Ouest, qu'il fallait en revenir à l'emploi d'institutrices diplômées dans les écoles normales de l'Ouest. Ceci voulait dire plus de permis provisoire et plus d'admission dans nos écoles normales pour nos institutrices de l'Est. C'était une mauvaise nouvelle, mais après bien des démarches, à l'ouverture même de notre con-

grès de Prince-Albert en 1923, je recevais une nouvelle lettre de l'Honorable M. Latta dans laquelle il me disait être très heureux de porter à ma connaissance certaines mesures qui venaient d'être adoptées par les officiers de son Département.

Toujours sujets à une connaissance suffisante de l'anglais, les porteurs du diplôme modèle de Québec émis par le Bureau Central, avaient droit à un certificat de 3e classe en Saskatchewan, certificat valide pour une année. Il en était ainsi du diplôme académique qui leur donnait droit à un certificat de 2e classe. Mais dans les deux cas et après une année d'enseignement dans la Saskatchewan, les porteurs de ces diplômes étaient admis sans examen à l'une des écoles de la province. De plus, les diplômées d'une école normale de Québec avaient le droit d'échanger leur diplôme pour un diplôme de la Saskatchewan en perdant cependant un degré. L'Honorable M. Latta terminait sa lettre en disant: « Je crois pouvoir affirmer que dans aucune province du Canada on est allé aussi loin pour donner satisfaction au groupe de langue française et nous espérons que toutes les difficultés que nous avons pu avoir dans le passé vont rapidement disparaître. »

Pour quelle raison en janvier 1923 pouvait-on faire ce que l'on jugeait impossible à l'automne 1922? Je n'en sais rien. Cependant, à l'automne de 1922, j'avais dit à M. Latta que le groupe canadien-français tout entier montait la garde autour de ses écoles. « Jusqu'à présent, M. Latta, les libéraux provinciaux ont bénéficié du vote total des Canadiens français, et ces votes vous ont valu plusieurs députés. Nous avons pris cette attitude parce que nous nous sommes assez bien entendus au point de vue scolaire avec le gouvernement libéral provincial, mais en nous refusant cet échange de diplômes, vous placez nos écoles dans une situation impossible et je vous affirme, M. Latta, qu'aux prochaines élections, vous allez avoir contre vous tout l'électorat canadien-français qui, par ses bulletins de vote, viendra défendre ses écoles. »

Deux semaines avant notre congrès de Prince-Albert en 1923, je fis savoir à M. Latta que j'allais lire devant les congres-

sistes la correspondance échangée avec le Département de l'Éducation au sujet de l'échange des diplômes avec Québec. Est-ce que cette menace a produit son effet? Est-ce à elle que nous devons cette demi-victoire? Je n'en sais rien et je ne l'ai jamais demandé.

Mais ce que je sais bien, c'est que l'Association Interprovinciale, avec la coopération loyale et déterminée des commissaires d'écoles, a accompli un énorme travail entre 1917, date de sa fondation, et 1925 alors qu'elle s'amalgama avec l'A.C.-F.C. Durant huit ans, elle a veillé sur nos écoles.

Je termine ces pages sur l'Interprovinciale — filiale de l'A.C.F.C. — en citant les noms de ceux qui en dirigèrent les destinées pendant plusieurs années: président, M. Emile Gravel, de Gravelbourg; vice-président, M. B. Soucy-Lavergne, de Meyronne; secrétaire général, M. Raymond Denis, de Vonda; directeurs, le R.P. Auclair, O.M.I., directeur du Patriote, MM. les abbés J.-E. Dubois, de Laflèche, et A.-M. Ferland, de Storthoaks, M. le Dr M. Lavoie de Prud'homme, et M. J.-E. Morrier, de Prince-Albert. En 1925, il fut entendu que l'Interprovinciale devenait le comité d'Éducation de l'A.C.F.C. Avec sa disparition, ce fut une page orageuse mais brillante de nos luttes scolaires qui se terminait.

L'APRÈS-GUERRE

REUNION D'ETUDE A PRINCE-ALBERT—1918
CONGRES DE GRAVELBOURG—1920
CONGRES REGIONAUX A MEYRONNE ET WILLOW BUNCH
SOUSCRIPTION POUR LE COLLEGE MATHIEU 1918-1920
CONGRES TUMULTUEUX DE PRINCE-ALBERT 1923

Le congrès de 1917 devait avoir lieu à North Battleford, mais il fut annulé à cause de la guerre et de l'agitation raciale qui troublaient la province. Celui de 1918 devait avoir lieu à Prince-Albert. Mais la situation ne s'était pas améliorée. Nous étions encore en guerre, et l'agitation dans la province se continuait de plus belle. Il fut donc décidé que nous nous bornerions à une réunion d'étude dont on parlerait peu dans les journaux.

Cette réunion permettrait aux chefs d'étudier la situation et d'aviser aux attitudes à adopter.

Dans cette réunion, il fut longuement question de la fondation de la future association des Commissaires d'écoles de langue française. Tout le monde était d'accord sur le principe, mais cette association devait être fondée par des commissaires. Finalement, on me chargea d'étudier la question et de faire un rapport à la prochaine assemblée de l'exécutif. J'ai déjà dit précédemment, comment et par qui cette association fut fondée.

On étudia la possibilité de mettre sur pied un journal catholique nous appartenant, mais publié en anglais de façon à faire connaître nos problèmes à la majorité anglo-saxonne. Le chef du secrétariat, M. Donatien Frémont, fut chargé d'écrire à ce sujet à la Société St-Jean Baptiste de Montréal, aux Associations d'Éducation du Manitoba et de l'Ontario ainsi qu'à la Société l'Assomption. L'idée était peut-être bonne, mais elle n'eut pas de suite. L'on nous démontra que la fondation d'un journal exigeait un capital assez considérable et que, de plus, ce journal ne serait probablement pas viable.

Je n'ai pas la liste complète des directeurs qui furent élus à cette réunion d'étude, je sais cependant que M. J.-E. Morrier de Prince-Albert, fut porté à la présidence de l'A.C.F.C., pendant qu'on m'élevait à la vice-présidence. Jusque-là, on m'avait confié les secrétariats des organisations. On ne se disait pas qu'habitant la ferme, à 12 milles du village, je n'étais pas très bien placé pour faire ce genre de travail. Vice-président, plus rien à faire, je me promettais d'être heureux.

M. Donatien Frémont, qui, au Patriote, faisait un superbe travail en collaboration avec le Père Auclair, demeurait chef de secrétariat, le R.P. Auclair, O.M.I., devenait aumônier général pendant que Mgr Z. Marois de Régina était élu secrétaire général.

Le comité exécutif de l'A.C.F.C. qui se réunissait de temps à autre décida d'appuyer à fond la journée des Écoles de l'Interprovinciale, journée qui devait avoir lieu chaque année à la

même date afin d'attirer l'attention de toute la population canadienne-française. C'était toujours le même mot d'ordre répété à satiété « Veillons sur nos écoles ».

Déjà dans le temps on parlait beaucoup des problèmes économiques et les directeurs de l'A.C.F.C. auraient voulu que nous nous occupions de coopératives, soit dans le domaine de l'assurance, soit dans celui des affaires. D'autre part, on ne voulait pas engager le nom de l'A.C.F.C. en cas d'échec possible. Il fut de nouveau question de l'établissement de Caisses Desjardins. Deux de nos avocats furent chargés d'étudier le côté légal du problème. Je crois bien que tout ceci demeura à l'état de projet. Nous avions des idées, mais faute d'un secrétariat permanent, nous ne pouvions pas les mettre à exécution.

Durant cette assemblée spéciale, il fut décidé que le congrès de Gravelbourg prévu pour juin 1920 réunirait à la fois, les délégués des cercles de l'A.C.F.C. et les délégués des commissions scolaires. Ce serait un congrès conjoint, le premier de ce genre tenu en Saskatchewan. Le programme accordait une séance à l'Association Interprovinciale, séance à laquelle tous les délégués étaient invités, pendant que les autres séances étaient consacrées soit aux commissaires d'écoles, qui eux, étudiaient les problèmes scolaires, soit aux délégués de l'A.C.F.C. qui se consacraient à l'étude des questions d'organisation et aux relations extérieures. Cependant les délégués des deux organisations étaient admis à toutes les séances.

C'est à ce congrès de Gravelbourg que M. Emile Gravel fut élu président de l'A.C.F.C. pendant que le Dr Aubin, de Meyronne, et moi-même étions élus vice-présidents. Je n'ai pas la liste des directeurs de l'A.C.F.C., mais j'ai celle de l'exécutif des Commissaires d'Écoles: président, M. Emile Gravel; vice-présidents, M. l'abbé J. Bois, de Meyronne, et M. J. Casgrain, de Prince-Albert; secrétaire général, M. Raymond Denis de Vonda; directeurs, MM. L. Demay, de St-Brieux, Siméon Ducharme, de St-Victor, R. Lapointe, de Willow-Bunch, R. Rosy, de Laflèche, J.-A. Roy, de Delmas, et Arthur Viau, de Marcelin.

Au cours du congrès, on étudia d'une façon spéciale la nécessité de multiplier les congrès régionaux. On fit remarquer une fois de plus que les délégués des paroisses aux congrès généraux étaient presque toujours les mêmes, ce qui n'était pas désirable. Pour rejoindre la masse du peuple, il était nécessaire d'aller à lui, c'est-à-dire de tenir des congrès régionaux un peu partout. Nous espérions ainsi intéresser nos gens d'une façon beaucoup plus directe au travail de nos associations et à l'importance de nos écoles. Ce congrès de Gravelbourg, qui fut tenu en plein été, remporta un succès presque inespéré.

Quelques semaines plus tard nous obtenions la nomination de M. Louis Charbonneau, l'un de nos meilleurs éducateurs, comme inspecteur d'écoles dans la région de North Battleford. Cette nomination fut considérée par nous comme une victoire signalée. Ensuite, ce fut M. J.-E. Morrier — qui jouait un rôle important dans toutes nos organisations — qui fut nommé membre du Conseil de l'instruction publique. Ce Conseil était composé de cinq membres dont deux devaient être catholiques. Jamais, jusqu'à présent, aucun Canadien français n'en avait fait partie. C'était donc une deuxième victoire dont nous nous réjouissions.

Les Congrès Régionaux

L'exécutif, plein d'enthousiasme, décida de tenter l'expérience des congrès régionaux que les délégués du congrès de Gravelbourg avaient jugés indispensables.

Le premier de ceux-ci se tint à Meyronne en décembre 1920. Mgr Mathieu nous favorisa de sa présence. M. Gravel, président, et M. A. Marcotte, avocat de Ponteix, — qui devait devenir sénateur — étaient aussi avec nous. MM. C. Van-Eslance, B. Soury-Lavergne et A. Bouvier furent les organisateurs du congrès. Il y eut le soir un magnifique banquet avec les discours traditionnels. Mgr Mathieu rendit hommage au Gouvernement et affirma que les discours prononcés par les ministres constituaient, pour la minorité de la Saskatchewan, une magnifique victoire, l'une des plus importantes remportées par une

minorité. Ce premier congrès régional remporta un splendide succès tant par le nombre des participants que par l'importance des questions qui furent étudiées.

Dans un but de décentralisation, des unions régionales furent créées. Celle de North-Battleford, dirigée par des hommes comme MM. Louis de Montarnal et Louis Charbonneau secondés par M. J.-A. Roy, de Dalmas, fit au cours des années qui suivirent un très beau travail en faveur de l'A.C.F.C. et des écoles françaises.

La région de Domrémy, St-Louis, Bellevue fut confiée à M. J.A. Motut dont tous se souviennent encore, aidé par M. J.C. Faucoup, il organisa les concours de français dans les écoles de sa région, et mit sur pieds un système de congrès régionaux qui tous remportèrent de splendides succès. Il fut l'un de nos meilleurs lieutenants et mettait tout son coeur dans l'organisation française de sa région. Il habite maintenant en Colombie-Canadienne. Mais à l'âge de 80 ans, en 1962, il n'hésita pas à venir assister au cinquantième anniversaire de l'A.C.F.C. à Duck Lake et Prince-Albert pour rencontrer ses anciens amis de la résistance. C'est avec un bien grand plaisir que tous nous lui serrâmes la main.

P. Bourdy de Laflèche fut chargé de la région de Gravelbourg. Il fut puissamment aidé par Alcide Bouvier de Meyronne. A Ponteix, nous avions M. A. LiBoiron et M. N. Carignan. À Willow Bunch, nous comptions sur M. J. Mathieu, à Montmartre, nous avions M. Breton et M. L.P. Côté aidés de plusieurs autres. Dans la région de Storthoaks, nous comptions sur M. Carrière pendant que M. L. Demay se chargeait de son fief de St-Brieux.

C'était une belle équipe. Je m'excuse d'oublier bien des noms mais il en est tant dans chaque paroisse qui devraient être cités à l'ordre du jour que je suis bien pardonnable. Tous ensemble, nous avons fait du beau travail et je suis sûr que si nous nous retrouvons ensemble au Paradis, nous y parlerons encore de la Saskatchewan française et de nos luttes.

Une autre magnifique assemblée régionale eut lieu quelque temps plus tard à Willow-Bunch. Mgr Mathieu avait tenu à y assister comme il avait assisté à celle de Meyronne. Le Dr. A. Godin, ancien président de l'A.C.F.C. qui était demeuré très actif, s'était fait entourer par la plupart des médecins de langue française du Sud de la province. Je puis citer les docteurs Paradis et Mathieu, tous les deux de Régina. Un bon nombre de prêtres assistaient à ce congrès auquel les Franco-Canadiens de Willow-Bunch, St-Victor, Verwood et Fife Lake s'étaient rendus très nombreux. Tous les Canadiens français ne pouvaient pas se rendre à nos congrès annuels, mais par ces congrès régionaux, c'était l'A.C.F.C. qui venait les visiter chez-eux.

Ces congrès n'arrêtaient pas la tenue de la fameuse journée des écoles et je me souviens d'un incident qui se produisit à St-Victor et qui, dans le temps, m'amusa beaucoup. Nous avions, à St-Victor, l'une des meilleures pupilles de l'Interprovinciale, Mlle Blanche Collin. Elle faisait de son école un foyer de patriotisme et nous avions pour elle beaucoup d'admiration. J'espère qu'elle n'a pas changé. Elle eut l'idée, avec le concours de son curé, M. l'abbé C. Rondeau, un autre patriote convaincu, d'organiser une *journée des écoles.*

Dans le cours de l'après-midi, il y eut chants, monologues et une petite pièce jouée par les enfants de l'école St-Victor. Le soir, grande réunion publique à laquelle j'avais été invité tout spécialement, parce que je me trouvais dans la région de Willow Bunch où je faisais de l'assurance pour le compte de La Sauvegarde.

Quand on a parlé d'assurance toute la semaine et que l'on vous dit: « Dimanche, vous allez traiter de nos problèmes nationaux et de nos questions scolaires », ça fait toute une différence. J'acceptai cependant l'invitation et dans le cours de l'après-midi, après avoir dîné au presbytère de Willow-Bunch, M. l'abbé Lemieux, curé, s'offrit à me conduire à St-Victor. Bon M. l'abbé Lemieux! un saint qui avait toutes les qualités mais qui s'était promis à lui-même de ne jamais conduire son auto à la droite du chemin. Je connaissais cette réputation, mais je la pensais

exagérée. Entre Willow-Bunch et St-Victor, je dus reconnaître que l'on m'avait dit l'exacte vérité. L'auto de M. le curé de Willow-Bunch pouvait être dans le milieu du chemin, pouvait même se trouver à la gauche du chemin, mais c'était par un hasard extraordinaire qu'on la trouvait sur la droite de la route.

Malgré toute ma confiance en saint Christophe, je récitais prières sur prières, sans compter une demi-douzaine d'actes de contrition et, si mes souvenirs sont exacts, pour revenir à Willow-Bunch, je crois que j'ai changé de chauffeur. Dans le cours de la soirée, après quelques discours et quelques chants par les enfants, je vis une fillette monter sur l'estrade, déplier un parchemin et lire très gravement ce qui m'a paru être une adresse destinée à quelqu'un.

Comme j'avais à ma droite M. l'abbé Rondeau, curé de St-Victor, dont on fêtait le 11e anniversaire d'ordination et à ma gauche M. le curé Lemieux, je pensais que l'adresse était destinée à l'un des deux. Tout préoccupé par le discours que j'allais avoir à prononcer, je ne compris pas un seul mot de ce qui était contenu dans l'adresse parce que je n'écoutais pas. Lorsque la lecture en fut terminée, la petite fille vint délicatement me la présenter. J'étais tellement loin de penser qu'elle m'était destinée — parce que jusque-là personne n'avait jamais eu l'idée de me présenter une adresse — que j'ai cru à une erreur et, avec un gracieux sourire, je remis la dite adresse à M. l'abbé Rondeau qui, d'ailleurs, l'accepta. Ensuite personne ne bougea jusqu'au moment où les deux curés, me prenant chacun par un bras me dirent: « M. Denis, c'est à votre tour ».

Il fallut donc s'exécuter, mais comme ces questions d'écoles et d'enseignement du français me tenaient particulièrement à coeur, je n'eus pas trop de difficulté à en faire comprendre l'importance aux paroissiens de St-Victor. J'ai adressé à Mlle Collin les félicitations qu'elle méritait mais je n'ai pas mentionné l'adresse.

Quelle ne fut pas ma surprise de lire dans le Patriote de la semaine suivante que la petite demoiselle une telle avait présenté à M. Denis une superbe adresse et que celui-ci avait répondu en termes appropriés. Pauvre adresse! je n'en avais pas dit un seul mot, je ne savais même pas qu'elle m'était destinée! Je renouvelle mes excuses à Mlle Collin.

Il y avait à St-Victor la famille de M. et Mme S. Ducharme, les parents de MM. les abbés Roger et Fernand Ducharme. C'était ma maison de refuge. Dès que l'on me voyait arriver, ceux qui sont maintenant MM. les abbés Ducharme m'appelaient leur oncle, et une belle petite fille de quelques années venait me grimper sur les genoux parce que j'appartenais à la famille. Si je ne me trompe pas, elle est maintenant religieuse.

Le comité exécutif qui se rendait compte que pour organiser ces congrès régionaux, pour insuffler la vie dans les cercles paroissiaux, il fallait un organisateur, tenta de trouver une solution à ce problème. Nous nous étions procuré en 1918 les services de M. l'abbé Rioux, mais la grippe espagnole nous l'avait enlevé. On me demanda de tenter l'expérience, mais c'était un genre de travail auquel il fallait consacrer tout son temps. Je fis de mon mieux durant trois ou quatre mois, mais j'avais une famille à élever et je dus abandonner bien à contre-coeur, parce que c'était un travail nécessaire. L'exécutif émit le voeu que nos évêques de langue française placent à notre disposition deux prêtres qui agiraient comme visiteurs des écoles et en même temps s'occuperaient de l'organisation des cercles paroissiaux. Mais il en fut de ce voeu comme de bien d'autres: le manque de ressources empêcha d'y donner suite.

1919 à 1921 — Souscription pour le Collège Mathieu

Il s'agissait d'assurer l'avenir du Collège de Gravelbourg. Au début, il était, si je ne me trompe, la propriété de la Corporation Episcopale de Régina. Aussi longtemps que Mgr Mathieu vivrait, nous n'avions aucune inquiétude, le collège resterait canadien-français. Mais qu'arriverait-il si, à la mort de Mgr Mathieu, on nommait ,pour le remplacer, un évêque de langue étrangère. Mgr Mathieu qui voyait le danger, résolut de céder la propriété du collège à une communauté religieuse: les Oblats.

Pour des raisons trop longues à énumérer ici, Mgr Mathieu demanda à l'A.C.F.C. d'appuyer et, au besoin, d'organiser une souscription publique faite dans nos paroisses en faveur du collège. Il se réservait de faire appel à la générosité de la province de Québec, si nous, en Saskatchewan, donnions des preuves de notre attachement à ce qui était, dans le temps, le seul collège canadien-français de la province. Mgr Marois, vicaire général de Régina, m'écrivait en 1919 me demandant avec insistance de joindre mes efforts aux siens pour faire de cette souscription un succès.

Comme de coutume, nous fîmes appel aux cercles de l'A.C.F.C. et de nombreuses conférences furent données aussi bien dans le Sud que dans le Nord, par Mgr Marois, par moi-même et par d'autres. La population répondit avec assez d'empressement. Malheureusement, des difficultés ne tardèrent pas à survenir. Il paraît qu'avant d'organiser cette souscription dans le diocèse de Prince-Albert, nous aurions dû demander l'autorisation au vicaire capitulaire. Le siège de Prince-Albert était en effet vacant. En temps normal, nous n'aurions pas eu d'objection à demander cette autorisation, mais nous ne voulions pas engager l'avenir. Le Collège de Gravelbourg représentait pour nous un collège de langue française et nous ne voulions pas accepter le principe que, pour faire souscrire en faveur d'un collège français, il nous fallait l'autorisation de l'évêque ou de son représentant.

Quelques années auparavant nos amis, les Allemands et les Ruthènes, avaient organisé des souscriptions pour leurs collèges, sans que ni les évêques de Régina et de Prince-Albert ne les aient obligés à demander une autorisation quelconque. Il fallait prévoir que plus tard nous n'aurions pas partout des évêques de langue française. Dans ces conditions, devions-nous accepter le principe que nous dépendions des évêques en ce qui concernait nos problèmes nationaux? Je ne le croyais pas alors, je ne le crois pas encore. Mgr Mathieu et Mgr Marois étaient du même avis.

Il y eut un échange de correspondance très vive avec l'administrateur du diocèse de Prince-Albert. Je relis de temps à autre les lettres échangées et je suis bien obligé d'admettre que j'ai employé des termes qu'il aurait été préférable d'adoucir. Avec un peu de diplomatie on aplanit bien des difficultés. Je suis sûr que nous avions raison, mais avec le recul du temps, je me demande si nous ne serions pas arrivés à une entente à l'amiable si les uns et les autres avions été plus modérés dans nos expressions.

Dans le Patriote du 1er mars 1921, nous publiions les objectifs proposés à chaque paroisse. Le total en arrivait à $32,-650. Ce fut alors l'explosion. On nous accusa de taxer les paroisses ce que, évidemment, nous n'avions pas le droit de faire. Nouvel échange de correspondance. Il fallait expliquer la différence entre objectif et taxe.

L'autorité ecclésiastique de Prince-Albert défendit au Patriote de l'Ouest de continuer sa campagne en faveur de la souscription. Elle interdisait aux curés des paroisses de placer les salles paroissiales à ma disposition ou à celle de mes lieutenants. Ce fut une période très dure. L'affaire se rendit jusque dans Québec, où l'on demanda l'avis de Mgr Paquet, théologien bien connu. Celui-ci nous rassura d'ailleurs pleinement sur l'attitude que nous avions prise, mais le choc fut dur.

Le R.P. Auclair, O.M.I., se trouvait dans une situation embarrassante. Le Patriote était imprimé à Prince-Albert. Il ne pouvait pas passer outre aux ordres qui lui étaient donnés par ses supérieurs ecclésiastiques. Il eut l'heureuse idée d'être victime d'une attaque d'appendicite qui, d'ailleurs, ne nécessita pas d'opération, mais lui permit de quitter le Patriote pour quelques semaines. Ce fut M. Donatien Frémont qui prenait une part très active à toutes nos luttes qui, en qualité de rédacteur du journal, en assuma la direction. La campagne de souscription se continua avec des péripéties diverses et parfois pénibles.

Plusieurs prêtres qui avaient retardé à nous remettre leur souscription, nous la firent parvenir, mais en nous recomman-

dant de ne pas publier leur nom. Je me souviens spécialement de M. l'abbé Barbier, curé de St-Brieux, un autre saint celui-là, qui invitait assez facilement ses amis à dîner, mais comme c'était un ascète pour qui les repas ne comptaient guère, on se faisait prendre une fois mais jamais deux. Pauvre abbé Barbier! Jamais un sou dans ses poches, parce qu'il donnait tout ce qu'il avait, me faisait parvenir un chèque de $100. — ce qui était pour lui une fortune — mais me demandait, lui aussi, au nom du Ciel, de ne pas en dire un mot. J'espère que, depuis, il m'a délié de cette promesse et que je ne fais mal à personne en relatant cet incident.

La souscription atteignit $30,000. en argent comptant et en billets. L'A.C.F.C. peut donc dire en vérité que si le Collège Mathieu a rendu de précieux services à la cause canadienne, L'A.C.F.C. lui a au moins facilité ses débuts. Mgr Mathieu nous en remercia par lettre, mais en ce qui me concerne, pour la première fois de ma vie, je dus, sur l'ordre des médecins, rester au lit durant près de deux mois parce que, paraît-il, j'avais le coeur détraqué à la suite des difficultés de toutes sortes que nous avions rencontrées au cours de cette campagne. J'étais jeune alors, et pas encore endurci. Cette souscription en faveur du collège, c'est encore une page ancienne de l'histoire de l'A.C.F.C.

Comment ne pas relater les difficultés avec différents inspecteurs d'écoles qui tentaient de terroriser notre personnel enseignant? Que de correspondance avec le Département de l'instruction publique. M. Keith, inspecteur à Duck Lake dans le temps, était l'un des plus acharnés, mais nous réussîmes à obtenir son transfert à Kerrobert ou Kindersley, où, au moins, il n'y avait pas d'écoles franco-canadiennes.

Comment oublier aussi les différents procès qui furent intentés à certaines de nos commissions scolaires. Verwood, par exemple, où nous organisâmes une souscription pour rembourser les frais. L'école Ethier de la paroisses St-Isidore de Bellevue où deux commissaires furent poursuivis pour avoir fait enseigner plus de français que la loi ne l'autorisait.

C'est M. Diefenbaker, qui devait devenir plus tard premier ministre, qui défendit nos commissaires d'écoles et gagna la cause. Le tout nous coûta $300. qui furent versés par l'A.C.F.C. Ce fait fut largement exploité dans le Québec aux élections de 1957 et 1958. On représentait M. Diefenbaker comme étant un mangeur de Canadiens et on rappelait la campagne Anderson en 1930 au cours de laquelle il s'était présenté député à Prince-Albert. M. Diefenbaker, pour se défendre, affirmait qu'il avait montré qu'il n'était pas anti-canadien puisqu'il avait défendu l'une de nos écoles devant les tribunaux.

J'avoue bien franchement que c'est un incident qui avait échappé à ma mémoire. Je me souvenais du procès, mais je n'avais pas remarqué le nom de l'avocat. C'est en cherchant dans mes documents que je trouve une résolution proposée et secondée et donnant instruction d'expédier ce chèque de $300. C'est M. Frémont, chef de secrétariat de l'A.C.F.C., qui le fit parvenir. En réalité nous n'avions pas un seul avocat canadien-français dans tout le nord de la province. M. Diefenbaker, à cette époque, était totalement inconnu. Il avait un bureau à Wakaw, centre voisin de la paroisse de Bellevue où était située l'école Ethier et les commissaires de l'école tout naturellement s'adressèrent à l'avocat le plus près. Ils ne supposaient certainement pas que cet avocat inconnu serait 40 ans plus tard Premier Ministre du Canada.

Congrès de Prince-Albert — 1923

Et nous en arrivons petit à petit au congrès de 1923. Pourquoi sommes-nous restés trois ans sans avoir de congrès de l'A.C.F.C.? C'est ce que je me demande aujourd'hui. Ne serait-ce pas la nomination de Mgr Prud'homme à Prince-Albert, nomination très récente ou peut-être les souvenirs encore tout frais de la campagne bruyante de la souscription du collège? Toujours est-il que nous n'avons pas eu de congrès avant février 1923.

Ce fut un congrès tumultueux. Mgr Prud'homme, natif du Manitoba, était dévoué corps et âme à nos questions nationales.

Durant tout son séjour à Prince-Albert, il a encouragé de tout son pouvoir aussi bien le Patriote de l'Ouest que nos associations nationales. Mais il amenait avec lui plusieurs prêtres qui venaient de Québec, de la Nouvelle-Angleterre, ou d'ailleurs, et qui évidemment, ignoraient totalement les questions à l'ordre du jour en Saskatchewan.

Dans la province même, un groupe très peu nombreux, il est vrai, mais assez bruyant, prétendait qu'il était temps que ça change. Qu'est-ce que ça voulait dire au juste? Nous n'en savions trop rien. Mais ce que nous savions au moins, c'est qu'une campagne avait été organisée dans un bon nombre de paroisses avec des mots d'ordre qui nous laissaient croire que ce congrès ne serait pas un congrès d'union nationale dans le genre de ceux qui s'étaient tenus jusque-là. Comme de coutume, des séances furent consacrées à l'A.C.F.C., d'autres à l'Association des commissaires d'écoles franco-canadiens et une à l'Interprovinciale.

L'on prétendit, peut-être avec raison, qu'il fallait abandonner la contribution obligatoire de l'A.C.F.C. pour s'en remettre à une contribution volontaire comme cela se faisait au Manitoba. Les partisans de la contribution obligatoire prétendaient que si un Franco-Canadien n'avait pas assez de coeur pour donner un dollar par année à son Association, il se rayait par le fait même du groupe et nous n'étions pas autorisés à parler en son nom. Les partisans de la contribution volontaire affirmaient que lorsque nous parlions au nom de nos membres, nous ne représentions qu'une petite minorité du groupe et ils avaient raison. Mais en prenant pour acquit que nous représentions tout le groupe, membres ou pas membres, nous devenions les porte-parole de tous les franco-canadiens de la province, et ceci sans leur assentiment.

Les débats sur cette question durèrent toute une séance et finalement il fut décidé d'en remettre la solution à l'exécutif qui ferait rapport au prochain congrès. Il y eut des attaques, on sentait des animosités personnelles que nous n'avions jamais constatées auparavant et qui, je crois, ne se sont jamais répétées

depuis. Ce fut sûrement le congrès de l'A.C.F.C. le plus tumultueux et probablement, parce qu'il était tumultueux, un des plus intéressants que nous ayons eus.

La question des visiteurs d'écoles fut encore soumise à l'attention de tous les délégués mais, à dire vrai, l'attention de ces mêmes délégués était ailleurs. On se demandait ce qui allait sortir de ce congrès, qui serait élu à la présidence de l'une ou l'autre des organisations. Le R.P. Adam, magnifique orateur, mais très violent, me trouvait trop modéré et souleva la question de nationalité. Monsieur Denis a fait un magnifique travail et je lui rends hommage, mais pourquoi garder à la présidence de nos associations un Français des vieux pays pendant que nous avons parmi les nôtres des compatriotes qui nous feraient honneur.

Mgr Prud'homme intervint personnellement. Dans un magnifique discours, il fit l'éloge de la France, de qui, dit-il, je suis un fils spirituel. Il invoqua l'image du grand blessé du Manitoba. Il remercia tous ceux qui, sans être Canadiens de naissance, marchaient en accord parfait avec leurs frères de la province de Québec ou d'ailleurs. M. J.-A. Motut, de Hoey, l'un des meilleurs lieutenants de l'A.C.F.C. qui fit un magnifique travail dans la région de Hoey, Domremy, Bellevue, St-Louis, prit une part active à la discussion, ainsi que M. L. Charbonneau, M. Paul Bourdy, de Laflèche, M. l'abbé Bois, de Meyronne, M. l'abbé Sauners, de Wolseley, et plusieurs autres.

Dans les coulisses se tinrent des conciliabules dans le but de réaliser une union absolument indispensable pour la défense de notre cause. On avait proposé comme président de l'A.C.F.C., M. Raymond Denis et le Dr M. Lavoie. Tous les deux déclinèrent la nomination et c'est M. J.-E. Morrier, homme d'une distinction et d'un tact parfait, qui fut élu à la présidence générale. Les deux vice-présidents furent le Dr L.-A. Aubin, de Meyronne, et Raymond Denis, de Vonda; aumônier général, le Père Auclair, O.M.I.; trésorier général, M. l'abbé J.-H. Brodeur, de Prince-Albert.

Six directeurs furent élus pour le Sud de la province: MM. F.-X. Boileau, de Laflèche, A. Marcotte, de Ponteix, Lorenzo Guay, de Gravelbourg, M. l'abbé Bois, de Meyronne, et M. l'abbé Rioux, de Dollard. Il y eut aussi un directeur dans la région de Willow-Bunch, mais je n'arrive pas à déchiffrer son nom. Sept candidats furent proposés pour le Nord. Furent élus: M. Emile Richard, de Richard, M. l'abbé J.-N. Brodeur, de Prince-Albert, M. J.-C. Bichon, de Prud'homme, le R.P. Adam, de St-Louis, M. Arthur Bertrand, de Marcelin, et M. L. Charbonneau, de Hoey.

L'Association des commissaires d'écoles qui se ressentait encore des luttes précédentes avait peut-être plus de vie que l'A.C.F.C. L'élection de l'exécutif ne fut pas tout à fait aussi tranquille. Alors que j'étais mis en nomination comme président des commissaires d'écoles, le Dr M. Lavoie prétendit que je n'étais pas un assez bon libéral pour servir de trait d'union entre le groupe canadien et le gouvernement libéral de Régina. L'on disait avec raison d'ailleurs, qu'aux élections fédérales, j'avais écrit plusieurs articles en faveur des progressistes indépendants. Les libéraux m'en voulaient, pendant que les conservateurs et notamment mon bon ami le Sénateur Benard du Manitoba m'accusaient d'avoir fait battre l'honorable A. Meighen dans son comté de Portage-LaPrairie.

Mes amis tenaient à ce que je fasse une déclaration. J'étais sous l'impression que je n'avais pas besoin d'être défendu. Cependant, devant l'insistance de Mgr Prud'homme, je dis ceci: « Mes amis, voilà plusieurs années que je travaille avec vous tous pour la défense d'un patrimoine qui nous est commun. J'ai été l'un des fondateurs de notre association de commissaires d'écoles et de notre association Interprovinciale. J'étais présent à notre premier congrès à Vonda en 1909, j'étais présent à Duck Lake, à la fondation de l'A.C.F.C. Depuis plusieurs années, je collabore au Patriote de l'Ouest et j'ai fait des conférences dans la plupart de nos paroisses. Tout ceci dans l'intérêt national de notre groupe. Je ne vous ai jamais demandé un sou et je paie moi-même mes dépenses de voyage.

« On me reproche de ne pas être politicien, c'est vrai. J'ai toujours voté pour le parti libéral aux élections provinciales parce que l'attitude des conservateurs provinciaux sur les questions scolaires nous interdit de voter pour eux. Mais lorsque les libéraux, l'automne dernier, supprimèrent notre échange de diplômes avec Québec, j'écrivis à M. Latta, ministre de l'éducation pour lui dire que pas un seul véritable canadien-français ne voterait pour eux aux prochaines élections. Je ne revendique aucun mérite, mais je vous ai lu hier une lettre dans laquelle M. Latta nous avise que nous allions de nouveau bénéficier de cet échange de diplômes qui nous est indispensable.

« Si vous croyez que je puisse encore vous être utile, je reste à votre disposition. Mais si vous voulez un président qui se rende à Régina à quatre pattes, le ventre dans la poussière, pour chercher des faveurs, ne votez pas pour moi. Voilà plusieurs années que nous luttons ensemble, mais nous avons lutté debout, et j'ai l'intention de continuer à en faire autant aussi bien avec les rouges qu'avec les bleus. »

Pour la première fois un vote fut pris pour la présidence, et un vote secret s'il vous plaît. On me déclara élu à la presque unanimité des votes. M. C. Kleine de Duck Lake, fut choisi comme vice-président pour le Nord et M. l'abbé J. Bois pour le Sud. Parmi les directeurs élus, je remarque dans le Patriote de l'Ouest du 28 février 1923 les noms de M. l'abbé Adam, curé de St-Louis, MM. J.-A. Roy, de Delmas, et Jean Hamon, de Gravelbourg.

C'est avec plaisir que je puis dire que ces difficultés internes n'eurent pas de suites trop sérieuses. Evidemment, il en resta bien quelque chose. Le siège de l'A.C.F.C. était à Prince-Albert, celui de l'Association des commissaires était à Vonda. Les deux associations continuèrent à travailler, mais pas toujours dans la même direction. Cependant, les exécutifs réussirent à entretenir des relations à peu près cordiales. La paix fut définitivement rétablie au congrès de Régina en 1925.

Mes mémoires

(suite)

CONGRES DE REGINA

PREMIER EXAMEN DE FRANÇAIS

Le travail en 1924 ne fut pas très facile. Nous n'avions toujours pas de secrétariat permanent parce que nos ressources financières ne nous le permettaient pas. De plus, le président et le secrétaire général de l'A.C.F.C. demeuraient à Prince-Albert, alors que le président et le Secrétaire de l'Association des commissaires étaient à Vonda.

Dans un rapport qui fut lu par le secrétaire général de l'A.C.F.C. au cours d'une réunion de l'exécutif qui eut lieu à Régina en octobre 1924, il est dit que les dépenses totales de l'A.C.F.C. entre mars 1923 et octobre 1924 avaient été de $2.55. Il s'agissait d'un télégramme de félicitations à l'occasion d'une nomination quelconque. Ceci donne une idée de l'activité qui fut déployée par l'A.C.F.C. durant cette période.

L'Association des Commissaires de langue française n'avait pas de secrétariat permanent non plus, mais La Sauvegarde en avait un à Vonda. C'était bien commode. L'Association Interprovinciale, dont j'étais le secrétaire général, centralisait autour d'elle toutes les questions qui touchaient de près ou de loin aux écoles. C'est vers Vonda que les institutrices de l'Est se dirigeaient lorsqu'elles voulaient tenter d'enseigner dans notre province. C'est à Vonda que les secrétaires des Commissions scolaires s'adressaient lorsqu'ils avaient besoin d'une institutrice.



C'est à Vonda qu'ils écrivaient lorsqu'il se produisait des difficultés avec le département d'éducation ou ses inspecteurs. Le travail ne manquait pas. J'ai bien peur qu'abusant de mon titre de gérant provincial de la Sauvegarde, j'ai fait faire par le secrétaire de cette compagnie bien du travail qui relevait de l'Interprovinciale, de l'Association des commissaires ou même de l'A.C.F.C. Parce qu'enfin, si les secrétaires des cercles paroissiaux nous écrivaient, nous ne pouvions pourtant pas ne pas leur répondre. Je ne suis même pas bien sûr de ne pas avoir laissé payer quelques timbres par la Sauvegarde. Si je puis retrouver au Saint Paradis le fondateur de la compagnie, M. Guillaume Ducharme ou son fils, mon ancien président, M. Narcisse Ducharme, je m'en excuserai auprès d'eux et je suis sûr qu'ils m'accorderont une généreuse absolution parce que tous les deux étaient de vrais canadiens-français.

Mais enfin, ceci n'était pas normal. C'est l'A.C.F.C. qui était notre grande organiastion nationale, c'est elle qui, par son comité exécutif, aurait dû diriger les luttes nationales et s'occuper des problèmes qui surgissaient un peu partout. C'est une situation qu'il faudra rectifier au congrès de 1925. Cette division de nos forces, cette apathie de l'A.C.F.C. pourraient devenir dangereuses si elles persistaient trop longtemps.

Le Congrès de Régina — 1925

Ce congrès avait été convoqué pour mars 1925. Il s'adressait aux délégués de l'Association catholique franco-canadienne — A.C.F.C., à ceux de l'association des commissaires d'écoles franco-canadiens et à l'Association Interprovinciale. Il allait revêtir une extrême importance pour notre groupe franco-canadien de la Saskatchewan. Allait-il ramener parmi nous la paix et l'harmonie, ou perpétuer les malentendus qui s'étaient fait jour à Prince-Albert en 1923 ?

Les délégués étaient là aussi nombreux que de coutume. Nos deux évêques, Mgr Mathieu de Régina et Mgr Prud'homme de Prince-Albert, étaient avec nous ainsi que les vicaires généraux, Mgr Z. Marois et Mgr Brodeur et un nombreux clergé.

M. Donatien Frémont, un ancien de la Saskatchewan, mais maintenant rédacteur à la Liberté de Winnipeg, était le délégué du Manitoba.

Deux ministres représentaient le gouvernement provincial, les Honorables Uhrich, ministre de la santé, et S. Latta, ministre de l'Éducation. Celui-ci annonça que son département avait préparé un programme de français qui serait soumis au Conseil d'Éducation et qui s'appliquerait aux écoles où l'on enseigne le français en conformité avec l'article 178 de la loi des écoles. Le Ministre expliqua aussi le règlement du 1er novembre 1924 qui déterminait l'équivalence des diplômes de Québec pour fins d'engagement en Saskatchewan. Ces deux questions avaient été l'objet de discussions durant toute l'année 1924 entre l'Association des Commissaires, l'Interprovinciale et le gouvernement. C'était pour nous une victoire partielle qui démontrait la bonne volonté du ministre de l'Éducation.

D'après des informations que je dois à l'obligeance de M. Louis Charbonneau, d'Ottawa, ancien inspecteur d'écoles en Saskatchewan, voici ce que furent les grandes lignes du Congrès: M. Donatien Frémont passa en revue d'une façon très complète les activités du groupe Franco-Manitobain et nous apporta les saluts de nos compatriotes de la province voisine, A titre de secrétaire et directeur de l'Association Interprovinciale, je lus un rapport détaillé sur le recrutement du personnel enseignant qui était l'un des problèmes qui continuaient à nous préoccuper et sur la situation de nos écoles françaises. M. David Gratton, instituteur à Ponteix en Saskatchewan, autrefois d'Alfred, Ontario, fit une conférence très intéressante sur l'enseignement du français dans nos écoles. M. Gratton était un maître en pédagogie et sa conférence fut reproduite in extenso dans notre journal Le Patriote. M. R. Gagné, qui devint plus tard inspecteur d'écoles, parla de « La famille et l'école ». Mgr Mathieu nous entretint du collège Mathieu dont il fut le fondateur, et de l'A.C.F.C.. Mgr Prud'homme prononça un vibrant discours sur la nécessité d'une presse catholique et française faisant ressortir les services que nous rendait notre journal Le Patriote de l'Ouest.

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

Mais la grande question, celle que tout le monde attendait, c'était celle des relations qui devaient exister entre l'Association des Commissaires d'Écoles et l'A.C.F.C.

Toutes nos luttes se centralisent autour des écoles, or les deux associations s'en occupaient. Pouvions-nous arriver à un partage des tâches, chacune des deux associations ayant un champ d'action bien déterminé, ou bien allions-nous continuer à agir chacun de notre côté, ce qui pouvait être désastreux. C'est moi qui fut chargé de traiter ce sujet. J'avais préparé un texte, mais tenant compte des discussions qui eurent lieu au cours des deux premières journées du congrès, et de l'état d'esprit qui régnait chez les délégués, je dus le laisser de côté, et me confier aux hasards de l'improvisation.

Tout ce que j'ai conservé d'un discours qui influença fortement les délégués, et orienta en grande partie l'avenir de l'A.C.F.C., ce sont quelques notes dont je me suis servi pour reconstituer les grandes lignes de mes remarques.

L'A.C.F.C. est l'association mère. Elle fut fondée en 1912. L'association des commissaires est la filiale de l'A.C.F.C. Elle fut créée par cette dernière. Il n'est donc pas question qu'elle prenne sa place.

L'A.C.F.C., avec des moyens financiers extrêmement limités, a groupé autour d'elle toutes les forces françaises de la province. Elle a créé des cercles dans la plupart de nos paroisses. Elle est reconnue par notre gouvernement. Elle a maintenu des contacts avec les minorités franco-canadiennes des provinces voisines aussi bien qu'avec la province de Québec. Son champ d'action s'est étendu à tous les domaines de la pensée et de l'action. Sans secrétariat permanent, faute d'argent, elle s'est cependant occupée de colonisation, elle a tenté de faire du français une langue des affaires, elle a contribué à maintenir notre journal et notre collège. Elle s'est spécialisée dans le domaine scolaire, et a tenté de montrer à nos gens l'importance de faire du français la langue parlée au foyer.

Vol. 23 nos 7-8 mars-avril 1969.

Tous les deux ans et parfois tous les ans, elle a tenu des congrès d'orientation catholique et française.

En 1918, nos chefs religieux et laïques se sont rendus compte qu'un très grave danger menaçait l'existence même de nos écoles, il s'agissait de la pénurie du personnel enseignant de langue française. C'était une question extrêmement grave que l'A.C.F.C. seule, sans secrétariat permanent ne pouvait pas régler. L'Association Interprovinciale fut fondée dans le but précis d'étudier la situation et de trouver des solutions. Il fallait organiser le recrutement, la formation d'un personnel enseignant dont nous avions le plus grand besoin.

L'Association Interprovinciale a fait et fait encore son travail dans les limites qui lui ont été assignées, avec un succès que tout le monde reconnaît, mais elle est restée filiale de l'A.C.F.C. et l'existence de cette dernière n'a jamais été menacée.

De même après les congrès des commissaires d'écoles de la Saskatchewan, congrès de 1917 et 1918, il fut convenu que nos commissaires ne pouvaient plus appartenir à une organisation qui nous injuriait et demandait ouvertement la suppression de l'enseignement du français. Cependant dans l'intérêt de nos écoles il était indispensable que nos commissaires puissent se réunir en congrès de temps à autre et intervenir auprès du ministère de l'Éducation quand ce serait nécessaire. Et notre association de Commissaires d'Écoles franco-canadiens fut fondée. Non pas comme une association devant englober tout le champ de l'Éducation, mais comme une filiale de l'A.C.F.C. remplissant de son mieux et dans son entier le rôle que la loi reconnaît aux commissaires d'écoles.

Comme commissaires d'écoles, nous avons le devoir de nous pencher sur les améliorations que nous voulons voir apporter à l'enseignement du français. Certains inspecteurs d'écoles tentent d'intimider nos institutrices, nos religieuses enseignantes en leur affirmant que l'heure de français comprend la demi-heure d'instruction religieuse, et doit être donnée durant la

dernière heure de classe. Rien dans la loi ne contient ces précisions. Voilà un problème qui relève des commissaires, et par le fait même de leur association.

Nos frères du Manitoba tiennent chaque année des examens scolaires auxquels participent tous les élèves des écoles françaises à partir de la troisième année. Je suis persuadé que ces examens sont nécessaires et d'ailleurs cette question a été dicutée ici-même. Je suis d'avis aussi qu'il nous faudrait des visiteurs des écoles, des visiteurs qui apporteraient tout leur coeur dans l'exercice de leur fonction. Vous avez déjà exprimé des voeux à ce sujet. Voilà encore une question qui relève des commissaires d'écoles, mais ceux-ci ont-ils les possibilités de trouver des solutions et de les mettre à exécution? Certainement non. Ils n'ont pas les cadres voulus, ni les ressources financières nécessaires.

Comme association de commissaires d'écoles vous exercerez le pouvoir législatif dans tout le domaine de l'instruction en autant que le cours primaire est concerné. Ce que nous appelons la question des écoles vous regarde et si vous voulez être à la hauteur de votre rôle, vous avez du travail à faire.

Mais l'A.C.F.C., elle, détient le pouvoir exécutif. Par ses cercles paroissiaux elle a des moyens d'action que les commissaires n'ont pas. Je vais vous en donner un exemple. Hier, vous avez voté un voeu exprimant le désir que des examens de français soient organisés. Mais à qui s'adresse ce voeu. Qui sera responsable de sa mise à exécution, l'A.C.F.C. ou l'Association des commissaires? Personne, c'est un voeu dans le vide. Mais reconnaissez l'A.C.F.C. comme l'association mère jouissant du pouvoir exécutif, spécialement dans le domaine scolaire. Et alors vous allez exprimer le même voeu mais rédigé comme ceci: «'L'association des commissaires d'écoles franco-canadiens est d'avis que des examens scolaires annuels dans le genre de ceux qui existent au Manitoba, doivent être organisés dans notre province au plus tard en 1926 et elle charge l'A.C.F.C. de la mise en vigueur de ce voeu. »

Vous les commissaires, aurez fait votre devoir. Votre expérience de commissaires vous a permis d'indiquer les moyens à employer pour développer l'enseignement du français, pour le faire aimer. C'est l'A.C.F.C. qui a maintenant la responsabilité de mettre vos suggestions en pratique. Il en est de même d'ailleurs de votre désir d'obtenir des visiteurs d'écoles.

Ah, je sais, l'A.C.F.C. n'a pas de secrétariat permanent, pas plus que vous les commissaires en avez, et pour jouer pleinement son rôle elle a besoin de ce secrétariat permanent. On ne peut rien faire sans ça. Depuis deux ans, c'est La Sauvegarde qui nous fournit gratuitement un secrétariat mais ce n'est pas normal.

Si l'A.C.F.C. veut continuer à jouer son rôle, il faut qu'elle en prenne les moyens. Cet avant-midi, elle a modifié son système de recrutement et elle demande à chaque famille franco-canadienne de la province un don de $1.25 en moyenne. Ce n'est pas suffisant. Avant de partir d'ici, le nouvel exécutif de l'A.C.F.C. devra établir son budget de dépenses, y compris l'organisation des examens de français. Il devra se chercher un chef de secrétariat qui acceptera de courir un risque, et cet automne, après la récolte, il faudra que dans toutes les paroisses nous organisions une vaste campagne de souscription en faveur de l'A.C.F.C., et il faudra que tous nous répondions généreusement pour lui permettre d'équilibrer son budget et de continuer son travail.

L'A.C.F.C. a dépensé $2.55 durant les huit derniers mois de l'année. Eh bien une association de $2.55, *nous n'en voulons plus*. Il y a du travail pour tout le monde. La période que nous avons vécue depuis deux ans, période qui fut la conclusion logique de ce qui s'est passé à Prince-Albert n'est pas satisfaisante.

Laissons de côté tout ce qui peut nous diviser et groupons-nous autour de nos organisations. Une A.C.F.C. rajeunie, revigorée, avec un secrétariat permanent, une A.C.F.C. possédant le pouvoir exécutif. Une association de commissaires d'écoles qui jouira du pouvoir législatif et versera $500.

par année à l'A.C.F.C. pour aider celle-ci à établir son secrétariat permanent, et une association Interprovinciale qui continuera le travail qu'elle fait si magnifiquement depuis sept ans, voilà les conditions essentielles de toute victoire future.

« Divisés, nous sommes faibles, tous unis ensemble, nous devenons une force. »

Le Patriote de l'Ouest dans son compte rendu du congrès, dit que le président invita M. Denis à donner son étude sur les relations de l'avenir entre l'A.C.F.C. et l'Association des commissaires. « Bien que celui-ci n'était inscrit au programme que pour la séance du soir, il s'exécuta de bonne grâce et prononça l'un des meilleurs discours de sa carrière. Nous nous réservons de publier plus tard *in extenso* ce discours qui mérite mieux qu'un simple résumé. Ce fut une véritable pièce d'éloquence. M. Denis nous donna un programme d'action française qu'il faut adopter et vivre sans retard. » Je veux bien enlever de ce compte rendu tous les éloges superflus, mais le programme d'action que je traçais alors fut adopté à l'unanimité et contribua fortement à rétablir une unité d'action qui ne s'est jamais démentie depuis.

M. Donatien Frémont, brillant journaliste, nous consacra dans La Liberté de Winnipeg un article dont il nous a fait plaisir de reproduire le bref passage suivant:

« Nos amis de la Saskatchewan méritent bien la réputation qu'ils se sont faite d'être le groupe français le plus vivant, le mieux discipliné et le plus uni du Canada. Il n'y avait rien de plus édifiant que de les voir si nombreux venus des points les plus éloignés, suivre avec un intérêt extraordinaire de longues séances passablement ardues. Depuis une douzaine d'années que j'assiste à des conventions de la Saskatchewan, je suis à chaque fois émerveillé devant l'admirable esprit qui y règne, l'intelligence et le sérieux que chacun apporte à la discussion, la parfaite communion entre les chefs et le corps des troupes.

L'A.C.F.C. travaille depuis longtemps à doter son organisme des moyens d'action qui assurent la permanence et le

rayonnement de ses activités. Il semble bien qu'elle soit arrivée à quelque chose de décisif à la Convention de Régina. Sous ce rapport, le Manitoba l'avait peut-être devancée et nous sommes heureux de constater qu'elle ait cru bon de s'inspirer de ce qui se fait chez-nous. Mais l'A.C.F.C., au moyen de ses cercles locaux et surtout de son organe officiel, le Patriote de l'Ouest, a fait sur la masse des Franco-Canadiens de la Saskatchewan un excellent travail en profondeur qui ne nous paraît pas avoir eu son équivalent au Manitoba. La Saskatchewan nous donne là un exemple dont nous devons profiter, si le frère aîné tient à faire bonne figure auprès de sa soeur cadette. »

Abandon de la contribution obligatoire

Lorsque l'A.C.F.C. fut fondée en 1912, le comité des règlements proposa que pour en devenir membre, il fallait payer une contribution de $1.00 par année. Ce n'était pas beaucoup, mais cependant un grand nombre ne payait pas cette contribution, bien plus par négligence que pour toute autre raison. En 1923, un certain groupe proposa l'abandon de la contribution obligatoire. Tout Canadien catholique de langue française ferait par le fait même partie de l'A.C.F.C... On leur demanderait chaque année une souscription volontaire. La discussion autour de cette question fut très vive et il fut décidé de s'en remettre à l'exécutif qui accepta de faire rapport au congrès de 1925. L'exécutif préféra ne pas se prononcer et laissa la responsabilité de la décision aux congressistes. Au Manitoba, la souscription volontaire semblait donner de bons résultats. Tous les ans, l'exécutif fait visiter chaque paroisse par un conférencier qui donne un rapport du travail fait par l'Association dans le cours de l'année. Le comité paroissial ou le délégué de l'Association profite du passage du conférencier pour organiser une souscription paroissiale en faveur de l'Association.

Les congressistes de 1925 votèrent à la presque unanimité pour l'abandon de la contribution obligatoire et en faveur de la souscription volontaire. C'est depuis ce congrès de 1925

que nous avons des souscriptions paroissiales auxquelles est venu s'ajouter le Club des $100.. Ce fut un geste presqu'historique qui pouvait être gros de conséquence pour l'avenir de l'A.C.F.C.

C'est durant ce même congrès que les commissaires d'écoles réclamèrent avec insistance des examens de français avec obtention de diplômes. Le but était évident. Tout dans l'école dirige le personnel enseignant et les élèves vers l'étude de l'anglais. Visites de l'inspecteur deux fois par année, visites qui se limitent à la partie anglaise de l'enseignement et gare, si ces inspecteurs font des rapports non satisfaisants. Et puis, il y a les examens du huitième grade tout en anglais bien entendu. Si les élèves échouent, c'est l'institutrice, l'instituteur qui en portent le blâme.

Même si la petite institutrice fait tout ce qu'elle peut au point de vue français, personne ne le sait, personne ne s'en aperçoit. Rien non plus pour encourager les élèves, ni inspection française, ni examen, ni diplôme. Les congressistes de 1925 décidèrent que tout cela devait changer. Il nous fallait des examens en 1926 et chaque année ensuite, et il nous fallait en plus des visiteurs d'écoles. Voici les points principaux qui se dégagèrent de ce congrès.

Souscription volontaire remplaçant la contribution obligatoire.

Organisation d'examens scolaires en français.

Nomination de deux visiteurs d'écoles.

Organisation d'un voyage d'hiver des fermiers de l'Ouest dans Québec.

Union complète autour de nos associations.

Ce furent les faits saillants qui signalèrent d'une façon spéciale le congrès de 1925. C'est tout un programme de travail et d'action.

Voici la liste des membres du comité exécutif qui furent élus pour deux ans par les délégués de l'Association des commissaires.

Président:
Raymond Denis — Vonda.

Vice-Présidents:
Mgr H. Hugener — Willow Bunch.
David Gratton — Ponteix.
Rév. Père Fallourd — St-Hubert.
J.S. Casgrain — Prince-Albert.

Exécutif:
Dr M. Gravel — Gravelbourg
Paul Bourdy — Laflèche.
J. A. Motut — Hoey.

Liste des membres du comité exécutif élus par les délégués de l'A.C.F.C. pour les deux prochaines années.

Président:
Raymond Denis — Vonda

Vice-Président:
Me Arthur Marcotte — Ponteix

Vice-Président:
Dr Laurent Roy — Régina

Secrétaire général:
M. J. E. Morrier — Prince-Albert

Trésorier:
Mgr J.H. Brodeur — Prince-Albert

Aumônier:
Mgr Z.H. Marois — Régina

Les journaux de l'Est, spécialement le Devoir, firent largement écho à notre congrès. Mais ce qu'il y eut de plus important, c'est que les dissensions qui s'étaient produites à Prince-Albert en 1923, ne se renouvelèrent pas. Le congrès se tint sous le signe de l'union et nous allions pouvoir travailler en paix.

Monsieur David Gratton

Je crois bon de reproduire ici les grandes lignes du rapport qui fut lu au congrès par M. D. Gratton, professeur à Ponteix, Saskatchewan. Ces remarques feront mieux comprendre à nos compatriotes de Québec et d'ailleurs quelles étaient les difficultés que rencontraient les minorités pour le maintien d'un système efficace d'écoles françaises.

M. Gratton, qui possède une longue expérience dans l'enseignement, dans l'Ontario d'abord, dans la Saskatchewan ensuite, reconnaît franchement que le français n'est pas suffisamment enseigné dans nos écoles. Nos élèves lisent d'une façon passable, mais il en est très peu parmi eux qui sont en mesure d'appliquer les règles de grammaire et d'écrire une dictée convenable.

La faute n'en est pas uniquement imputable au personnel enseignant. Certes les commissaires d'écoles, quand ils engagent les instituteurs, leur recommandent d'enseigner le français dans toute la mesure où la loi le permet, mais ensuite on ne les voit plus. Plus de visites à l'école. Les curés des paroisses, à de rares exceptions près, ne viennent pas beaucoup plus souvent. L'instituteur reste seul, avec un outillage défectueux, sans programme d'études pour le français, seul devant des inspecteurs qui tentent par tous les moyens mis à leur disposition de réduire de plus en plus la place allouée au français.

Je crois que tous, clergé, commissaires d'écoles, associations nationales, peuvent faire leur mea culpa sur leur propre poitrine, et pas uniquement sur celles des instituteurs et des institutrices.

Je ferai cependant exception pour l'Interprovinciale et son dévoué secrétaire, M. Raymond Denis, qui seul peut-être a su mesurer l'étendue du mal, en discerner les causes, aider le personnel enseignant, l'encourager et parfois le défendre contre les attaques injustes dont il est l'objet. On appréciera mieux plus tard le rôle joué par M. Denis, mais dès à présent je veux lui

Vol. 23 nos 7-8 mars-avril 1969.

dire qu'il peut compter sur la reconnaisance infinie du personnel enseignant.

Manque de programme d'études

Je sais que pour ma part j'ai toujours consciencieusement employé le temps consacré au français, j'ai essayé de différentes manières de stimuler le zèle, l'intérêt des enfants, sans que le succès soit venu, d'une façon raisonnable, récompenser mes efforts. D'autres instituteurs et institutrices, que j'ai souvent consultés à ce sujet, sont arrivés aux mêmes constatations. À peu près tous s'accordent à dire que, si nous ne réussissons pas, l'une des causes en est la mauvaise qualité des outils dont nous disposons.

M. Gratton déplore le manque de programme. Nous avons le droit de donner une heure par jour à l'enseignement du français, mais personne ne nous dit comment nous devons employer cette heure pour chacun des différents grades auxquels nous enseignons ni quelles matières nous devons enseigner.

Le résultat, c'est qu'il n'y a aucune uniformité dans notre enseignement parce qu'il n'y a rien qui nous permette d'établir cette uniformité.

Les congressistes parlent d'instituer des examens de français. Je souhaite qu'ils y parviennent, parce que ces examens viendraient fixer un but à notre enseignement et créeraient une ambition de bon aloi aussi bien parmi le personnel enseignant que chez les élèves.

Mais pour instituer des examens, il faut un programme qui soit le même pour toutes les écoles. Pas d'examen possible sans programme. Je vois donc un travail tout tracé pour notre A.C.F.C. Nomination d'un comité pédagogique formé de professeurs compétents qui mettront sur pied un programme qui sera imposé à toutes nos écoles pour l'enseignement du français. Et ensuite des examens. En ce qui concerne l'enseignement de l'Anglais, c'est le département de l'Éducation qui s'en occupe avec les millions dont il dispose, auxquels viennent

s'ajouter toute une armée d'inspecteurs. Pour l'enseignement du Français, nous ne pouvons compter que sur nous-mêmes, et le premier travail qui s'impose, c'est l'établissement d'un programme de français obligatoire pour toutes nos écoles et l'institution d'examens et de diplômes de français.

Il nous faut aussi une revision de nos livres de classe. Nous avons dans la plupart de nos écoles une grammaire qui n'est plus à la page et ne répond pas à nos besoins. Nous n'avons pas assez de livres de lecture et pas de bibliothèque. Comme vous le voyez, nous avons bien du travail à faire.

Visiteur des écoles

On a parlé aussi d'un visiteur des écoles et de concours interscolaires. Ce serait d'excellents moyens de stimuler le zèle du maître et de l'élève. Je ne doute pas qu'un visiteur compétent, et qui aurait le tact nécessaire, aurait une influence considérable et bienfaisante. Un visiteur qui ferait rapport aux commissaires et à notre association nationale, nous fournirait le moyen de nous rendre compte de ce qui se passe dans chaque école; mais il ne faudrait pas oublier que cet homme n'aurait aucune autorité légale, qu'il pourrait exhorter, encourager, non pas commander, et que, par conséquent, il ne pourrait faire oeuvre utile qu'en autant qu'il saura coordonner ses efforts avec ceux des commissaires d'écoles et des instituteurs, qui, en fin de compte, sont les maîtres de la situation. Il est évident qu'un programme d'étude, même approuvé par le département, ne pourra donner son plein rendement qu'en autant qu'un inspecteur quelconque pourra veiller à son application. Certains instituteurs n'auront sans doute pas besoin de cette surveillance, qui sera en même temps un encouragement; mais elle sera salutaire sur beaucoup d'autres, surtout sur les instituteurs formés dans la province, et qui n'ont pas eu la chance d'apprendre à enseigner le français. Il serait en même temps pour ceux-ci un conseiller.

De plus, les visites de ces inspecteurs qui seront les mandataires de nos associations, constitueront un puissant stimulant autant pour les élèves que pour les instituteurs, ceux-ci se

rendront compte qu'il y a quelqu'un chargé de constater les efforts faits par eux en faveur de l'enseignement du français; quelqu'un qui pourra remercier et récompenser ceux qui le méritent, en faisant connaître leurs noms, et blâmer ceux qui n'auraient pas mis l'empressement voulu à l'enseignement de leur langue.

Avant de terminer, je veux protester contre une idée trop répandue qui consiste à dire que l'enseignement du français nuit à l'enseignement de l'anglais. Rien n'est plus faux. Mon expérience m'assure le contraire. La connaissance du français, bien loin de nuire à l'étude de l'anglais, aide à l'épellation, à la grammaire et à la littérature anglaises. Dans les grades inférieurs, il arrivera quelquefois que les enfants confondront l'épellation d'un mot anglais avec celle du mot français correspondant, et feront peut-être plus de fautes que s'ils ne connaissaient qu'une langue: mais aussitôt qu'ils ont atteint le 7e ou le 8e grade, c'est le contraire. Mes élèves du 8e grade qui connaissent le mieux l'anglais sont invariablement ceux qui sont le plus avancés en français. Dans les classes mixtes, les premiers de la classe sont toujours des enfants de langue française qui connaissent leur langue. Apprendre le français, ce n'est pas un surcroît de travail pour nos enfants, pour ceux qui continuent leurs études au-delà du 8e grade, c'est un avantage incroyable, même au point de vue de l'anglais. Je veux vous laisser ces deux pensées car je ne suis venu de Ponteix que pour vous dire cela. Il faut que nos enfants sachent lire couramment en français avant de commencer l'étude de la lecture anglaise. Il faut que durant tout le cours, la connaissance du français soit toujours supérieure à celle de l'anglais.

LE PREMIER EXAMEN DE FRANÇAIS

1925

Parmi toutes les recommandations du congrès de 1925, il en est une qui me tenait particulièrement à coeur, celle con-

cernant les examens de français dans nos écoles. Ces examens me semblaient indispensables si nous voulions développer l'enseignement du français, le faire aimer par le personnel enseignant et par les élèves. On nous l'avait demandé pour 1926. Pourquoi ne pas commencer en 1925 ? Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud.

J'en parlai aux membres des deux exécutifs et je fis un sondage parmi le personnel enseignant. Les gens raisonnables me dirent que c'était une folie. Un examen de cette envergure ne s'improvise pas. Il doit être soigneusement préparé. Qui va dresser le programme des examens. Quelles matières couvrira-t-il. Qui en fera la correction. Il y a aussi bien d'autres détails à étudier. Nous sommes à la fin d'avril. Comment pourriez-vous être prêts pour le 20 juin, dernière date limite.

Ils avaient raison, mais je me méfie des gens raisonnables. D'autres me dirent: « Essayons toujours, on verra bien. Ça nous aidera à mieux préparer les examens de 1926 ». Une bonne partie du personnel enseignant était de cet avis.

Aussi, dès le 6 mai, nous annoncions le concours. Dans un éditorial du « Patriote », je faisais remarquer une fois de plus l'importance de ces examens et j'adressais un appel au personnel enseignant et aux commissaires d'écoles. Les examens auraient lieu autour du 20 juin. Il faut en faire un succès. Nous comptons que toutes nos écoles y participeront.

Le 27 mai dans un autre éditorial, je revenais sur nos examens. Tous les élèves à partir du quatrième grade y seraient admis. Pour cette première année, ces examens se limiteraient à une dictée, un devoir de rédaction française et à des questions de grammaire. Ces examens nous serviraient d'expérience pour ceux de 1926. Nous espérions que pour cette première expérience, 1000 élèves subiraient les examens de l'A.C.-F.C. Nous en eûmes 1062.

Durant un temps, j'ai eu peur. Un bon nombre de nos pensionnats refusaient de participer parce que leurs élèves étaient mal préparés. « Mais, mes soeurs, les élèves des autres

pensionnats ne sont pas mieux préparés et si les vôtres ne participent pas aux examens, nous comprendrons que vous avez peur, parce que probablement vous enseignez peu de français ou vous l'enseignez mal. » Ce fut une campagne de persuasion qui nous fit dépenser bien du temps.

Mais il fallait aussi préparer les questions d'examens pour chaque grade, faire expédier la papeterie nécessaire à toutes les écoles, s'entendre avec les commissaires pour assurer une juste surveillance des examens afin d'éviter les fraudes et trouver des institutrices et des instituteurs bénévoles pour corriger les examens. Le travail ne nous manqua pas. Mais les résultats furent satisfaisants et je crois utile de reproduire ici des commentaires qui parurent en première page du Patriote.

BRILLANT SUCCÈS DU CONCOURS DE FRANÇAIS

80 districts d'écoles et 1062 élèves y prennent part. — Quatre médailles offertes par le lieutenant gouverneur de Québec.

Le 20 juin dernier, 80 arrondissements scolaires et 1062 petits Franco-canadiens prenaient part au premier concours de français organisé dans la province de la Saskatchewan par nos Associations nationales.

Le succès a dépassé toutes les espérances. Préparé en l'espace de quelques jours, le concours a comblé une lacune dans notre organisation. Notre population l'a bien compris, c'est pourquoi il a groupé toutes les bonnes volontés autour de lui, comme il a rallié tous les suffrages.

Les promoteurs de ces examens, en particulier M. Raymond Denis, peuvent être fiers de leur initiative, et nos chefs ont lieu de se féliciter de la prompte et sympathique réponse que la famille française de la Saskatchewan vient de donner à leur mot

d'ordre. Vraiment, c'est la même pensée et le même désir de servir la cause de la patrie qui animent et font battre d'un bout de la province à l'autre le coeur des chefs et celui du peuple.

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

Le 6 août enfin, nous pouvions publier les résultats des examens. Voici la liste de ceux qui se classèrent premier pour toute la province dans chaque grade. Tous reçurent une médaille spéciale.

Les médailles du premier concours de français en Saskatchewan

GRADE XI
Étiennette Collin, Couvent de Gravelbourg.

GRADE X
Yvonne Leray, Couvent de Prud'homme.

GRADE IX
Jeanne Cuelenaere, Académie de Sion, Prince-Albert.

GRADE VIII
Berthe Chicoyne, École de St-Thomas, No 865, Storthoaks.

GRADE VII
Marcel Lafond, Académie de Sion, Prince-Albert.

GRADE VI
Gabriel Mandin, École Stobart No 8, Duck Lake.

GRADE V
Clémentine Johnson, École Ferland No 3409, Ferland.

GRADE IV
Rita Bernard, Couvent de Gravelbourg.

Nos premiers examens de français avaient été un succès. Ils allaient se renouveler chaque année et aujourd'hui près de 4,000 élèves y participent chaque année. Voici au moins un voeu du congrès de 1925 qui a été réalisé.

Vol. 23 nos 7-8 mars-avril 1969.

Visiteurs d'écoles

On nous avait aussi demandé des visiteurs d'écoles. La question était plus délicate. Nos moyens financiers ne nous permettaient pas d'employer des laiques. Il nous fallait donc faire accepter nos suggestions par nos évêques. Or ceux-ci n'avaient déjà pas assez de prêtres. De plus il ne fallait pas n'importe quel prêtre. Nous avions déjà eu des visiteurs d'écoles, ils ne nous avaient pas donné satisfaction.

Le visiteur d'école doit agir en parfaite coopération avec nos organisations nationales et faire parvenir au Secrétariat de l'A.C.F.C. un rapport de ses visites d'écoles. En plus, il lui faut convaincre les curés de paroisses de la nécessité de ses visites d'écoles, et faire le même travail auprès du personnel enseignant et des commissaires en employant bien entendu des arguments différents. Pourquoi le visiteur ne profiterait-il pas également de son passage dans les paroisses pour réunir les comités locaux de l'A.C.F.C. et donner peut-être le sermon à la messe du dimanche ? Le visiteur d'école est le représentant direct de nos associations nationales auprès de la population canadienne-française. Son rôle est d'autant plus délicat qu'il ne possède aucun titre officiel reconnu par le gouvernement et qu'il se heurtera vraisemblablement à la mauvaise volonté des inspecteurs officiels des écoles. Pour faire du bon travail, il faut la coopération parfaite des laiques et des clercs.

Les deux Évêques de Régina et Prince-Albert nous apprenaient, en date du 27 mai, la nomination du R. P. A. Auclair, O.M.I., comme visiteur des écoles de l'archidiocèse de Régina et du R. P. Alphonse Jan comme visiteur pour le diocèse de Prince-Albert. Voici dans quels termes le Patriote de l'Ouest annonçait cette double nomination :

« Le R. P. A.-F. Auclair, O.M.I., depuis 15 ans directeur du Patriote, et le R. P. A. Jan, O.M.I., depuis 9 ans curé de St-Paul de Saskatoon, viennent d'être nommés visiteurs d'écoles, le premier dans l'archidiocèse de Régina et le second dans le diocèse de Prince-Albert et Saskatoon.

Le voeu depuis si longtemps formulé par nos organisations nationales se trouve enfin réalisé, grâce à la bienveillance de nos évêques et au zèle apostolique de la Congrégation des Oblats toujours prête à accepter de nouveaux postes de dévouement.

Les nouveaux visiteurs d'écoles sont l'un originaire du diocèse de Sherbrooke où il naquit en 1881, et l'autre de la vieille Bretagne, du diocèse de Vannes qui le vit naître en 1874. Tous les deux habitent l'ouest depuis de nombreuses années, ils ont assisté à son merveilleux essor, ils en ont été les agents chacun dans sa sphère d'action, ils en connaissent les besoins, ils en aiment la population, ils ont épousé ses intérêts et son idéal, et tous les deux croient en son brillant avenir. »

Le Révérend Père Auclair avait été durant quinze ans rédacteur en chef de notre journal le Patriote de l'Ouest. Il s'était identifié avec lui. Patriote convaincu, il avait toujours coopéré d'une façon complète avec nos associations nationales. Ce fut l'un des plus valeureux soldats de la cause catholique et française en Saskatchewan. On pouvait différer d'opinion avec lui, mais jamais on n'a mis en doute sa sincérité. Ce fut l'un de mes meilleurs amis.

Mais sa santé, depuis quelques années, laissait fortement à désirer. Il semblait usé par le travail et peut-être par les responsabilités. Il dut donc abandonner le Patriote où il fut remplacé par un autre Oblat qui n'était pas un inconnu parmi nous, le Rév. Père U. Langlois, un vrai canadien lui aussi, qui continuerait à faire du bon travail comme rédacteur en chef de notre journal. Le R. Père Langlois devait devenir plus tard provincial des Oblats, province d'Edmonton, puis vicaire apostolique de Grouard. Le commandeur J.E. Marrier devenait en même temps administrateur du journal en conservant le secrétariat de l'A.C.F.C.

Avec le R.P. Auclair comme visiteur des écoles, nous n'avions aucune inquiétude. Nous savions qu'il se donnerait corps et âme à ses nouvelles fonctions. Le R. P. Jan avait eu très peu d'occasion de s'occuper de questions nationales, il était curé de

la grosse paroisse St-Paul à Saskatoon. Mais, c'était un homme sérieux et nous étions sûrs qu'il ferait du bon travail si sa santé le lui permettait.

Je l'avais connu autour de 1918, durant la fameuse convention de Saskatoon, et ensuite en 1920 alors que nous nous étions assez mal entendus. Nous devions nous réunir avec un certain nombre de délégués catholiques de toutes nationalités parmi lesquels dominait le groupe allemand. Nous avions besoin de la salle paroissiale St-Paul et le R. P. Jan, qui en qualité de Français n'avait pas encore oublié la guerre de 1914-18, me la refusa sous un prétexte quelconque, mais en réalité parce qu'il ne souhaitait pas cette rencontre avec le groupe allemand. Je n'étaits pas très patient dans ce temps là parce qu'encore jeune et j'ai apprécié assez vertement l'attitude du R. P. Jan. Nos relations en demeurèrent peu cordiales. Mais la Divine Providence tenait sans doute à arranger les choses, parce que quelques mois plus tard, je fus victime d'une série d'incidents ou d'accidents qui ne se représentent pas très souvent dans la vie d'un homme. À neuf heures du soir, je me trouvais seul dans cette ville de Saskatoon où je ne connaissais à peu près personne, pas un sou dans mes poches, ma voiture réparée pour la troisième fois la même journée se trouvait au garage mais je n'avais pas d'argent pour payer les réparations. Les banques étaient fermées depuis longtemps et le téléphone interurbain n'existait pas à cette époque. Après profonde réflexion, je me décidai à m'adresser au presbytère. Après tout, le Père Jan ne me mangera pas, et puis il y avait le vicaire.

Mais il était dit que cette journée, tout allait mal. Le vicaire était absent et le curé au confessionnal. Il me fallut donc entrer à l'église et attendre mon tour avant de me précipiter au confessionnal. Quelqu'un de surpris, ce fut le Père Jan lorsqu'il m'entendit lui dire : « Ce n'est pas l'absolution que je suis venu chercher, c'est de l'argent », et je lui contai la série de mésaventures qui me poursuivaient depuis dix heures le matin. Le Père Jan, qui riait de bon coeur, me glissa par le guichet une cinquantaine de dollars qu'il avait dans ses poches. C'est la seule fois dans ma vie que je suis entré au confessionnal

pour aller y chercher de l'argent. Il est inutile de dire que grâce à ce prêt qui me tirait d'embarras, nous devînmes les meilleurs amis du monde et j'acceptai sa nomination avec beaucoup de plaisir.

Nous avions nos examens scolaires, nous avions nos visiteurs d'écoles, nous avions un secrétariat permanent, nous n'avions pas perdu notre temps depuis le congrès. Nous étions convaincus qu'en raison de l'éparpillement de nos groupes à travers toute la province, notre organisation pour être effective devait s'appuyer sur les régions dirigées par des chefs nommés par l'exécutif. Cette division par région avait déjà été tentée à différentes reprises dans le passé mais sans grand succès. Les vrais chefs manquaient. Nous tentâmes l'expérience une fois de plus et la province fut divisée en 14 régions dont sept dans le sud et sept dans le nord, ayant à leur tête un chef de région.

Choses et autres

Le Conseil d'Éducation de la Saskatchewan est composé de cinq membres, trois protestants et deux catholiques. Il vient à sa réunion du 25 mars 1925 d'adopter à l'unanimité le programme d'études pour l'enseignement du français dans les écoles primaires. Ce programme sera incorporé dans les règlements du département d'Éducation. Nous n'aurions pas espéré cela il y a cinq ans. La présence du Commandeur Morrier dans le conseil n'est sûrement pas étrangère à ce changement d'attitude.

En juin 1925, les libéraux retournent au pouvoir en Saskatchewan avec cinquante sièges contre onze à l'opposition. L'Honorable Charles Dunning demeure Premier Ministre.

La même année aux élections fédérales, la Saskatchewan élit 15 libéraux, 6 progressistes et 1 conservateur. Le Premier Ministre King est battu dans l'Ontario avec sept de ses ministres Graham, Murdoch, T.A. Low, Gordon, Forster, Marler et Vincent Massey.

Il y eut en tout 117 conservateurs élus, cent libéraux, 24 progressistes, 2 travaillistes et un indépendant, Bourassa. En l'absence de King défait, c'est l'Honorable E. Lapointe qui dirige le gouvernement.

Un premier vote de non confiance donna 123 voix au gouvernement libéral contre 120 pour l'opposition, soit trois voix de majorité. 19 progressistes ont voté avec les libéraux, tandis que cinq votaient avec les conservateurs.

Une mauvaise nouvelle : M. l'abbé Lemieux, curé de Willow Bunch vient de mourir. On peut dire de lui avec vérité qu'il emporte les regrets de tous ceux qui l'on connu.

Tous nos congrès régionaux déjà annoncés remportèrent un immense succès. Celui de Hoey, avec M. Motut, se signala peut-être d'une façon plus particulière, mais pour être juste, il faudrait citer au tableau d'honneur la plupart de nos chefs de région et publier un compte rendu de chaque congrès. Le Patriote s'acquitta d'ailleurs de cette tâche. Mais de mémoire, je cite les congrès de Delmas, Vonda, Régina, Albertville, Willow Bunch, Gravelbourg, Souris Valley, St-Hubert et d'autres encore.

Parmi tout le programme de travail qui avait été tracé aux exécutifs de nos associations par le congrès de 1925, il ne reste qu'un point que je n'ai pas encore touché mais j'y reviendrai, c'est le voyage des fermiers de l'Ouest vers Québec.

RAYMOND DENIS

(à suivre)

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

Mes mémoires

(suite)

VOYAGE DE SURVIVANCE — 1925

Winnipeg — Ottawa — Montréal — Québec — Joliette

En 1923 et 1924, nos compatriotes de l'Est étaient venus nous visiter. Des excursions organisées sous le patronage de l'Université de Montréal et des Missionnaires colonisateurs avaient groupé chaque année autour de cent cinquante voyageurs. Les excursionnistes de l'Université de Montréal, à bord du Canadien Pacifique, visitaient spécialement les grandes villes de l'Ouest. Il y a quarante ans, l'on ne trouvait encore qu'un petit nombre de Canadiens-Français dans nos villes. Aussi les voyageurs de l'Université rapportaient généralement une pauvre impression de leur voyage de l'Ouest. Ils n'avaient pas rencontré nos groupes canadiens. Les Missionnaires colonisateurs avec le C.N.R. visitaient surtout nos centres canadiens-français et établissaient avec nos associations nationales des liens utiles.

Je me souviens avoir assisté à un banquet offert par la ville d'Edmonton aux excursionnistes de l'Université. Le voyage était sous la direction du Chanoine E. Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal et parmi les voyageurs il y avait Médéric Martin, maire de Montréal. C'était un personnage haut en couleur qui ne passait nulle part inaperçu. Il avait produit une certaine sensation à Calgary et à Vancouver. Le vice-recteur avait bien peur qu'il en fasse autant à Edmonton. Impossible de l'empêcher de parler, me disait-il, et on ne sait jamais ce qu'il va dire.

Le banquet était sous la présidence du pro-maire dont je ne me souviens pas le nom, mais je sais qu'il avait été

Vol. 23, nos 9-10 mai-juin 1969.

député socialiste indépendant de l'une des circonscriptions d'Edmonton et qu'au Parlement fédéral, il avait connu Médéric. Il y eut bien entendu des discours, quelques-uns assez endormants, mais quand Médéric se leva pour parler, on sentit tout de suite la curiosité s'éveiller, spécialement parmi la partie anglaise de l'auditoire.

Presque dès le début, il se présenta comme un phénomène qui seul, modeste ouvrier, sans argent, s'était fait élire je ne sais combien de fois, maire de Montréal malgré l'opposition active de tous les journaux aussi bien de langue française que de langue anglaise.

Ses majorités augmentaient à chaque élection et pour sauver de l'argent au peuple, il proposait qu'on le nomme maire à vie puisqu'on n'était pas capable de le battre. Les gens riaient. Mais ensuite, Médéric entra dans le domaine politique. Pourquoi des tiers partis ? À quoi c'est bon ? Ils ne servent à rien, qu'à embrouiller tout le monde. Vous avez un pro-maire qui est socialiste. Qu'est-ce que ça veut dire socialiste. Lui le sait peut-être. Les autres ne le savent pas et préfèrent ne pas le savoir. Moi, je suis ouvrier, mais pas socialiste. Vous, M. le pro-maire, qui présidez ce banquet, si vous étiez un bon libéral comme moi, intelligent comme vous l'êtes, vous joueriez un grand rôle dans le gouvernement du pays, mais avec votre tiers parti, vous n'avez aucune influence. C'est un bon conseil que je vous donne : changez de côté, et aidez-nous à faire disparaître cette lèpre qu'elle s'appelle socialiste, progressiste, au indépendante et revenons-en au principe des deux bons vieux partis.

Il en est qui riaient, le pro-maire n'avait pas l'air de trop bonne humeur, mais un qui ne l'était pas du tout, c'était le Vice-Recteur, et comme j'étais son voisin de table je l'entendais qui murmurait : « Je m'en doutais, heureusement que le voyage achève. »

Les excursionnistes, aussi bien ceux de l'Université que des Missionnaires colonisateurs, nous avaient invités à différentes reprises à aller visiter la province de Québec. L'idée

avait fait son chemin et le congrès de 1925 avait donné instruction à nos associations nationales d'organiser une excursion dans l'Est le plus tôt possible.

Nous y voyions deux avantages. D'abord, faire de la publicité dans Québec, montrer que nous étions encore bien vivants et que nous continuions à parler français, ensuite y faire connaître nos luttes, dont dans Québec on n'avait qu'une bien faible idée, faire comprendre l'importance des sacrifices que nous devions consentir et suggérer qu'on nous accorde une aide financière et morale qui serait bien appréciée. Ensuite faire connaître Québec à nos jeunes qui ont grandi dans l'Ouest, qui dans nos écoles ont étudié une histoire qui ressemble bien peu à celle qui est enseignée dans Québec, leur montrer que dans Québec on est aussi civilisé que dans l'Ouest. Les rendre plus fiers enfin d'être Canadiens-français.

Dès le mois d'août, les pourparlers commencèrent avec les autorités du C.N.R., aussi bien qu'avec certains groupes de l'Est auxquels nous demandions de nous tracer un itinéraire et d'organiser des réceptions. Dès le mois de septembre, le voyage fut annoncé dans notre journal « Le Patriote de l'Ouest », mais nous ne pouvions encore préciser la date. De plus, nous voulions trouver un nom pour cette excursion. Comment allions-nous la désigner. Le Patriote organisa un concours avec jury. En novembre, il fut décidé qu'elle s'appellerait : « La Survivance franco-canadienne ». En novembre aussi nous pouvions faire connaître l'itinéraire et le coût du voyage.

Mais nos gens sont toujours lents à prendre une décision et plus lents encore à la faire connaître. Il fallait cependant que nous puissions indiquer au C.N.R. le nombre approximatif de nos voyageurs. Une autre difficulté se produisait. Nous avions organisé ce voyage au bénéfice des franco-canadiens de la Saskatchewan, mais nous recevions des demandes d'informations de l'Alberta et du Manitoba. Il fut décidé de faire de ce voyage un pèlerinage patriotique des trois provinces sous la direction de l'Association Catholique franco-canadienne de la Saskatchewan.

Il fallait quelqu'un qui assumât les responsabilités du voyage, qui le dirigeât. Il y aurait bien des discours à écouter et à prononcer. Qui allait désigner les orateurs des trois provinces qui seraient appelés à parler dans chaque circonstance spéciale ?

En fait, c'est un rôle qui devait appartenir au président général de l'A.C.F.C. Mais avais-je le droit d'assumer ce rôle. J'était Canadien-français d'adoption, mais Français d'origine. Serais-je accepté dans Québec. Connaissais-je assez la mentalité de Québec pour y représenter comme j'aurais voulu le faire, notre mentalité de Franco-Canadiens de l'Ouest.

C'est une question qui fut discutée dans tous les sens par nos exécutifs et finalement on me laissa la pleine responsabilité. Je décidai de la partager avec Mgr Brodeur, trésorier de l'A.C.F.C. et Vicaire Général du diocèse de Prince-Albert. Il était nouveau venu en Saskatchewan, nous avait déjà causé bien des difficultés; mais il était excellent orateur, connaissait bien Québec et avec de la bonne volonté nous devrions pouvoir nous entendre. Ce voyage fit de nous de bons amis.

Nos Évêques ne pouvaient pas participer à notre pèlerinage parce qu'il leur était impossible de s'absenter durant les fêtes de Noël. Monseigneur Prud'homme, Évêque de Prince-Albert, m'adressa la lettre suivante :

« Monsieur le Président,

« N'eût été l'impossibilité de m'absenter de ma ville épiscopale
« à cette époque de l'année, je me serais fait un plaisir d'ac-
« compagner les Voyageurs de la « Survivance Franco-Cana-
« dienne ». Mais si je dois rester ici, pour obéir aux prescrip-
« tions du Droit Canon, je suis avec vous et tous les voyageurs,
« de coeur et d'esprit. Vous direz à nos chers compatriotes du
« Québec l'attachement que nous gardons à la Province Mère,
« et combien fort est le lien qui nous unit à elle. Vous leur
« direz que dans cet Ouest Canadien, nous nous efforçons de
« maintenir les traditions des ancêtres, et que nous comptons
« survivre, en dépit des difficultés que nous rencontrons. Puisse
« ce voyage porter ses fruits, resserrer les liens entre Québec

« et les groupes français de l'Ouest, et diriger vers nos Prairies
« un courant de sympathie vraiment pratique !

« Veuillez me croire, M. le Président,
« Votre tout dévoué,
« Joseph H. Prud'homme,
« Évêque de Prince-Albert & Saskatoon

Son Excellence Monseigneur Mathieu, ancien recteur de l'Université Laval, qui avait gardé une profonde affection pour son vieux Québec, m'écrivit une lettre très touchante que je tiens à reproduire :

« Cher monsieur Denis,

« Vous partez pour l'Est avec un grand nombre de mes chers
« compatriotes, vous allez revoir notre belle et bonne province
« de Québec. Que je serais heureux de vous accompagner !
« Mais le devoir me retient ici; à cette époque de l'année, je
« ne puis m'absenter.

« Dites à mes chers compatriotes de là-bas que j'ai la mémoire
« du coeur, je vois bien que le poète avait raison quand il di-
« sait :

'L'absence est à l'amour ce qu'est au feu le vent :
'Il éteint le petit; il allume le grand'

« Dites leur que mon acte de naissance vieillit mais que le
« coeur chez-moi ne vieillit pas. À Régina, je puis être ahuri
« de travail, mais il y a toujours une case de mon cerveau pour
« penser à ma Province natale et le coeur tout entier pour
« l'aimer. Depuis quatorze ans que je suis dans l'Ouest, j'ai
« profité de toutes les occasions qui se sont offertes pour la
« faire connaître, aimer et respecter.

« Dites leur que mes sentiments sont ceux de tous les canadiens-
« français qui sont ici. Ils aiment leur Province natale. Et
« comment pourrait-il en être autrement ? C'est une terre qui
« a reçu du Créateur les plus admirables dons que puisse rêver
« un peuple, c'est la terre de nos aieux, le sol sacré que leurs
« pères ont foulé et conquis dans d'héroïques chevauchées.

« Dites leur que leurs compatriotes d'ici ont gardé la foi, qu'ils
« croient au Dieu de leurs mères, qu'ils savent qu'avec la foi
« pour lumière, la grâce pour secours, le Credo pour symbole,
« l'Église pour mère et Dieu pour Père, ils se rendront capables
« de mériter l'estime et le respect de tous leurs concitoyens par
« une conduite digne d'éloges.

« Dites leur qu'ils parlent et qu'ils veulent continuer à parler
« leur langue, la langue française, ce diamant d'un prix inesti-
« mable, cette oeuvre d'art travaillée par les siècles, d'une
« beauté à nulle autre pareille, accessible à toutes les hautes
« pensées et à tous les nobles sentiments. Aussi ils travaillent
« de leur mieux à faire comprendre à tous que la langue fran-
« çaise n'est pas au Canada une langue étrangère, et ce travail
« a déjà produit d'excellents effets puisque le Gouvernement
« a reconnu l'enseignement légal du français dans nos écoles.
« Aussi leurs enfants sauront la langue qu'ils ont apprise sur
« les genoux de leurs bonnes mères chrétiennes, la langue qui
« leur a servi pour dire à Dieu, quand ils étaient petits, qu'ils
« l'aimaient, qu'ils voulaient l'aimer dans le temps et dans l'é-
« ternité.

« Vous aurez l'occasion de faire connaître à nos compatriotes
« de l'Est les conditions dans lesquelles se trouvent leurs frères
« de l'Ouest qui sont appelés à jouer un rôle important dans
« l'histoire de notre cher et beau Canada; vous leur deman-
« derez de s'intéresser à eux, d'avoir à coeur de leur être utiles.
« Vous sèmerez de bonnes pensées qui, je l'espère, feront ger-
« mer de bonnes actions. Et ainsi cette excursion que vous
« faites avec joie portera ses fruits.

« Votre toujours dévoué,

« Olivier Elzéar Mathieu,

« Archevêque de Régina»

Le départ eut lieu de tous les points de la province. Le premier point de ralliement avait été fixé à Régina où nous étions reçus à la gare par le comité local de l'A.C.F.C. Mais à notre profonde surprise le Premier Ministre, l'Hon. C. Dunning, suspendit la séance de l'assemblée législative parce que

dit-il, il voulait saluer les voyageurs de la Survivance Franco-Canadienne qui partaient pour Québec. Et en effet, nous le vîmes arriver accompagné par deux de ses collègues dont l'Hon. M. Latta, ministre de l'éducation. Il fit un très beau discours et nous chargea d'un message pour l'hon. M. Taschereau. M. Dunning était un anglais des vieux pays, venu au Canada à l'âge de 18 ans, mais c'était plutôt le type de l'orateur latin, gesticulant quand il le fallait, s'échauffant au fur et à mesure qu'il parlait. Il mettait de la vie dans ses discours, et aussi de la conviction.

Au Manitoba

Mais c'est à Winnipeg qu'avait lieu le grand ressemblement. C'est là que le groupe du Manitoba rejoignait les deux groupes de la Saskatchewan et de l'Alberta. Nous étions 305 dont 216 de la Saskatchewan. Nous croyions ne faire que passer à Winnipeg mais nos amis du Manitoba en avaient décidé autrement. En tramways spéciaux, on nous dirigea d'abord vers le Parlement. L'Hon. M. Bracken, premier ministre, et l'Hon. M. Talbot, président de l'Assemblée législative, nous attendaient. Plusieurs d'entre nous eurent l'illusion de faire partie du Parlement parce qu'ils occupaient les sièges des députés. Les autres se pressaient dans les galeries. La Liberté de Winnipeg fit remarquer que jamais peut-être encore, l'enceinte parlementaire n'avait vu pareille invasion de gens de langue française. L'Hon. M. Talbot se fit l'interprète du gouvernement pour souhaiter la bienvenue à Winnipeg, et bon voyage à tous les pèlerins de la Survivance. « Veuillez dire aux nôtres de l'est que nous sommes fermement attachés à nos traditions nationales et religieuses et que malgré les luttes qui nous sont imposées, nous avons confiance dans l'avenir. »

L'Hon. Bracken ajouta quelques mots de bienvenue. Il félicita l'A.C.F.C. qui tente par cette excursion de trouver une solution raisonnable au grand problème d'une meilleure entente entre l'Est et l'Ouest. Il rendit hommage aux colons canadiens français qui ont joué un si grand rôle dans le développement du pays.

M. Georges Hébert, avocat de Gravelbourg, fut chargé de répondre au nom de la « Survivance ». Ensuite, ce fut le tour du collège, par la voix de son recteur, le Rév. Père Desjardins, s.j. Le Rév. Père Magnan, O.M.I., recteur du collège de Gravelbourg, répondit aux deux orateurs.

M. Noël Bernier, avocat, littérateur, historien, ancien président de l'Association d'Éducation, prononça une très belle allocution au nom de l'Association d'Éducation. M. Raymond Denis lui répondit et salua l'union des forces françaises des trois provinces de l'Ouest, union réalisée par la présence dans ce voyage de Survivance, des représentants des trois provinces, union qui sera complétée bientôt, j'espère, par une Fédération des associations nationales de l'Ouest.

Ensuite visite à la Cathédrale. Mgr Belliveau étant hospitalisé s'était fait représenté par son secrétaire M. l'abbé A. Deschambault qui souhaita la bienvenue aux voyageurs au nom de Sa Grandeur et au nom de tout le clergé du Manitoba.

Mgr Jubinville présida au salut, et le soir, nous fûmes conviés à un somptueux banquet à l'hôtel Fort Garry. M. Donatien Frémont, directeur de la Liberté, auparavant rédacteur au Patriote, reçoit la mission de nous saluer une dernière fois au nom des Francos du Manitoba.

Le président de l'A.C.F.C., M. Raymond Denis, remercia tout le groupe Manitobain pour le magnifique accueil qu'il avait bien voulu accorder aux voyageurs de la Survivance. Il espère que ces pèlerinages pourront se continuer, afin de maintenir devant l'opinion publique les luttes qui nous sont imposées dans l'Ouest. Il souhaite que l'année prochaine une pareille excursion soit organisée sous les auspices de l'Association d'Éducation du Manitoba. Ça commence bien. Dès la première journée dix discours à entendre. Si ça continue comme ça jusqu'au bout, les survivants ne survivront pas longtemps.

Le départ de Winnipeg a lieu à 8:45 P.M., en présence d'une foule de compatriotes qui sont venus nous accompagner et le train s'ébranle aux accents de vieux refrains canadiens. Un fort contingent de Manitobains, ayant à leur tête M. H.

Lacerte, président de l'Association d'Éducation, s'est joint à nous. On remarque parmi les voyageurs un vieillard de 80 ans, M. Élie Dufresne, fondateur de la paroisse d'Élie, Man. Ce sera un témoin précieux de survivance.

On nous assure que notre train est le plus long à avoir circulé sur les voies du C.N.R., jusqu'à aujourd'hui. Si nous considérons le nombre de nos voyageurs, nous pouvons dire que notre premier voyage de Survivant s'avère un succès complet. Il est trop tôt encore pour juger du résultat, mais à St-Boniface il a eu le mérite d'obliger le Premier Ministre à nous recevoir et c'est en Français que l'Hon. Talbot et les autres orateurs ont parlé dans ce Parlement où tant de législations anti-canadiennes-françaises ont été votées. Et maintenant, en route pour Hearst, Nouvel Ontario où un Évêque bien Canadien-Français nous attend.

M. l'abbé Morissette, curé de St-Victor Saskatchewan, présenta les voeux des voyageurs à Monseigneur Hallé. La réception se fit dans la salle du couvent remplie à déborder.

La vibrante allocution de Mgr Hallé fut coupée de fréquents applaudissements. Mgr Brodeur salua en Mgr Hallé le chef de la survivance et de la résistance dans le Nouvel Ontario et demanda aux enfants d'accompagner les pèlerins par leurs prières. Vous avez ici, dit-il, une cathédrale à l'humble clocher, mais un évêque au grand coeur. Tous les pèlerins ont été vivement impressionnés par cette réception si cordiale. Un cadeau de $20. fut présenté aux enfants pour leurs étrennes par M. Hormisdas Dionne, de Willow Bunch.

Hearst était un gros village d'un peu plus de mille habitants situé en plein bois. Mais Mgr Hallé était un véritable apôtre. Son diocèse est bien pauvre, diocèse de colonisation mais il s'y fait du travail, on y fonde des paroisses nouvelles et Monseigneur est bien déterminé à faire du Nouvel Ontario une région catholique et française.

À Ottawa

Une réception des plus franche, des plus enthousiaste et des plus cordiale fut faite aux représentants de la « Survi-

vance franco-canadienne » de l'Ouest par les Canadiens français d'Ottawa et de la région réunis à l'Université d'Ottawa. L'enthousiasme ne cessa de régner tout le temps que dura la réception. La foule compacte se pressait pour entendre les paroles des orateurs, et sur le visage de tous on pouvait lire un sentiment de satisfaction et de réconfort.

Le R. P. Magnan, O.M.I., recteur du Collège de Gravelbourg, parle de l'affiliation du collège de Gravelbourg à l'Université d'Ottawa et s'en réjouit. Le benjamin de nos collèges de l'Ouest, dit-il, est bien jeune encore, puisqu'il ne fait qu'entrer dans sa huitième année; mais grâce au dévouement inlassable des Canadiens de la Saskatchewan et à la générosité de nos frères du Québec, il jouit d'une prospérité relative et peut envisager l'avenir avec confiance. Il est appelé à être un des principaux éléments de notre survivance catholique et française dans l'Ouest canadien. Le R. P. Auclair, O.M.I., visiteur des écoles pour le diocèse de Régina, parle ensuite.

M. le professeur McDonald s'exprima dans les deux langues, et il parla très bien en français. Il représente, dit-il, un symbole. Ce ne sont pas tant ses idées qui comptent, que le fait qu'il a été choisi par l'Université pour faire partie de l'excursion de la « Survivance franco-canadienne ». Il aime, dit-il, la langue française mieux que sa langue maternelle. À 25 ans, il ne savait pas un mot de français, amis il en a fait une étude ardue, et maintenant il est professeur de français depuis seize ans à l'Université de la Saskatchewan. Il félicite l'Université d'Ottawa qui dispense un enseignement bilingue. Ceci permet aux élèves de se mieux connaître et de travailler ensemble dans la paix et l'harmonie.

Nous entendons ensuite le Sénateur Belcourt, président de l'association d'Éducation de l'Ontario. Le Sénateur Belcourt est l'un de mes bons amis. Il a vaillamment lutté dans l'Ontario et fut le porte-parole de la minorité ontarienne jusqu'au Conseil Privé. Durant les attaques du gouvernement Anderson, j'ai eu plusieurs fois recours à lui pour en obtenir des conseils juridiques. Le Sénateur, pour nous accueillir, prononça l'un de ses meilleurs discours dont malheureusement je ne puis reproduire qu'une partie.

« C'est au nom de l'Association d'Éducation d'Ontario et « au nom des 300,000 Canadiens français d'Ontario que j'ai « le grand plaisir et l'insigne honneur de vous souhaiter la plus « cordiale bienvenue dans la capitale, au moment où vous allez « dans la fière province de Québec, d'où sont partis tous les « groupes français qui ont essaimé dans tout le continent nord-« américain. Nous saluons en vous les imitateurs des pionniers « français d'Amérique. Vous êtes allés dans l'Ouest chercher « des terres nouvelles pour y dresser votre tente, cultiver la « terre et la faire fructifier. Vous y avez planté la croix du « Christ et vous y avez apporté le verbe de France pour le « faire retentir dans les prairies et dans les montagnes Ro-« cheuses. Vous avez gardé votre foi, votre langue et vos tra-« ditions pour les remettre intactes à la génération future. Vous « avez cru que votre premier devoir était de conserver le trésor « si riche de la langue et de la foi, malgré les difficultés de « toutes sortes. Les Canadiens français d'Ontario n'ont pas « cessé de s'intéresser à vos luttes. Ils vous ont toujours pro-« digué leurs encouragements solennels. Nous avons peut être « pour vous plus de sympathie que n'en ont les autres groupes « français parce que nous aussi, nous avons lutté.

« Faites de l'Ouest votre pays, s'écrie l'orateur. Nous « sommes chez nous partout. En raison de sa grande natalité, « la province de Québec doit se déverser ailleurs, mais qu'elle « se déverse donc dans l'Ouest plutôt qu'aux États-Unis. C'est « dans l'intérêt de la foi et de la race. Partout au Canada nous « sommes loyaux à la Couronne britannique, et c'est pour cela « que nous sommes en mesure d'exiger que nos droits soient « reconnus. Ces droits, nous les apportons en naissant : droit « de parler notre langue, droits de la liberté la plus complète « dans la pratique de notre foi. En luttant pour garder la lan-« gue intacte, vous n'avez exercé que votre droit, et si quelque « jour vous avez besoin de nous, nous irons. C'est cette solida-« rité qui nous permettra de triompher. »

Ensuite M. Hector Ménard, président de la société St-Jean Baptiste d'Ottawa, M. Samuel Genest, président de la commission des écoles séparées, un autre vaillant lutteur et

M. le chanoine Myrand, curé de la paroisse Ste-Anne, voulurent tous les trois souhaiter la bienvenue aux voyageurs et leur adresser leurs meilleurs voeux de succès dans leur lutte.

Mgr Brodeur parle au nom du clergé canadien-français de l'Ouest. Il salua Mgr Campeau, vicaire général du diocèse, qui relevait de maladie, et il l'assura que lorsque les pèlerins seront à Sainte-Anne de Beaupré, ils prieront pour le complet rétablissement de sa santé. Ils demanderont aussi pour leurs frères d'Ontario, la vaillance, le courage et la force qui leur sont nécessaires.

Au parlement

Les excursionnistes se rendirent ensuite au Parlement, où l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, leur souhaita la bienvenue au nom du gouvernement canadien. Sur l'estrade se trouvaient l'hon. Ernest Lapointe, le sénateur Belcourt, le R. P. Auclair, M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Éducation des Canadiens français du Manitoba, et M. Raymond Denis, président de l'Association Catholique Franco-Canadienne de la Saskatchewan.

« Vous souhaiter la bienvenue, Messieurs les délégués, est « une tâche très agréable, dit l'hon. Ernest Lapointe. Vous êtes « chez vous au Parlement du Canada. Vous êtes un éclatant « témoignage de la survivance française dans les immenses « plaines de l'Ouest. Le Parlement canadien est un autre té- « moignage de la survivance française. Les gouvernements se « succèdent rapidement, les représentants du peuple changent « souvent, mais, au milieu de toute cette évolution, la survi- « vance française demeure dans une permanente majesté. »

Montréal

Nous arrivions enfin à Montréal, à la gare Bonaventure à 3½ hres P.M., le 22 décembre. Nous savions que nous serions bien reçus, mais jamais nous avions imaginé un pareil enthousiasme. On nous recevait non seulement comme des parents, mais comme des princes venant de remporter une éclatante victoire.

Dans son édition du 24 décembre, le journal La Presse de Montréal, sur toute la largeur d'une page, écrivait en très gros caractères : « ILS N'ONT PAS DÉGÉNÉRÉ LES NOTRES QUI SONT ALLÉS RECUEILLIR L'HÉRITAGE DES DÉCOUVREURS DE L'OUEST. »

En sous titre, elle ajoutait : « Voilà ce qu'affirme fièrement M. Raymond Denis, de la Saskatchewan, au banquet offert par la ville de Montréal aux excursionnistes de la Survivance française de l'Ouest, au Viger, mardi soir.

« Pour se rendre compte de l'ampleur donnée mardi à la « réception officielle organisée à l'intention des excursionnistes « de la Survivance française, revenus parmi nous après de « nombreuses années d'éloignement, il faut imaginer ce que « sont les effusions, les compliments, les souhaits qui se mani- « festent dans nos familles nombreuses à l'occasion des fêtes « de l'An nouveau, puis il faut multiplier ces témoignages d'af- « fection environ trois cents fois. Il faut encore imaginer le « spectacle que constitue la rencontre de nouveaux parents, de « nouveaux amis et l'importance que vient y ajouter la partici- « pation de toutes les Sociétés nationales canadiennes-françaises « de Montréal.

« Malgré la fatigue d'une telle tournée, les excursionnistes, « leurs femmes et leurs enfants ont tenu à assister mardi à « chacune des parties du programme élaboré en leur honneur. « À Saint-Henri, où ils reçurent le premier bonjour de la mé- « tropole, à la gare Bonaventure ensuite, puis à la cathédrale, « à l'Hôtel de ville, inauguré en cette occasion, à l'Hôtel Place « Viger et au Monument National, les visiteurs s'entendirent « souhaiter la bienvenue tour à tour par nos autorités reli- « gieuses, nos pouvoirs publics, nos sociétés et nos institutions. « Les discours furent courts pour la plupart, mais nombreux. « Dans les gares, à travers le tintamarre des locomotives, des « trains, des sifflets; dans la salle du banquet, à travers le bruit « de vaisselle, les allées et venues des garçons; partout, en « dépit des paroles de reconnaissance, des saluts et des voeux « échangés par les visiteurs et notre population les discours « fusèrent, redisant la fierté que nous inspire la survivance de

« la langue française et des croyances catholiques dans les pro-
« vinces des prairies, exaltant aussi les vertus, le zèle et la
« détermination de ceux qui durent lutter contre des circons-
« tances politiques ou ethniques pour conserver leurs principes
« nationaux.

« Dès Vaudreuil, nos frères de l'Ouest reçurent les pre-
« miers témoignages de bienvenue de la province de Québec.
« Ils étaient accompagnés depuis Ottawa par MM. Claude Mé-
« lançon et J.-P. Marion, du chemin de fer National Canadien.
« À Vaudreuil, MM. Yves Tessier-Lavigne, professeur à l'U-
« niversité de Montréal et directeur du comité permanent de la
« Liaison française, Lionel Leroux, Alphonse De Larochelle,
« secrétaire général de l'A.C.J.C., le Dr O. Dufresne et Albert
« Levesque, de l'A.C.J.C., montèrent sur le convoi spécial, dé-
« légués par le comité de réception officielle de Montréal. »

L'arrivée à la gare Bonaventure donna lieu à un brouhaha extraordinaire. Les accords des fanfares de l'Institut Saint-Antoine et du Mont Saint-Louis, les cris de reconnaissance, les embrassages, les exclamations, le va-et-vient des locomotives, les présentations et les effusions de toutes sortes, tout s'entremêle, créant un brouhaha indescriptible. Les compatriotes de l'Ouest arrivaient évidemment en pays de connaissances. Et c'est ainsi que le discours de M. Yves Tessier-Lavigne se perdit dans les éclats de voix et le bruit des machines, l'orateur se déterminant même, après les premières phrases, à se tourner vers ceux qui se trouvaient à ses côtés sur l'estrade improvisée et à ne prononcer son discours que pour eux.

Pendant ce temps, les excursionnistes faisaient connaissance avec le président de la Société Saint-Jean Baptiste de Montréal, M. l'échevin Léon Trépanier, et les membres du comité de réception officielle, tous représentants des sociétés nationales et commerciales les plus en vue au Canada français.

La foule montréalaise dans la gare et aux abords, était énorme, ce qui rendit la tâche du comité spécial du transport des plus ardues. Grâce à la bonne volonté des nombreux citoyens, particulièrement des membres de la Chambre de Commerce qui avaient gracieusement offert leurs voitures aux organisateurs, l'on put heureusement conduire à la basilique de Montréal les excursionnistes et leurs amis, anciens et nouveaux.

La police municipale, sous la direction de l'inspecteur Cavanaugh, assura un service d'ordre impeccable, qui fut tel du reste au cours de la soirée, alors que l'inspecteur Maranda en fut chargé. Le lieutenant de police Alfred Gravel seconda habilement les membres du comité de transport.

C'est dans la basilique même de Montréal que les membres de la Survivance française de l'Ouest furent accueillis par les autorités religieuses du diocèse. M. le chanoine A. Harbour, curé de la basilique, secondé par M. le chanoine J.-D. Binette, de l'archevêché, reçut les visiteurs à l'entrée. Après le salut du Saint Sacrement qui fut chanté par S. G. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur et administrateur du diocèse de Montréal, celui-ci prononça une brève mais éloquente allocution.

Il souhaita la bienvenue aux Franco-Canadiens de l'Ouest dans le « vieux Québec, la plus catholique et la plus tolérante des provinces », et à Montréal qui saura les inspirer avec ses 500,000 catholiques, ses 96 paroisses et ses 54 communautés, monument à la foi catholique et témoignage du maintien de nos traditions.

M. l'abbé Morissette, curé de Radville lui répondit : « Les
« membres de la Survivance franco-canadienne tressaillent
« d'allégresse en ce moment. Ils tiennent à exprimer tout leur
« bonheur et toute leur reconnaissance pour l'insigne honneur
« que viennent de leur faire les dignes représentants de l'Église
« de Montréal dans la personne de S.G. Monseigneur Georges
« Gauthier, archevêque, et de celle de son digne auxiliaire,
« Monseigneur Deschamps.

Vers 5 hres 15 le groupe des visiteurs de l'Ouest, la première délégation à franchir les portes du nouveau palais municipal de Montréal, faisait son entrée dans l'hôtel de ville, escortée par un grand nombre de personnages distingués de Montréal. Ils furent accueillis par l'hymne « O Canada » chanté par la chorale municipale que dirigeait M. Labelle. Pour la première fois, ces murs résonnèrent pour redire en écho la parole des orateurs.

Ce fut d'abord l'échevin Léon Trépanier, président de la Société St-Jean Baptiste de Montréal, qui présenta la délégation au maire de Montréal. Il le fit en termes simples et brefs. « Ce sont tous, dit-il en parlant des visiteurs, des Canadiens-français partis depuis vingt ans ou plus pour les provinces de l'Ouest, qui viennent aujourd'hui dire bonjour à leurs compatriotes de l'Est. Leur première visite fut pour l'archevèque de Montréal, leur deuxième visite est pour l'hôtel de ville et, M. le Maire, ils sont très heureux de saluer en vous le représentant de leurs frères de Montréal. »

Le maire Duquette souhaita ensuite la bienvenue aux visiteurs.

« MM. Édouard Gariépy, avocat d'Edmonton, et frère de « l'honorable Wilfrid Gariépy, des Trois-Rivières, et Henri « Lacerte, magistrat de Saint-Boniface, répondirent à la bienvenue du maire. M. Gariépy fit allusion, dans ses remercie- « ments, au développement franco-canadien de l'ouest. « Vous « connaissez tous l'ouest, dit-il, mais vous ne devez pas oublier « que nous formons dans la Saskatchewan, l'Alberta et le Ma- « nitoba, trois groupes considérables. D'ailleurs, vous pourrez « en juger par vous-mêmes par les nombreux parents que nos « compatriotes de Montréal comptent parmi cette délégation. »
« M. Henri Lacerte déclara que les Franco-Canadiens de « l'Ouest sont étroitement unis à leurs frères de Québec. Ce « sont tous des descendants de la vieille province et la chaleur « de votre accueil, Monsieur le maire, nous fait le plus vif plai- « sir. Il remercie Québec pour l'appui moral qu'elle a accordé « aux franco-canadiens des provinces de l'Ouest lorsque leurs « droits à l'enseignement de leur langue furent attaqués comme « ce fut le cas spécialement pour le groupe Manitobain.

« Un pèlerinage comme celui que nous accomplissons, parce « que Messieurs c'est un pèlerinage, aura comme résultats « de mieux vous faire connaître les luttes que nous avons à « subir, de nous rapprocher davantage les uns des autres, de « nous faire comprendre que quel que soit le coin de terre que « nous habitons, nous demeurons Canadiens-français et catho- « liques. »

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

La ville de Montréal reçut à son tour les fermiers de l'Ouest. Ce fut une heureuse surprise pour nous tous. On ne nous avait pas prévenus. Quel magnifique banquet. À la table d'honneur avaient pris place Sa Grandeur Mgr G. Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal Mgr Deschamps, évêque auxiliaire, Mgr Piette, recteur de l'Université de Montréal, M. le Maire, M. Léon Trépanier président de la St-Jean Baptiste, P. E. Joubert, président de la Chambre de Commerce, Raymond Denis de la Saskatchewan, H. Lacerte du Manitoba, M. Gariépy de l'Alberta et plusieurs autres.

M. Joubert souhaita la bienvenue aux excursionnistes et M. Raymond Denis fut chargé de répondre au nom des voyageurs.

Après le banquet, les délégués se dirigèrent vers le Monument National précédés par l'équipe de raquetteurs du National et leur corps de clairon. Comme quelqu'un demandait quel était le sujet de cette manifestation qui arrêtait la circulation sur toute une partie de la rue St-Laurent, un loustic répondit : « C'est mon oncle qui arrive de l'Ouest. » Ce fut une charmante soirée de famille sous la direction de M. E. Z. Massicotte.

Le Monument National avait été envahi de bonne heure ; dès avant huit heures, toutes les places disponibles étaient occupées ; mais les gens continuèrent d'affluer et à huit heures et demie tous les corridors, tous les escaliers étaient remplis d'une foule compacte.

« Le choeur de l'Association des Chanteurs de Montréal ouvrit « la soirée, par des airs canadiens, puis on représenta le film « de la grande procession du 24 juin 1925, et l'échevin Léon « Trépanier, président de la Société St-Jean-Baptiste, souhaita « au nom de la Société St-Jean Baptiste la bienvenue aux « Franco-Canadiens de l'Ouest.

La visite éblouissante faite à Montréal se continua par un pèlerinage à l'Oratoire St-Joseph et un déjeuner offert par la ville d'Outremont.

Ensuite ce fut le départ pour St-Jean, Sherbrooke, Thetford Mines, Lévis et enfin Québec.

Vol. 23, nos 9-10 mai-juin 1969.

Québec

Nous avions été reçus triomphalement à Montréal. Nos amis de Québec voulurent faire au moins aussi bien. Brillantes réceptions au Parlement et à l'Université. Magnifique banquet au Château. Nous pensions rêver. Au Parlement, le Lieutenant-gouverneur lui-même nous souhaita la bienvenue suivi par l'Hon. A. Taschereau, premier ministre entouré de la plupart de ses ministres.

M. Taschereau nous taquina. Notre nom « La Survivance » ne lui plaisait pas. Survivance semble vouloir dire échappé à un massacre. Il n'y eut que quatre survivants à la suite d'une explosion qui s'est produite dans une mine. Vous, fermiers de l'Ouest, seriez-vous les derniers survivants des minorités canadiennes-françaises. J'espère que non, mais si vous êtes en danger comme je le crois, revenez dans l'Est, je vous assure que nous vous ouvrirons les bras bien grands et nous tuerons le veau gras pour célébrer le retour des enfants prodigues.

C'était un accueil que nous n'avions pas prévu. M. Marcotte qui devait remercier le Premier Ministre, refusa de parler. Mgr Brodeur qui était tout près de moi m'assura qu'il m'appartenait de répondre au nom des trois provinces, et il ajouta : « Puis, contez-lui ça » Il y avait foule dans les galeries. Les assistants se rendirent compte d'un certain flottement, mais ne surent pas quelle en était la raison. Nous n'avions rien à gagner en engageant une polémique avec le Premier Ministre de Québec et je me contentai d'affirmer la survivance, non pas d'un groupe, mais de toute une race.

Je crois à propos de reproduire ici le compte rendu de mon allocution telle que reproduite par La Liberté de Winnipeg et le Patriote de Prince-Albert en date du 13 janvier 1926. Je le reproduis parce que ce discours a servi de thème à la plupart de nos orateurs durant la suite du voyage.

« Pour compléter le compte rendu au jour le jour forcément
« hâtif de la « Survivance franco-canadienne », nous donnons
« aujourd'hui de larges extraits du discours prononcé par M.

« Raymond Denis au parlement de Québec. Ce fut la pièce
« d'éloquence la plus remarquable et le plus grand triomphe
« de la tournée qui en compta plusieurs. L'auditoire très dis-
« tingué, se montra particulièrement vibrant. Lorsque l'orateur
« eut terminé son discours, l'hon. M. Pérodeau, lieutenant-
« gouverneur, violant les règles du protocole, descendit les
« marches du trône pour venir lui serrer la main. L'Hon. M.
« Taschereau, premier ministre, l'avait déjà précédé dans ce
« geste amical.

« Je remercie avec émotion son Excellence le Lieutenant-Gou-
« verneur des souhaits de bienvenue qu'il nous a adressés avec
« tant d'éloquence. Comme l'a si bien dit votre Excellence,
« nous sommes venus dans ces temps de fêtes, comme des fils
« depuis longtemps absents, passer des jours heureux au foyer
« paternel ; et l'on nous reçoit non pas seulement comme des
« fils mais comme des rois.

« Depuis que nous sommes entrés sur le sol béni de la douce
« province la cordialité enthousiaste de nos frères, a transformé
« notre pèlerinage en marche triomphale. La province de Qué-
« bec a voulu nous montrer par les magnifiques réceptions
« qu'elle nous a faites, qu'elle est bien restée fidèle à son
« émouvante devise : « Je me souviens », et qu'elle n'a point
« abandonné ceux de ses fils qui là-bas dans les plaines de
« l'Ouest sont restés fidèles à sa magnifique histoire, et conti-
« nuent à porter haut et ferme le drapeau de la race. Merci
« à vous, Excellence, d'avoir bien voulu par vos paroles, fortifier
« en nous cette certitude que nous avions déjà.

« Merci aussi à M. le Premier Ministre pour ses éloquentes
« paroles. Parmi toutes les réceptions pourtant si nombreuses et
« si brillantes qui nous ont été faites, aucune ne nous va plus
« droit au coeur que celle-ci. Ah! c'est que les fils de la race,
« ceux qui sont allés là-bas, dans les immenses prairies,
« recueillir l'héritage de gloire et d'honneur légué par nos
« missionnaires et par nos explorateurs, sont aujourd'hui reçus
« officiellement et salués par la race toute entière, car permet-
« tez-moi de vous le dire, M. le Premier Ministre, nous ne
« saluons pas seulement le Premier Ministre d'une province,

« nous saluons en vous le Premier Ministre de toute la race « française d'Amérique dont les groupes s'étendent d'un océan « à l'autre.

« Vous représentez à nos yeux la race toute entière, dont la « province de Québec est l'incarnation, et c'est à ce titre M. « le Premier Ministre que je dépose à vos pieds les hommages, « non pas seulement de 300 pèlerins mais les hommages des « 140,000 Franco-Canadiens qui habitent les provinces de « l'Ouest, et dont nous sommes les délégués.

« La province de Québec est la mère-patrie d'une race nou- « velle : Elle est la mère-patrie de tous les groupes français « dispersés à travers le Dominion. Elle a charge d'âmes comme « le disait l'Action Française il y a quelques jours : et de ce « titre découlent des devoirs et des obligations. C'est vers elle « que se tournent instinctivement nos avant-gardes au moment « du danger ; et je vous remercie, M. le Premier Ministre, de « nous avoir montré par vos paroles que la vieille province « comprend ses obligations et saura les remplir.

« Nous sommes ici porteurs d'un message ; d'un message, qui, « je sais, causera de la joie dans tous les coeurs que fait encore « battre le mot si grand de Patrie. Message bien court, mais « énergique, et face à la province de Québec, face à cette race « que représentent ici Son Excellence le Lieutenant Gouverneur « et M. le Premier Ministre, je tiens à dire bien haut au nom « des groupes de l'Ouest : « Franco-Canadiens nous étions, « Franco-Canadiens nous sommes restés, et Franco-Canadiens « nous resterons. »

« Nous avons connu des heures difficiles, des heures d'angoisses « et d'anxiété, mais groupés autour de nos chefs, autour de « nos organisations, autour de nos drapeaux, nous avons tra- « versé ces luttes et nous en sommes sortis plus forts, plus « résolus, plus déterminés que jamais à rester ce que nous « sommes, et à maintenir dans le coeur de nos enfants l'amour « de la langue française et de notre foi religieuse.

« On a voulu durant un certain temps détruire l'âme de la « race en arrachant le français de nos écoles : mais les pères « et mères de famille dressés autour des forteresses que sont

« ces écoles, firent face à l'attaque, et de toutes leurs énergies « crièrent aux adversaires le mot célèbre, — « On ne passe « pas » il est une chose que vous n'aurez jamais, c'est l'âme « de nos enfants, c'est l'âme de la race ».

« Et c'est pour affirmer cette survivance que ce pèlerinage fut « organisé. Nous avons voulu par une grande manifestation « montrer que les fils de la Rivière Rouge, de la Saskatchewan, « ou ceux qui viennent du pied des Rocheuses, sont encore « aussi Canadiens que ceux qui sont restés sur le bord du « St-Laurent.

« Vous nous avez dit tout à l'heure, M. le Premier Ministre, « que vous n'aimiez pas le nom que nous avions choisi parce « qu'il ne s'agissait pas seulement d'affirmer la Survivance mais « il fallait encore en affirmer la continuation. Si nous jugeons « l'avenir d'après le passé, je crois pouvoir affirmer, M. le « Premier Ministre, que cette survivance se continuera.

« Il y a dix ans, on voulait arracher le français de nos écoles ; « il y a dix ans, on nous traitait en étranger, en parias et « aujourd'hui les Ministres se déplacent pour venir nous saluer. « À Régina l'Hon. Dunning suspendait la session parlementaire, « et en compagnie de Sa Grandeur L'Archevêque de Régina « dont le souvenir est encore si vivant à Québec, et auquel « nous devons tant de reconnaissance, l'Hon. Dunning dis-je, « accompagné de trois de ses collègues, venait à la salle Ste- « Marie, nous apporter le salut de son gouvernement.

« Du Manitoba, pays de tant de luttes, nous étions reçus « officiellement au nom du gouvernement par l'Orateur de la « Législature l'un des fils illustres de la race, l'Hon. Talbot, qui « nous parla en français dans cette même enceinte d'où étaient « parties les mesures qui, d'après leurs auteurs, devaient détruire « une langue qui se porte encore bien.

« Et le Premier Ministre du Manitoba, l'Hon. Bracken, disait « à la fin de ses remarques. « Allez dire à la province de Québec « que votre groupe a toutes les sympathies du gouvernement « de cette province. »

« Une minorité qui a su ainsi se faire respecter a le droit, « il me semble de lever la tête avec fierté, et d'affirmer à la

« face de toute la race sa survivance présente, aussi bien que
« sa survivance future.

« Cette survivance j'en vois la garantie absolue dans nos
« évêques, dans ces Princes de l'Église qui unissent dans un
« même amour cette église universelle dont ils sont les évêques,
« et cette race dont ils sont les enfants. Je la vois, dans notre
« clergé, dans ces prêtres qui nous font faire les mêmes prières,
« nous parlent la même langue qu'ils l'ont toujours fait dans
« les Églises de Québec. Je la vois dans ces paroisses dont
« les noms ressemblent à s'y méprendre à ceux des paroisses du
« St-Laurent, paroisses dont vous nous parliez tout à l'heure,
« M. le Premier Ministre, et qui si elles sont moins riches que
« celle de Québec, sont tout aussi chrétiennes.

« Cette survivance je la salue dans nos organisations nationales
« qui dépassent le rôle d'organisations ordinaires, et deviennent
« de véritables ministères d'action française et de défense na-
« tionale. Je la salue dans nos journaux français de l'Ouest
« si patriotes, sentinelles vigilantes auxquelles la race doit une
« infinie reconnaissance. Je la salue dans ces pèlerinages qui,
« chaque année, vont jeter des milliers et des milliers de pèlerins
« aux pieds de la Vierge Marie à St-Laurent en Saskatchewan
« ou aux pieds de la Bonne Sainte-Anne, à Ste-Anne des
« Chênes au Manitoba, ou à Ste-Anne d'Edmonton en Alberta.
« Je la salue surtout cette survivance dans nos écoles dans
« lesquelles, M. le Premier Ministre, on donne l'enseignement
« d'une façon jugée satisfaisant par les chefs de notre église ;
« dans ces écoles, où avec leur programme français, avec nos
« visiteurs, avec nos concours annuels dans ces écoles où le
« français est à l'honneur plus qu'il ne l'a jamais été.

« Je la salue encore cette survivance dans nos collèges classi-
« ques dont la base d'enseignement est le français et qui sont
« fréquentés par des centaines d'élèves parmi lesquels la géné-
« ration de demain choisira les chefs qui ramasseront le drapeau
« que nos mains défaillantes ne pourront plus porter et le
« tiendront à leur tout, bien haut, par dessus les clochers de
« toutes nos paroisses.

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

Mes mémoires

(suite)

« Ah! ils n'ont pas dégénéré, ceux qui se sont élancés sur les
« traces glorieuses de La Vérendrye, Ils ont gardé leurs posi-
« tions, ils les ont fortifiées, ils les ont développées et au-
« jourd'hui s'adressant au château fort de la race ils lui disent :
« « Cet héritage, il est le nôtre, il a été découvert par nos
« explorateurs, fécondé par le sang de nos martyrs. Chaque
« colline, chaque ruisseau rappelle un nom français, un acte
« d'héroïsme des nôtres. Allons-nous l'abandonner et renier
« ainsi les plus belles pages de notre histoire ! NON, ce serait
« indigne de vous, ce serait indigne de notre histoire, indigne
« de notre race. »

« Mais il est temps, M. le Premier Ministre, que je porte à
« votre connaissance, un message qui nous fut remis pour vous,
« par l'Hon. Dunning Premier Ministre de la Saskatchewan,
« lorsqu'il vint nous saluer à notre passage à Régina : « Allez
« dire à mon très cher ami, l'Hon. Taschereau, et à mon autre
« ami, l'Hon. Caron, que nous ne voulons pas dépeupler la
« province de Québec. Nous ne voulons pas lui voler ses gens,
« mais dites leur bien que s'il en est qui la quittent, ils ne
« sauraient mieux faire que de les diriger vers la Saskatchewan ;
« ils y trouveront un régime de tolérance et de liberté, et je
« tiens à dire que les Canadiens-Français, constituent le groupe
« le plus intéressant que nous ayons en cette province. » Et
« l'Hon. Dunning répéta de nouveau : « Ceci est un message
« dont je vous charge, allez le porter à mon très cher ami de
« Québec. »

« Il est inutile de vous dire, M. le Premier Ministre, que nous
« nous associons de tout coeur aux paroles de l'Hon. Dunning.
« Son message résume l'état d'esprit de tous les Franco-Cana-
« diens de l'Ouest.

« Non, nous ne voulons pas dépeupler la province de Québec.
« Elle est et doit rester le château fort de la race. Faire quoi

Vol. 23, nos 11-12 juillet-août 1969.

« que ce soit pour l'affaiblir serait un crime national et nous
« sommes trop bons Canadiens pour ne pas le comprendre.
« Mais avec notre Premier Ministre de la Saskatchewan, nous
« disons : « s'il en est qui vous quittent, envoyez-les donc vers
« l'Ouest, où ils seront si utiles à la race et à la Patrie
« Canadienne. »

« Québec, malgré ses richesses ne garde pas tout son monde,
« il y aura, et il y a déjà un surplus de population dans les
« vieilles paroisses et dans ce surplus de population il en est
« beaucoup qui ne consentiront pas à aller faire les défricheurs
« dans les nouvelles paroisses. Le résultat nous le constatons
« dans ce courant d'émigration qui entraîne trop des fils de
« Québec vers les États-Unis. Émigration qui est une blessure
« douloureuse, par laquelle s'échappe goutte à goutte, le sang,
« la vie même de la race. On dit, « Ils reviendront », non ils
« ne reviennent pas, du moins pour la plus grande partie,
« comme en témoignent trop éloquemment des statistiques
« dignes de foi.

« Ils continueront à parler français, nos frères séparés des
« États-Unis, je l'espère de tout mon coeur, ils demeureront
« catholiques, je le souhaite ardemment, et d'ici, au nom des
« Franco-Canadiens de l'Ouest, je tiens à saluer ceux qui là-bas
« de l'autre côté des frontières, luttent pour la conservation
« de leur langue et de leur foi. Eux aussi, ils luttent pour la
« survivance mais pour une survivance Franco-Américaine ;
« nous, nous sommes de la survivance Franco-Canadienne.
« Si, il y a 35 ans ceux des nôtres qui émigrèrent aux États-
« Unis, avaient été dirigés vers les prairies dans un temps où
« ces vastes plaines s'offraient à qui voulaient les prendre,
« nous aurions aujourd'hui trois provinces de Québec entre les
« lacs et les Rocheuses. Mais l'histoire se répète et il semble
« que le Québec ait commis envers l'Ouest la même erreur
« fatale commise par la France envers le Canada sous le mal-
« heureux règne de Louis XV.

« Sur les quelques arpents de neige de Voltaire, vit prospère
« et heureuse une population dépassant huit millions d'habi-

« tants. La France a perdu un immense empire parce qu'elle
« n'a pas su prévoir.

« Et dans l'Ouest, dans ces prairies désertes d'il y a 35 ans
« vit aujourd'hui une population de deux millions d'habitants ;
« dans ces prairies désertes d'il y a trente-cinq-ans, on produit
« assez de blé pour nourrir tout l'Empire britannique.
« Le Canada cette année, grâce aux provinces de l'Ouest, se
« classe à la tête de toutes les nations exportatrices de blé.
« Il occupe la première place dépassant de loin les États-Unis
« et l'Argentine.

« La valeur des céréales récoltées dans l'Ouest en 1925 dépasse
« 800 millions de dollars. Il faut ajouter à ceci la valeur des
« animaux vendus et des différents produits agricoles. C'est-à-
« dire que dans ces prairies désertes d'il y a 30 ou 35 ans
« la valeur de la production agricole dépasse celle de Québec
« et de l'Ontario réunies.

« Dans les villes un ouvrier restera ouvrier toute sa vie à moins
« d'une chance inespérée. Dans l'Ouest, le travailleur arrivera
« rapidement à être chez lui, à posséder sa terre et à être son
« maître ne dépendant que de la volonté du bon Dieu. L'Ouest
« est le pays idéal pour élever une famille et établir ses enfants
« tout autour de soi.

« Ah! je sais, M. le Premier Ministre, on va nous opposer
« le mouvement progressiste et les plaintes dont il s'est fait
« l'écho. Mais que voulez-vous, c'est si facile et si naturel de
« se plaindre. La nature humaine est ainsi faite. Nous jetons
« nos premiers cris en venant au monde et il semble que durant
« toute la vie ce besoin de lamentation nous suit pas à pas.
« D'ailleurs, M. le Premier Ministre sans vouloir faire de poli-
« tique, je puis dire que nous avons peut-être certains sujets
« de plaintes, et nous sommes si loin, si loin dans le fond des
« Prairies de l'Ouest, que nous avons parfois besoin de crier
« bien fort pour réussir à faire entendre nos voix jusque dans
« l'enceinte Parlementaire ; mais il n'en est pas moins vrai que
« le développement des provinces des prairies a été merveilleux,
« il a dépassé toutes les « prévisions, et il est impossible de

« prévoir ce que nous réserve l'avenir. L'on peut affirmer
« sans crainte de se tromper, que, d'ici un demi siècle, chacune
« des provinces de l'Ouest aura une population égale sinon
« supérieure en nombre à celle de Québec. Et l'on se demande
« avec angoisse quelle sera l'influence de la vieille province
« perdue au milieu de toutes les autres, si les prairies sont
« entièrement Anglo-Saxonnes.

« C'est pourquoi nous prétendons que dans l'intérêt même de
« Québec, dans celui de toute la race, on doit fortifier dans
« toute la mesure du possible les groupes Franco-Canadiens de
« l'Ouest qui constituent les liens les plus puissants de l'unité
« Nationale.

« Ceux qui prirent possession du pays, au nom du Dieu qui
« aime les Francs et des Francs qui aiment leur Dieu, ne
« prirent pas seulement possession de la province de Québec
« mais du Canada tout entier, et Champlain ne fixa pas de
« limites au développement de l'influence française et à l'expan-
« sion du christianisme.

« Les groupes de l'Ouest ne sont là-bas que les avant-gardes
« de la race, des avant-gardes qui ont fait leur devoir, et qu'on
« n'a pas le droit d'abandonner. Quand on vous attaque on
« nous attaque, vos peines sont nos peines, vos triomphes sont
« nos triomphes. Nous sommes solidaires les uns des autres,
« et la défaite d'un de nos groupes affaiblit toute la race.
« Nous sommes le prolongement de l'influence de Québec et en
« voici une preuve concrète. Aux dernières élections fédérales
« quinze ou vingt députés au moins ont été élus dans l'Ouest
« avec l'aide d'un fort contingent de votes Canadiens-français.
« Ces députés le savent et j'ose dire que la province de Québec
« et les intérêts de notre race, n'auront pas de plus fidèles
« amis, et j'ajouterai que cette amitié sera d'autant plus solide
« qu'elle ne sera pas tout à fait désintéressée.

« En terminant, car je ne voudrais pas vous retenir trop long-
« temps, je désire, ô belle province de Québec déjà vieille
« par l'âge mais toujours si jeune par la beauté et par le coeur,
« je désire me faire l'interprète de ceux de tes fils qui ont

« quitté le foyer paternel il y a des années, de ceux qui sont
« tes fils d'adoption, de ceux qui sont nés dans les plaines de
« l'Ouest, de ces petits-fils qui ne t'ont jamais vue peut-être,
« mais qui te connaissent quand même et qui t'ont depuis
« longtemps donné leur coeur, de tous ceux qui forment là-bas
« la race française, pour t'adresser nos voeux de bonne et
« heureuse année, nos voeux de succès et de prospérité. Porte
« bien haut, ton drapeau qui est le nôtre. O Québec, continue
« dans l'année qui vient, à faire briller de tout son éclat ta
« culture intellectuelle et ta civilisation, demeure toujours la
« première de toutes les provinces de la Confédération. Ce
« sont là les souhaits de tes enfants de l'Ouest à l'occasion
« du jour de l'An, et s'il m'était permis d'ajouter quelque chose
« sans manquer de délicatesse, je dirais, ô bonne maman de
« Québec, n'oublie pas les étrennes de tes petits-fils des prai-
« ries. Envoie-leur quelques médecins, beaucoup d'institu-
« teurs et un bon nombre de ces fermiers dont ils ont tant
« besoin pour les aider à maintenir le drapeau fier et triomphant
« à travers les plaines de l'Ouest. ».

Joliette — Nicolet

Nous étions attendus à Joliette. C'était notre dernière étape. Mais notre pèlerinage s'amenuisait sensiblement. À la suite de chaque réception, nous perdions des groupes entiers de pèlerins retenus par des parents et des amis. Je crois qu'à notre arrivée à Joliette nous n'étions pas plus de 150 et je dus faire des excuses à ce bon Mgr Forbes qui devint plus tard archevêque d'Ottawa, et admettre que ceux qui avaient si vaillamment lutté dans l'Ouest contre des adversaires redoutables, avaient pour un grand nombre capitulé devant la chaleur de l'accueil Québécois.

Nous fûmes reçus officiellement au Séminaire. Mgr Forbes nous souhaita la bienvenue dans son diocèse. M. Dugas dans le temps jeune député fit un bijou de discours. Mgr Brodeur et moi-même répondirent de notre mieux au nom des pèlerins qui nous restaient encore.

C'est là que nous avons rencontré celui qui devait devenir Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert. Il était alors tout jeune séminariste et c'est en nous entendant parler des luttes religieuses et nationales que nous étions obligés de livrer dans l'Ouest qu'il prit la décision grosse de conséquence de venir nous aider. Nous pouvons donc dire avec certitude que nous n'avons pas perdu notre temps à Joliette.

D'ailleurs je crois que nous n'avons perdu de temps nulle part. Nous avons créé un fort courant de sympathie envers l'Ouest et j'ai justement sous les yeux le Patriote de l'ouest du 13 juillet 1927 qui reproduit un rapport adressé par M. l'abbé G. Courchesne, principal de l'École Normale de Nicolet au Surintendant de l'Instruction publique, M. l'Hon. Cyrille Delage. On sait que M. l'abbé Courchesne devint plus tard archevêque de Rimouski. Voici certains passages de ce rapport qui nous intéressent vivement :

Élèves de l'Ouest

« Nous considérons encore comme une bonne fortune à Ni-
« colet d'avoir reçu comme élèves-maîtresses des sujets qui
« ont séjourné dans les provinces de l'Ouest et qui se proposent
« d'y enseigner. Maintenant que nos diplômes sont admis dans
« la Saskatchewan et qu'on s'apprête à obtenir la même re-
« connaissance dans l'Alberta, il nous fait plaisir de contribuer
« à donner une formation française à celles qui devront là-
« bas aider les nôtres à élever leurs enfants dans le sens de
« leurs traditions. Il est évident que leur présence parmi nos
« élèves nous rend service. Leur connaissance de la langue
« anglaise leur permet, surtout aux heures de récréation d'aider
« les efforts de nos futures institutrices et de diriger la gym-
« nastique spéciale de la prononciation. Nous sommes de ceux
« qui pensent que nos élèves, à ce stage de leurs études pro-
« fessionnelles, peuvent s'efforcer de maîtriser la seconde langue
« sans mettre en péril le culte de leur langue maternelle.

Ce sont des suggestions intéressantes et pratiques, mais sans nos voyages de l'Est, si nous n'étions pas passés par Nicolet, est-ce sûr que le principal de l'École Normale aurait aussi bien compris nos problèmes ?

La fin d'un brillant voyage

Lorsque nous avons songé à organiser ce premier voyage dans l'Est, nous nous demandions avec une inquiétude bien légitime quels en seraient les résultats. C'était pour nous une grande aventure. Le voyage est maintenant chose du passé, nous pouvons au moins dire que l'aventure fut merveilleuse.

Nous avons été reçus comme des triomphateurs. On nous pensait perdu et on nous retrouvait bien vivants. On nous croyait anglicisés et on s'apercevait que nous parlions un aussi bon français que celui que l'on parle dans Québec.

Nos orateurs partout nous firent honneur et on avait peine à croire que ces tribuns si éloquents fussent les représentants de petites minorités entourées de tous côtés par un grand tout cosmopolite.

Et de partout, affluaient les marques de sympathie, comme de partout jaillissaient les mêmes questions. Que pourrions-nous faire pour vous aider.

Il n'y a pas de doutes que ce voyage a produit un rapprochement entre les groupes minoritaires et la province de Québec. On a mieux compris que la race française au Canada, ce n'était pas seulement une province, mais c'était tous les groupes français qui habitaient notre pays depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique.

Nos jeunes à nous, ont été émerveillés. Ils sont revenus dans l'Ouest beaucoup plus fiers d'être Canadiens-français et plusieurs d'entre eux semblent avoir trouvé charmantes les petites canadiennes de Québec. Ce sont de futurs voyages individuels qui s'amorcent au très grand avantage de la revanche des berceaux. Tous, nous souhaitons que le pèlerinage de 1925 se renouvelle.

Vol. 23, nos 11-12 juillet-août 1969.

DEUXIÈME VOYAGE DE SURVIVANCE

Notre premier voyage dans l'Est avait trop bien réussi pour qu'il ne se renouvelle pas. Ce deuxième voyage fut placé sous la direction de l'Association d'Éducation du Manitoba et autour du 18 décembre 1926, nous repartions pour Québec. Mais cette fois-ci, nous étions trop nombreux pour un seul train. Il fallut se diviser en deux groupes. L'un voyageait sur un train spécial du C.N.R., l'autre, sur le C.P.R. Nous étions près de quatre cents voyageurs. La Saskatchewan fournissait encore le plus fort contingent. Le convoi du C.N.R. était comme l'année précédente sous la direction de monsieur Alphonse Brazeau, mais monsieur Laforce, agent des ressources naturelles au C.N.R., était venu tout exprès de Montréal pour accompagner l'excursion. Monsieur Laforce fut, plus tard, président général de la St-Jean-Baptiste. Le convoi du Canadien Pacifique avait été confié à un jeune employé, monsieur Paul E. Gingras, qui, plus tard, fit son chemin avec sa compagnie et devint agent général du service des voyageurs pour la région de l'Est.

Sur le convoi du C.N.R., avaient pris place monsieur Henri Lacerte, président de l'Association d'Éducation des Canadiens-français du Manitoba; monsieur Raymond Denis, président de L'A.C.F.C., en Saskatchewan; le révérend père U. Langlois, rédacteur en chef du « Patriote de l'Ouest »; monsieur Georges Bugnet, rédacteur de « L'Union », d'Edmonton; mademoiselle Paule Saint-Amant, représentant la « Liberté »; messieurs J.-A. Cusson, vice-président de l'Association d'Éducation du Manitoba, et le docteur J.J. Trudel, grand chevalier du Conseil Provencher des Chevaliers de Colomb; monsieur l'abbé Jutras, curé de Letellier .

Sur le train du Pacifique, on remarquait monsieur Camille Fournier ,président de l'Association des instituteurs de langue française du Manitoba et représentant de l'A.C.J.C.; monsieur I. Villeneuve, représentant du ministère de l'agriculture du Manitoba; monsieur J.-A. Rioux, secrétaire général de l'Association canadienne-française d'Alberta.

Les deux trains furent formés à Edmonton, mais à chaque gare entre Edmonton et Winnipeg, venaient s'ajouter de nombreux voyageurs. À peine avions-nous quitté Winnipeg, que nous bénéficions des effets du progrès. Monsieur Noël Bernier, avocat de Winnipeg, frère de l'Honorable J. Bernier, ancien ministre, nous adressait par la radio les meilleurs voeux de voyage du groupe franco-manitobain. Dans les trains, comme de coutume, on chanta. Le révérend père Ducharme, O.M.I., ajouta une note originale par ses cantiques en montagnais auxquels succédèrent des cantiques en français.

Ottawa

À Ottawa, un beau groupe d'Ontariens attendaient à la gare. On reconnaissait notamment le révérend père Charlebois, O.M.I., l'organisateur de la résistance au Règlement XVII, le sénateur Lessard, monsieur H. Ménard, président de la Société St-Jean Baptiste d'Ottawa, monsieur Cloutier, secrétaire de l'Association d'Éducation, le R. P. Marcotte, recteur de l'université, monsieur L. Charbonneau, un ancien de la Saskatchewan, monsieur Ernest Bilodeau et plusieurs autres. Mais il fallait partir pour le Monument National d'Ottawa où le sénateur Belcourt nous souhaita la bienvenue et exprima l'expoir que ces voyages seraient établis d'une façon permanente afin de resserrer de plus en plus les liens qui unissent entre eux les groupes de langue française de tout le Canada.

Le révérend père Marcotte et monsieur H. Ménard prirent aussi la parole. Le révérend père Marcotte lut une lettre de Monseigneur Émard qui s'excusait de ne pouvoir être présent. Monsieur Henri Lacerte remercia avec beaucoup d'à propos et fut chaleureusement applaudi. Monsieur l'abbé Morissette de Radville, et monsieur J.A. Rioux, secrétaire de l'Association canadienne-française de l'Alberta, parlèrent aussi. Monsieur l'avocat Hébert de Gravelbourg, qui était l'un des orateurs inscrits au programme, dut se faire excuser en raison d'une forte grippe.

Il n'y eut pas de réception au Parlement parce que l'Honorable E. Lapointe était retenu chez-lui par une sérieuse indisposition. Nous nous rendîmes au « Droit » où nous fûmes reçus fort cordialement par le révérend père Charlebois et par monsieur Charles Gauthier, rédacteur en chef.

Nous arrivâmes à Montréal le mardi 21. Monsieur Léon Trépanier, avec un groupe d'amis, attendait les excursionnistes du C.N.R. Monsieur Trépanier représentait le maire de Montréal et la Société St-Jean-Baptiste. Une magnifique fanfare, fournie par les Frères de la Charité, nous reçut en jouant des airs canadiens. Il y avait foule à la gare.

Nous nous dirigeâmes immédiatement vers la cathédrale où Monseigneur Deschamps nous souhaita la bienvenue. Le révérend père Langlois répondit au nom des voyageurs et je puis dire qu'il nous fit honneur. Je savais qu'il était bon écrivain, mais il se révéla au moins aussi bon orateur. Ensuite, visite à l'Hôtel de Ville et banquet. Monsieur Camille Fournier de St-Boniface prononça un magnifique discours qui fut le clou de la journée.

Le soir, grande assemblée au Monument National. L'on nous avait annoncé monsieur Henri Bourassa. Son nom figurait au programme, mais une indisposition subite l'empêcha d'assister. La salle était pleine à craquer. Il y avait du monde dans les corridors ,dans les passages, partout. Vous pensez bien, on attendait Bourassa. Monsieur l'abbé Lionel Groulx, chef de l'école nationaliste, accepta de le remplacer. Il prononça une superbe allocution dont je tiens à reproduire au moins la péroraison.

« Compatriotes de l'Ouest ! c'est donc votre droit de vous « entêter à survivre. Et, au nom de Québec ,c'est notre devoir « de vous y aider. Dissipons ici une équivoque qui a peut-être « trop duré. Non, nous ne voulons pas nous confiner à la ré- « serve du Québec. Lorsque l'émigration fait tant de mal à notre « pauvre province, qu'elle sent la vie lui échapper comme un « malheureux saigné aux quatre membres, et que, par surcroît,

« une industrialisation hâtive la menace d'une transfusion de « sang étranger, ne vous étonnez pas qu'elle redoute jusqu'à « l'excès peut-être les propagandes d'embauchage. »

« Mais je ne crois pas outrepasser le sentiment de l'opi- « nion saine en vous disant : « les fils que le Québec ne peut « garder à la terre, emmenez-les, nous ne vous les disputons « pas. Plutôt que de les voir se jeter dans le gouffre de nos « grandes villes ou dans la gueule du Moloch américain, nous « aimons mieux les voir dans notre grand air libre, y faisant « pousser du blé et des enfants. »

« Quant à notre aide morale, vous savez que chez-nous « une élite est prête à vous l'offrir, telle que vous la voudrez, « aussi loin que peut aller la générosité d'un pays catholique « et français, qui finira par comprendre, espérons-le, qu'il se « doit aux siens avant de se devoir aux étrangers. »

« Mettons à défendre notre héritage autant d'énergie pour « le moins que nos pères en ont mis à le fonder. Défendons- « nous contre toute injustice, quelle qu'elle soit et d'où qu'elle « vienne. Nous avons trop respecté le droit des autres en ce « pays pour endurer que notre droit y soit persécuté. Et si de- « main, l'ouragan bolchévique ou les hordes asiatiques doivent « déferler sur l'Europe et que l'Amérique doive devenir le cen- « tre du monde et le dernier refuge de la civilisation, plus que « jamais notre devoir n'est-il pas d'empêcher que ne meure « sur ce continent la plus petite flamme d'idéal, le plus modeste « flambeau de foi divine ! »

« Franco-canadiens de l'Ouest ! comme vous plaisez à « vous appeler, vous êtes vous aussi des bâtisseurs d'églises, et « vos glorieux missionnaires n'ont guère de compétition dans « la voie du sacrifice. Vous êtes allés là-bas pour y rester et la « Divine Providence vous protégera comme elle a protégé le « petit rameau français abandonné sur le St-Laurent en 1763. « Au nom de Québec, je puis vous dire que nous sommes fiers « de vous. »

Toute la salle debout fit une longue ovation à monsieur l'abbé Groulx. Le juge Henri Lacerte ,président de l'Association franco-canadienne de l'Alberta, devait répondre au nom des visiteurs. Il céda sa place à monsieur Raymond Denis, président de l'Association franco-canadienne de Saskatchewan.

« Monsieur Denis remercia la Société St-Jean-Baptiste et « son président, monsieur Léon Trépanier, pour la réception « dont les pèlerins de l'Ouest sont l'objet. Il remercia monsieur « l'abbé Groulx dont le nom et l'oeuvre sont connus depuis « longtemps par tous les Franco-canadiens de l'Ouest. Il exprima « l'espoir que si un autre voyage de liaison française s'organise « l'année prochaine ,monsieur Trépanier et monsieur l'abbé « Groulx en feront partie. »

« Mais les pèlerins ont eu, ce soir, une grande déception. « Ils espéraient entendre monsieur Henri Bourassa, non pas « seulement parce que monsieur Bourassa, c'est l'éloquence « personnifiée, mais surtout parce qu'il fut le plus grand dé- « fenseur des minorités de langue française. »

« Monsieur Bourassa a fait plus que tout autre pour ré- « veiller le sentiment national aussi bien dans Québec que chez « les minorités. Nous aurions voulu l'acclamer ce soir et, je « me ferai l'interprète de tous les Franco-canadiens de l'Ouest « en demandant au Président de la Société St-Jean-Baptiste « de bien vouloir dire à monsieur Bourassa que nous avons été « profondément déçu de ne pas l'entendre, de ne pouvoir lui « manifester notre vive reconnaissance, de ne pouvoir lui dire « que son oeuvre n'a pas été stérile puisque la survivance fran- « çaise dans les prairies de l'Ouest est maintenant assurée. Elle « est assurée, cette survivance, du fait de la volonté collective « des groupes minoritaires, dans les trois provinces du Manitoba, « de la Saskatchewan et de l'Alberta. Et cette volonté s'est « manifestée de telle sorte que les persécuteurs ont compris que « contre elle tous leurs efforts resteraient vains. »

« Mais qui sommes-nous donc pour que la métropole nous « reçoive ainsi pour la seconde fois ? Nous sommes la preuve « vivante de la survivance française dans les plaines de l'Ouest

« canadien. Nous revenons au pays natal non pas comme des « enfants prodigues, mais avec dans les yeux les reflets de la « victoire et dans l'âme, la certitude d'avoir bien agi et bien « mérité de la race. »

Monsieur Denis fit un exposé de la situation des groupes français dans les provinces de l'Ouest. Bien des choses ont contribué à assurer cette survivance des nôtres dans les provinces nouvelles .L'orateur en indiqua une en particulier : la revanche des berceaux. Là-bas ,comme dans Québec ,la famille canadienne-française et catholique reste nombreuse. Dans un arrondissement scolaire, il y aura par exemple 10 ou 12 enfants de langue anglaise et 40 de langue française. Les Européens, même ceux qui sont venus de France ou de Belgique, cèdent à l'exemple. L'orateur cita son cas. Au pays depuis vingt-cinq ans, il est maintenant entouré d'une famille nombreuse, ce qui l'autorise à considérer réellement le Canada comme sa patrie. Et de fait, il ne parla pas autrement qu'un Canadien-français de la dixième génération :

« Si nous-mêmes, là-bas, n'avions la certitude de survivre, « nous serions assez patriotes pour dire à nos frères du Québec : « — Restez chez-vous. — Mais c'est parce que nous avons cette « certitude que nous les invitons à venir nous rejoindre. Et « c'est dans l'intérêt même de toute la race que nous formulons « notre invitation. »

« Dans cinquante ans, par exemple, quelle part de repré- « sentation la province de Québec aura-t-elle dans un parle- « ment qui comptera alors 300 députés ? Il faut que Québec se « constitue dans les autres provinces des centres d'influence « française. C'est commencé. Nous n'avons qu'à continuer. Aux « dernières élections fédérales, le vote français dans l'Ouest « aida à l'élection d'une quinzaine de députés. Ceux-ci sont né- « cessairement nos alliés, quand ce ne serait que par la crainte « de l'électeur. On peut dire par exemple que dans Portage la « Prairie, Meighen a été défait par les 700 votes canadiens- « français de son comté. En Saskatchewan, monsieur King fut « élu grâce à l'appui que lui a apporté le vote canadien-fran- « çais. »

« La province de Québec doit rester le château-fort et il
« n'est pas question de l'affaiblir. Mais il en est tant des fils
« de la vieille province qui s'expatrient, qui deviennent Franco-
« américains ? »

« Ce serait une solution pratique du problème de l'émi-
« gration et un commencement de solution à celui de l'immi-
« gration. »

« Les fils de la Rivière Rouge et de la Saskatchewan ten-
« dent les mains vers leurs frères du Québec et leur demandent
« de les aider. »

Mademoiselle Paule Saint-Amand, correspondante de **La Liberté,** voulut bien écrire dans son journal que le discours du président de l'A.C.F.C. fut haché d'applaudissements. « Ce « fut ,dit-elle, le grand succès oratoire de la tournée.» Je remercie Mlle St-Amand pour sa grande générosité, mais je dois lui avouer qu'au début de mon allocution qui fut forcément improvisée, littéralement aveuglé par les jeux de lumières qui, dirigés sur moi, m'éblouissaient, il s'en fallut de peu que j'abandonne la partie. Je dus d'ailleurs demander qu'on me débarrasse de ces lumières par trop encombrantes.

Omer Héroux, dans un éditorial, dit sa surprise d'entendre un français des vieux pays s'exprimer comme l'aurait fait un canadien de la douzième génération. J'ai remercié Monsieur Héroux qui venait ainsi de m'octroyer le plus précieux certificat de citoyenneté.

Visite à l'université

À l'université, Monseigneur V.J. Piette, recteur, et Édouard Montpetit, secrétaire général, nous souhaitèrent la bienvenue. Monsieur Montpetit fut l'un des meilleurs cerveaux de sa génération et sa réputation dépassa les limites de sa province. Il rappela le travail des nôtres depuis la confédération et ajouta que notre histoire a plutôt été une histoire politique, presque toutes les batailles que nous avons livrées l'ont été à la tribune.

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

Le docteur Trudel remercia ensuite Monseigneur le Recteur et monsieur Montpetit au nom des représentants de la Survivance française dans l'Ouest. « Nous venons – dit-il – nous retremper au « berceau de la race. » Il rappela ensuite ce qu'il a fallu d'efforts aux nôtres de là-bas pour sauvegarder la langue française que 'tous nous chérissons et cultivons'.

Nous avons été très bien reçus à l'Hôtel de Ville où le maire, monsieur Médéric Martin nous dit que nous étions pour 24 heures les maîtres de la ville. Il est allé dans l'Ouest et a été à même d'admirer le beau travail de survivance que nous y faisions.

Monsieur Henri Lacerte, de St-Boniface, remercia le maire au nom des excursionnistes et lui affirma que nous n'abuserions pas des privilèges qu'il venait de nous accorder.

Québec

C'est la Société St-Jean-Baptiste de Québec qui avait organisé les réceptions. Comme de coutume, elle avait fait royalement les choses. Au Parlement, les voyageurs furent reçus par Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, Narcisse Pérodeau, qui était en même temps membre du bureau de direction de La Sauvegarde, entouré du premier ministre, l'Hon. A. Taschereau, du ministre de l'agriculture J.E. Caron, du président du Conseil Législatif, l'Hon. A. Turgeon, et un bon nombre d'autres personnalités politiques.

Monsieur Magnan, président de la Société St-Jean-Baptiste, présenta les pèlerins de l'Ouest au Lieutenant Gouverneur. Monsieur Pérodeau nous souhaita la bienvenue.

Monsieur Camille Fournier, président de l'Association Catholique des Instituteurs de langue française du Manitoba, fut chargé de répondre à Monsieur Pérodeau.

À l'Archevêché

Obligé de s'absenter, Son Éminence le Cardinal Rouleau, s'était fait représenter par Monseigneur Omer Cloutier, P.A., V.G.

Vol. 23, nos 11-12 juillet-août 1969.

« Je regrette, dit-il, que Sa Grandeur Mgr Rouleau soit « absent aujourd'hui. Il m'a chargé de vous offrir ce qu'il a de « meilleur dans son coeur. Du reste, ce n'est pas la première « fois que l'Archevêque de Québec vous offre quelque chose. « Ce que nous avions de meilleur, nous vous l'avons déjà don- « né : c'est Sa Grandeur Mgr Mathieu. »

« Aujourd'hui, vous revenez au berceau de notre race. « Soyez-y les bienvenus. Québec, au point de vie religieux, re- « présente pour nous ce qu'est Ottawa au point de vue civil. « Ottawa, c'est le centre politique. Québec, c'est le centre reli- « gieux. S'il s'agit de politique, nous nous tournons vers Ot- « tawa. S'agit-il de quelque chose de religieux ou de national, « tout de suite, c'est vers Québec que nous devons aller. Le « siège de Québec existe depuis 250 ans. L'Église-mère a parlé « pour toutes les parties du Canada. Son verbe s'est fait entendre « pour corriger des abus, redresser des jugements, répondre « aux désirs des autres Évêques. Ce que Québec a fait, il peut « le faire encore. Le Cardinal Bégin dort maintenant dans sa « vieille basilique. Sa Grandeur Mgr Roy, ce géant des grandes « causes au Canada comme aux États-Unis, a dû se coucher « lui aussi pour toujours. Mais l'Archevêque de Québec ne « meurt jamais. Il reste le premier Évêque du Canada. Que ses « épaules soient couvertes de pourpre ou non, sa parole ne « cessera pas de se faire entendre. »

« Nous avons eu nos persécutions, nous aussi, dit Mgr le « Vicaire Général. Nos curés se sont fait maîtres d'écoles. Que « vos prêtres fassent la même chose; qu'ils enseignent le petit « catéchisme, où se trouve toute la théologie en raccourci. »

C'est le Révérend Père Plourde, O.M.I., du journal **La Liberté** de Winnipeg, qui remercia Mgr Cloutier de ses bonnes paroles. « Nous voulons que la province de Québec sache, dit- « il, qu'il y a dans l'ouest des groupements canadiens-français « forts et solides et qui n'ont pas l'intention de capituler. »

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

À l'Hôtel de Ville

L'Hôtel de Ville aussi était en liesse pour souhaiter la bienvenue à la «Survivance Française». La façade de l'édifice avait été décorée et on remarquait des draperies et des drapeaux jusque dans la grande salle du Conseil.

Son Honneur le Maire Martin (ne pas confondre avec celui de Montréal) avait voulu souhaiter lui-même la bienvenue à nos frères de l'Ouest.

C'est monsieur Télesphore Verret, vice-président général de la Société St-Jean-Baptiste qui, en termes charmants, présenta les visiteurs. Son Honneur le Dr Martin remercia monsieur Verret des paroles si aimables qu'il avait eues à son endroit et il lut une adresse de bienvenue qui fut très applaudie.

Monsieur Rioux, secrétaire de l'A.C.F.C. de l'Alberta, présenta les remerciements des excursionnistes. Il conclut en jetant un cri d'alarme parce qu'il constate qu'au point de vue économique, les provinces de l'Ouest semblent dépendre de l'Ontario et de la Colombie Anglaise. Cependant, il y a là un marché naturel pour les produits du Québec. Comment se fait-il que les hommes d'affaires de la vieille province ne font aucune publicité, et laissent échapper ainsi un marché de deux millions d'habitants ?

À l'Université Laval

Nous avions hâte d'aller présenter nos hommages à Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval. À notre entrée au Séminaire, la fanfare joua avec brio l'hymne national « O Canada ». Les élèves du grand et du petit Séminaire s'étaient groupés en haut, en bas, et jusque sur la scène. La salle des promotions était remplie.

Sur la première rangée, on remarquait Mgr Camille Roy, P.A., Mgr L.A. Paquet, P.A., V.G., Mgr François Pelletier, monsieur le Chanoine Gignac, monsieur l'abbé Cyrille Gagnon, directeur du grand séminaire, monsieur l'abbé F. Blanchette, directeur du petit séminaire et un bon nombre d'autres personnalités connues.

Vol. 23, nos 11-12 juillet-août 1969.

Mgr Camille Roy nous souhaita la plus fraternelle bienvenue au nom de l'Université Laval et du vieux Séminaire de Québec.

« La fidélité, quand elle a pour objet la foi, la langue, les « traditions d'une race, c'est plus qu'un acte de patriotisme, « c'est un acte de religion : et vous appelez justement votre « voyage un pèlerinage; et vous vous nommez justement les « Pèlerins de la Survivance franco-canadienne. »

« Je vous remercie d'être venus. Il est bon pour nos élèves « du Séminaire, pour nos étudiants de l'Université Laval, de « vous voir et de vous applaudir. »

« Cela leur est bon, cela est bon pour nous tous, parce que, « ici même dans notre province de Québec, une tâche de sur« vivance, moins difficile que la vôtre sans doute ,s'impose à tous, s'impose à nos jeunes surtout, à ceux-là qui vivront de« main, et qui en eux, devront faire survivre toute l'âme cana« dienne-française. »

« Il y a tant de choses parmi celles qui doivent survivre, « qui sont exposées à mourir. Il y a tant de traditions dont se « compose notre patrimoine héréditaire ,qui sont en péril au « milieu de tant d'influences étrangères qui nous entourent, « et qui nous entament. »

« Il faut cependant leur assurer, dans notre Province de « Québec, la survivance, et quand nous apprenons que dans « l'Ouest vous faites d'héroïques sacrifices pour rester Cana« diens-Français, nous apprécions mieux le dépôt qui nous « est ici confié, et nous prenons la résolution de le défendre « mieux. »

« Votre pèlerinage à Québec, votre présence ici est donc « pour nous, tout ensemble, une grande joie et une réconfor« tante leçon. Soyez-en remerciés et agréez en retour nos voeux « de bonheur, d'heureux séjour dans notre Province auprès « des vôtres, et le voeux sincère de vous revoir souvent au « foyer ancien et toujours jeune de notre race : Québec. »

Monsieur Denis remercia Mgr Roy que nous avions hâte d'entendre parce que sa haute réputation avait depuis long-

temps dépassé les frontières de la province de Québec pour atteindre les limites des lointaines provinces de l'Ouest.

« La Survivance Française, dit monsieur Denis, est faite « de l'union intime qui existe entre toutes les nationalités qui « composent la race française. D'où que nous venions, de la « vieille province de Québec ou de la vieille France, nous lut« tons pour la défense de notre langue française et de notre « foi catholique. Nous professons le même Credo, nous pleu« rons les mêmes défaites et nous chantons les mêmes vic« toires. »

Monsieur Raymond Denis dit en terminant « que les Ca« nadiens-Français de l'Ouest n'auront jamais assez de recon« naissance envers Sa Grandeur Mgr Mathieu pour tout le « bien qu'il leur a fait. » Il invita les élèves du Séminaire à se diriger vers l'Ouest, si jamais ils ont à laisser la province de Québec.

« Il y a là-bas beaucoup de travail à faire et nous avons « besoin d'aide. »

Au Château Frontenac

Notre pèlerinage dans la capitale de la race française en Amérique se terminait par un grand banquet au Château Frontenac. J'avais comme voisin de droite l'Hon. M. Taschereau lui-même, à ma gauche, Mgr Camille Roy, ce prince de la littérature française. M. J.C. Magnan, en sa qualité de président de la St-Jean-Baptiste présenta les orateurs.

Monsieur Taschereau nous souhaita la bienvenue au nom de la province, nous félicita pour notre fidélité au passé, mais nous répéta comme il l'avait déjà fait l'année passée qu'il n'aimait pas notre nom de Survivance et nous invita de nouveau à revenir nous installer dans Québec. C'est moi qui devais lui répondre et je dus faire un effort de volonté pour demeurer dans les limites de la politesse. Je n'avais pas aimé cette persistance à critiquer notre nom de « Survivance franco-canadienne » et à nous inviter à quitter l'Ouest pour revenir dans Québec. Je me permis de le taquiner à ce sujet.

Voici de larges extraits de mon allocution, telle qu'elle fut rapportée par les journaux. Je n'y dis rien de neuf, mais on s'apercevra que nos préoccupations de 1926 n'étaient pas celles de 1964. C'est l'histoire qui évolue.

« Je demande pardon à mes amis de l'Ouest si ma voix « ne semble pas très assurée. Cet excès de gêne va peut-être « les surprendre, mais il m'est difficile de me sentir très à « l'aise, moi, un fermier de l'Ouest, lorsque j'ai à ma droite un « premier ministre qui porte un nom illustre et qui le porte « bien, à ma gauche cette gloire de l'Église catholique et de » la littérature canadiene qu'est Mgr Camille Roy, et devant « moi, l'élite de la ville de Québec, cette capitale de la pensée « française dans l'Amérique du Nord. »

« Mais il me semble, et j'en suis heureux, que je trouve « à Monsieur le premier ministre un visage plus ouvert que » l'année passée, un sourire plus large, une physionomie plus « assurée. Serait-ce le fait d'être assis entre deux fermiers de « l'Ouest, fait qui, involontairement peut-être, lui rappelle qu'il « n'y a pas longtemps un gouvernement pour lequel Monsieur « Taschereau a beaucoup de sympathie dut la vie à une entente « cordiale de ces fermiers de l'Ouest avec la province de Qué- « bec ? Non, car je suppose que les idées de monsieur Tasche- « reau sont loin, ce soir, de la politique et ce sourire plus « large, cette physionomie plus gaie, nous les devons, j'en « suis sûr, au fait que la Survivance française dans l'Ouest, « que nous étions venus vous démontrer l'année dernière, s'é- « panouit triomphante ce soir, dans ce banquet, et monsieur « Taschereau en est heureux avec tout son coeur de patriote. »

UNE SURVIVANCE QUI S'IMPOSE

« Cette survivance ne se discute plus, elle s'affirme, elle « s'impose. Nous ne sommes pas venus pour vous en donner « des preuves nouvelles, parce qu'elles sont inutiles et super- « flues. On ne discute pas un fait d'histoire, on l'accepte et « on l'étudie. La survivance française dans l'Ouest appartient « à l'histoire, elle en constitue quelques-unes des plus belles « pages. »

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

« Nous avons dû lutter seuls et sans appui. Parfois, devant « la tempête, nous avons dû courber la tête, mais c'était pour « nous retrouver debout et prêts à la lutte après chaque bour- « rasque. L'Église du Christ a eu, elle aussi, des persécutions; « elle en est toujours sortie triomphante, comme la race fran- « çaise est toujours sortie plus forte, plus vigoureuse, plus unie « de chacune des attaques qui l'ont assaillie. »

« Nous avons nos églises, nos écoles, nos journaux, nos « organisations, notre clergé, nos chefs, et le drapeau qui flotte « sur nos clochers et couvre toutes nos paroisses n'en descen- « dra plus. »

POLITIQUE D'IMMIGRATION DÉFECTUEUSE

« Par une politique paradoxale d'immigration, on a fait « tout ce qu'il fallait pour amoindrir cette influence et la faire « disparaître. Il y a vingt ans, alors que ces prairies si fertiles « s'offraient à qui voulait les prendre, on semble n'avoir rien « fait pour diriger vers elles l'émigration du Québec qui, à « pleins trains, se déversait vers les États-Unis; et dans l'Ouest, « on donnait 160 acres de terre à un Doukhobor ou à un men- « nonite étranger à un pays où rien ne l'attachat, comme on « donnait également 160 acres, mais pas plus, à un Canadien « de Québec dont la famille habitait le pays depuis trois siè- «cles ! »

« Aujourd'hui, on fait mieux encore. Un anglais des vieux « pays, un européen, paient beaucoup moins cher pour tra- « verser les mers et venir s'installer dans l'Ouest qu'un cana- « dien partant de Québec pour se rendre à Régina ou Prince- « Albert. Un américain ne paiera que $25.00 ou $30.00 pour « se rendre de Montréal à Edmonton; mais un canadien qui « paie des taxes pour compenser les déficits du C.N.R., un « canadien dont la famille a contribué depuis trois siècles au « développement et la prospérité du pays, devra payer trois « fois plus cher pour le même parcours. Et le résultat, c'est « que les familles du Québec qui, pour une raison quelconque, « veulent ou doivent quitter la vieille province, partent à pleins « chemins vers les États-Unis où le transport ne leur coûte

Vol. 23, nos 11-12 juillet-août 1969.

« presque rien, tandis que les étrangers s'emparent de l'Ouest
« et s'y enrichissent. »

NOS LUTTES SONT VOS LUTTES

« Là-bas, dans ces plaines de l'Ouest qui forment la plus
« riche partie de notre patrimoine au point de vue agricole,
« dans ces plaines de l'Ouest qui furent découvertes par nos
« explorateurs, fécondées par les sueurs et par le sang de nos
« missionnaires, dans ces plaines dont chaque colline, chaque
« ruisseau rappelle un nom français, un acte d'héroisme des
« nôtres, on a jeté pêle-mêle des milliers et des centaines de
« milliers d'individus venant de toutes les parties du monde
« et ils y forment aujourd'hui un très fort pourcentage de la
« population totale. Ces gens-là sont de bons fermiers, j'en
« conviens, ils sont aussi de bons citoyens; mais on ne peut pas
« leur demander d'avoir un sentiment national ardemment dé-
« veloppé. Ils sont venus ici pour faire de l'argent, conquérir
« une aisance qu'ils n'ont pas trouvée chez eux. Rien ne les
« attache à ce pays nouveau pour eux. — Leur coeur est encore
« au pays natal où ils ont laissé des parents, des amis, des
« connaissances — et ce titre de Canadiens si cher à ceux qui
« ont fait ce pays ce qu'il est — ne peut être qu'indifférent à
« des gens que ni le sang, ni la langue, ni les moeurs n'attachent
« d'une façon quelconque à ce titre de Canadien. »

Danger de l'annexion

« Qu'arrivera-t-il le jour où il se trouvera quelqu'un pour
« montrer à ces populations que leur bien-être économique les
« entraîne infailliblement, non pas vers l'Est, mais vers le Sud,
« vers l'annexion aux États-Unis ? »

« Actuellement, le blé se vend de huit à dix sous par minot
« plus cher sur le marché de Minneapolis que sur celui de Win-
« nipeg et cependant, nous ne pouvons pas profiter de ce mar-
« ché parce qu'il y a la frontière et les droits de douane im-
« posés par le gouvernement américain. Mais s'il n'y avait pas
« de frontière, . . . si nous étions Américains ! . . . »

Vie Française, Québec.

« Les animaux se vendent plusieurs sous la livre plus cher
« sur le marché de Chicago que sur celui de Toronto ou de
« Winnipeg et, cependant, nous ne pouvons pas profiter des
« avantages que nous offre ce marché parce qu'il y a la fron-
« tière, et les droits de douane qu'elle entraîne. »

« Si, au lieu de vendre, nous achetons, soit des machines
« agricoles, dont nous faisons un usage si considérable, soit
« des automobiles qui, à cause des distances, nous sont souvent
« nécessaires, soit d'autres effets de première nécessité comme
« des chaussures, nous payons tout plus cher qu'aux États-
« Unis, parce que, en entrant, ces objets sont frappés de droits
« de douane souvent considérables. Mais s'il n'y avait pas de
« frontière . . . s'il n'y avait pas de droits de douane ! . . . »

« Remarquez bien que je ne fais pas de politique. Nous
« sommes trop occupés dans l'Ouest et nous avons trop de
« questions qui dépassent de haut les limites ordinaires de la
« politique, pour que nous nous abaissions à en faire. Je cons-
« tate seulement des faits — et ceux-ci prouvent d'une façon
« indiscutable que nous payons bien cher dans l'Ouest le droit
« et la fierté d'être Canadiens. »

Il faut fortifier les groupes français

« Ce prix, nous, les Franco-Canadiens, nous sommes dis-
« posés à le payer parce que, par-dessus la question économi-
« que, il y a le problème national; par-dessus les droits de
« douane, il y a notre langue et nos écoles qui disparaîtraient
« dans le grand tout américain. Un gouverneur a pu dire jadis
« qu'au Canada, le dernier coup de fusil en faveur de la cou-
« ronne britannique serait tiré par un Canadien-français; nous
« pouvons dire avec autant de vérité et de force que les Franco-
« Canadiens seront les derniers défenseurs de la Confédération
« dans l'Ouest Canadien. Et c'est pourquoi il faut fortifier leur
« groupe, développer leur influence, non seulement dans l'inté-
« rêt de la race, mais encore dans l'intérêt du Dominion tout
« entier. »

« Les provinces de l'Ouest constituent le meilleur dé-
« bouché pour vos produits, et ce débouché sera d'autant plus

« sûr qu'il y aura davantage de Franço-Canadiens. Partout « ailleurs, pour exporter, vous vous heurtez vous-mêmes aux « droits de douane avec lesquels les autres pays protègent leur « propre industrie. Dans l'Ouest, au contraire, vous avez un « marché de deux millions d'habitants, marché qui ira toujours « en augmentant et pour lequel vous n'avez pas de compéti- « teurs extérieurs parce que le gouvernement, plein de solli- « citude, vous garde ce marché en l'entourant à son tour de « droits de douane. C'est le fief des manufacturiers de l'Est. « Mais du jour où nous serions Américains, ce fief vous « échappe, les droits de douane seront contre vous. Ce serait « la ruine de vos industries, de vos manufactures, de vos « centres ouvriers, de vos villes, et pour sauver tout cela, vous « n'aurez plus qu'une ressource : vous jeter vous-mêmes dans « les bras des États-Unis pour y suivre votre clientèle. C'est « pourquoi je disais tout à l'heure que le sort des provinces « de l'Ouest vous intéresse directement et les luttes que nous « livrons ne sont pas seulement les nôtres, mais celles de « toute la race. »

« Il est impossible de prévoir quelle sera, dans vingt-cinq « ans, la population des provinces de l'Ouest, mais ce que l'on « sait, c'est que par la fertilité du sol et par l'immigration qui « arrive de partout, ces provinces sont appelées à avoir une « influence décisive sur l'avenir du pays. Et je répète encore : « quelle sera l'influence du Québec isolé, dans une Confédé- « ration comprenant neuf provinces dont quatre ou cinq auront « une population presque égale à celle du Québec. Quelle sera « l'influence des députés du Québec, seuls, sans alliés, dans « un parlement où ils seront noyés, dans une députation deux « fois plus nombreuse qu'elle ne l'est à l'heure actuelle ? »

« C'est donc pour éviter cet isolement dangereux du « Québec qu'il faut protéger, développer, fortifier les noyaux « d'influence française qui se trouvent déjà dans les provinces « de l'Ouest et y font du bon travail. Ces noyaux d'influence, « par leur nombre, par les sympathies qu'ils sauront inspirer, « par les alliances qu'ils sauront nouer, seront la sauvegarde « de l'influence du Québec dans la Confédération.

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

Mes mémoires

(*suite*)

Deux politiques

« Déjà, malgré notre petit nombre — puisque nous ne « sommes que 140,000 — nous jouissons déjà d'une influence « morale dont le Québec bénéficie. Il s'agit, pour ce dernier, « de décider entre deux possibilités, deux politiques : ou bien « diriger vers l'Ouest, dans la mesure du possible, ceux qui « partent ailleurs et développer ainsi l'influence de la race « dans les provinces de l'Ouest, pour le plus grand avantage « de la Confédération et de la vieille province, ou bien se « laisser isoler et lutter seul, dans les limites de son territoire, « contre la population grandissante de toutes les autres pro- « vinces réunies.

« Je sens, et j'en suis heureux, que le sentiment populaire « s'éveille à ces graves problèmes ; je sens dans le Québec, « une sympathie que nous n'y avons pas toujours trouvée, et « de partout, on nous demande : « Que pouvons-nous faire « pour vous aider ? » « Que voulez-vous de nous ? »

Du capital humain

« Ce que nous voulons ? — Du capital humain ! C'est par lui seulement que sera possible le geste sauveur.

« Si les Américains s'emparent de vos forêts ou de vos « pouvoirs d'eau, dans toute la province retentissent des pro- « testations indignées ; et devant ces richesses humaines qui « disparaissent, devant ce sang français qui goutte à goutte

« épuise la race, on semble organiser la conspiration du silence.
« Et cependant, parmi ceux qui partent, des milliers feraient
« de bons, d'excellents fermiers dans l'Ouest. Ils y trouveraient
« une aisance raisonnable, y élèveraient leur famille en restant
« catholiques et Canadiens. »

« Ces problèmes d'immigration ou d'émigration intéressent
« tous les auditoires, spécialement l'élite et les applaudisse-
« ments ne me furent pas ménagés, mais j'avais remarqué vers
« le milieu de la salle, un petit groupe qui s'agitaient plus que
« les autres et applaudissaient frénétiquement. Je n'eus pas
« plutôt terminé mon discours, que tous ensemble se précipi-
« tèrent vers moi, pendant qu'un grand blond, beau garçon
« qui semblait être le leader me disait en me serrant la main
« avec énergie : « Voilà 20 ans que j'attendais ce discours. »
Après son départ, me penchant vers M. Taschereau, je lui demandai qui était ce grand blond. Et M. Tachereau de me dire : « Comment, vous ne le connaissez pas, mais c'est Armand Lavergne. » Si je l'avais su, je l'aurais retenu plus longtemps. C'était un disciple de Bourassa et j'avais pour lui de l'admiration.

Une autre surprise, ce fut une invitation pressante de la part du ministre de l'agriculture, M. Caron, qui voulait me voir le lendemain avant-midi si possible. J'avais parlé assez longuement avec M. Caron. Nous nous intéressions tous les deux aux choses agricoles, et nous nous entendions à merveille sur les qualités respectives des différentes races bovines ou chevalines. Mais, lorsque nous abordions la géographie de l'Ouest, il était perdu. Où étaient situées exactement les différentes provinces ? Laquelle était aux pieds des Rocheuses ou au contraire la plus rapprochée de nous, il était bien embarrassé pour le dire. Dans quelle province était situé Saskatoon, Prince-Albert, Calgary, c'était encore un autre problème. Que pouvait bien me vouloir M. Caron.

Je ne tardai pas à le savoir. Il alla droit au but. Avec ce qu'il appela mon talent oratoire, je devais sans aucun

doute entrer dans la politique. C'est là que je servirais le mieux mes compatriotes. Dans l'Ouest, avec une très forte majorité anglaise, je n'avais aucun avenir. Pourquoi ne viendrais-je pas m'installer dans le Québec. Le parti libéral m'accueillerait avec plaisir. Le député des Iles de la Madeleine me céderait son siège, et j'aurais d'ici peu d'années, une place dans le cabinet. Il m'affirma que l'Hon. Taschereau était au courant de sa démarche et l'approuvait. Il m'offrit d'ailleurs d'aller le rencontrer avec lui. Évidemment, je refusai, après avoir remercié M. Caron. Je ne voyais pas ce que je pourrais venir faire dans la politique québécoise. M. Caron me demanda de réfléchir et de lui envoyer un mot si je changeais d'idée.

J'ai dit à différentes reprises qu'il se faisait peut-être du meilleur travail dans les petites réunions intimes que dans les manifestations publiques. Je tiens à citer celle qui a eu lieu dans les bureaux de l'Honorable Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction Publique durant ce deuxième voyage de survivance. Voici un compte rendu qui a paru dans le Patriote de l'Ouest du 5 janvier 1927.

« Monsieur Cyrille Delage dont le patriotisme est bien
« connu, a tenu à convoquer à ses bureaux les principaux
« fonctionnaires de son département, et les chefs de la Sur-
« vivance afin d'étudier les moyens d'établir une collaboration
« utile entre le département de l'Instruction Publique de Québec
« et les groupes de l'Ouest. »

« Messieurs H. Lacerte, Raymond Denis, A. Rioux et
« le Révérend Père Langlois y représentaient l'Ouest. »

« Toutes les questions intéressant notre personnel ensei-
« gnant y furent longuement et consciencieusement étudiées.
« Il ne nous appartient pas de faire un rapport du travail
« accompli et des solutions proposées, mais nous pouvons dire
« que cette sollicitude bienveillante du gouvernement de Qué-
« bec et plus spécialement du département de l'Instruction
« Publique, cette chaude sympathie qu'on sentait à chaque

« parole a vivement touché nos délégués qui sont repartis en-
« chantés, avec la certitude qu'il y avait quelque chose de
« changé dans l'attitude de la mère patrie à notre égard. »

À l'issue de la réunion, l'on voulut bien offrir à nos délégués un superbe diner tout intime, au cours duquel les bons vins et la cordialité vinrent mettre une gaieté franche et bien gauloise. En dehors des représentants de l'Ouest déjà cités auxquels étaient venus se joindre M. S. Jean du Département de l'Éducation de Régina et M. Gingras du Canadien Pacifique, on remarquait la présence de M. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction Publique, L. Bergeron, sous-ministre, B.-O. Filteau, assistant sous-ministre, C. J. Magnan, inspecteur général et président de la St-Jean Baptiste de Québec, C. J. Simard, sous-secrétaire de la province, L.-A. Richard, sous-ministre de la colonisation, H. Laferté, député de Drummond et assistant à la Présidence de la Chambre, E. Thériault, député de l'Islet, Y.-N. Miller, ancien sous-ministre, Alp. Filteau, inspecteur, J.-E. Marquis, chef de bureau des statistiques, L.-P. Goulet, inspecteur, A.-L. Leclerc, ancien député et Régistraire, T. Verret, commissaire d'écoles de la ville de Québec et vice-président de la St-Jean-Baptiste. »

Monsieur C. Delage avait promis qu'il n'y aurait pas de discours pour ne pas fatiguer davantage les délégués de l'Ouest déjà fortement épuisés. Aussi, il porta très brièvement la santé de nos hôtes pour ne pas, dit-il, manquer à ses promesses. »

Monsieur H. Lacerte, lui répondit tout aussi brièvement ; mais Monsieur Thériault, le député de l'Islet prétendit qu'on ne se rencontrait pas souvent, et qu'il fallait profiter de l'occasion offerte pour se parler, se comprendre et aussi pour agir.

L'Hon. Cyrille Delage nous accorda toujours l'aide la plus entière. Quelques années auparavant, il avait consenti à un échange de diplômes avec la Saskatchewan. Il savait bien que les instituteurs ou institutrices de là-bas ne viendraient pas enseigner dans Québec, mais cet échange de diplômes

plaçait dans une situation embarrassante le Ministre de l'Éducation de la Saskatchewan, l'Hon. M. Latta. Il ne voulait pas paraître moins large d'esprit que son collègue de Québec et il finit par nous accorder avec certaines réserves cet échange de diplômes dont nous avions tant besoin ; sujet bien entendu à une connaissance suffisante de l'anglais.

Pauvre M. Delage ! Je ne prévoyais pas, dans le temps, que quelques années plus tard nous siègerions ensemble au Conseil de Vie Française. Lui aussi est disparu, emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connu. Élisée Thériault : C'est un autre que je rencontrais ce jour-là pour la première fois. Lui aussi, devint l'un de mes meilleurs amis. Il avait beaucoup de sympathie pour les minorités de l'Ouest et s'intéressa vivement à leurs problèmes.

Plusieurs années plus tard, de passage à Québec, j'avais dû stationner mon auto à un endroit prohibé avec le résultat ordinaire d'un billet de stationnement. Ce n'est jamais agréable. Ce n'est pas absolument le coût parce que souvent il ne s'agit que d'une amende de deux dollars, mais c'est plutôt le temps perdu : il faut aller payer et souvent l'on ne sait pas où. Mais justement, j'étais avec M. Thériault qui était alors avocat de la ville. Il me dit qu'on devait se montrer plus accommodant avec des étrangers qui ne connaissent pas les règlements de la circulation et ramassant mon billet, il me dit qu'il allait s'arranger avec ça. Bien entendu, pour ne pas être en reste de politesse, je l'invitai à diner avec moi chez Kerhulu, le restaurant français le plus à la mode de Québec. Comme mon ami Thériault avait avec lui un autre ami député de je ne sais où, le diner m'a coûté dix-huit dollars. Je leur ai dit en badinant qu'une autre fois, je paierais mon billet de stationnement, ça me coûtera moins cher.

Pauvre M. Thériault ! Lui aussi est décédé.

Notre voyage de 1926 fut aussi fructueux que celui de 1925 et de partout, en nous quittant, on nous criait : « Revenez ». Qui sait ?

1926 - 1927

Congrès de 1927 à Régina
Conférences de Henri Bourassa dans l'Ouest
Congrès des Éducateurs de langue française à Gravelbourg

Il n'y avait pas de congrès prévu pour 1926, mais les exécutifs élus au congrès de 1925 continuaient leur travail. La nécessité d'un Secrétariat Permanent s'imposait. M. Morrier en accepta la direction à un salaire qui n'était certes pas suffisant, mais c'est tout ce que nous pouvions payer.

Nous tentions de resserrer les liens qui nous unissaient aux autres provinces de l'Ouest pour en arriver peut-être à une fédération de nos organisations. Dans ce but, je fus délégué pour représenter nos associations nationales de la Saskatchewan aux congrès d'Edmonton et de St-Boniface en 1926.

Dans l'Alberta, on procédait à une réorganisation et c'est M. le docteur Amyot qui agissait comme président du comité provisoire. Parmi les délégués qui jouèrent un rôle actif durant ce congrès, je relève spécialement les noms de G. Bugnet, journaliste belge, qui fit dans l'Alberta un splendide travail avec son journal *l'Union,* et A. Lefort, gérant à Edmonton de la Banque Canadienne Nationale. Par une étrange coincidence, l'une des petites filles de M. Lefort travaille actuellement sous ma direction dans les bureaux de la Sauvegarde à Montréal.

Le groupe d'Edmonton était profondément divisé par la politique et c'est fatal à une minorité. Les chefs indépendants de l'Alberta m'avaient demandé de prêcher l'union de toutes les bonnes volontés autour des écoles par dessus les partis politiques. Je fis de mon mieux et le journal canadien d'Edmonton jugea bon de m'adresser des éloges probablement exagérés mais qui font plaisir quand même. Trois ans plus tard, dans les mêmes circonstances, encore délégué de l'A.C.-F.C. à un autre congrès d'Edmonton, j'étais rappelé d'urgence chez moi, notre fille aînée, âgée de 18 ans, venait de se noyer.

Au congrès d'Edmonton, M. H. Lacerte représenta le Manitoba avec tout le talent qui le caractérise. Nous eûmes durant ce congrès le très grand plaisir d'entendre le pro-maire d'Edmonton, M. Gibbs, nous adresser en un excellent français, les souhaits de bienvenue de la ville d'Edmonton.

Au Manitoba, on fêtait le dixième anniversaire de fondation de l'Association d'éducation. Ce fut un congrès mémorable. Je me contentai d'offrir les meilleurs voeux du groupe franco-canadien de la Saskatchewan. Notre organisation dans les deux provinces est à peu près la même. Toutes nos luttes ont but la défense de nos écoles et le maintien de l'enseignement du français. Nous croyons que des visiteurs d'écoles et des examens nous sont nécessaires. Je n'avais donc aucune leçon à donner à nos frères Manitobains, mais beaucoup à apprendre.

L'entente a toujours été complète entre les organisations nationales des trois provinces de l'Ouest sans cependant que nous en soyons jamais arrivés à une fédération qui n'est peut-être pas désirable. Les problèmes sont sensiblement les mêmes, mais chaque groupe tient à garder son indépendance pour les résoudre à sa façon.

Tout ce que l'on peut désirer c'est une entente des exécutifs provinciaux. Le Comité Permanent de la Survivance française, qui est devenu par la suite le Conseil de Vie Française, sous l'inspiration de Mgr P.E. Gosselin, son secrétaire général, est venu bien près de trouver une solution à ce problème. Malheureusement on n'a pas suffisamment compris l'importance des associations nationales de chaque province, et dans la distribution des fonds provenant des souscriptions annuelles, on a, sans le faire exprès, sapé l'autorité de ces associations desquelles dépend largement la survivance nationale des groupes minoritaires. C'est dommage parce que le Conseil de Vie Française voulait réellement aider les minorités et en fait il les a aidées considérablement.

Congrès de Régina – 1927

Le congrès de 1925 avait été celui de la reconstruction et de l'unité. Les délégués s'étaient groupés autour de quatre idées : établissement d'un secrétariat permanent ; organisation des examens de Français ; coopération entre les Visiteurs d'écoles et nos associations nationales ; enfin organisation de pèlerinages de fermiers de l'Ouest vers Québec.

En 1927, il nous incombait d'étudier ce qui avait été fait depuis deux ans au sujet du programme qu'on nous avait tracé. Il était impossible de critiquer, le programme avait été suivi à la lettre. Déjà nous avions eu deux examens scolaires annuels, deux voyages presque sensationnels dans l'Est, le secrétariat permanent existait et nous avions des visiteurs d'écoles sur lesquels nous pouvions compter. Nous avions pour cause de maladie, perdu le R. P. Jan, O.M.I., mais il fut remplacé par le R. P. Boileau, O.M.I., qui devenait l'assistant du R. P. Auclair. Celui-ci demeurait toujours l'apôtre que nous avions connu.

Les congrès régionaux, qui d'après moi sont absolument nécessaires pour maintenir la vitalité de l'organisation, ont été à l'honneur durant les deux dernières années. Je puis de mémoire citer Hoey tous les ans sous la direction de M. Motut, Régina, Montmartre, St-Hubert, Storthooks, Willow Bunch, Gravelbourg, Vonda, Duck Lake, Delmas et ailleurs encore. Les comités paroissiaux se réunissent et dans le *Patriote* chaque semaine, on peut lire le compte-rendu de leurs assemblées. Ce fut peut-être l'une des époques les plus vivantes dans l'histoire de nos organisations nationales.

Malgré tout cela, au fond de moi-même, je me posais toujours la même question. Pouvons-nous survivre ? Je n'en suis pas sûr, tellement nous sommes isolés, dispersés. Cependant, il faut lutter quand même et lutter jusqu'au bout. Qui sait ? Nous avons des paroisses fondées depuis 75 ans et le français s'y parle encore comme il s'y parlait au début. Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir. Nous n'avons pas le droit d'abandonner la lutte.

Pour le moment, c'est la question financière qui nous inquiète le plus. Mais nos gens finiront par comprendre que cette association est la leur. Il leur appartient de la faire vivre. Cependant, c'est un domaine dans lequel un peu d'aide de Québec nous serait bien nécessaire.

La convention débuta par une grand-messe célébrée dans la cathédrale par Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert. Le sermon fut prononcé par Mgr Mathieu, archevêque de Régina qui prit comme thème : « Aime ton pays, aime ton église, aime ton Dieu. » Elle se termina comme de coutume par un splendide banquet offert par le cercle de l'A.C.F.C. de Régina et par les dames canadiennes-françaises de la ville.

À la table d'honneur, on remarquait M. S. Jean, agent consulaire français, qui présidait, Mgr Mathieu, Mgr Prud'homme, Mgr Bourdel, P.D., le Révérend Père Hilland, curé de la paroisse allemande de Régina, l'abbé Deschambault et le frère Joseph représentant le Manitoba, les Honorables S.E.J. Latta, ministre de l'Education, Dr Ulrick, ministre de la Santé, Turgeon, procureur général, le juge Martin de la Cour d'Appel, le juge Lamont, M. Charles Gardner qui représentait le maire de Régina absent, A. Boileau, délégué de l'Alberta, M. l'abbé Bilodeau, missionnaire colonisateur, Raymond Denis et plusieurs autres.

L'hon. Latta, dans un très beau discours, fit l'éloge du groupe canadien-français qui possède des droits que nul ne peut nier et affirme qu'il n'a aucune sympathie pour ceux qui oublient leur famille, leurs traditions, leur patrie. Mgr Prud'homme, dans une splendide improvisation, affirma que le droit ne meurt pas, et les races qui se défendent non plus, parce qu'elles sont protégées par la Divine Providence.

L'hon. M. A. Turgeon, Acadien de naissance, dit toute son émotion à lui, acadien, qui n'avait jamais pensé qu'il pourrait, en pleine Saskatchewan, être le témoin attendri d'un congrès si nombreux, si enthousiaste. « C'est le réveil de la race qui s'affirme dans les plaines de l'Ouest comme il s'est

affirmé en Acadie. » Mgr Mathieu, se tournant vers les ministres, dit : « Nous n'attaquons personne mais nous voulons garder ce qui nous appartient, ce qui constitue notre héritage. Vous n'avez pas le droit de nous l'enlever. » Monseigneur parla dans les deux langues.

Le comité des résolutions, chez les commissaires, insista de nouveau sur la nécessité d'établir des cours spéciaux à l'école normale afin que nos institutrices de langue française apprennent à enseigner le français dans nos écoles qui sont bilingues. Le Juge F. Gravel parla de la nécessité des études secondaires si nous voulons garder notre influence dans les communautés.

Le professeur Boucher, de l'Université de Saskatoon, reprocha à nos pères de famille de ne pas faire les sacrifices financiers nécessaires pour envoyer leurs enfants à l'université. « Les études secondaires sont utiles, mais les études supérieures sont indispensables. Il est regrettable de constater la présence, dans les universités, d'un nombre imposant de néo-canadiens qui semblent mieux que nous comprendre la nécessité des études. »

Le Père U. Langlois, rédacteur en chef du *Patriote* qui devait être nommé plus tard vicaire apostolique de Grouard, nous entretint de la fierté nationale pendant que Mgr Prud'homme, avec l'éloquence qui le caractérise, fit l'éloge du *Patriote,* de l'A.C.F.C., et de celui qui s'est constitué la cheville ouvrière de nos organisations, M. Denis.

Dans une résolution spéciale, l'A.C.F.C., adresse un appel chaleureux aux dames, leur demandant d'assister plus nombreuses aux réunions et aux congrès de l'A.C.F.C. « Il s'agit de la défense de l'âme de nos enfants, de l'âme de la race et les dames doivent non seulement accompagner leur mari, mais encore les entraîner avec elles. ». M. J. E. Morrier, secrétaire général, fit un rapport intitulé : « Deux ans d'action française » où il nous entretient du travail qui a été fait par l'A.C.F.C. et plus spécialement du concours de français qui fut organisé

pour la première fois en 1925. Il nous dit en même temps que le Département de l'Éducation a accepté que le français devienne sujet facultatif pour les examens. Ceci est une victoire signalée remportée par l'A.C.F.C.

M. Morrier qui est un homme de précision nous dit que depuis la création du secrétariat jusqu'au moment de la convention, c'est-à-dire à peu près 21 mois, il y a eu 2373 lettres reçues au secrétariat, ainsi que 327 colis. Il y eut 2734 lettres expédiées, ainsi que près de 2,000 circulaires. Ceci donne une certaine idée du travail fait au secrétariat.

M. Denis prononce un discours qui a été reproduit in extenso dans le *Patriote* et il félicite d'une façon chaleureuse des chefs de région de Hoey, Gravelbourg, Prud'homme, Radville, Delmas, Willow Bunch, St-Hubert, Rosetown, Marcelin qui ont accompli un très beau travail d'organisation.

Cependant, durant les douze mois précédents, nous avons reçu de nos quatorze régions, en souscriptions de toutes sortes, moins de $3,000. Il nous en faudrait au moins cinq mille pour boucler notre budget. Nos gens viennent en grand nombre à nos congrès régionaux et nous en sommes fiers, mais je crois qu'on n'insiste pas assez auprès d'eux sur le devoir qui leur incombe de verser annuellement leur contribution à l'A.C.F.C.

Voici des chiffres qui devraient leur être cités à chaque occasion. Nous avons un secrétaire général qui donne tout son temps à l'association. Son salaire est de $2,700. par année, $225. par mois, est-ce trop ? Les deux visiteurs d'écoles nous ont coûté en tout $1,200. en frais de voyage. Qui donc voudrait en faire autant ? Les frais de bureau, timbres, télégramme, téléphone, papeterie, circulaires : $600. Et enfin les frais d'examen du français, les diplômes, les frais de délégation, les corrections des copies, dépenses diverses : $500. Ceci représente en tout $5,000. et c'est loin d'être suffisant pour faire tout ce qui devrait être fait. Il nous faudrait au moins $8,000. par année. Où allons-nous le prendre ?

Cette année nous avons $5,000. de dépenses et $3,000. de revenu. Comment boucler notre budget ? Comment continuer notre travail? C'est un problème qui devrait être posé avec chiffres à l'appui à chacun de nos congrès régionaux. Je constate avec plaisir que depuis deux ou trois ans, nous avons enregistré des progrès puisque de quatre ou cinq cents dollars, nous sommes arrivés à trois milles.

M. Denis indiqua le total des souscriptions versées par chaque région. Hoey – Domremy : $1.25 par famille, St-Denis – Vonda – Prud'homme : $1.20, Ponteix – Lac Pelletier et Val Marie : $1.20. Viennent ensuite Willow Bunch et Radville avec .90. Il félicite les chefs de ces régions et adresse un vigoureux appel à tous les autres. Il faut absolument arriver à $1.25 par famille en moyenne dans chaque région. Il y va de la vie même de nos associations.

M. de Margerie prononça une superbe conférence sur les « devoirs des commissaires d'écoles. » Ce fut probablement la pièce maîtresse de toute la convention. On proposa dans la salle que cette conférence soit publiée en brochure dont les frais d'impression seraient couverts par le produit d'une souscription qui fut faite immédiatement et produisit $242.50. M. l'abbé Dubois, M. R. Gagné inspecteur d'écoles, le Dr L. Roy et M. A. Marcotte, prirent également la parole.

Le Rév. Père Auclair lut un rapport très détaillé du splendide travail que lui et le Père Boileau accomplirent dans la visite des écoles. Cent soixante-dix-sept écoles furent visitées. Plus de 5,000 élèves de langue française suivent le programme de l'association. À peu près partout, on tire tout le parti possible de l'heure de français. Et bien mieux encore, environ onze cents élèves de langue étrangère y apprennent volontairement le français. C'est certainement le rapport le plus complet qui nous a jamais été fait jusqu'à présent par nos visiteurs d'écoles. On sentait que le Père Auclair y avait mis tout son coeur. Aussi fut-il vivement applaudi.

M. Denis, qui présidait la séance, félicita et remercia le P. Auclair, O.M.I., et son assistant le R. Père Boileau, O.M.I. Ils ont fait un travail magnifique en conformité avec le programme que nous avions tracé. Ils ont prouvé hors de tout doute ce que nous avions toujours affirmé, c'est-à-dire la possibilité d'une entente complète autour de nos écoles, entre nos chefs religieux, nos visiteurs et nos associations.

Les Comités d'Honneur de nos deux associations étaient composés de Mgr Mathieu et de Mgr Prud'homme, de M. le Juge Turgeon de la Cour d'Appel, et de M. le Juge A. Gravel de la Cour de District.

L'Exécutif de l'A.C.F.C., fut formé comme suit :

Président :	Raymond Denis
Vice-présidents :	A. Marcotte et A. de Margerie
Sec. général :	J.E. Morrier
Trésorier :	Abbé Charles Maillard
Aumônier :	Mgr Marois

Le Comité Exécutif de l'association des Commissaires fut composé de :

Président :	R. Denis
Vice-présidents :	A. de Margerie, de Vonda et R. P. Fallourd
Secrétaire général :	J.E. Morrier
Directeurs :	J. Casgrain, Paul Bourdy, de Laflèche J.A. Motut, de Hoey Abbé Kugener, de Willow Bunch Abbé J.E. Jullion, de St-Hyppolyte A. Gravel, de Gravelbourg.

Le rapport du *Patriote* prétend que l'élection de R. Denis souleva les acclamations des délégués qui chantèrent avec enthousiasme : « Il a gagné ses épaulettes » et « Halte là, Halte là, Raymond Denis est là. »

Grâce à M. Brazeau du C.N.R., les délégués virent se dérouler sur l'écran le film du dernier voyage de Survivance dans l'Est. Ils reconnurent et applaudirent plusieurs des voyageurs de la Saskatchewan. C'est une excellente publicité qui sera fort utile pour l'organisation des prochains voyages.

Des télégrammes d'encouragement, de bons souhaits furent reçus notament de l'A.C.J.C., de Montréal, dont le président était M. Lionel Leroux, notaire, et de la Ligue d'Action Nationale, sous la signature de Anatole Vanier .

Le congrès de 1929 se tiendra à Prince-Albert.

Henri Bourassa

L'un des grands évènements de 1937 fut la tournée de conférences faites dans l'Ouest par le célèbre tribun Henri Bourassa. Nous avions lu dans les journaux que depuis une visite faite par lui au Vatican, il avait sensiblement modifié son attitude nationaliste. Pour nous cependant, il était demeuré le Bourassa de l'ancien temps, l'idole de toute une génération. Nous nous préparions à l'acclamer.

À Winnipeg, il parla devant un immense auditoire composé en partie de Canadiens-français, mais aussi de beaucoup d'Anglo-Saxons poussés à n'en pas douter par la curiosité.

Dans notre province, il parla à Régina, à Gravelbourg, à Prince-Albert. À Régina, il fut reçu à la gare par Mgr Z. Marois, v.g., qui remplaçait Son Excellence Mgr O. Mathieu gravement malade, et par le Dr E. W. Stapleford ,ancien député de Régina au parlement fédéral. M. Stapleford était en même temps président du « Canadian Club » sous les auspices duquel M. Bourassa parlait.

Dans l'auditoire l'on remarquait l'Hon. M. Gardner, premier ministre de la province, l'Hon. M. Hamilton, ministre de l'Agriculture, l'Hon. M. Latta, ministre de l'Éducation, le Dr Uhrich, ministre de la Santé, le R. P. Bradley, recteur du collège des Jésuites, et un grand nombre d'autres personnalités connues. C'est le Dr Laurent Roy, plus tard président de l'A.-C.F.C., qui lui souhaita la bienvenue au club et le présenta.

M. Bourassa traita de la question impériale avec la même franchise qu'il le faisait dans la province de Québec. Il parla également de notre participation aux guerres de l'Empire et ce fut le Dr Stapleford, ministre protestant qui le remercia. Il affirma qu'il était profondément regrettable que l'on ne puisse pas recevoir plus souvent dans l'Ouest des messages d'une pareille éloquence.

À Prince-Albert, près de 2000 personnes s'entassaient dans la salle. L'auditoire semblait être composé à peu près moitié Canadiens-français, moitié étrangers. Il était entendu que le Président de la Chambre de Commerce, M. Sibbald, présenterait M. Bourassa en anglais et que je le remercierais en français. M. Sibbald débuta sans aucune note, mais alors qu'il semblait particulièrement embarrassé, il plongea sa main dans la poche intérieure de son veston, disant d'un air bon enfant : « Je crois qu'il est préférable que je sorte mon « improvisation ! »

M. Bourassa parla tout d'abord en anglais. Il le fit avec courage abordant toutes les questions, même les plus controversées avec une entière franchise. Je ne puis pas dire qu'il convainquit son auditoire mais il l'intéressa et gagna son respect. Il fut fréquemment applaudi, et la plus grande partie des auditeurs étrangers restèrent aussi pour la conférence en français. Ils ne comprenaient évidemment pas, mais ils étaient sous le charme du magnétisme qui se dégageait de la personne même du conférencier.

Nous fûmes beaucoup moins satisfaits de son discours français. En Saskatchewan, nous étions comme de coutume

préoccupés de nos questions scolaires. De plus, dans la province voisine, l'Alberta, nos compatriotes avaient beaucoup de difficultés avec leur archevêque Mgr O'Leary, natif de l'Ile du Prince-Édouard. On affirmait qu'il avait refusé à une communauté religieuse enseignante de langue française le droit de s'installer dans son diocèse. On l'accusait ouvertement d'envoyer des prêtres de langue anglaise dans des paroisses en grande majorité canadiennes-françaises et de donner de façon systématique la préférence aux prêtres de langue anglaise dans les postes qu'il attribuait. Nous étions tout prêts à sympathiser avec nos amis de l'Alberta et à les aider si possible.

J'avais eu l'occasion quelques mois auparavant, d'assister à un banquet dans une grosse paroisse canadienne pas très loin d'Edmonton, banquet auquel assistait aussi l'archevêque d'Edmonton. Je devais parler comme délégué de la Saskatchewan et je profitai du fait que j'étais étranger à la province pour dire des vérités qui ne firent certainement pas plaisir à Son Excellence.

Je fis remarquer que 50 ans plus tôt, dans les temps de misère et de sacrifice, alors qu'il n'y avait ni voie ferrée ni somptueuses cathédrales, nos missionnaires de langue française étaient seuls à prêcher l'Évangile du Christ. Ils n'avaient pas de compétiteurs. Jamais, dans le temps où nous étions majorité dans l'Ouest, les minorités n'eurent à se plaindre. Je suis fier de constater cet esprit de justice, cette largeur de vue chez les nôtres, mais de temps à autre, nous voudrions bien ne pas en avoir le monopole.

Mgr O'Leary parlait après moi. Il fut très calme et très habile. Il me félicita pour ce qu'il appela mon talent de parole et rendit hommage au splendide travail accompli dans l'Ouest par nos admirables missionnaires. Il se félicitait du climat de bonne entente qui régnait spécialement en Alberta ,entre les deux grandes races co-fondatrices du pays.

Dans ce climat de bataille, alors que nous avions l'impression bien nette d'être maltraités, nous espérions recevoir de

Bourassa des paroles d'encouragement, et des conseils de résistance. Mais il nous prêcha la résignation chrétienne. Il avait peut-être raison mais il choisissait mal son heure.

Au Vatican, nous dit-il, on est bien renseigné. On agit avec beaucoup de prudence. Il ne s'agit pas pour l'Église de glorifier le passé, mais surtout de préparer l'avenir. Or dans l'Ouest, l'avenir appartient définitivement aux races anglo-saxonnes. C'est un fait. On peut le regretter, mais on ne peut pas le contester. Lorsque le Saint-Esprit a parlé, un catholique s'incline.

Gardez votre langue, maintenez vos traditions, préservez votre foi, tant mieux si vous y réussissez. Je vous admire pour vos luttes, pour votre détermination. Mais il ne faut pas se faire d'illusions. La colonisation de l'Ouest a été mal pensée, ou pas pensée du tout et nous en payons la pénalité.

Dans Québec même, nous perdons du terrain parce que le domaine économique nous échappe. Dans des villes comme Shawinigan Falls, toutes les industries, toutes les manufactures sont aux mains des autres. Ce sont les étrangers qui détiennent les postes de commande, reçoivent les hauts salaires et bénéficient du prestige, de l'influence. Les nôtres qui ne parlent pas l'anglais sont en bas de l'échelle et ne reçoivent que des salaires de manoeuvre. Ils s'en rendent compte et n'ont qu'une idée : faire apprendre l'anglais à leurs enfants afin de leur permettre plus tard d'atteindre des emplois plus rénumérateurs. Si nous ne renversons pas la vapeur, si nous ne nous emparons pas de ce qui nous appartient dans le domaine économique, je me demande si, même dans le Québec, la langue anglaise n'arrivera pas à dominer.

C'est d'ailleurs l'histoire de toutes les civilisations qui se continue. Sans remonter à des millénaires, nous avons eu la civilisation grecque qui a fait place à la civilisation latine en attendant que celle-ci à son tour fasse place à la civilisation anglo-saxonne qui s'avance à grand pas.

Nous avons voulu être une race de penseurs, de lettrés, d'artistes, nous avons été tout cela et la race française a eu des pages d'histoire merveilleuses. Mais les Anglo-Saxons ne se sont pas embarrassés de notre éducation classique, ils ont voulu être des hommes d'affaires et des sportifs et ils le sont. Je ne suis pas venu ici en défaitiste, mais enfin nous appartenons à une race à son déclin. Qui sait si la Divine Providence une fois de plus, ne viendra pas à notre secours comme elle l'a fait déjà tant de fois dans le passé.

Bourassa est un merveilleux orateur, le geste, la voix, la conviction, tout chez lui soulève l'auditoire. On applaudit et tout de suite après, on le regrette parce qu'après tout, ce qu'il nous conseillait, c'était l'abandon des luttes, ce qu'il prévoyait, c'était notre disparition, et au fur et à mesure qu'il parlait, je me disais : « Tout à l'heure, je vais avoir à le remercier, mais de quoi, que pourrais-je dire. »

Cependant il fallut s'exécuter. « Après avoir félicité M. Bourassa pour son magnifique talent de parole et l'avoir remercié d'avoir bien voulu nous rendre visite, j'ajoutais : En vous entendant M. Bourassa, une foule de souvenirs se précipitent à ma mémoire. Je pense au magnifique discours que vous avez prononcé en 1910 à l'Église Notre-Dame à Montréal en réponse au Cardinal Bourne d'Angleterre. Ah que vous étiez beau ce jour-là M. Bourassa. Vous avez affirmé les droits qu'ont toutes les races de prier Dieu dans leur langue maternelle, droits plus sacrés encore lorsqu'il s'agit de la langue française, langue du christianisme à travers les siècles, langue de la fille aînée de l'Église, langue de l'Évangélisation dans tout le Canada. Un prince de l'Église vous avait cédé son tour de parole à Notre-Dame et durant tout votre discours vous avez incarné l'âme de toute une race.

« Durant 25 ans, M. Bourassa, vous avez été le chef incontesté de tous ceux qui ont gardé un coeur français dans la poitrine. Nos idées ont peut-être varié avec le temps. Nous acceptons peut-être mal certaines obéissances que nous ne comprenons pas, mais nous vénérons toujours le Bourassa dont les articles bien pensés et les discours entraînants ont fait de la plupart d'entre nous les nationalistes que nous sommes restés.

« Vous êtes toujours notre chef et nous vous admirons. Vous avez dit tout à l'heure, M. Bourassa, que notre race arrivait à son déclin pendant que la race anglo-saxonne était à son apogée. Permettez-moi de ne pas être tout à fait de votre avis. Quand nous vous entendons M. Bourassa, vous, devant qui les meilleurs orateurs français se sont inclinés, quand nous pensons aux hommes d'État que notre race a donnés au Canada, plus spécialement à Sir Wilfrid Laurier, nous éprouvons une légitime fierté. Si c'est ça M. Bourassa que vous entendez par une race à son déclin, nous avons au moins la fierté de pouvoir dire que cette race est plus glorieuse dans son déclin que certaines autres à leur apogée. »

Je savais que je me faisais l'interprète de la totalité des franco-canadiens qui étaient dans la salle et ils le prouvèrent par la vigueur de leurs applaudissements.

Le lendemain, nous dinâmes à l'Évêché. M. Bourassa, qui était mon voisin de table, fut assez froid au dîner. Je me demandais si je l'avais froissé et je m'en excusai. Il me dit qu'au contraire il était heureux de retrouver dans l'Ouest quelqu'un qui se souvenait encore des principes qu'il avait enseignés autrefois alors qu'il n'avait pas encore atteint sa pleine maturité d'esprit. M. Bourassa était accompagné par l'un des meilleurs journalistes de l'équipe du Devoir, Louis Dupire, qui devait mourir prématurément.

Malgré une attitude que plusieurs d'entre nous ne comprenions plus, j'ai gardé pour Bourassa une réelle admiration. Il a personnifié toute une époque et a formé toute une génération. Si Bourassa n'avait pas existé, je suis persuadé que nous n'aurions pas cette vague de patriotisme qui déferle aujourd'hui à travers la province. Le premier peut-être, il nous a appris à nous tenir debout.

Il fut violemment combattu parce que par son attitude intransigeante il déjoua bien des calculs, mais devant sa mort tout le monde s'inclina, même ses adversaires. Et aujourd'hui, dans presque toutes les villes y compris Montréal, on trouve des rues, des boulevards Henri-Bourassa. C'est l'hommage de la jeune génération à celui qui fut un grand canadien.

Choses et autres

À la suite de ce que l'on a appelé le coup d'État de l'Hon. Meighen en 1926, il y eut de nouvelles élections fédérales à peine onze mois après celles de 1925. M. Meighen et son gouvernement furent défaits et M. King avec l'aide des progressistes repris le pouvoir. Mon bon ami, le sénateur Bénard du Manitoba, m'accusa d'avoir contribué à faire battre Meighen dans son comté de Portage LaPrairie. Je ne me pensais pas si important que ça. Il est vrai que j'avais conseillé à nos fermiers de voter pour les progressistes qui me semblaient plus près de nous que ne l'étaient les libéraux ou les conservateurs.

Il nous fallait dans l'Ouest, la plus grande mesure de libre échange possible, et ce libre échange, ce n'était pas les libéraux qui nous le donneraient sous la direction de Fielding, de Lomer Gouin et de King, encore bien moins les conservateurs. Les deux partis étaient contrôlés par la haute finance de Toronto et de Montréal ; comme fermiers nous n'avions pas grand chose à attendre d'eux. Mes articles, publiés dans le *Patriote* de Prince-Albert, furent reproduits dans la *Liberté* de Winnipeg. Effectivement, l'Hon. A. Meighen fut battu dans son comté de Portage LaPrairie, grâce en partie à la défection du vote canadien-français, tout comme 19 ans plus tard, l'Hon. McKenzie King devait être battu à son tour dans Prince-Albert par la défection de ce même vote canadien-français. Les électeurs canadiens-français pardonnaient difficilement à Meighen son attitude sur la conscription, et n'oubliaient pas que King, député de la Saskatchewan, n'avait rien fait pour nous aider à obtenir nos postes de radio. Comme on le voit, une minorité qui veut peut avoir plus d'influence qu'on pourrait le supposer.

Notre Premier Ministre provincial, Chs. Dunning, s'était laissé tenter par les offres de McKenzie King et avait accepté un portefeuille dans le gouvernement fédéral. A une convention du parti libéral provincial en 1926, l'Hon. Gardner fut choisi pour le remplacer et devint par le fait même Premier Ministre libéral. L'Hon. Gardner était petit de taille mais excellent orateur et batailleur. Ce fut l'un des rares députés capable de tenir tête en chambre à l'Hon. R. Bennet. L'Hon. Dunning défait plus tard aux élections ne se représenta pas. J'ai toujours eu l'impression qu'il ne s'entendait pas très bien avec King.

L'Honorable Chs Dunning eut à siéger durant plusieurs semaines aux séances de la Ligue des nations. A son retour au pays, il fut accueilli à Moose Jaw, par un banquet de 800 couverts. Il fut bien entendu l'orateur principal et d'après le *Leader* de Régina, journal libéral, l'Hon. M. Dunning aurait dit qu'il avait beaucoup souffert à la Ligue des nations parce qu'il ne comprenait pas les nombreux discours prononcés en français, et qu'il ne pouvait pas parler français lui-même. C'est un sérieux handicap. Il ajouta qu'il serait désirable, utile, nécessaire que tous les enfants de langue anglaise apprennent à parler le français comme les enfants de langue française apprennent à parler l'anglais. Il affirma que le français finira par s'imposer au Canada parce que nécessaire et cette nécessité s'affirme chaque jour davantage. Pourquoi faut-il que du haut du ciel M. Dunning ne puisse pas communiquer avec certains hommes politiques d'aujourd'hui !

En septembre 1927, j'écrivis de nouveau à l'Hon. M. Taschereau pour le mettre au courant du travail accompli mais aussi pour lui faire connaître nos difficultés financières. Une subvention, aussi minime soit-elle, nous serait fort utile. Nous n'espérions rien et c'est exactement ce que nous avons eu.

L'Hon. Cyrille Delage, le surintendant du département de l'Instruction Publique de Québec, me fit parvenir copie d'une correspondance très intéressante échangée entre lui et les départements d'Éducation de nos provinces de l'Ouest au sujet

des cours d'Écoles Normales et d'échange de diplômes. Ça bouge par là et j'y vois l'un des résultats de nos voyages dans l'Est.

Nous ne nous occupons pas de politique, mais comme citoyen canadien, elle nous intéresse quand même un peu. L'Hon. A. Meighen défait aux élections de 1926, avait donné sa démission de leader du parti conservateur. Il fallait lui choisir un successeur.

Le congrès conservateur eut lieu à Winnipeg. M. Bennet fut choisi chef du parti conservateur par 780 voix contre 320 à Guthrie, ancien libéral, 266 à Cahan de Montréal et 148 à Manion. M. Bennett était né au Nouveau-Brunswick mais immigra à Calgary tout jeune encore et fut député des territoires du Nord-Ouest de 1898 à 1905, puis député fédéral. C'était donc un homme de l'Ouest mais ce n'était pas un fermier. Il penchait plutôt du côté de la haute finance. Il fut victime de la crise de 1930. Il ne fit rien pour y remédier et je ne crois pas qu'aucun homme politique ne fut jamais aussi impopulaire dans l'Ouest que l'Hon. Bennett l'a été.

Mgr O. Mathieu et Mgr J. Prud'homme viennent d'être décorés par le gouvernement français. C'est là le résultat de M. Suzor, consul de France à Vancouver. M. Suzor s'intéresse vivement à nos luttes. C'est lui qui nous a fait obtenir des subsides du gouvernement français. Les subsides n'étaient pas considérables, mais c'est quand même plus que nous n'avons reçu du gouvernement de la province de Québec.

Nous avons eu malheureusement à regretter plusieurs décès. Notamment, celui de M. l'abbé Louis Pierre Gravel, le fondateur de Gravelbourg qu'on appelait familièrement le Père Gravel, décédé à l'Hôtel Dieu de Montréal en février 1926. Le Père Gravel fut suivi peu après par son frère Émile décédé à Gravelbourg en juin 1926. Émile Gravel fut président de l'A.C. F.C. de 1920 à 1923, président de l'Association Interprovinciale de 1918 à 1925 et président de l'Association des Commissaires d'écoles de 1919 à 1923. Sa disparition fut une perte pour

tout notre groupe. En janvier 1926, disparaissait aussi le Dr Paradis de Régina. C'était un professionnel qui nous faisait honneur. Dans un ville anglo-saxonne comme Régina, il s'était acquit une très grosse clientèle et jouissait de l'estime de tous. Enfin, nous avons à déplorer le décès de M. l'abbé Lemieux, curé de Willow Bunch. On peut dire avec vérité qu'il emporta avec lui les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

CONGRÈS DES ÉDUCATEURS

Le premier congrès des éducateurs de langue française en Saskatchewan se tint à Gravelbourg en juillet 1927 et fut organisé par le R. P. Auclair, O.M.I., visiteur général de nos écoles, aidé par le R. P. Boileau, O.M.I. Nous craignions un échec. C'était une première expérience. Nos instituteurs, nos institutrices éparpillés à travers toute la province, en pleine période de vacances, devant payer eux-mêmes leurs dépenses de voyage, viendraient-ils à ce congrès ? Douter d'eux, c'était mal les connaître.

Évidemment, c'était un congrès qui s'adressait spécialement au personnel enseignant du Sud de la province, mais malgré cela, un bon nombre d'institutrices vinrent du Nord. Les couvents de Marcelin, Prince-Albert, Duck Lake, Prud'homme étaient représentés. Il va sans dire que le personnel enseignant du Sud était là à peu près au grand complet.

De l'extérieur, on remarquait M. l'abbé J.A. Sabourin de St-Pierre au Manitoba, ancien visiteur des écoles de cette province, le R. P. Sauvé du collège de St-Boniface, la Très Révérende Mère Valérie St-Jean, des filles de la Croix, Winnipeg, Mme E. Houde, présidente de la ligue des institutrices de l'Ouest, Mlle Simonne Landry, lauréate des concours interprovinciaux de Winnipeg et de Toronto, M. l'abbé Lamarche, professeur de rhétorique au séminaire de Joliette, et tante Présentine, directrice de la page des enfants au *Patriote*.

Monseigneur l'Archevêque de Régina assista à toutes les séances du congrès de même que plusieurs prêtres de son diocèse. Au banquet conjoint avec l'A.C.F.C., prirent la parole Mgr Mathieu, Raymond Denis, M. A. Marcotte, de Ponteix, M. Paul Bourdy, de Laflèche, M. E. Gallant, le juge Gravel, de Gravelbourg, le R. P. Auclair, Sask. et le R. P. Guy, O.M.I.

Voici des extraits d'un compte-rendu publié dans le *Patriote* du 13 juillet 1927 sous la signature du R. P. Auclair :

« Deux belles journées qui feront époque dans l'histoire « de notre groupe franco-canadien — Les séances sont suivies « avec un vif intérêt — Présence de S. G. Mgr Mathieu — « Conférence de M. l'abbé Sabourin sur la mentalité française « à l'école — Plusieurs visiteurs distingués — Toutes les com- « munautés religieuses sont représentées — Magnifique étude « sur le catéchisme, le français, la Ligue des Institutrices — « Mlle Simonne Landry est acclamée — D'importants discours « sont prononcés à la Convention Régionale de l'A.C.F.C. qui « a lieu en même temps — Nos éducateurs réclament des cours « de pédagogie à l'École Normale pour l'enseignement du fran- « çais — Une magnifique séance patriotique termine la con- « vention. »

(*à suivre*)

RAYMOND DENIS

Mes mémoires

(*suite*)

VOYAGES DANS L'EST — 1927-1928

Devions-nous cesser nos voyages de survivance française dans l'Est ? C'était une question à étudier. Nous voulions faire connaître nos problèmes et nos luttes dans l'Ouest, nous y avions réussi. N'était-ce pas suffisant? Un invité qui revient trop souvent n'est pas toujours reçu avec autant d'enthousiasme. Il y avait moins de monde à nous attendre aux gares à notre deuxième visite qu'il y en avait à la première. Cependant, ce sont nos amis de Québec qui insistaient. Ils affirmaient que nos voyages réveillaient le patriotisme des foules même dans la vieille province.

Répondant à leur appel, nous organisâmes encore deux voyages : 1927-1928. Les thèmes développés furent d'ailleurs les mêmes. Québec est la mère patrie de tous les groupes français du Canada et par conséquent elle a des devoirs à remplir avec eux. Ces groupes sont les avant-gardes de la race, ils protègent la province de Québec et l'empêchent de se sentir isolée, seule face à huit autres provinces où l'on parle une langue différente.

Et enfin, les statistiques prouvent que les campagnes de Québec se dépeuplent. Les jeunes ruraux envahissent les villes, pourquoi ne pas les diriger dans l'Ouest, où ils trouveront à acheter à des prix très bas, de magnifiques terres fertiles tout en s'établissant dans des paroisses canadiennes. Je n'ai donc pas l'intention de refaire avec le lecteur ces deux autres voyages.

Je dois dire cependant qu'ils furent aussi intéressants que les deux premiers. Les réceptions furent aussi chaleureuses, les foules presqu'aussi nombreuses.

Toronto

Au cours du voyage de 1928, nous fîmes escale à Toronto. Le maire Mc Bride, M. le curé Lamarche et M. Archambault représentant le groupe canadien-français de Toronto nous attendaient à la gare. Le maire nous souhaita une très cordiale bienvenue. Il a déjà visité l'Ouest et il tient à rendre hommage à ceux qui ont ouvert ces vastes plaines à la civilisation et au christianisme. Vous avez rendu service à la patrie et nous tenons à vous en marquer notre reconnaissance en vous donnant droit de cité chez-nous.

Ce n'était pas grand chose, mais à Toronto, on était à la veille des élections municipales, et il avait fallu du courage à M. McBride pour venir souhaiter la bienvenue à tout un groupe de canadiens-français qui faisaient retentir la gare de Toronto avec l'écho de leurs vieilles chansons françaises.

M. Lacerte remercia le Maire d'avoir bien voulu mettre gratuitement à la disposition des excursionnistes sept autobus qui leur permirent de visiter la ville. Il remercia la population de Toronto pour la magnifique réception qu'elle avait accordée l'année précédente à la jeune Manitobaine, Mlle Simone Landry, et pour la cordialité de l'accueil fait à la Survivance, même s'il s'agit d'une Survivance française.

M. le curé Lamarche, qui depuis si longtemps fait un admirable travail avec sa paroisse canadienne-française de Toronto, et M. Archambault nous souhaitèrent aussi la bienvenue. C'est moi qui fut chargé de leur répondre. C'est la Survivance franco-canadienne de l'Ouest qui a tenu à venir rendre hommage à la survivance franco-ontarienne de Toronto. Nous vous souhaitons de vous implanter solidement dans cette capitale de l'Ontario et d'en faire une ville bilingue à l'image de Montréal.

Ottawa

À Ottawa, ce sont les mêmes fraternelles réceptions qui se renouvellent chaque année. Nous y sommes en pays de connaissance. Les noms des Belcourt, des Genest, du Père Charlebois nous sont familiers. Nous les retrouvons toujours avec plaisir, ainsi d'ailleurs que les professeurs de l'Université et les dirigeants de l'Association d'Éducation et du Droit. En 1928, il y avait une figure nouvelle, celle de S. G. Monseigneur Forbes, le nouvel archevêque d'Ottawa. À Ottawa, nous nous trouvions chez-nous, parce que les problèmes et les luttes de la minorité ontarienne ressemblent étrangement aux nôtres.

Le seul changement d'importance au programme habituel se produisit au Parlement. Cette fois, c'est l'Hon. M. Cardin, ministre de la marine qui nous recevait. Il prononça un très beau discours. M. Cardin a, dans Québec, la réputation d'être un puissant orateur.

Il nous appela je ne sais combien de fois « ses frères de l'Ouest » et nous serra sur son coeur. C'était bien beau mais ça ne nous donnait pas grand chose. C'est moi qui était chargé de lui répondre et dans un journal on prétendit que j'avais prononcé un discours choc.

D'après mes notes, j'ai remercié M. Cardin des paroles pleines de coeur qu'il avait prononcées, mais nous en étions à notre quatrième voyage dans l'Est et nous voulions bien obtenir autre chose que des épanchements familiaux.

Vous nous embrassez M. Cardin, mais le gouvernement dont vous faites partie, inonde les provinces de l'Ouest avec une immigration qui vient de tous les pays d'Europe et qui nous étouffe. Tous ces immigrants qui nous coûtent cher puisqu'ils voyagent en grande partie aux frais du gouvernement, iront grossir l'influence du groupe Anglo-Saxon du Canada. Pour nous ils seront pires encore, parce que leurs enfants seront éduqués dans des écoles anglaises, et ils ignoreront toujours le rôle historique de la race française dans notre pays.

Vous nous embrassez M. Cardin, mais le gouvernement duquel vous faites partie nous étouffe avec des droits de douane qui augmentent les prix de tout ce que nous achetons, tandis que vous nous obligez à vendre nos produits sur les marchés du monde entier, et ceci sans aucune espèce de protection.

Vous m'excuserez M. Cardin de vous dire des choses qui ne sont pas plaisantes, mais elles doivent être dites sinon nos voyages perdront tout leur sens. J'ai terminé en remerciant le Ministre pour les sentiments affectueux qu'il avait manifesté et dont nous avions été profondément touchés.

Quelques-uns de mes amis m'ont dit que j'avais raison mais que ce n'était pas le moment de dire ces choses là. C'est bien possible. Je sais bien que M. Cardin a serré les mains d'à peu près tous les voyageurs mais il ne s'est pas approché de moi. Je l'ai rencontré plusieurs fois par la suite mais il demeura distant jusqu'au moment où il devint nationaliste et rompit avec son parti sur la question de conscription. J'aurais bien dû lire vingt ans plus vite le livre de Carnegie « Comment se faire des amis. »

Montréal

À Montréal, nous sommes toujours bien reçus. Chaque année, nous retrouvons le maire de Montréal quel qu'il soit, ainsi que M. Léon Trépanier qui semble nous avoir adoptés. Et quand je l'entends de ce temps-ci, le soir à la télévision, dans son programme « On veut savoir », j'admire sa verte vieillesse mais je dois admettre quand même que nous avons vieilli tous les deux depuis 1928. Chaque année aussi les mêmes chaleureuses réceptions à l'Archevêché, à l'Université, au Monument National, à l'Hôtel de Ville, à l'hôtel Viger.

Avec plaisir, nous refaisons connaissance et échangeons nos impressions sur les événements de l'année, spécialement dans le domaine national.

En 1928, Mgr Deschamps chanta le Salut du Très St-Sacrement tandis que M. le chanoine Harbour nous souhaitait la bienvenue. Mgr Bourdel se fit l'interprète des pèlerins de l'Ouest et prononça une très belle allocution qui nous fit honneur.

À la gare, c'est Me Noël Bernier qui remercia M. Trépanier d'avoir bien voulu nous accueillir encore une fois si cordialement. Quand vous venez nous visiter dans l'Ouest, vous apportez avec vous l'éclat de votre science, le prestige de vos professeurs, l'élégance d'une société raffinée, mais surtout un fragment de la vieille province. Nous venons, nous, vous exprimer notre affection, notre admiration pour le rôle que vous remplissez dans la Confédération. M. Lacerte comme de coutume nous fit honneur au banquet du Viger.

À l'Université, il s'était produit en 1926 un petit incident dont les journaux n'ont point parlé et pour cause. Tout un groupe dont faisait partie Sir Lomer Gouin, aurait voulu s'entretenir privément avec quelques uns des chefs de notre groupe. La plupart des nôtres voulaient visiter la ville, rencontrer des parents, suivre l'itinéraire prévu, c'est-à-dire ne rien manquer. De sorte que je fus choisi comme victime. Je ne me souviens pas les noms de tous ceux qui prirent part à l'entretien. J'ai gardé mémoire de Lomer Gouin, de M. Béique, président de la Banque Canadienne Nationale et sénateur, d'un M. Beaubien, maire d'Outremont, je crois, Mgr Chartier, vice-recteur et Édouard Montpetit secrétaire général et quelques autres.

Bien des questions me furent posées sur une foule de sujets, mais à peu près toutes relevaient du domaine économique ou politique. M. Gouin me demanda comment j'expliquais le résultat des élections fédérales en Saskatchewan, province qui avait toujours été solidement libérale et qui en 1925, élisait des progressistes. Question à laquelle il était difficile de répondre parce que souvent les raisons varient avec les individus. Cependant, l'Ouest était en faveur d'un libre échange commercial aussi large que possible. Les fermiers

étaient absolument hostiles à un système de protection qui ne tenait compte que des produits manufacturés et ignorait les produits agricoles. Jusque là l'électorat de l'Ouest était sous l'impression que le parti conservateur était celui de la haute protection, pendant que les libéraux semblaient partisans d'un système assez étendu de libre échange. Mais en 1925, les fermiers de l'Ouest semblaient avoir perdu confiance dans le parti libéral qui se montrait aussi protectionniste que le parti conservateur. McKenzie King est encore jeune et n'a pas fait ses preuves et nous voyons à côté de lui et le dominant de tout son talent, un Fielding, ministre des finances, l'homme de la haute protection et vous Sir Lomer, l'homme de la haute finance et des grands manufacturiers, président ou directeur de je ne sais combien de puissantes corporations, et nous avions peur, peur de vous Sir Lomer, peur de Fielding et des gros intérêts que tous les deux vous représentez. Nous avons dans plusieurs comtés élu des progressistes qui eux défendront nos intérêts.

Sir Lomer Gouin, très calme et qui en avait vu bien d'autres, m'affirma que le Canada ne pouvait se passer d'un système de protectionnisme modéré, dans le genre de celui que le parti libéral avait toujours appliqué.

Je pris bonne note des déclarations de M. Gouin, sans partager son avis et je lui dis que le résultat des prochaines élections dans l'Ouest serait peut-être différent parce que nous avions bien confiance dans Ernest Lapointe qui était plus près du peuple et dont l'étoile montait dans le firmament de la politique.

Le Sénateur Béique qui, je le voyais, se retenait à peine, fit alors une colère au sujet des fermiers de l'Ouest qui font des voyages en Europe ou en Californie au lieu de payer leurs dettes et qui demandent ensuite qu'on les aide. Tous, dit-il, nous avons fait des sacrifices pour l'Ouest, nous y avons fait de très gros placements pour aider les fermiers et comme reconnaissance on nous insulte.

Et Sir Lomer, avec un large sourire, de dire : « Voyons Sénateur, soyons de bon compte. Quand nous avons fait des placements dans l'Ouest, nous ne pensions pas trop aux fermiers, mais c'était un pays nouveau et nous espérions que ces placements nous rapporteraient de bons dividendes. M. Denis ne nous a pas injuriés, il nous a dit ce que lui et beaucoup d'autres pensent et s'il est vrai, sénateur, que les banques font payer aux fermiers de 8 à 10% d'intérêts, ne pensez-vous pas qu'ils ont raison de se plaindre. » Montpetit apaisa la discussion en l'élevant à des hauteurs où nous avions un peu de difficulté à le suivre.

Sir Lomer ne voulant pas, je suppose, que je reparte avec un mauvais souvenir de cette réunion à laquelle j'avais assisté à titre d'invité, me suggéra de nous faire photographier ensemble comme de bons vieux amis. Le chauffeur de Sir Lomer l'attendait à la porte de l'Université qui était situé dans le temps, rue St-Denis, et la photo fut prise à côté de l'auto. Sir Lomer m'affirma qu'il m'en enverrait quelques douzaines et j'en doutais un peu parce qu'il était à la veille de partir en Europe. Mais il ne m'oublia pas. En 1935 ou 36, son fils Paul Gouin, pour lequel j'éprouve une sincère estime, est venu chez moi et en jetant un coup d'oeil sur des photos accrochées aux murs, aperçut celle de son père. Il n'en fut pas peu surpris et me demanda en quelle occasion cette photo avait été prise.

St-Hyacinthe

Dans l'après-midi, nous étions reçus à St-Hyacinthe. Visite d'abord à l'hôtel de ville où le maire, M. Damien Bouchard, entouré de son conseil, nous souhaita la bienvenue mais lui aussi nous suggéra de venir dans Québec revivifier notre patriotisme et critiqua les fermiers de l'Ouest, éternels mécontents. C'est moi qui était chargé de lui répondre et j'invitai à mon tour les Québécois à venir faire un séjour dans l'Ouest pour y apprendre ce qu'était le vrai patriotisme.

M. Bouchard se releva d'un bond et me donna la réplique. J'en fis autant. C'était devenu un débat contradictoire. Heureusement le leader du conseil y mit fin en nous rappelant qu'on nous attendait à la cathédrale où il y avait salut du Saint-Sacrement. M. Bouchard nous suivit et prit place à côté de moi. Il nous accompagna à l'évêché où nous allions présenter nos hommages à Mgr Decelle, évêque de St-Hyacinthe, et il me dit en quittant la cathédrale « Mgr Decelle va être surpris de me voir là, parce que je ne le visite pas souvent. » M. Bouchard, en effet, avait la réputation d'être anticlérical. C'est Mgr Philippe Desranleau, v.g., plus tard évêque de Sherbrooke qui nous souhaita la bienvenue.

Après notre prise de bec à l'Hôtel de Ville, il en est qui m'aurait boudé, mais pas M. Bouchard. Il nous invita au contraire à aller chez lui avant le départ du train et il fallut sabler le champagne. Il se montra particulièrement aimable.

Je le rencontrai dix ans plus tard à l'Hôtel Lapointe à St-Jérôme où je dinais avec un ami. Comme je n'ai aucune mémoire des physionomies, je ne le reconnus pas. Mais lui quitta sa table, vint me serrer la main, me demanda si je m'habituais à Montréal. Je lui répondais, mais je ne savais pas à qui j'avais affaire. Lorsqu'il nous quitta, je demandai à mon ami qui était ce monsieur là. L'ami en question qui était un conservateur beau teint, me répondit d'un ton de mépris : « Ce n'est pas un monsieur, c'est Damien Bouchard. » Comme tout bon politicien, M. Bouchard avait de la mémoire, et quoi qu'on puisse dire à son sujet, c'était un bon administrateur.

Sherbrooke

C'est à l'évêché que j'ai appris qu'il y aurait le soir un grand banquet et que je serais appelé à répondre au sénateur Howard. J'étais, comme la plupart de mes compagnons de voyage, éreinté par la fatigue accumulée des jours précédents. Nous ne savions pas du tout qu'un banquet avait été préparé et aucun de nous n'était prêt à répondre au Sénateur.

Le soir, au banquet, tout se passa très bien. Je me souviens avoir félicité les canadiens-français de Sherbrooke de leur largeur d'esprit et de leur amour de la justice. « Vous formez 80% de la population et cependant, vous alternez volontairement à l'Hôtel de Ville en élisant tantôt un maire de langue anglaise, tantôt un maire de langue française. J'ai fortement apprécié les appels à la tolérance qui ont été faits par monsieur le sénateur Howard, mais ce n'est pas ici, à Sherbrooke, qu'il aurait dû le faire, mais dans nos villes de l'Ouest, et s'il veut réellement servir la bonne entente, je l'invite à aller visiter ses compatriotes des provinces de l'Ouest pour leur dire comment la minorité anglaise est traitée dans le Québec. »

Il y a à Sherbrooke un régiment dont je ne me souviens pas de la désignation, mais ce que je sais, c'est que les officiers étaient en grand nombre au banquet et nous emmenèrent, presque malgré nous, à leur mess où toute une réception avait été organisée. Réception chaleureuse, trop chaleureuse, puisque notre train quitta la gare sans que nous ne nous en aperçûmes. Il fallut nous envoyer chercher et faire reculer le train pour nous permettre de réintégrer nos places.

Les officiers nous accompagnèrent d'ailleurs jusqu'à la gare, traversant en pleine nuit les rues de Sherbrooke en chantant à gorge déployée toutes les chansons du folklore canadien. Le chef de police, pour nous taquiner probablement, parla d'arrêter tout le monde pour « tapage nocturne ». Cette année là ma femme m'accompagnait, mais je n'ose pas dire qu'elle goûta beaucoup l'incident.

Québec

À Québec, chaque année, les réceptions sont chaleureuses. Les foules continuent nombreuses à nous recevoir. En 1928, c'est le Dr Jules Dorion, rédacteur en chef à l'Action Catholique, qui est président de la St-Jean-Baptiste et nous

accueille au banquet. De nombreux discours furent prononcés et je relève ceux de M. Jules Dorion, du R. P. Tessier, O.M.I., rédacteur au Patriote, M. Henri Lacerte, M. Chs. A. Paquet, M.P.P., L'Hon. juge Ferdinand Roy, M. Raymond Denis et M. le Commandeur Magnan, Mgr Bourdel, de Prud'homme, Saskatchewan.

Son Éminence le Cardinal Rouleau nous accueillit à l'Université où Mgr Cyrille Gagnon nous souhaita la bienvenue. Mgr J.C. Bourdel remercia les autorités de l'Université, de cette Université qui chaque année dispense son enseignement à plusieurs étudiants de l'Ouest et il affirme que le français sera sauvé dans l'Ouest par la paroisse et par l'union de tous autour de nos organisations nationales.

M. H. Lacerte porta la santé de la province de Québec, remercia l'Hon. M. Delage pour toute l'aide que son département accorde aux associations d'Éducation de l'Ouest et exprima notre reconnaissance à tous envers la Société St-Jean-Baptiste de Québec qui chaque année nous reçoit si cordialement comme une mère reçoit toujours ses enfants.

Shawinigan

À Shawinigan, l'on nous fit visiter la ville et il y eut réception à la salle des pompiers, du moins c'est ce que mes notes indiquent. Le maire, M. le docteur Dufresne, nous dit qu'il était atteint d'une maladie de coeur et qu'il savait qu'il commettait une très grave imprudence en participant à cette réception, mais il avait tenu malgré cela à être présent afin de bien montrer sa sympathie et celle de toute la population de Shawinigan envers ces lutteurs de l'Ouest que nous applaudissons et nous admirons.

Nous avions avec nous le maire de Gravelbourg, Me Coutu, brillant avocat, mais parlant très mal le français. Nous ne pouvions pas l'ignorer. Il nous fallait absolument le mettre au programme quelque part. Aussi bien à Shawinigan qu'ailleurs, et j'annoncai donc que le maire de Gravelbourg allait présenter les remerciements des pèlerins de l'Ouest à la population de Shawinigan qui nous recevait si cordialement. M. Coutu avait d'ailleurs été prévenu la veille. Il avait eu le temps de se préparer.

Il prononça une solide allocution en employant parfois le masculin pour le féminin et en commettant d'autres fautes qui me faisaient dresser les cheveux sur la tête. Nous venions dans l'Est pour prouver notre survivance française et tout ce que nous trouvions pour nous représenter, c'était un avocat portant un nom de chez nous, Coutu, mais qui parlait son français comme l'on parle une langue étrangère.

Mais c'était un homme intelligent. Il savait ce que je pensais et au cours de sa péroraison, se tournant vers moi, il dit à peu près ceci : « Je connais quelqu'un qui souffre atrocement. C'est M. Denis. Il souffre parce qu'il est sous l'impression que mon français n'est pas compris. Est-ce vrai ? M'avez-vous compris, vous autres ? » Et partout, dans la salle des OUI, OUI. « Voyez-vous, je ne sais pas pourquoi M. Denis se fait du mauvais sang. Je parle assez bien français pour que vous me compreniez. Cependant, je vais vous donner une explication parce que je ne voudrais pas que M. Denis ait une attaque de coeur. C'est que je ne suis pas né en Saskatchewan. Si je parle mal le français, ce n'est pas la faute de M. Denis et de ses amis. Je suis venu au monde du côté de Windsor en Ontario et lorsqu'à 20 ans, je suis parti pour Régina avec l'intention de me faire admettre à la pratique du Droit, je ne parlais pas un mot de français. J'ai rencontré à Régina un M. Doiron qui lui venait de l'Ile du Prince-Édouard. C'est aussi l'un des amis de M. Denis. Tous les deux, nous nous sommes abonnés au « Devoir ». Pendant 2 ou 3 ans, nous avons lu « Le Devoir » pour nous habituer à lire du français et nous n'avons jamais perdu une occasion de parler français ensemble. Mais j'ai compris que si je voulais parler français pour de bon, il fallait que je m'installe dans une paroisse canadienne-française. Lorsque j'ai eu ma licence pour pratiquer

le droit, eh bien, j'ai choisi Gravelbourg. J'ai marié une Canadienne française qui me fait manger de la soupe aux pois tous les jours et voici qu'aujourd'hui, je parle en français à Shawinigan Falls, un français que j'ai retrouvé en Saskatchewan après l'avoir perdu à Windsor en Ontario. »

Ce fut un tonnerre d'applaudissements et probablement l'un des triomphes du voyage.

Trois-Rivières

Incidents de voyage

Au cours de voyages aussi vivants, il se produit toujours quelques incidents plus ou moins amusants. Peut-être n'ont-ils pas leur place ici, mais enfin, je ne voudrais quand même pas laisser l'impression que nous étions toujours en prières.

À Trois-Rivières, nous avions été bien reçus mais il n'y avait pas eu de banquet. Je crois que c'est le président de la St-Jean-Baptiste qui invita à dîner quelques-uns des chefs du voyage. Il nous offrit un apéritif et nous proposa entre autre chose du Vin d'Écosse. Je me demandais quel genre de vin ce pouvait être. Je connaissais le Bordeaux, le Bourgogne, le Champagne, mais le vin d'Écosse je n'en avais jamais entendu parler et cédant à une curiosité dangereuse, je réclamai du vin d'Écosse.

On m'apporta un verre de bonne dimension que l'on remplit presque avec ce fameux vin d'Écosse sous l'oeil amusé de mes amis de voyage, qui tous connaissaient le vin d'Écosse, tous excepté moi. Dès la première gorgée, je fus fixé. Tout le monde se préparait à rire à mes dépens et je n'aimais pas cette idée. Bravement, je fis face à la musique en disant, c'est ça le vin d'Écosse, je le connaissais, mais je le pensais moins fort, et je bus le contenu du verre. Durant le souper, j'avais chaud, je me tenais droit sur ma chaise, parlant le moins possible, mais j'avais hâte que le souper s'achève. Satané vin d'Écosse, je m'en souviendrai. Pourquoi ne pas appeler

ça tout simplement du « Scotch ». Après souper, je devais faire une conférence à l'Académie La Salle, je demandai à H. Lacerte de me remplacer. Je jugeai plus prudent de me retirer dans mon compartiment, parce que le train spécial nous attendait sur la voie ferrée. Le lendemain, on lisait dans les journaux de Trois-Rivières que M. Denis indisposé avait dû au dernier moment se faire remplacer. C'est bien la seule fois que ça m'est arrivé dans ma vie. Tout ça, parce qu'on a voulu franciser le scotch.

Mais nous n'étions pas au bout de nos difficultés. Sur le train, nous étions deux par compartiment avec lit d'en bas et lit d'en haut. Mon compagnon de chambre était le R. P. Langlois, O.M.I., rédacteur en chef du Patriote de Prince-Albert. Plus jeune, et moins pesant, il avait hérité du lit d'en haut. Mais juste avant de souper, il m'avait dit qu'il souperait et coucherait chez les Oblats du Cap de la Madeleine. J'étais donc convaincu que j'allais être ce soir là le seul occupant de notre commun compartiment. Aussi, pendant que Lacerte faisait ma conférence, moi j'étais installé confortablement, seul, du moins je le croyais, dans mon lit du bas.

Vers une heure du matin, j'entendis frapper à ma porte, c'était mon Lacerte accompagné de Gariépy d'Edmonton et de deux ou trois autres qui venaient prendre des nouvelles de ma santé et savoir si par hasard je n'aurais pas conservé la bouteille de cognac que le C.N.R. nous faisait remettre chaque jour comme cadeau spécial. C'était de la publicité.

Je n'y avais pas touché. Si je me souviens bien, mes visiteurs ne se retirèrent que lorsque mes provisions furent épuisées et il n'était pas loin de 4 hres.

Il me semblait que je venais juste de me rendormir lorsque j'entendis un bruit sourd et ouvrant à peine les yeux, encore à moitié endormi, j'aperçus une forme noire debout sur le plancher, et je crus reconnaître le Père Langlois, ce même Père Langlois qui était allé, du moins il me l'avait dit, coucher

au Cap de la Madeleine. Il me fallut me rendre à l'évidence, c'était bien lui.

—« Mais, Père, par où êtes-vous entré, j'avais fermé la porte avant de me coucher. Avez-vous une clef ? »

—« Non, mais je n'en avais pas besoin, la porte n'était pas fermée à clef. »

—« À quelle heure êtes-vous entré ? »

—« Vers 10.30 hrs hier soir, vous dormiez comme un bon et je n'ai pas fait de bruit. »

—« Mais alors vous avez couché là haut. »

—« Oui. »

—« Vous étiez là quand tout le groupe est arrivé. Vous nous avez entendu chanter, rire, conter des histoires, nous confesser. »

—« Bien, j'essayais de dormir, mais vous m'avez réveillé plusieurs fois. »

Je n'en revenais pas. Aucun de nous n'avions jeté un coup d'oeil dans le lit d'en haut et comme le Père ne ronflait pas et que nous faisions pas mal de bruit, nous n'avions rien vu, rien entendu. Mais longtemps, avant de me rendormir, je m'interrogeai pour savoir ce que j'avais bien pu dire. Cependant, ma conscience ne me reprochait rien, mais nous étions quand même un peu embarrassés, et l'un de mes amis de me dire : « Quand tu nous inviteras chez-toi, préviens-nous quand tu auras un prêtre couché dans le compartiment. »

Mais il était dit que nos ennuis n'étaient pas terminés. J'avais eu à peine le temps de me rendormir, du moins c'est l'impression que j'en avais, lorsque de violents coups frappés à ma porte me firent sursauter. Le temps de passer mon pantalon et j'ouvre la porte. On venait me dire que j'étais en retard pour la Messe de 8 hres ½. « Bien, je le regrette, mais enfin ce n'est pas dimanche. Vous pouvez dire la Messe sans moi. »

« Oui, mais il y a l'Acte de Consécration à lire. »

« Mais c'est Lacerte qui doit le lire. »

« On frappe à sa porte, impossible de le réveiller. »

« Oui, et bien on va voir ça. »

Ça prit du temps, mais nous le réveillâmes. Nous étions considérablement en retard et il ne fut pas question de se raser ce matin-là. À la hâte, en route vers le Cap. On nous attendait avec un peu d'impatience d'après ce que j'ai cru comprendre.

Il restait pour M. Lacerte à lire l'Acte de Consécration à la Ste-Vierge. Il le fit d'ailleurs très bien, mais d'une voix enrouée, rauque et je souffrais pour lui, parce que je croyais savoir d'où venait cette voix enrouée.

On nous invita à déjeuner au Monastère. C'était le Père Joyal, un Manitobain qui en était le supérieur, et dès qu'il aperçut Lacerte, il se précipita vers lui, les mains tendues pour le féliciter d'un esprit de foi qu'il faisait bon rencontrer. « Vous étiez si ému, M. Lacerte que vous sembliez avoir des sanglots dans la voix. C'était touchant. » M. Lacerte me jeta un coup d'oeil qui semblait vouloir dire : Est-il sérieux ou veut-il me taquiner.

Je crois réellement qu'il était sérieux. M. Lacerte était un joyeux compagnon de voyage et il était doué d'un grand talent de parole qui nous a rendu service plusieurs fois durant le voyage. J'ai conservé de lui un très bon souvenir.

Les troisième et quatrième voyages ont continué comme les précédents à resserrer les liens qui unissent Québec et les minorités. Nous croyons que tous ces voyages ont été fort utiles. Cependant la crise économique de 1929 allait bientôt nous obliger à les suspendre. Ne serait-il pas temps de les ressusciter alors que l'on parle si fort de séparatisme, d'indépendance, de fédératisme coopératif et de je ne sais quoi encore.

(à suivre)

Vol. 24, nos 3-4 novembre-décembre 1969.

Les horizons patriotiques

Des Saints-Léonards extra-québécois

Il en pleut mais la presse anglo-canadienne les ignore hypocritement. Si elle avait accordé aux injustices dont les nôtres sont victimes dans le domaine scolaire, depuis un siècle, la moitié de l'espace qu'elle a prodigué à l'affaire de Saint-Léonard dans le Québec, il ne lui serait pas resté de colonne pour d'autres informations.

Le cas peut être le plus récent est celui de Willow Bunch, en Saskatchewan. Il s'agit d'un centre aux trois quarts canadiens français. La commission scolaire s'obstine à refuser l'enseignement en français à une classe comptant vingt-huit élèves de langue française sur trente-deux. À entendre parler les honorables commissaires, ce serait une ruine financière. Même le Premier Ministre de la Saskatchewan n'a pu les amener à résipiscence.

Calgary, dans le sud de l'Alberta, vient d'ouvrir une maternelle bilingue. Elle n'est pas réservée aux élèves canadiens-français. Les parents doivent payer $25.00 pour les livres français et aussi $15.00 par mois pour le transport. Enfin il s'agit d'un projet pilote. Essayez cela à Saint-Léonard et vous entendrez les Anglo-Canadiens crier à l'injustice.

Au Manitoba, un projet visant à centraliser les commissions scolaires ferait disparaître les trois commissions canadiennes-françaises. Il est question de centralisation dans ce domaine au Québec. Pourquoi ne pas en profiter pour anéantir les commissions scolaires anglophones ? Ce qui est juste dans l'Ouest doit l'être dans l'est !

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

citoyen qui ignore et le français et l'anglais ou qui les parle tous les deux doit lui être transmis dans l'une ou l'autre de ces langues.

109 On ne trouve aucune stipulation légale dans le domaine de l'affichage. La loi des panneaux-réclame et des affiches, 1964, S.R.Q., chapitre 135, ne contient pas de référence à la langue. On ne trouve rien au point de vue langue dans la loi du ministère de l'éducation, 1964, S.R.Q., chapitre 233, dans la loi de la législature québécoise, 1964, S.R.Q., chapitre 6, dans la loi électorale de 1964, S.R.Q., chapitre 7, enfin dans la loi des Affaires culturelles de 1964 toujours, S.R.Q., chapitre 57.

110 Le journal *Le Devoir* a publié en 1967 une série d'articles sur *Le Québec dans le Canada de demain.* Ces articles ont été réunis dans deux brochures. La deuxième renferme des considérations de M. Jacques Brazeau sur Une politique de la langue au Québec et au Canada (pages 152-158).

111 L'auteur note d'abord que « l'emploi des langues est demeuré une question fort indécise tout au cours de notre histoire ». Il écrit ce qui suit au sujet du bilinguisme québécois : « Les langues anglaise et française ont des privilèges reconnus au Québec dans les domaines parlementaire et judiciaire. À ces mesures constitutionnelles, il s'est ajouté dans le domaine public un ensemble de pratiques coutumières basées sur l'acceptation du caractère bilingue de l'entité socio-politique québécoise. Le dédoublement des institutions d'importance culturelle a résulté de cette acceptation. Le secteur privé, de son côté, a défini le bilinguisme québécois en terme de liberté de choix linguistique. Cette définition a doté le Québec d'un ensemble d'entreprises commerciales, financières et industrielles dont la langue de travail est l'anglais. Aucune obligation légale et aucun contrôle social coutumier ne contraignaient les entreprises à utiliser la langue de la majorité de la population dans une situation où deux langues étaient également reconnues. »

Mes mémoires

(suite)

VOYAGE EN FRANCE : 1928

En 1928, à la suite de l'un de nos pèlerinages dans l'Est, je résolus d'aller avec madame Denis faire un voyage en France. Je n'y étais jamais retourné depuis mon départ pour le Canada en 1904. Je comptais m'y reposer, mais on m'avait confié certaines missions et des amis de là-bas que je retrouvais après 25 années d'absence, décidèrent de me faire donner des conférences dans le but de faire mieux connaître le Canada en France. La première de ces conférences fut donnée à Saintes, dans mon pays natal. La salle était « archicomble ». On a parlé dans les journaux de 3,000 personnes.

J'avais devant moi, et je le savais, l'élite intellectuelle de notre vieille province de Saintonge. Il y avait un nombreux clergé, mais il y avait aussi — et on m'avait prévenu — un ministre, au moins un sénateur, plusieurs députés qui n'étaient certainement pas des nôtres. Comment allait-on m'accepter. J'avoue que j'avais le trac.

Cependant, tout alla bien. Après quelques minutes, je sentis que l'auditoire m'était sympathique. Le patriotisme est encore bien vivace en France et ce sentiment nous unissait tous. Quelqu'un, je crois que c'est le sénateur Chapsal, un spécialiste de la politique étrangère, me demanda : « Quelles sont vos relations avec l'Angleterre ? » et je répondis : « Les relations normales d'un gendre avec sa belle-mère ! » Ce fut un éclat de rire. Mais je n'avais pas grand mérite, c'était une réplique que j'avais lu quelques jours auparavant.

Nous étions dans ce temps là très inquiets au sujet de certains évêchés vacants. Nous ne semblions pas très gâtés par Rome depuis quelques années au sujet des nominations

épiscopales. Le délégué du Saint Siège à Ottawa ne nous était pas particulièrement sympathique. Des personnes constituées en autorité me suggérèrent de profiter de mon passage à Paris pour aller voir certaines personnalités qui pourraient peut-être nous aider.

On me conseilla de voir le Cardinal de Paris, Mgr Dubois, mais ce n'était pas facile d'obtenir une audience d'un cardinal, du moins, en France. J'eus l'idée d'aller voir Pierre l'Ermite, le célèbre écrivain. Pierre l'Ermite était un nom de plume qui abritait l'un des pêtres les plus connus de Paris. Pierre l'Ermite que j'avais lu si souvent et que j'admirais, était en très bons termes avec l'un de mes oncles — qui était en même temps mon parrain — le Chanoine G. Denis. Pierre l'Ermite me reçut très gentiment, s'intéressant fortement au Canada, me demanda un tas de renseignements sur tout et sur tous, nous offrit de publier ses romans dans nos journaux de l'Ouest en nous faisant don de ses droits d'auteur. C'est l'une des entrevues dont j'ai gardé le meilleur souvenir. Mais ce que j'ai le plus apprécié, c'est que Pierre l'Ermite m'obtint une entrevue avec le Cardinal Dubois et une autre avec A. Briand, ministre des affaires étrangères qui, d'après Pierre l'Ermite, était l'homme à voir.

L'entrevue avec le Cardinal fut très courte. Il était lui aussi très intéressé aux choses canadiennes. Il était assez bien renseigné sur notre pays qu'il aimait beaucoup. Il me prêcha la confiance envers Rome où l'on était au courant de bien des choses, me dit qu'il verrait ce qu'il pourrait faire et ce fut tout. On me dit plus tard que l'influence du Cardinal était réelle à Rome pour tout ce qui se rapportait aux choses françaises, mais qu'il ne pouvait rien faire lorsqu'il était question de nominations étrangères.

Chez Briand, ce fut plus long. Avec son éternelle cigarette aux lèvres, il n'a jamais l'air pressé. Diplomate, il semble se livrer tout entier, en réalité il vous épie sans cesse. D'une ignorance totale sur la géographie canadienne, il confondait facilement Régina et Ottawa. Très intéressé par les nominations épiscopales canadiennes, non pas au point de vue reli-

Vol. 24, nos 5-6 janvier-février 1970.

gieux, ce qui ne l'inquiétait pas du tout, mais en raison de l'importance nationale que représente ces nominations. Avec des évêques de langue française, c'est le maintien de la culture française, de la civilisation française, de la langue française. Il en est tout autrement avec des évêques de langue anglaise.

Briand me dit que l'ambassade anglaise à Rome ne s'occupait pas du tout des nominations épiscopales, mais qu'il existait une organisation américaine très connue qui était officieusement représentée à Rome par un laïque qui vivait d'une façon fastueuse et jouissait de beaucoup d'influence. Il possédait toutes les statistiques, même canadiennes, et ses statistiques n'étaient pas souvent d'accord avec celles qui étaient fournies par les ambassadeurs français au Canada. Ce laique est en contact suivi avec plusieurs cardinaux auxquels il rend bien des services et il semble savoir tout ce qui se passe en Amérique. Il nous donne souvent du fil à retordre.

Ce fut par Briand que j'appris la nomination de Mgr Forbes à Ottawa. Il me dit qu'un certain clan moussait la candidature d'un Mgr Couturier, évêque d'Alexandria, Ont., fils d'un père de langue française et d'une mère Irlandaise. Chez lui, c'est l'Irlandais qui avait pris le dessus. Briand me dit qu'au début, trompé par la consonnance française du nom, notre ambassadeur au Vatican avait cru que c'était le candidat à soutenir. Ce ne fut que plus tard, et grâce à des informations en provenance d'Ottawa, que l'erreur fut découverte et rectifiée. La nomination de Mgr Forbes qui paraissait dans les journaux le soir même, me surprit parce qu'on n'avait pas mentionné son nom. C'était l'un de mes bons amis. C'est chez Briand, que, pour la première fois, j'entendis parler d'une division possible de l'Archevêché d'Ottawa, division qui devait avoir lieu, mais 23 ans plus tard.

Il m'a affirmé que l'ambassade de France au Vatican avait un dossier sur la situation à Régina. D'après l'homme influent de Rome dont il m'avait déjà parlé, le nombre de catholiques de langue anglaise du diocèse de Régina était trois fois supérieur à celui des catholiques de langue française. Dans ces conditions, il sera bien difficile de faire nommer un archevê-

que canadien, à moins de prouver que les statistiques sont fausses.

Évidemment, nos adversaires comptaient comme catholiques de langue anglaise tous ceux qui n'étaient pas Canadiens français, y incluant les Allemands avec lesquels nous faisions très bon ménage. Nous avions la majorité relative, c'est-à-dire que nous formions le groupe le plus nombreux, mais en additionnant tous les autres groupes ensemble, nous devenions minorité.

Il fut question de la division du diocèse qui donnerait aux Canadiens français le diocèse de Gravelbourg. C'était une solution dont il était fortement question, mais que nous repoussions parce qu'au point de vue de l'histoire et de la puissance de notre groupe, nous pensions avoir droit à un Canadien français à l'archevêché. Cependant, plutôt que de ne rien avoir, il serait encore préférable de sauver au moins Gravelbourg avec les paroisses du sud est.

Mes démarches ont-elles produit quelque chose ? Je n'en sais rien. Elles n'ont certainement pas nuie et ont au moins contribué à faire connaître le Canada français.

J'étais sous l'impression que la France était déchristianisée. Lorsque j'en était parti vingt-cinq ans auparavant, il était assez rare de voir des hommes à la messe à moins qu'il ne s'agisse d'un jour de grande fête. Or, dès mon premier dimanche à Saintes où mon oncle était curé de la paroisse St-Vivien, il m'invita à assister à sa messe des hommes. L'église était remplie à sa pleine capacité. Pas une femme. Les hommes servaient la Messe, composaient le choeur de chant. Tous communiaient. C'est un spectacle que je n'avais jamais vu même au Canada. Après la messe, ils descendirent au sous-sol où on leur servit un petit déjeuner. Mon oncle me présenta et ils insistèrent tellement que pendant qu'ils se restauraient je dus faire une causerie sur le Canada. Ah les braves gens. Comme je manifestais ma surprise devant cet acte de foi collectif, un brave ouvrier me dit : « Tout ça c'est la faute à votre oncle. On l'aime bien votre oncle. Il n'a pas peur de

la pauvreté lui. Avec des curés comme ça, on irait jusqu'au bout du monde. » Il est bien vrai en effet qu'en France comme ailleurs, on confond facilement la religion et ses prêtres. Je suis resté un mois dans la paroisse St-Vivien de Saintes, et j'ai pu me rendre compte que mon oncle était en effet aimé et respecté de ses paroisssiens, les pauvres comme les riches. D'une paroisse socialiste, il avait fait une paroisse chrétienne.

Visite du délégué apostolique à Régina et à Gravelbourg.

LE KU KLUX KLAN

L'affaire de l'école de Moose Pound.

L'élection de Arm River

Monseigneur Mathieu n'était pas bien du tout. Sa santé inspirait de plus en plus d'inquiétude. Aucun coadjuteur à l'horizon. L'on parlait de plus en plus de la création d'un nouveau diocèse à Gravelbourg. C'était un pis aller. Voici que nous apprenons que Son Excellence Mgr Cassulo, Délégué apostolique à Ottawa, était en route pour Régina et probablement Gravelbourg. Que venait-il faire en Saskatchewan? Certes, un Délégué apostolique a bien le droit de voyager et de se renseigner, mais, pourquoi venait-il juste à ce moment-là? Il fut décidé que j'irais le rencontrer à Régina pour lui présenter les hommages de nos associations canadiennes-françaises. Ça ne pourra toujours pas faire de mal. Voici le compte rendu publié dans le « Patriote » du 9 novembre 1927.

Hommage de L'A.C.F.C. à
Son Excellence le Délégué Apostolique

« Notre dévoué président général, Monsieur Raymond « Denis, se trouvant à Régina, lors de la visite de Monseigneur « Cassulo, Délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, « en profita pour offrir au représentant du Pape, l'hommage « des Franco-Canadiens de la Saskatchewan. »

« Ceux-ci liront avec intérêt l'adresse que M. Denis pré- « senta à Son Excellence, sur le quai de la gare, à l'arrivée du « train. »

« A son Excellence, Monseigneur Cassulo,
Délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve »

« Excellence,

« Au nom de l'Association Catholique Franco-Cana- «dienne de la Saskatchewan qui représente les 45,000 « Franco-Canadiens de cette province, j'ai l'insigne hon- « neur d'offrir à votre Excellence l'expression de notre « profond attachement au Souverain Pontife et à la per- « sonne de son digne représentant au Canada. »

« Nous avons la ferme conviction, Excellence, de « travailler à la gloire de l'Église catholique en mainte- « nant, dans notre groupe, les meilleures traditions de la « race française, et en cultivant l'amour d'une langue qui « fut celle des découvreurs du pays ; celle des mission- « naires qui répandirent partout l'Évangile du Christ dans « des temps héroiques. »

« C'est cette langue, ce sont ces traditions, Excellence, « qui ont conservé la foi vivace des Canadiens-français, qui « en ont fait un peuple religieux, soumis à l'Église et dont « les vocations sont si nombreuses que l'on trouve de nos « missionnaires, de nos religieuses dans presque tous les « pays d'apostolat. »

« Et c'est parce que nous voulons de toutes nos « forces demeurer un peuple moral, respectueux de l'ordre « social, et profondément attaché à l'Église catholique et « au Saint Siège, que nous nous efforçons de conserver « dans toute leur intégrité cette langue et ces traditions « qui ont fait notre force dans le passé, et qui seront notre « sauvegarde dans l'avenir. »

« C'est pour atteindre ce but, Excellence, que nous « vous demandons respectueusement une bénédiction toute « spéciale pour notre association, pour ses membres, pour « ses oeuvres, pour nos institutions. »

« Nous prions votre Excellence de bien vouloir agréer « l'expression de nos hommages filiaux et nos meilleurs « voeux de santé et de bonheur durant votre séjour dans «notre beau et grand pays. »

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCO-CANADIENNE DE LA SASKATCHEWAN

Par Raymond Denis,
président général.

Le Délégué se montra fort aimable. Il est vrai que je ne lui avais rien demandé. Je le revis à son retour de Gravelbourg. Il parut enchanté de son voyage. Il me dit comment il avait été bien reçu. Il emportait Gravelbourg dans son coeur. Monseigneur Maillard avait dû faire bien les choses. Qui sait si ce n'est pas au cours de ce voyage que le diocèse de Gravelbourg fut fondé dans l'esprit du Délégué !

LE KU KLUX KLAN

Cette organisation à cette époque fait de plus en plus parler d'elle en Saskatchewan. Elle semble être dirigée par un monsieur Maloney, un des lieutenants de Anderson, notre futur Premier Ministre. Elle tient des assemblées nocturnes et s'en prend spécialement aux écoles catholiques et à l'enseignement du français. C'est une association américaine qui a fait du bruit dans les États du Sud.

Dans le « Patriote » du 25 avril 1928, je disais en parlant d'eux.

« Ils se réunissent généralement la nuit et s'abritent sous « de grands capuchons qui les font ressembler à des échappés

« de l'autre monde. Et là, tous ensemble, ils maudissent le « Pape, l'Église de Rome, les écoles françaises et tous ceux « dont le cerveau n'est pas détraqué au même niveau que le « leur. »

« Aux États-Unis, ils ont volé, ils ont pillé, ils ont assas- « siné. Ici, ils n'en sont pas encore rendus là, et dans leurs « exploits, ils se contentent de briser la nuit les portes de cer- « taines de nos écoles pour en enlever le crucifix. Dans d'autres « districts, ils n'ont rien brisé du tout, mais ont réussi à faire « poursuivre nos commissaires d'écoles qu'ils accusent d'ensei- « gner trop de français. »

L'Hon. M. Gardiner, premier ministre de la Saskatchewan, les a attaqués à différentes reprises, et à la législature de Régina au début de février 1928, il disait ceci :

« Je dis donc à l'opposition dans cette Chambre et à qui « veut l'entendre que, comme Chef du gouvernement, je ne « veux pas avoir le support du K.K.K. Si nous ne pouvons pas « avoir de gouvernement sans la coopération d'une telle orga- « nisation, passons-nous plutôt de coopération, ou passons-nous « de gouvernement dans sa formule actuelle. Ici, au Canada, « pour maintenir l'ordre et faire respecter nos lois, nous « n'avons jamais eu besoin d'avoir recours à une organisation « dont les membres paradent à travers le pays la tête couverte « d'un ridicule capuchon, parce qu'ils auraient honte de se « faire reconnaître. »

« Tout homme qui n'a pas la force de caractère ni le « courage de se montrer en pleine lumière ne mérite pas de « place dans les institutions d'un gouvernement britanique. »

Monsieur Gardiner continua d'ailleurs sa campagne contre le K.K.K., secte dégoûtante. « J'aime mieux être défait aux « élections prochaines, déclara-t-il à plusieurs reprises, plutôt « que d'être élu avec le concours de ces gens-là. »

Jamais nous ne pouvions supposer que l'électorat de la province se laisserait prendre à une pareille campagne et cependant, c'est ce qui devait arriver l'année suivante. Anderson

fut porté au pouvoir en 1929, à la suite de la campagne incendiaire du K.K.K. puissamment appuyée par plusieurs des futurs ministres du gouvernement conservateurs Anderson.

L'ÉCOLE DE MOOSE POND

C'est une affaire qui fit bien du bruit en 1928. Je tiens à en indiquer les grandes lignes pour bien montrer à ceux qui me liront quelle genre de campagne on faisait contre nous.

Ce n'était pas une tâche de tout repos que de diriger les luttes de la minorité franco-canadienne. Un chanoine irlandais de Montréal me disait un jour que si la majorité canadienne-française de Québec traitait la minorité de langue anglaise comme on nous traitait nous, dans l'Ouest, il y aurait une révolution et ça ne prendrait pas de temps.

C'est justement parce que la majorité anglaise a été souvent injuste à notre égard qu'après un siècle de confédération, on parle de séparatisme et d'indépendance.

Moose Pond est un district d'école situé dans le Sud de la province. Il est habité par une population mixte. Nous n'y avions qu'un commissaire canadien-français sur trois. Aux dernières élections, un autre commissaire canadien-français fut élu. Ayant maintenant la majorité, il fut décidé d'engager une institutrice canadienne-française et d'enseigner le français en conformité avec la loi.

Il est probable qu'en temps ordinaire la paix aurait continué à régner comme auparavant, mais c'était au moment où les chevalier du capuchon, les K.K.K., rêvaient de révolutionner la province et d'en faire disparaître jusqu'au dernier vestige de l'enseignement du français.

A Constance, tout près du district de Moose Pond, le K.K.K. avait tenu une grande assemblée au cours de laquelle, d'après le témoignage du fameux Juge de Paix Gunsen, on avait surtout parlé de la question des écoles. Quelques jours plus tard, les commissaires Canadien-Français de Moose Pond

étaient poursuivis pour avoir enfreint la loi scolaire en autorisant l'enseignement du français pour une période de temps dépassant celle prévue par la loi, et pour avoir également permis la conversation française durant les heures de classe et de récréation. Les plaintes, parce qu'il y en avait plusieurs, furent portées devant le Juge Gunsen, celui-là même qui assistait à l'assemblée des K.K.K. On peut tout de suite mettre en doute l'impartialité du juge.

La cause débuta le 29 février 1928, à Verwood. L'avocat de la défense fit deux objections: la première, c'est que la plainte n'était pas recevable à cause de la multiplicité des charges qui y figuraient; la deuxième, c'est qu'il y avait plusieurs plaignants, mais qu'ils avaient été assermentés collectivement et non individuellement.

L'avocat de la poursuite admit que son collègue de la défense avait raison et suggéra de modifier la plainte. Le juge K.K.K. refusa, mais dut ajourner le cas, parce que l'institutrice, qui était l'un des principaux témoins, n'était pas présente.

Nous reproduisons ici, de larges extraits d'un compte rendu qui a paru dans le « Patriote » le 12 septembre 1928.

« L'AFFAIRE DE MOOSE POND »

« Au début, il y avait 4 ou 5 plaintes contre les commis-
« saires, mais devant les objections bien fondées de l'avocat
« de la défense, la poursuite n'en maintint qu'une seule : C'est
« que l'institutrice se servait du français comme langue de
« communication avec ses élèves — charge niée par l'institu-
« trice qui n'emploie le français que durant l'heure autorisée
« par la loi, ou avec les commençants. »

« Avant de repartir de Verwood, l'avocat de la défense,
« en accord avec l'avocat de la poursuite, suggéra que le cas
« était assez important pour être jugé, non pas par un juge de
« paix, mais par un magistrat de police. Le Département du
« Procureur Général demanda au juge de paix Gunsen de re-

« noncer à siéger dans cette cause et de se désister en faveur « du Magistrat Martin « K.C. »

« L'Hon. Juge Taylor dans son jugement dit : Ordinairement, « cette requête du Département est acceptée de bon coeur et « promptement par le juge de paix. Le Département est respon- « sable de l'administration de la justice, et un juge de paix qui « refuse de coopérer avec lui, lorsqu'on le lui demande, laisse « la porte ouverte à de forts soupçons qu'il a un intérêt dans « l'affaire ou quelque chose en vue en dehors de l'administra- « tion de la justice. Je ne peux pas concevoir que le juge de « paix n'ait pas saisi l'idée qu'un magistrat de police, habitué « à la loi, spécialement nommé pour siéger dans les cas les plus « importants et les plus difficiles, est en meilleure position que « lui, pour juger dans un cas compliqué et délicat. Or, le juge « de paix refusa de donner une réponse immédiate et finale- « ment, il refusa de se retirer de la cause. »

« Cependant, l'avocat des poursuivants, qui vient de s'ad- « joindre un deuxième avocat, se met de nouveau d'accord avec « la défense pour que le cas se plaide devant le magistrat de « police Martin et, le samedi suivant, le juge Gunsen qui ouvre « la Cour à 10 heures du matin ajourne le cas jusqu'à une « heure de l'après-midi pour permettre au magistrat d'arriver. « Mais que se passe-t-il entre 10 heures et une heure ? . . . Mys- « tère . . . Gunsen qui, à 10 heures, ajourne pour attendre le « magistrat Martin, à 1 heure, décide de siéger dans la cause « et le magistrat Martin doit retourner à Weyburn. »

« L'Hon. Juge Taylor, dans son jugement, dit:- « La « conduite du juge dans cette circonstance est une claire indi- « cation de son état d'esprit. »

« Cette question d'incompétence parut devant le juge « Brown de Moose-Jaw, et celui-ci débouta la défense et main- « tint la compétence du juge de paix, disant dans son juge- « ment que la partialité du juge n'avait pas été prouvée. »

« La défense demande l'autorisation d'interroger les té- « moins de la poursuite qui avaient assermenté les affidavits

« lus en témoignage en cour. La défense fut déboutée de sa « demande. Elle en appela sur ce dernier point et la cour d'ap- « pel dans un jugement rendu par l'Hon. Juge Martin, notre « ancien premier ministre, et accepté par les autres juges, donna « gain de cause à la défense et accorda l'autorisation d'interro- « ger les témoins en question. Après cet interrogatoire qui rou- « vrait le cas de compétence, interrogatoire qui nous valut un « fort intéressant témoignage de la part de l'un des hauts digni- « taires du K.K.K., la défense fit appel sur la question de com- « pétence elle-même, et c'est sur cette question de compétence « que l'Hon. Juge Taylor vient de rendre son jugement qui est « final, donnant gain de cause aux commissaires, défendant au « juge Gunsen de siéger dans cette cause, et le condamnant aux « dépens. »

Nous avons déjà cité plusieurs des considérants du juge- « ment. Il en est un autre qui nous paraît intéressant. — « Le « juge fait remarquer que les plaintes dans l'affaire de Moose « Pond ont été déposées très peu de temps après l'assemblée « du K.K.K. à Constance, et il ajoute: — « J'aurais aimé à ce « que l'on ait dit franchement qui avait préparé ces plaintes « et quelle connaissance le juge de paix en avait. »

« J'aurais aimé que l'allégation que ces plaintes ont été en « fait portées par une organisation de laquelle il est membre et « à laquelle il a promis une allégeance incompatible avec son « rôle de juge, fut démentie par une franche exposition des « faits. Mais en dépit de la dénégation du juge de paix, je ne « peux pas, après avoir lu son témoignage, me défendre d'un « soupçon que l'organisation de laquelle il fait partie (le K.K.K.) « ou ses officiers, ont eu beaucoup à faire avec la poursuite de « ce cas. Sinon, pourquoi refuse-t-on de répondre en se basant « sur l'avis des avocats-conseils ? — »

« L'Hon. Juge Taylor est arrivé à la conclusion inévita- « ble que toute l'affaire a été montée ou suggérée par le K.K.K. « et que, par conséquent, un homme qui a prêté serment d'al- « légeance à cette organisation ne peut pas être impartial dans « la cause. »

« C'est évidemment une victoire pour nous, mais une vic-
« toire qui a causé bien des frais et bien des luttes. »

« Commencé en février, le jugement final n'est rendu qu'en
« août. Comparution sur comparution à Verwood, puis à Moose-
« Jaw, puis à Régina, puis à Moose-Jaw encore et enfin devant
« l'honorable juge Taylor. C'est une bataille légale dont, pour
« la première fois, l'un de nos districts d'école fait l'expérience.
« Il y avait eu l'affaire de l'école Ethier, il y a quelques années,
« mais les procédures avaient été plus simples et plus courtes. »

« Notre population a d'ailleurs compris l'importance de
« l'affaire de Moose Pond, et a souscrit généreusement pour
« aider à payer les frais. »

« Nous avons gagné la première manche, mais il reste
« maintenant à plaider sur la cause elle-même. Il y aura proba-
« blement un appel, quel que soit le jugement rendu. C'est-à-
« dire que ce n'est pas près de finir, à moins que nos adver-
« saires retirent leurs plaintes. Mais les commissaires de Moose
« Pond ne sont pas seuls dans la lutte. »

« Ils ont avec eux tous nos districts, toute notre popula-
« tion parce que leur cause est la cause de tout notre groupe.
« Nous leur avons aidés et nous leur aiderons encore, et si
« c'est nécessaire, nous ouvrirons une nouvelle souscription à
« laquelle, j'en suis sûr, notre population répondra avec en-
« semble. »

« Nous n'attaquons personne, mais nous sommes toujours
« prêts à mordre quand on nous attaque. Nos adversaires s'en
« rendent compte et ils s'en rendront compte davantage encore
« à l'avenir. Il est une chose à laquelle, sans distinction de
« parti politique, nous ne souffrirons pas qu'on touche « L'en-
« seignement du français dans nos écoles ». »

RAYMOND DENIS.

(à suivre)

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

Mes mémoires

(suite)

MOOSE POND

L'affaire de Moose Pond traîna encore pendant quelque temps, mais finalement nos adversaires retirèrent leurs plaintes. Mais nous avons compris mieux que jamais combien nous avions besoin de nos organisations nationales. Si nos commissaires de Moose Pond eussent été seuls, ils auraient dû capituler parce qu'ils n'auraient eu ni l'argent nécessaire pour continuer les procédures, ni personne pour les conseiller.

Mais lorsque nous donnions des directives à nos commissaires d'écoles, nous en prenions l'entière responsabilité et ceux-ci savaient qu'ils n'auraient pas un sou à débourser.

Dans le « Patriote » du 24 octobre 1928, on donne sous le titre « Une conférence » de larges extraits d'une causerie prononcée à Ferland. J'y relève le passage suivant.

« Mais l'orateur regardant sa montre s'aperçoit qu'il est déjà
« en retard pour sa conférence de Meyronne, et nous quitte
« après une courte péroraison, nous promettant qu'il revien-
« drait plus tard terminer sa conférence. »

« M. l'abbé Leclaire remercia le conférencier en termes cha-
« leureux et proposa qu'on fasse une collecte pour lé dédom-
« mager de ses frais de voyage. M. Denis remercie M. le curé de
« sa pensée délicate, mais dit qu'il s'est fait une règle de ne
« pas recevoir un sou de qui que ce soit pour son travail na-
« tional et il demande que le produit de la collecte soit envoyé
« à titre de don au « Patriote de l'Ouest » qui en a bien besoin. »
« Inutile de dire que le discours de M. Denis fut fréquemment
« haché par le applaudissements de l'assistance. »

J'ai cité ce passage parce qu'il aide à faire comprendre le genre d'influence que j'ai pu avoir sur le groupe franco-canadien de la Saskatchewan. Je n'ai jamais voulu accepter d'être payé.

Je connais nos gens. Si j'avais reçu des montants quelconques, il en est qui aurait dit: « Il fait du patriotisme parce que ça « le paie ! » Mais j'avais dit : « Aussi longtemps que je serai « votre président, je ne ferai pas de politique, je ne me présen- « terai à aucun poste et je n'accepterai aucun salaire. » Mon désintéressement ne pouvait donc pas être mis en doute et je crois que c'est ceci plus que ma prétendue éloquence qui m'a permis de faire un peu de bien dans ma province.

UN CHEF NOUS QUITTE

Notre secrétaire général, monsieur le Commandeur Morrier, nous quitte pour aller demeurer à Montréal. Ce départ est une pénible surprise pour la population canadienne-française de la province qui ne le prévoyait pas. M. Morrier fut par deux fois président de l'A.C.F.C. et il acceptait, il y a 18 mois, le poste de secrétaire général. Il fut également durant de nombreuses années président de la Bonne Presse Ltée qui éditait le « Patriote » de l'Ouest. Depuis 15 ans, il a participé à toutes nos luttes. L'A.C.F.C. et ses chefs adressent leurs meilleurs remerciements au fidèle compagnon d'armes que fut le commandeur Morrier. C'est une lourde perte pour nous.

L'ÉLECTION D'ARM RIVER

« Jamais encore, dans notre province, une élection par- « tielle n'avait autant passionné les esprits que celle qui eut « lieu dans Arm River, le 25 octobre. »

« Tous les gros canons de l'Opposition conservatrice s'é- « taient donné rendez-vous dans le district. Les trois mous- « quetaires : Anderson, Bryant, et Adrain, le candidat, s'y « trouvaient en première ligne, suivis par le député de Régina, « McPherson, qu'on ne s'attendait pas à trouver en pareille « compagnie ; le député de Saskatoon, McConnell ; le député « de Tisdale, Buckle ; Diefenbaker, candidat défait par Mc- « Kenzie King à Prince-Albert, et plusieurs autres de moindre « importance. »

« De son côté, le gouvernement, pour repousser cette at- « taque, avait mobilisé tous ses moyens d'action. Deux députés

« fédéraux et tous les ministres provinciaux descendirent dans « l'arène. Jamais on n'avait vu couler pareils flots d'élo- « quence ! »

« Pour avoir une idée de la violence de la lutte, il suffit « de songer qu'il s'est enregistré au-dessus de 2,000 votes de « plus qu'aux élections générales de 1925, et que le soir du « scrutin à Saskatoon, près de mille personnes stationnaient « devant les bureaux du Star saluant de cris, de huées, de « bravos, les résultats qu'on affichait au fur et à mesure qu'ils « arrivaient. Cependant, Arm River fait plutôt partie de la « région de Régina que de celle de Saskatoon. Mais l'impor- « tance de cette élection était telle que toute la province s'y « intéressait. »

« C'était en effet le premier vote qui était pris depuis la « fameuse campagne du Ku Klux Klan, et l'élection avait jus- « tement lieu dans un district électoral particulièrement tra- « vaillé par le Klan. Comment le premier ministre Gardiner « allait-il s'en tirer ? »

« Pour nous, Franco-Canadiens, cette élection revêtait un « intérêt angoissant. C'est notre procès qu'on donnait à juger « à des électeurs en grande partie protestants. »

« Le candidat conservateur, Stewart Adrain, était l'un des « principaux chefs orangistes de la province, l'un de nos plus « violents adversaires et son leader, Anderson, se plaçant au « même niveau, un niveau bien bas pour un chef de parti, ten- « tait d'emporter l'élection en soulevant le préjugé religieux, « en exploitant le sentiment de race.

« Anderson, à plusieurs reprises, déclara que s'il arrivait « au pouvoir, on ne verrait plus de religieuses enseignant dans « les écoles publiques de la province. Les inspecteurs sont una- « nimes à faire l'éloge de l'enseignement donné par les reli- « gieuses, mais elles ont, aux yeux du chef conservateur, un « grand tort : elles portent un habit religieux. »

« Le candidat Adrain s'en prenait spécialement aux écoles « séparées et tonnait contre l'enseignement du français, une « langue qui n'a aucune espèce de droit en Saskatchewan. Le

« même Adrain, grand chef orangiste, quémandait les votes « catholiques et demandait d'une voix indignée pourquoi il « ne les aurait pas. On ne peut pas être plus impudent ou plus « inconscient. »

« La troisième personne de la trinité bleue, le célèbre « Bryant, ancien président de la Saskatchewan Trustees Asso- « ciation, candidat défait à Régina en 1925, renchérissait par- « dessus ses deux compères, refaisait à sa façon l'historique de « l'école séparée de Vonda, (histoire qu'il doit maintenant « savoir par coeur, il la réédite à chaque occasion depuis dix « ans) — parlait de l'école de Wakaw où, paraît-il, les catho- « liques persécutent les protestants, et gravement, annonçait « d'une voix tremblante que Québec voulait envahir la Saskat- « chewan ! »

« Nous ne plaisantons pas. D'après les comptes rendus des « journaux, Bryant raconta que nous voulions obliger le gou- « vernement d'Ottawa à transporter pour rien, ou presque, de « Québec dans l'Ouest 125,000 Canadiens. »

« Une pétition à cet effet avait été signée par cent vingt « cinq milles individus et présentée par des prêtres aux minis- « tres canadiens-français du gouvernement. Ces 125,000 signa- « taires étaient prêts à partir pour la Saskatchewan qu'ils « allaient ensuite conduire à leur guise. Ce serait la mainmise

« Devant des attaques si bêtes, on hausse les épaules sans « même se donner la peine de répondre, se demandant si le « grand ténor du parti conservateur est mûr pour l'Hopital « Mental ou bien s'il prend ses auditeurs pour de fieffés imbé- « ciles. »

« Mais ce que l'on se demande surtout, c'est comment un « chef de parti supporte à ses côtés un homme dont les gros- « sières attaques constituent un péril pour la paix et la tran- « quilité du pays. »

« Bourassa disait il y a quelque temps, en réponse à une « interruption : — « Il y a cinquante ans, le parti conservateur

« dirigeait les orangistes ; aujourd'hui, ce sont les orangistes « qui dirigent le parti conservateur — »

« Nous le savions déjà en ce qui concerne notre province ; « nous en avons une preuve nouvelle dans cette élection. Alors « que le premier ministre conservateur de l'Ontario, Ferguson, « supprime le règlement XVII et donne à l'enseignement du « français des facilités nouvelles, Anderson et ses lieutenants en « rêvent la disparition. »

« Notre journal, aussi bien que nos organisations, sont « absolument neutres en politique et nous reconnaissons à cha- « cun d'entre nous le droit à ses opinions. Nous n'avons jamais « placé le salut de la race dans l'avenir d'un parti politique « quelconque, mais devant les attaques des principaux chefs « conservateurs, devant la campagne infâme d'Arm River, nous « ne voyons pas comment un seul d'entre nous pourrait accor- « der son appui à des hommes dont nous avons tout à craindre « et rien à espérer. »

« On nous dit parfois qu'un bloc n'est pas sans danger, « et c'est possible. Mais comment veut-on que nous ne fassions « pas bloc devant une telle attitude ? »

« Certes, il existe bien des conservateurs qui désapprou- « vent leurs chefs ; nous comptons chez eux quelques bons amis, « mais ils ne forment qu'une minorité bien petite dans les « rangs du parti, et depuis dix ans et plus, c'est toujours dans « les rangs conservateurs que nous trouvons nos plus dange- « reux adversaires. »

« Heureusement, la majorité des électeurs d'Arm River ne « suivit pas S. Adrain et ses acolytes et refusa de se laisser in- « fluencer par les appels d'Anderson et de Bryant. »

« Le candidat libéral fut élu par 65 voix. C'est peu, c'est « vrai, c'est beaucoup si l'on tient compte du genre de lutte qui « fut fait. »

Nous espérons qu'un jour, le parti conservateur, rejetant ses chefs provinciaux d'aujourd'hui, fera appel à la minorité canadienne-française comme à la majorité anglo-saxonne, vien-

dra à nous animé d'un esprit de justice et de tolérance qui s'étendra aux deux grandes races qui ont bâti ce pays et nous permettra de voter pour lui.

Choses et autres

— A un congrès du parti conservateur provincial, tenu en mars 1928, M. Anderson, inspecteur d'écoles, fut choisi comme chef de parti.

— Nous apprenons avec regret le décès de Madame D. Frémont, survenu le 4 août 1928, épouse de M. Donatien Frémont, rédacteur en chef à la Liberté, après avoir été durant plusieurs années rédacteur au Patriote de l'Ouest. Madame Frémont, de son nom de jeune fille Annette St-Amand, fut rédactrice de la page féminine du Patriote de l'Ouest. Excellent écrivain, elle produisit notamment « L'art d'être heureuse » où elle se révélait toute entière. Elle suivait de très près toutes nos luttes nationales. Elle fut malade durant plusieurs années, mais, jamais elle ne fit entendre une plainte. Elle fut vivement regrettée de tous ceux qui eurent l'avantage de la connaître.

— Nous n'avons pas de congrès général cette année. Ceux-ci ne sont convoqués que tous les deux ans. Mais comme de coutume, nous avons eu de nombreux congrès régionaux.

Les congrès généraux sont nécessaires. Comme on l'a dit bien souvent, ce sont les grandes manoeuvres de l'armée et il ne faut pas les négliger. Mais avec eux, on n'atteint qu'une élite. Les délégués des paroisses sont souvent les mêmes d'un congrès à l'autre. On n'atteint pas la masse.

Avec les congrès qui sont généralement accompagnés de sports, de chants, de pique-nique ; c'est toute un région qui s'assemble. Un véritable congrès d'une soirée où des discours traitant de sujets patriotiques pratiques et à la portée de tous, atteint des gens que nous ne rencontrerions pas dans nos congrès généraux. C'est pourquoi, il ne faut pas les laisser de côté.

— Toutes les semaines, dans la chronique de l'A.C.F.C., nous retrouvons dans le Patriote des comptes rendus de l'acti-

vité de nos cercles paroissiaux. Ce n'est pas parfait, mais enfin, il y a de la vie.

— Où nous avons le plus de difficultés, c'est avec la visite des écoles. Le Rév. Père Auclair, o.m.i. a fait du bon travail aussi longtemps que sa santé le lui a permis ; mais, depuis son départ, il nous est bien difficile d'obtenir de ceux qui l'ont remplacé, la coopération dont nous aurions besoin.

— Je vois dans mes dossiers une lettre, datée du 21 juin 1928 et signée par l'un de nos meilleurs lieutenants, M. Eugène Durette qui habite maintenant Debden, mais qui était autrefois de Ormeaux. Dans cette lettre, il remercie le visiteur d'avoir inspecté les écoles de la région, plus spécialement celle de Bérubé N. 3051, mais il regrette beaucoup que les commissaires aient été totalement ignorés.

« Au cours de nos congrès, dit-il on nous recommande de « nous intéresser à nos écoles et voici que le visiteur veut voir « les écoles sans même nous notifier ou nous inviter. »

— Évidemment,, la visite des écoles est une merveilleuse occasion pour intéresser les commissaires, pour les amener à mieux comprendre l'importance de cette école dont l'administration leur est confiée ; mais, il semble qu'en dehors du P. Auclair, aucun visiteur n'a consenti à tenir compte, ni de l'A.C.-F.C., ni des commissaires.

J'espère que les visiteurs, à l'avenir, auront des vues plus larges à ce sujet. En fait, j'ai bien connu trois d'entre eux qui ont visité les écoles durant ces dernières années, et je suis sous l'impression qu'ils accordent leur pleine coopération aussi bien à nos associations nationales qu'à nos commissaires. Ce sont de jeunes prêtres qui ont été formés dans l'Ouest et en connaissent bien les problèmes.

1 9 2 9

Congrès général à Prince-Albert

2.500 élèves se présentent aux examens de français. Les délégués m'offrent un cadeau souvenir. — M. A. de Margerie prend charge du secrétariat. — Violente campagne électorale

provinciale — Victoire du groupe Anderson. — Le gouvernement libéral démissionne.

Congrès général de 1929

Ce congrès eut lieu à Prince-Albert du 19 au 21 mars. La séance du mardi matin, le 19, fut prise par l'inscription des délégués des deux associations, l'Association Catholique Franco-Canadienne, l'A.C.F.C., et l'Association de commissaires d'écoles franco-canadiens, A.C.E.F.C. et par la grande Messe avec sermon de circonstance par le R. P. Tavernier, O.M.I.

Les deux séances du mardi après-midi, de 2 heures à 6 heures et du soir de 8 hres à 11 hres, furent consacrées à l'Association des Commissaires.

Souhaits de bienvenue par le maire de Prince-Albert et réponse par M. Raymond Denis.

Historique de l'A.C.E.F.C., son but, les résultats obtenus, les problèmes actuels par M. Raymond Denis.

Rapports du chef du Secrétariat et du trésorier.

Rapports du R. P. Allard, O.M.I., visiteur des écoles du Nord.

Rapports du R. P. Boileau, O.M.I., visiteur des écoles du Sud. Le soir, rapport du secrétaire sur les concours scolaires. Rapport par M. R. Gagné, B.A., professeur à l'École Normale, sur le bilinguisme et l'efficacité de nos écoles. Discours par M. l'abbé Dubois sur les devoirs du personnel enseignant, des commissaires, et des parents envers l'école française. Discours de M. J.C. Faucoup, instituteur, sur le recrutement d'un personnel enseignant bilingue. Hommage à l'Association Interprovinciale. Rapport par le R. P. Langlois, O.M.I., sur le Patriote de l'Ouest, son rôle sa nécessité, ses difficultés financières.

Les trois séances du mercredi furent consacrées à L'A.-C.F.C. Historique de l'Association, les résultats obtenus, par Raymond Denis. Rapports du secrétaire, du trésorier. Discours par le R. P. Dutilly, O.M.I., du collège de Gravelbourg. Nomination des comités de résolution et de nomination. Conférence par Mgr J.C. Bourdel sur « La Survivance ».

Dans l'après-midi, rapports par deux chefs de région MM. J.A. Motut de Hoey et Paul Bourdy de Laflèche et discussion générale sur le travail qui incombe aux chefs de région aussi bien que sur l'aide que ceux-ci peuvent espérer du comité exécutif et des cercles paroissiaux.

Allocutions par Mgr Desmarais, V.G., et par M. N. Jutras, gérant du Patriote de l'Ouest, sur la coopération qui doit exister entre le Patriote, qui est l'organe officiel de nos associations, et les comités paroissiaux.

Enfin, brillant discours par M. A. de Margerie sur « Le patriotisme en affaires ». Discussion.

Le soir après souper, ce fut la série de discours. Discours très éloquent par le Dr Uhrich, ministre de la Santé. Discours par M. C. Fournier, délégué du Manitoba. Discours par un délégué de l'Alberta, M. R. Laplante. Discours par le Dr Desrosiers, membre du Conseil de l'Instruction publique.

Les deux séances de la journée du 21 furent employées à la discussion sur les voeux proposés par les comités de l'A.C.-F.C., et de l'A.C.E.F.C. Ce sont en général les séances les plus animées du congrès, parce que certains voeux donnent lieu à des discussions parfois animées. Il y a ensuite l'élection des exécutifs des deux associations ; en général nos gens aiment bien cette atmosphère d'élection.

Nous eûmes en plus un très beau discours sur l'Éducation par le R. P. Guy, O.M.I., supérieur du Collège de Gravelbourg et futur Évêque. Le soir, grand banquet. Ces banquets sont devenus une tradition, et il est entendu que tout congrès qui se respecte doit se terminer par un banquet.

J'ai conservé plusieurs des programmes des congrès que nous avons tenus entre 1915 et 1935. Ils se ressemblent tous. Les noms des orateurs et des participants changent. Les questions traitées demeurant sensiblement les mêmes. Le problème scolaire domine toutes nos préoccupations. Comment recruter notre personnel enseignant alors que nous n'avons que des Écoles Normales anglaises ? Comment amener les élèves à étudier une langue qui ne se parle guère en dehors de la paroisse, de la famille, et le personnel enseignant à enseigner cette lan-

gue qui ne lui attire que des ennuis de la part du Département de l'Éducation et de ses inspecteurs ?

Comment leur faire aimer cette langue aux uns et aux autres pour qu'ils consentent à faire des sacrifices pour elle ?

Nous avons nos examens organisés par nos associations et nos diplômes. Ce sont là de magnifiques initiatives prises par nos associations et dont je suis particulièrement fier. Comment les améliorer afin de rendre ces examens plus attrayants ?

Comment amener les parents à comprendre que la famille est avec l'école l'une des forteresses de la race et les amener à faire du foyer le sanctuaire de la langue ? Comment obtenir de nos curés de paroisse une coopération pleine et entière ? Comment obtenir de nos gouvernements les améliorations dont nous avons besoin pour faire du français dans nos écoles une langue vivante comme devrait l'être l'une des deux langues officielles de la Confédération ?

Nous pouvons bien de temps à autre dans nos congrès, parler de colonisation, ou de la langue française dans les affaires, mais, fatalement nous en revenons toujours à la question des écoles parce que c'est elle qui domine toutes les autres. Et j'admire nos gens, du moins ceux qui participent à nos congrès, parce que même si nous traitons toujours les mêmes questions, ils continuent à se passionner autour de ces problèmes et assistent toujours aussi nombreux à ces congrès.

À Prince-Albert encore, même si Prince-Albert est située à l'extrémité nord de la province, nous avions réunis près de 350 délégués. Délégués dont un certain nombre devait parcourir 500 milles aller et retour avec, la plupart du temps, les dépenses de voyage totalement à leur compte. J'ai dit souvent, et je tiens à le répéter, qu'aussi longtemps qu'une race peut compter sur de pareils dévouements, elle n'a pas le droit de désespérer de l'avenir.

L'on comprendra qu'il ne m'est pas possible de donner un compte rendu même très résumé des discours qui ont été prononcés et des discussions qui ont eu lieu. Les rapports des

chefs de région, MM. J.A. Motut et Paul Bourdy, ont spécialement attiré l'attention des délégués. Tous les deux font du magnifique travail dans leur région respective ; ils ont invité leurs collègues à en faire autant chez eux. Les rapports des visiteurs ont été écoutés avec attention et ont donné lieu à de vifs débats. Les commentaires du chef du secrétariat sur les examens scolaires ont provoqué le plus vif intérêt.

Sous le titre « Autour du Congrès », le Patriote signale les incidents suivants qui présentent un certain intérêt, parce qu'ils aident à comprendre ce qui se passait dans nos congrès.

Les délégués réclamèrent la présence sur l'estrade des délégués de Moose Pound poursuivis en justice par un groupe de KKK, parce que l'institutrice, prétendait-on, enseignait trop de français et ils leur firent une véritable ovation. Le président tint à citer à l'ordre du jour Mme H. Dumelie qui, pour la deuxième fois, se rendait au congrès. Mme Dumelie, native de Belgique, habite le district d'école de Plessis au sud de Laflèche, diocèse de Gravelbourg. Elle est secrétaire d'une école qu'elle a arrachée de haute lutte aux orangistes. Ceux-ci contrôlaient le district d'école depuis sa création. Chez les nôtres, personne ne s'en occupait. C'est alors que Mme Dumelie, voyant que les hommes ne bougeaient pas, résolut de les faire bouger. Elle les traîna presque à l'assemblée annuelle. Dès lors, ce fut la lutte avec des majorités d'une voix, des élections annulées à recommencer, mais depuis deux ans, grâce à Mme Dumelie, l'école est à nous et le français s'y enseigne. M. Denis félicite Mme Dumelie et la fait monter sur l'estrade où on l'acclame comme on avait tout à l'heure acclamé les commissaires de Moose Pond.

On cite à l'ordre du jour, la paroisse de St-Brieux qui sous la direction de Louis Demay, est représentée par quatorze délégués, Shell River, Debden qui ensemble fournissent 18 délégués, toutes les paroisses des régions de Hoey, Domremy, Bellevue et de Vonda, St-Denis, Prud'homme qui, non seulement sont largement représentées, mais ont aussi fourni de magnifiques contributions financières. Il faudrait d'ailleurs

citer presque toutes les paroisses. Les absences sont rares. Les paroisses du Sud sont moins largement représentées à cause des distances considérables, mais toutes ont envoyé des délégués. La plupart des curés de paroisses sont là. Mgr Desmarais représente Mgr Prud'homme en voyage à Rome. Nous regrettons l'absence de Mgr Mathieu, qui, très gravement malade, n'a pas pu venir. M. A. Marcotte de Ponteix, en voyage dans Québec, s'excuse de ne pouvoir être avec nous et nous fait parvenir un chèque de $25.00.

Le soir, au banquet, on me réservait une surprise. Nos congrès n'étaient pas des congrès tristes. La plupart des délégués logeaient au même hôtel, ce qui explique qu'après avoir présidé trois séances par jour, durant trois jours, j'avais le droit d'être exténué parce que la nuit au lieu de se coucher, il fallait recevoir les visiteurs ou faire la visite des chambres. Il est des délégués qui voulaient me voir parce que dans leur école ça ne marchait pas tout à fait bien. D'autres ne cherchaient pas d'excuse, mais ils n'étaient pas pressés de dormir et ils se seraient trouvés insultés si j'avais refusé leurs invitations. Quand je pouvais me coucher à 4 hres, j'étais bien satisfait. C'est une popularité qui me fatiguait. Cette fois-ci, j'avais dépassé les bornes et la nuit précédente, les délégués ne m'avaient pas laissé dormir du tout. Aussi, le travail étant terminé, le banquet ne m'intéressait que médiocrement et j'avais prévenu le R. Père Guy, vice-président de l'A.C.F.C., que je ne m'y rendrais pas. J'allais me coucher. Mais, rien à faire, le R. P. Guy refusait absolument de présider. Mgr Maillard, curé de Gravelbourg et trésorier de l'A.C.F.C., m'affirma que si je ne me rendais pas au banquet, les congressistes iraient me chercher, ce qui ne m'aurait pas trop surpris. Il ajouta que je comprendrais mieux, au cours de la soirée pourquoi ma présence était nécessaire. Je cédai, me demandant bien ce que tout cela voulait dire.

À l'issue du banquet, au moment de porter les premières santés, Mgr Maillard se lève et dans un bijou de petit discours fit mon éloge, ce qui n'est jamais désagréable. Si vous vous souvenez M. Denis, cet après-midi, nous vous avons envoyé à

l'Évêché pour tenir compagnie à Mgr Desmarais, mais en réalité c'était pour nous débarasser de vous. Nous voulions vous offrir un cadeau souvenir que vous méritez bien, et pour cela, il nous fallait faire une collecte parmi les délégués, mais nous ne voulions pas que vous le sachiez. Nous avons donc demandé à Mgr Desmarais de vous retenir aussi longtemps que possible. Nous avons fait notre collecte, tout s'est bien passé mais nous ne savions pas au juste quoi vous acheter, lorsqu'un délégué a dit : M. Denis est toujours en retard et il s'en excuse parce que sa montre a dû retarder. Achetez-lui donc une bonne montre pour lui aider à ouvrir les séances à l'heure. Cette proposition fut adoptée et c'est pourquoi, cher M. Denis, je vous offre au nom de tous les délégués et en marque de reconnaissance, cette montre que vous voudrez bien porter. Je prie d'ailleurs la Divine Providence pour que vous la portiez longtemps. C'est pourquoi, Mgr Guy avait tant insisté pour que je sois au banquet. Je m'étais demandé pourquoi aussi Mgr Desmarais m'avait envoyé chercher et pourquoi il me retenait si longtemps, pourquoi aussi à mon retour dans la salle, j'avais été accueilli par des acclamations dont je n'avais pas compris la signification.

On dit que les femmes ne peuvent pas garder un secret. Eh bien, il y avait des dames dans la salle, aucune ne m'a rien dit. Ma femme, ma belle-soeur étaient là. Elles étaient là quand je refusai d'assister au banquet. Elles ne m'ont rien dit ni l'une ni l'autre. Ce fut un secret bien gardé. Brisé par la fatigue, plus encore peut-être par l'émotion, je ne pus que dire : Merci, vous me faites bien plaisir. Merci. Je ne pouvais pas parler mais j'avais des larmes dans les yeux. Et alors, ce fut : Il a gagné ses épaulettes et Halte là, Halte là, Raymond Denis est là. Ah, les braves gens.

Voilà trente-cinq ans que je l'ai cette montre, mais je la porte toujours avec fierté, même si elle n'est plus à la mode. Quand j'ai la nostalgie de l'Ouest et des luttes que j'y ai livrées, je jette un coup d'oeil sur le boîtier de ma montre pour y lire l'inscription suivante :

Hommage de Reconnaissance
à notre Président
Prince-Albert 1929

et je répète de nouveau : Ah les braves gens et dire qu'ils se trouvent dans Québec, des compatriotes qui veulent les abandonner. Ils ont de la chance que je commence à vieillir.

J'allais oublier de donner les noms des délégués qui furent élus dans les exécutifs de nos deux associations.

Pour l'A.C.F.C.

Président:	Raymond Denis, Vonda
Vice-président:	R.P. J. Guy, O.M.I., supérieur du collège de Gravelbourg
Vice-président:	Eug. Cadieux, Willow-Bunch
Secrétaire général:	Dr Laurent Roy, Régina
Trésorier:	Mgr C. Maillard, Gravelbourg
Chef de secrétariat:	M. A. de Margerie, Hoey
Aumônier général proposé:	Mgr Z. Marois, Régina

Le président de l'Association des commissaires, le rédacteur en chef du Patriote et les Visiteurs des écoles font de droit partie de l'exécutif.

Comité Exécutif de l'Association des Commissaires d'écoles

Président:	Raymond Denis, Vonda
Vice-président:	J.A. Motut, Hoey
Vice-président:	Nap. Carignan, Ponteix
	L'abbé LeBel, Marcelin
	J.S. Casgrain, Prince-Albert
Directeurs:	L. Braconnier, Gravelbourg (maire)
	Paul Bourdg, Laflèche
	L.P. Côté, Montmartre
	A. Bouvier, Meyronne

La nomination, la plus importante, fut certainement celle de M. A. De Margerie comme chef de secrétariat. J'avais remarqué M. de Margerie qui était tout jeune encore, à un congrès tenu à St-Boniface en 1923 ou 1924 et je ne crois pas

avoir été étranger à sa venue parmi nous. Il enseigna en Saskatchewan durant cinq ans et avait assisté à notre congrès de 1927. Nous avions une très grande confiance en lui. Nous ne nous étions pas trompés. Il consacra près de 35 ans de sa vie au service de l'A.C.F.C. et fut durant toute cette période l'un des chefs incontestés de notre groupe.

Au dessus de 2500 élèves se présentèrent à nos examens de français contre un peu plus de 1,000 au début en 1925. Le R. P. Valois, nouveau rédacteur en chef au Patriote, déclare dans un éditorial que les examens de français sauveraient nos écoles françaises.

Nos compatriotes de la nouvelle paroisse française de Saskatoon voulurent eux aussi célébrer la St-Jean-Baptiste et ils y réussirent d'une façon remarquable. Il est à croire que tous nos compatriotes, à cinquante milles à la ronde, s'étaient donnés rendez-vous à Saskatoon. Mgr Prud'homme rehaussa la célébration de sa présence, mais le point capital fut la déclaration de M. McMillan, président du « Board of trade », chambre de commerce de Saskatoon, organisateur en chef de l'association conservatrice de la province. Il affirma sa sympathie pour les Canadiens-Français et déclara qu'il regrettait le genre de campagne qui avait été menée par certains candidats durant les dernières élections. Il ajouta : Je sais que je serai critiqué pour cette déclaration mais je veux garder le droit de dire ce que je pense et je considère que les Canadiens-Français sont dans ce pays des citoyens à part entière. Je n'ai pas besoin de dire que M. McMillan fut ovationné.

À signaler de brillants congrès régionaux à Ponteix, à Montmartre, à Hoey, à St-Denis, St-Brieux, à Willow Bunch. Mais les élections provinciales venaient d'avoir lieu, Anderson avait été porté au pouvoir, nous ne savions pas du tout ce qui nous attendait mais nous craignions le pire. La lutte allait changer de direction, nous nous trouvions obligés de négliger nos congrès régionaux.

Pour la première fois, nous nous étions lancés dans la lutte électorale à corps perdu et dans le Patriote du 29 mai 1929, nous publions le mot d'ordre suivant :

Franco-Canadiens, Debout !

« Nous ne faisons pas de politique, vous le savez. Jamais nous « n'avons donné une direction électorale quelconque à nos « Franco-Canadiens. Nous ne sommes liés à aucun parti. « Notre organisation compte des libéraux, des conservateurs, « des progressistes. Ces trois éléments sont représentés dans « notre exécutif. L'unique but de notre association est de pro- « téger et de défendre les droits de notre langue et de notre « foi.

« Mais, lorsque dans des luttes politiques, à la veille d'une « élection, des groupes d'hommes, mal intentionnés vis-à-vis « de l'Église Catholique et de notre race, nous attaquent « violemment dans les journaux et dans des conférences et ne « soutiennent un certain parti qu'à condition que ses chefs, « s'ils arrivaient au pouvoir, exécutent leur programme hostile « à tout ce que nous avons de plus cher, nous croyons qu'il « est de notre devoir de vous crier :

« Franco-Canadiens, debout ! Vous savez quels sont nos insul- « teurs ! À votre bulletin de vote de leur donner la réponse ! « Personne n'a le droit de se désintéresser de la lutte. Personne « n'a le droit de s'abstenir. Ce serait une lâcheté.

« Que les mères de familles et les jeunes filles en âge de voter, « s'unissent à leurs maris et à leurs frères pour prouver à ces « vils calomniateurs qu'on ne nous attaque pas impunément. « Franco-Canadiens, Debout !

« L'Exécutif de l'A.C.F.C.
« par son président : Raymond Denis
« et son secrétaire général : Dr Laurent Roy ».

Dans le même numéro, paraissait sous ma signature un éditorial intitulé : Notre devoir est tout tracé.

« C'est à l'unanimité que les membres de l'Exécutif de l'A.- « C.F.C., ont décidé de lancer l'appel qui paraît en tête de ce « numéro du Patriote.

« Tous ne sont pas libéraux, mais tous sont Canadiens fran-
« çais et ont à proclamer bien haut que le groupe tout entier
« sans une seule exception, doit voter contre un parti politique,
« qui depuis six mois nous attaque et nous insulte.

« Les conservateurs auraient pu livrer une belle et intéressante
« bataille. Ils ont préféré soulever les passions populaires
« contre nous et lancer le cri de race.

« Ils auraient pu faire appel à l'intelligence des électeurs et
« leur présenter un programme constructif. Ils ont préféré
« remuer de la boue et se servir des calomnies d'un Maloney,
« d'un Blanchette et d'une soeur défroquée.

« Par cette attitude, indigne d'un grand parti, ils nous ont
« tracé notre devoir. Un devoir clair, précis, impératif. Celui
« de voter pour les candidats libéraux dans tous les comtés.
« Agir autrement serait une trahison.

« Anderson, il est vrai, au fur et à mesure qu'approche la
« date des élections, se montre de plus en plus réservé. À
« Saskatoon, il déclarait que s'il était opposé à l'enseignement
« par les religieuses dans les écoles publiques, la question de
« langue n'était pas directement en jeu dans cette élection.

« Mais son plus bruyant lieutenant, le trop célèbre Bryant,
« l'homme que Régina a absolument refusé d'élire et qui est
« allé s'échouer à Lumsdem, est plus expansif que son chef.
« Dans sa campagne électorale, il montre le gouvernement li-
« béral dominé par l'Église de Rome et se préparant à faire
« envahir la Saskatchewan par une armée d'immigrants de
« Québec — 200,000, pour être plus précis. Ce sera la domi-
« nation des « Frenchmen » dans cette province, la disparition
« de l'élément britannique. Voilà le genre de campagne auquel
« s'abaisse le vice-président du parti conservateur et avec lui
« plusieurs des orateurs du parti.

« Pourquoi, ajoute-t-il, l'enseignement du français est-il permis
« dans cette province, alors que l'enseignement des autres lan-
« gues est interdit ? Les Canadiens français n'ont aucun droit
« de plus que les Allemands, les Galiciens et les autres races.
« Ils sont moins nombreux qu'eux, mais le gouvernement est
« sous leur domination.

Anderson affirme que la question des langues n'est pas en jeu, « mais son vice-président en fait l'article principal de
« son programme, sans que son chef fasse entendre la plus
« petite protestation. Bien plus, Bryant est connu depuis long-
« temps, depuis la fameuse Convention de 1918. Son nom
« est un drapeau pour les fanatiques d'une seule langue, d'une
« seule école. De cet homme, on fait le vice-président du parti
« conservateur dans cette province en nous disant que la ques-
« tion des langues n'est pas en jeu. Nous prend-on pour des
« imbéciles ?

« Et le fameux journal de Régina qui dirige la lutte pour l'op-
« position, l'organe officiel du parti dans la province, celui
« qui tous les jours encense Anderson et chante ses louanges,
« quelle attitude a-t-il pris vis-à-vis de nous ? Voulez-vous le
« savoir ? C'est instructif autant qu'écoeurant. Jamais encore
« dans notre province, on était descendu si bas dans les luttes
« politiques. Dans un article éditorial du 23 mai, il affirme
« que quatre petits protestants de Gravelbourg, qui sont obligés
« de fréquenter l'école tenue par les Soeurs, furent envoyés
« chez eux avec des crucifix autour du cou.

« Un autre parent protestant se plaint d'avoir trouvé son en-
« fant dans une chambre noire avec une image de la Sainte-
« Vierge, faisant le signe de la croix et répétant les prières
« que les Soeurs lui avaient apprises, dans une frayeur reli-
« gieuse intense. Le journal ajoute que des centaines de cas
« peuvent être cités et ceci dans des écoles publiques. Dans
« le district d'école Bégin à Albertville, où les Canadiens Fran-
« çais ont réussi à s'emparer de l'école, ils ont fait venir de
« Québec un professeur qui ne sait pas un mot d'anglais.

« Le même journal, dans le même numéro, met en cause
« Sa Grandeur Monseigneur Mathieu et essaie de soulever con-
« tre nous les populations d'Europe, auxquelles la législature,
« en 1918, enleva le droit d'enseigner leur langue. C'est la
« plus basse, la plus sale, la plus écoeurante campagne qui ait
« jamais été faite ici. Pour l'honneur de la réputation anglo-
« saxonne, nous espérons que nos amis anglais verront toute
« la fausseté des accusations du « Star». Nous comptons sur

« leur esprit de justice et sur leur clairvoyance pour rejeter le « 6 juin, Anderson et tous ses candidats. Le parti progressiste, « comme parti, ne s'est pas rendu coupable des mêmes ca- « lomnies. Cependant, plusieurs de ses candidats et notam- « ment, celui du comté de Saskatoon se sont solidarisés avec « nos pires adversaires sur cette question de l'enseignement « du français.

« De plus, un certain nombre d'entre eux, ainsi que la plu- « part des prétendus indépendants, sont en réalité des con- « servateurs déguisés. Nous devons voter contre eux comme « nous devons voter contre les candidats d'Anderson.
« Le parti conservateur a une brillante histoire. Dans notre « province, il compte quelques hommes aux idées larges, mais « ils sont actuellement sans influence dans les conseils du parti. « Dans le Manitoba, ce sont les conservateurs qui longtemps « se firent nos défenseurs. Dans l'Ontario, ce sont les conser- « vateurs qui ont aboli le règlement XVII. Dans le Nouveau- « Brunswick, ce sont encore les conservateurs qui, un temps, « eurent l'idée de rendre justice aux nôtres. Pourquoi faut-il « que, dans notre province, ils se soient laissé dominer par de « bas éléments auxquels la vue d'une cornette de bonne soeur « ou le son d'une syllabe française causent des crises d'hys- « térie.

« C'est une attitude malheureuse et profondément regrettable. « Elle a pour résultat de diviser profondément la province et « d'engendrer des haines qui ne sont pas près de s'éteindre. « Pour nous, notre devoir est tout tracé. Quel que soient nos « opinions politiques, nous devons voter pour le gouverne- « ment, c'est-à-dire contre la poignée de diffamateurs qui at- « taquent tout ce que nous aimons, tout ce que nous res- « pectons.

« Tout autre attitude serait indigne de nous. N'attendons pas « qu'on vienne nous chercher. N'allons pas voter comme à re- « gret. Mais tous courons au bureau de votation pour y ré- « pondre avec ensemble à ceux qui veulent faire disparaître « l'enseignement du français dans nos écoles ».

Raymond Denis, président de l'A.C.F.C.

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

Au cours de nos voyages de survivance, nous avions attiré l'attention de la province de Québec sur la dangereuse politique d'immigration suivie par le gouvernement fédéral. Un groupe de missionnaires colonisateurs avait fait signer des pétitions dans Québec demandant au gouvernement d'accorder aux Québéquois qui voudraient se rendre dans l'Ouest, les mêmes avantages que ce qu'ils accordent aux immigrants Européens. Cette pétition avait été largement signée. C'est là que Bryant était allé chercher l'histoire de ses 250,000 immigrants de Québec qui se préparaient à envahir la Saskatchewan.

Toutes ces accusations étaient tellement bêtes que nous n'aurions jamais supposé qu'elles puissent être prises au sérieux et cependant, pour la première fois depuis la création de la province, un gouvernement conservateur s'emparait du pouvoir à l'aide de ces accusations bêtes. Le journal de langue anglaise de Saskatoon, le Star Phoenix, qualifia de désastreuse la campagne électorale de Anderson.

Le résultat des élections fut une surprise pour tout le monde dans notre province et en dehors de la province. Les libéraux, qui comptaient 52 députés à la dernière législature, n'en n'ont plus que 26. Les élections différées de Cumberland et de l'Ile à la Crosse furent favorables aux libéraux qui y firent élire leurs candidats par de fortes majorités. Ceci porte donc à 28 le nombre total des libéraux qui siégeront à la législature. Les conservateurs n'ont que 25 élus auxquels il faut ajouter 6 progressistes et 4 indépendants qui feront certainement bloc avec les conservateurs.

Nous regrettons spécialement la défaite dans Last Mountain de l'Hon. S. Latta, le ministre de l'Éducation. C'était un homme juste et un partisan de l'entente entre les races dans toute la mesure où les circonstances le permettaient.

La défaite de M. J. G. Diefenbaker à Prince-Albert est à signaler. Toutes les villes, Régina, Saskatoon, Moose Jaw, ont élu des conservateurs avec de fortes majorités. À Prince-Albert, celui qui devait devenir Premier Ministre du Canada, est

défait par 400 voix de majorité par l'Hon. F. C. Davis. M. Diefenbaker n'a jamais été chanceux dans ses élections jusque là.

Nous avons été heureux de la réélection triomphale dans Rosthern du seul ministre catholique du cabinet, le docteur Uhrich, et de la réélection des Hon. Gardiner, W.J. Patterson et Hamilton et de quelques bons amis, entre autre J. Hogan de Vonda et Charles Agar, du comté rural de Saskatoon.

Bientôt, le gouvernement Gardiner démissionnait, et M. Anderson et son équipe prenaient le pouvoir.

M. Bryant, le nouveau ministre des Travaux publics, est le grand manitou du sectarisme. Il est anti-catholique, anti-français et anti tout ce qu'on veut. Il est activement secondé par M. A.C. Stewart, ministre des communications.

De l'autre côté, il faut noter la présence de Messieurs McPherson, député de Régina et Procureur général et McConnell de Saskatoon, ministre des Affaires municipales. Ce sont deux hommes intelligents qui représentent l'élément modéré du parti. On se demande ce qu'ils sont venus faire dans cette galère.

Le « Star » de Régina qui, au lendemain des élections, avait cessé ou tout au moins ralenti sa campagne, a recommencé de plus belle. M. de Margerie, notre chef de secrétariat, et moi-même lui avons envoyé des lettres ouvertes qu'il a publiées bien entendu, en les commentant. Il avait précédemment refusé de publier une lettre qui lui avait été adressée par un catholique allemand.

Nous sommes en pourparlers avec les catholiques allemands, qui, au point de vue catholique, sont attaqués dans leurs écoles comme nous le sommes nous-mêmes. C'est un groupe qui nous a toujours été sympathique et accepterait, je crois, de coopérer avec nous. J'ai rencontré, à différentes reprises, leur président M. W. Hergarten, pharmacien à St-Bruno, dans l'abbaye de Muenster. Il serait d'avis d'établir une vaste fédération des commissaires d'écoles catholiques de la province. C'est un projet qui vaut la peine d'être étudié, mais, je

viens d'être atteint par un deuil très pénible et j'éprouve beaucoup de difficultés à remonter la côte.

Nous venons, en effet, de perdre accidentellement l'une de nos filles, Raymonde, âgée de 17 ans, qui s'est noyée dans un lac près de Vonda. C'était une petite maman pour ses frères et soeurs plus jeunes, et sa mort nous a terriblement affectés. Cet accident nous apparut plus tragique encore par le fait que j'étais absent, comme cela m'arrivait souvent. J'étais en Alberta et j'avais, la veille de l'accident, prononcé une conférence à St-Paul des Métis. Le lendemain, je devais adresser la parole à Edmonton devant les délégués de l'Association canadienne-française. C'est en arrivant à l'hôtel à l'heure du souper, qu'on me remit un télégramme m'annonçant la mort de ma fille. Nous en avions quatre et on ne me disait pas laquelle. Ce n'est qu'en arrivant chez-moi, le lendemain que j'appris qu'il s'agissait de notre fille aînée.

La religion nous enseigne à dire : « Que votre volonté soit faite Seigneur ». J'admire ceux qui se résignent, mais, je suppose que dans ma jeunesse j'étais trop batailleur pour avoir la résignation facile. En tout cas, nous avons bien souffert et ma femme qui est pourtant une excellente chrétienne, a dit elle aussi : « Pourquoi mon Dieu ? ».

Je dois admettre que j'ai, durant plusieurs semaines, perdu mon équilibre. Mgr Prud'homme voulut bien présider les obsèques. Les marques de sympathie affluèrent de partout, de France et de Québec et un peu de toutes les provinces, mais surtout, bien entendu, de la Saskatchewan. J'ai conservé le récit des funérailles, paru dans le Patriote, un article de condoléance publié dans la Croix de Saintonge en France, des multitudes de télégrammes, quelques-uns de gens que je ne connaissais pas dans le temps, comme Sir Rodolphe Lemieux, Ernest Lapointe et combien d'autres. Tout ça flattait notre amour-propre, mais ne nous rendait pas notre fille.

Une grande figure vient de disparaître dans le monde de la politique canadienne. On annonce, en effet, le décès de Sir Lomer Gouin, qui fut durant un bon nombre d'années pre-

mier ministre de Québec et entra ensuite dans le gouvernement de MacKenzie King.

Au milieu de toutes les mauvaises nouvelles, qui ne nous manquèrent pas en 1929, il en est au moins une qui nous fit plaisir : la fondation d'une paroisse nationale française à Saskatoon. Il y avait longtemps que le Père Louis Simard, O.M.I., bataillait pour l'avoir sa paroisse française. Il l'a enfin obtenue. Il savait pouvoir compter sur l'appui total de son Évêque, Mgr Prud'homme, mais, à Rome on ne semblait pas pressé. Il y eut, avec la délégation apostolique à Ottawa, de la correspondance qui nous laissait perplexe.

Le 4 juin 1929, Mgr Prud'homme annonçait enfin, officiellement, l'érection canonique de la paroisse de l'Immaculée-Conception de Saskatoon, qui comprend tout le territoire compris dans la ville de Saskatoon, avec comme sujets tous les catholiques de langue française, enjoignant à ceux-ci de payer aux curés, aux desservants de la paroisse, les droits et dîmes prescrits pour pourvoir à l'exercice du culte.

Dans un mandement lu en chaire, aux fidèles de langue française de Saskatoon, Mgr Prud'homme fait remarquer que cette nouvelle paroisse existait virtuellement depuis deux ans et il en attribue le mérite au zèle du R.P. Simard, O.M.I. Monseigneur se dit confiant que cette paroisse continuera sa marche vers le progrès spirituel et temporel avec le secours de Dieu et la protection de la Vierge-Immaculée. Il y a longtemps que nous la voulions cette paroisse française, espérant que nos Franco-Canadiens sauraient se grouper autour d'elle.

Raymond Denis

(à suivre)

Mes mémoires

(suite)

Premier congrès conjoint des commissaires d'écoles Franco-Canadiens et de la Catholic School Trustees, en mars 1930.

Anderson et son groupe étaient au pouvoir. Par les discours prononcés un peu partout par le Premier Ministre et ses lieutenants, nous ne pouvions plus nous faire aucune illusion. Nous alions assister à une attaque en règle contre les écoles catholiques. Jusqu'où irait le gouvernement, nous ne le savions pas encore. Déjà des incidents s'étaient produits chez nous, à Moose Pound et à Val Marie, à Quintal et à Holdfast chez les catholiques de langue allemande. A Val Marie, où la presque totalité des élèves est catholique, on reprochait aux commissaires d'avoir fermé l'école le jour de la Toussaint et de l'Immaculée Conception. Nous savions que d'autres mesures, que nous appelions persécutrices, allaient être proposées au cours de la première session du Parlement et certainement votées. Quelle attitude allions-nous prendre ?

Anderson affirmait qu'il ne toucherait pas aux écoles séparées. Or, il n'existait alors que 24 écoles séparées catholiques dans la province et au moins dix-huit étaient sous la direction des catholiques irlandais. D'après les lois scolaires de la province, la majorité d'un district d'écoles, que cette majorité soit catholique ou protestante, est en possession de l'école publique. La presque totalité de nos écoles sont donc des écoles publiques et lorsque le gouvernement touche aux écoles publiques, il atteint directement la presque totalité des écoles catholiques.

Parmi les minorités catholiques, en dehors du groupe franco-canadien, ce sont les Allemands qui sont le mieux organisés. Ils ont leurs paroisses, leurs écoles, leurs pensionnats, un journal à Muenster, siège de l'abbaye. Plusieurs des amendements Anderson les atteignaient directement. Les chefs de

Vol. 24, nos 9-10 mai-juin 1970.

cette minorité nous avaient approchés à différentes reprises, pour tenter d'en arriver à une entente avec nous.

En principe, nous étions en faveur d'une telle entente dans le domaine religieux, mais au point de vue racial, nous avions des droits auxquels eux ne pouvaient pas prétendre. Le gouvernement Anderson et même des politiciens d'autres partis avaient déjà une trop forte tendance à nous englober dans le groupe des minorités sans tenir compte des droit officiels reconnus à la langue française. Si nous-mêmes consentions à nous placer au même niveau que les autres minorités, dans une organisation où tous les groupes seraient égaux, n'accepterions-nous pas le fait même de la disparition de droits que nous avons toujours réclamés. C'était un problème qui valait la peine d'être étudié.

Les Allemands avaient une association nationale fondée depuis longtemps. « The Christian School Association ». Il y a de nombreux catholiques Allemands bien organisés en Saskatchewan, mais il y a aussi beaucoup de Luthériens Allemands, moins groupés et moins actifs. Au début, de leur organisation, on voulut surtout en faire une association nationale groupant les catholiques et les luthériens. Mais ceux-ci ne suivirent pas le mouvement et la presque totalité des membres de la Christian School Association appartenait à la religion catholique. Le Très Révérend Père Abbé de Muenster assistait régulièrement aux congrès de cette association.

M. W. Hergarten, pharmacien de Bruno, était le président de l'Association, avec comme conseiller religieux le R. P. Bernard, curé de la paroisse de Bruno.

J'en ai fait des voyages à Bruno, et nos amis Allemands en ont fait des voyages à Vonda. Nous avions à Vonda, notre chef de secrétariat, M. A. de Margerie, M. A. Doiron, avocat, plus tard juge, M. D. Lepage, plus tard président général de l'A.C.F.C., et tout près M. l'abbé Baudoux, vicaire à Prud'homme.

A la fin de février, nous étions d'accord sur les points suivants :

1. — Le Christian School Association deviendrait la Catholic School Association. C'était un point capital.

2. — Les congrès seraient bilingues avec section française et section anglaise. Ceci établissait nettement les droits de notre langue.

3. — Les voeux réclamant l'enseignement du français, dans toutes les écoles où les commissaires le désireraient, seraient soumis au vote des deux sections.

4. — Les Évêques, comme le clergé, seraient spécialement invités au congrès, mais celui-ci serait dirigé par les laics, afin de ne pas fournir aux orangistes l'opportunité de dire que c'était encore un mouvement dirigé par les prêtres.

5. — Le Congrès aurait lieu à Régina vers la fin de mars. Chaque section s'occuperait de sa propre organisation et j'étais chargé de faire les démarches nécessaires auprès de Mgr Marois, vicaire capitulaire de Régina.

6. — Tous les commissaires d'écoles catholiques seraient spécialement invités, quelles que soient leurs nationalités, et ils seraient libres de suivre les séances de l'une ou de l'autre section.

Jamais peut-être nous n'avons éprouvé autant d'inquiétude au sujet d'un congrès. C'était la première fois que les catholiques de toutes nationalités se réunissaient. La traduction simultanée n'existait pas dans ce temps-là. Il n'en était même pas question. Comment les catholiques dans leur ensemble allaient-ils accepter le fait français qui certainement allait s'imposer durant le congrès.

Un demi-succès aurait été une catastrophe. Il nous fallait un succès complet. Nous ne comptions pas beaucoup sur les Ukrainiens ni sur les Polonais qui n'avaient pas d'organisation nationale et ne se retrouvaient pas trop dans les dédales des questions scolaires. Cependant, un bon nombre de leurs districts furent représentés et quelques-uns de leurs prêtres étaient là.

Nous ne comptions pas sur les Irlandais qui n'étaient que très peu affectés par les amendements et qui n'avaient pas

coopéré avec nous dans la préparation du congrès. Cependant, les écoles séparées irlandaises de Saskatoon, North Battleford, Prince-Albert et quelques autres se firent représenter. C'était mieux que nous ne l'espérions.

Le 5 mars, dans le Patriote, j'adressais un appel pressant à tous nos commissaires. « C'est un congrès historique qui fera époque dans l'histoire française de la Saskatchewan. Je crois que c'est la première fois au Canada que les catholiques de toutes les nationalités sont appelés à se grouper et à discuter ensemble les questions qui les intéressent.

« Ce n'est pas une fusion comme on l'a dit, c'est une entente étroite et une entente, qui, après le congrès, se continuera par les réunions fréquentes des exécutifs des deux associations : l'Association des Commissaires d'écoles franco-canadiens et la « Catholic School Trustees Association ».

« Les deux langues, française et anglaise, seront, sur un pied d'égalité, les langues officielles du congrès. Les séances d'ouverture et de clôture seront conjointes sous la direction des deux présidents. En dehors de ces deux séances, les deux sections tiendront des séances spéciales, ou seul le français ou l'anglais sera parlé.

« La récolte est mauvaise, nous subissons la pire crise financière jamais enregistrée dans l'histoire de l'Ouest, mais ce n'est pas une raison suffisante pour que vos districts ne soient pas représentés au congrès.

« Nous n'allons pas à Saskatoon pour attaquer nos adversaires en nous servant d'un langage pareil au leur, mais pour nous défendre énergiquement et dire à Anderson et à ses amis que nous voulons garder entier le contrôle absolu de nos écoles, malgré toutes les luttes qui nous sont imposées. Si vous êtes avec nous, tous vous serez à Saskatoon et nous comptons sur vous. »

Le 19 mars, je sonnais un dernier coup de clairon : « Je suis sûr que toutes nos commissions scolaires seront fidèles au rendez-vous d'honneur que nous leur avons fixé à Saskatoon. »

Le résultat fut splendide. Seuls, deux de nos districts du diocèse de Régina ne furent pas représentés. Les commissaires prétendirent qu'ils avaient manqué leur train et s'excusèrent. Plus de 500 commissions scolaires étaient représentées. Dans le compte rendu du Patriote on dit que toutes les races étaient représentées, Irlandais, Polonais, Ukrainiens, Hongrois, Galiciens, mais les deux groupes de beaucoup les plus nombreux furent les groupes français et allemands.

La première séance, celle du mercredi matin, fut une séance plénière. Elle se tint dans la salle des Chevaliers de Colomb. Le maire de Saskatoon, M. J.W. Hair, ainsi que le président de la Commission des écoles séparées, vinrent nous souhaiter la bienvenue. M. Hergarten leur répondit en anglais et je fis la même chose en français. M. Hergarten parla ensuite en anglais pour préciser le but de ce congrès. J'en fis autant en français et pour bien montrer à nos amis catholiques d'autres races que nous ne voulions pas leur imposer notre langue, je leur adressai ensuite la parole en anglais. Toujours d'après le Patriote, je fus acclamé et mon discours anglais fut haché d'applaudissements et de bravos. Il ne le méritait peut-être pas, mais les Allemands étaient heureux d'une entente que leurs chefs recherchaient depuis 10 ans. La plupart savait quelles difficultés j'avais dû surmonter pour assurer la réussite du congrès. Ils m'en étaient reconnaissants, et durant ces deux jours de congrès, ils ne perdirent jamais une occasion de me le montrer. De temps à autre, j'allais faire un tour dans leur section pour voir ce qui s'y passait et pour les saluer et à chaque fois, tous les délégués debout m'acclamaient. J'ai toujours regretté que dans Québec comme dans l'Ouest, nous n'ayons pas toujours montré assez de compréhensions envers les différentes races qui nous entourent. En Saskatchewan du moins, les Allemands catholiques ont tenté à bien des reprises de s'unir à nous. Les Polonais, les Ukrainiens ne nourrissaient au début aucune animosité envers nous. Avons-nous toujours fait ce que nous devions faire pour les attirer vers nous. C'est une question que je me suis parfois posée dans l'Ouest, mais que je me pose bien plus souvent encore depuis que j'habite Québec.

Anderson nous avait rendu service. Ses attaques qui atteignaient toutes les écoles catholiques nous avaient amenés à travailler ensemble et à nous unir comme catholiques. Malheureusement, ça n'a pas duré assez longtemps.

A signaler durant cette première séance une intervention d'un délégué Polonais, M. Tokarchick, qui au nom du district d'école Roma et de la plupart des Polonais, avait voulu nous apporter l'assurance de toute la sympathie de ses compatriotes et nous dire que nous pouvions compter sur eux.

Voici un extrait d'un compte rendu publié par le journal la Survivance d'Edmonton :
« Cette réunion cosmopolite était l'image vivante de la diversité des races qui composent l'Église catholique, tout en lui conservant sa merveilleuse unité, objet de l'admiration de nos frères séparés. Il y avait là des représentants de presque toutes les races multiples qui composent l'Église catholique de la Saskatchewan. Et tous ces individus, que le même rêve de protection de l'éducation de l'enfant rapproche, ont délibéré dans un calme parfait, dans une entente splendide. Seules les langues française et anglaise étaient officielles. On entendait pourtant de l'allemand. Un délégué ruthène vint sur l'estrade et demanda comme privilège de parler en sa langue maternelle. De tous les coins de la salle retentit le vocable « Go ahead ». Ce simple détail, prouvera mieux que quoi que ce soit, quel était l'esprit des délégués vis-à-vis tel ou tel groupe ethnique. »

Mgr Prud'homme avait violemment réagi aux amendements scolaires Anderson. Il fut le seul évêque de la Saskatchewan à avoir indiqué la ligne de conduite à tenir. Il posa réellement un acte de chef. Aussi, il fut violemment attaqué par les journaux d'Anderson. Ils affirmèrent que les Canadiens Français étaient les seuls à combattre la politique scolaire du gouvernement, politique approuvée par la grande majorité des Catholiques Allemands, Polonais, Ruthènes et par la presque totalité des catholiques de langue anglaise. Ne devions-nous pas par une convention conjointe prouver que nous n'étions pas seuls dans cette lutte ? Prouver que tous les catholiques sont uns autour de l'épiscopat, sans distinction de nationalité ?

Nos deux vice-présidents Me Doiron et Me S. Bonneau, tous les deux avocats, firent la critique des amendements Anderson en se plaçant au point de vue juridique. Ils étudièrent la situation du français et firent une revue de l'Acte des Territoires du Nord-Ouest. Ils démontrèrent le caractère officiel de la langue française à travers tout le Canada et après avoir parlé en français devant la section française, ils répétèrent leurs mêmes conférences en anglais devant la section anglaise.

M. A. de Margerie et le R.P. Simard prononcèrent de magistrales conférences dont une bonne partie fut reproduite. Le Rév. Père Gerken le chef religieux des Allemands, suivit avec beaucoup d'intérêt toutes les séances du congrès.

Mgr Prud'homme prit une part active à tous les travaux de même que Mgr O. Charlebois. Mgr Prud'homme parla en français, en anglais et en allemand. Groupés tous ensemble, dit-il, puissions-nous voir nos efforts couronnés de succès pour la plus grande gloire de Dieu et le bien de notre pays. Allemands, Franco-Canadiens, Irlandais, Polonais Hongrois, Catholiques dt toutes les races, je vous aime, je souhaite que vous restiez uns et je vous bénis.

Le saint Monseigneur Charlebois, déjà âgé et fatigué, avait tenu à être avec nous pour nous couvrir de son autorité. Vous pouvez compter sur mes prières et sur une puissante bénédiction que j'implorerai du Christ-Roi qu'ici on persécute.

L'on proposa une quinzaine de résolutions. La résolution no 2 offrait à Mgr Prud'homme, l'évêque de Prince-Albert, l'hommage du filial attachement et de la profonde vénération des 500 délégués et protestait contre les attaques injustifiées dont il avait été victime.

La résolution no 3 regrettait les amendements votés par la législature, amendements prohibant le port des habits religieux dans les écoles.

La résolution no 5 condamnait énergiquement l'obligation de se servir exclusivement de la langue anglaise durant la demi-heure d'enseignement religieux et insistait pour que le

gouvernement laisse aux commissions scolaires le soin de choisir elles-mêmes la langue à employer pour cet enseignement.

La résolution no 6 condamnait énergiquement les amendements scolaires portant les nos 9 et 11 et ayant trait aux qualifications linguistiques exigées des commissaires d'écoles. Ces qualifications avaient pour but de disqualifier tous les commissaires qui n'étaient pas en mesure de lire et d'écrire convenablement l'anglais et de diriger une assemblée publique en anglais.

La résolution no 10 demandait au gouvernement de publier la loi des écoles en anglais et en français.

Ce n'est que l'année suivante, seulement en 1931, que les commissaires d'écoles catholiques de toutes nationalités émirent le voeu que le français soit enseigné dans toutes les écoles de la province.

Les délégués sachant que nous avions eu beaucoup de difficultés pour organiser ce congrès en raison des attaques que ne nous avait pas ménagé quelqu'un de la haute hiérarchie, votèrent une autre résolution pour me féliciter de la décoration que le gouvernement français venait de me décerner et pour me féliciter également de la brillante réussite de notre premier congrès catholique de commissaires d'écoles.

Nous avions surtout voulu, par ce premier congrès, tenter de grouper tous les catholiques autour de la question des écoles, et en même temps, attirer sur ces mêmes problèmes l'attention de Québec et plus encore l'attention des personnes de bon jugement de notre province. Nous espérions en même temps obliger Anderson à réfléchir sur la portée électorale de cette union des catholiques. Je crois que nous avions atteint nos objectifs.

Grâce à l'initiative du R.P. Simard et du Dr Desrosiers, un succulent banquet fut servi dans le soubassement de l'Église St-Paul sous la présidence du Dr Desrosiers. M. McGillivray, président de la commission scolaire irlandaise de Saskatoon, le T. Rév. Père Gerken, Mgr Charlebois, Mgr Prud'homme, R. Denis, F.H. Hergarten prirent tour à tour la parole. M. le

docteur Desrosiers lut une très belle adresse à Mgr Prud'homme. M. N. Jutras, gérant du Patriote de l'Ouest, se fit avec beaucoup de succès le directeur de la partie artistique du banquet et il fut remercié par les applaudissements chaleureux de toute l'assistance sans égard aux nationalités.

« Le Rév. Abbé Gertken, chef spirituel des Allemands déclara : C'est la plus grande joie de ma vie. Une nouvelle étoile vient de poindre à l'horizon. Elle nous conduira à la victoire. Nous devons remercier Anderson. Il a accompli ce que nous pensions impossible ; grouper en un bloc solide les catholiques de toutes les races, de toutes les nationalités. »

« Hergarten, président de la Catholic School Trustees : « Chers amis Canadiens-Français, nous réalisons pleinement les droits et privilèges qui sont les vôtres dans ce grand Canada, en ce qui concerne votre langue française. Vous avez été les pionniers et il n'était que juste que les Pères de la Confédération reconnaissent la langue française comme langue officielle au même titre que la langue anglaise. Je tiens à vous dire que nous coopérons avec vous, jusqu'au bout, pour obtenir dans cette province la reconnaissance des droits qui vous sont chers à si juste titre ».

« Raymond Denis : « Nous n'accepterons jamais que le gouvernement Anderson ni aucun gouvernement nous enlève nos écoles ou y fasse disparaître l'enseignement du français. Nous nous battrons, s'il le faut. C'est, d'ailleurs, pour sauver ces écoles que nous sommes ici aujourd'hui. Nous vous tendons la main, à tous, pour nous permettre de réaliser ensemble cette union si nécessaire des catholiques de toutes les races. »

Je lus ensuite copie des télégrammes adressés par les Chevaliers de Colomb de North Battleford, Humboldt et Prince-Albert, dans lesquels ils prenaient vigoureusement la défense de Mgr Prud'homme et se déclaraient en parfait accord avec les buts du congrès.

Le secrétaire lut également la vigoureuse protestation qui avait été adressée en février au Premier Ministre Anderson, au leader de l'opposition, Gardiner, et à tous les ministres, par

l'Association des Commissaires d'écoles Canadiens-Français et par la Catholic School Trustees Association sous la signature des deux présidents, M. Raymond Denis et J.H. Hergaten, et des deux secrétaires, Louis Demay et Albert Nenzel.

Nous nous étions adressés à plusieurs avocats parce que nous nous demandions si nous ne porterions pas les amendements d'Anderson devant les tribunaux. Mais, le 6 mars, je recevais une lettre de l'Hon. Sénateur Belcourt, président de l'Association d'Éducation de l'Ontario, éminent avocat, qui avait plaidé la cause des écoles ontariennes devant un conseil privé.

Il me disait ceci :

« Je tiens à répéter que je me place au point de vue juridique exclusivement. Je n'ai pas voulu entrer dans d'autres considérations de façon à répondre catégoriquement à votre demande. La situation de la minorité Franco-Catholique de la Saskatchewan ressemble beaucoup à la situation franco-ontarienne lors de la promulgation du règlement 17. Nous n'avions pas et vous n'avez pas de défense constitutionnelle, mais vous avez comme nous la justice, l'équité, le droit national, le droit historique et l'intérêt national en votre faveur. Ces moyens, ces droits nous les avons fait valoir de notre mieux devant le conseil privé et nous avons perdu notre cause. J'ai bien peur que le même sort vous soit réservé. »

« Cependant, par d'autres moyens, et vous le savez, nous avons réussi à faire reconnaître dans les faits ce que la constitution nous refusait. Je me permettrai donc de vous conseiller de laisser le côté légal mais de ne pas perdre une occasion de vous faire des amis et de grignoter petit à petit les amendements Anderson qui disparaîtront bien avant vous. »

« Soyez assuré que vous pourrez toujours compter sur ma sympathique collaboration.

SIGNÉ : N.A. Belcourt »

Cette lettre fut portée à la connaissance des délégués de même qu'un télégramme d'Armand Lavergne.

Je reçus en même temps une lettre de Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des communes mais celle-ci était plutôt personnelle et d'ailleurs, elle ne regardait pas directement le congrès. Cependant, pour montrer toutes les sympathies qui nous entouraient, je crois devoir en donner connaissance ici :

« Cher monsieur Denis,

« J'ai vu Mgr Maillard qui avait été cordialement accueilli le « même jour par le Délégué. Est-ce un signe des temps ?
« Les élections fédérales sont imminentes. D'après mes obser- « vations, elles seront très âprement conduites de part et « d'autre. L'attitude d'Anderson, je n'en doute pas, aura des « conséquences sérieuses pour l'avenir. Cependant, elle n'aura « guère d'influence sur le résultat des élections dans Québec « parce que nous n'avons pas tenté d'en tirer parti au cours de « la présente campagne. Nous avons pensé que cette attitude « de notre part vous serait peut-être utile auprès d'Anderson.
« J'ignore l'avenir que la politique me réserve mais je puis vous « assurer que, quel que soit cet avenir, vous pouvez compter « sur mon entier dévouement et sur celui de mes amis. Veuillez « croire, cher M. Denis, à l'assurance de mes meilleurs senti- « ments. »

Rodolphe Lemieux,
président de la Chambre des communes.

Il n'y a aucun doute que tout le long de la lutte qui nous fut imposée, nous avons bénéficié de l'appui de Québec, sans distinction de partis politiques.

Voici la liste des membres du comité exécutif élu par le congrès en ce qui concerne l'Association des Commissaires de langue française:

M. Raymond Denis, président
MM. A. Doiron et S. M. Bonneau, vice-présidents

Directeurs:

MM. Amédée Motut — Hoey
Abbé Lebel —
A. Jullion — S.-Hippolyte
Eugène Durette — Victoire
Albert Marchildon — Zénon Park
Napoléon Carignan — Ponteix
J.-A. Mathieu — Willow Bunch
Louis-Philippe Côté, Montmartre
M. A. Duperron — Dollard
Emile Wilvers — Bellegarde
Alcime Bouvier — Meyronne
Paul Bourdy — Laflèche

LA LEGION D'HONNEUR

Le consul de France à Vancouver M. Suzor, dont la juridiction s'étendait à la Saskatchewan et à l'Alberta suivait de très près nos luttes nationales. Il était convaincu qu'il était du devoir de la France et de son intérêt de nous aider, de nous encourager. Grâce à lui, nous avons reçu quelques subventions du gouvernement Français. Il avait recommandé certaines décorations pour Mgr O. Mathieu, Mgr Prud'homme, Mgr Marois, M. D. Frémont. Pour moi, il voulait la Légion d'honneur qui est la plus haute décoration accordée par la France.

Mais j'avais une mauvaise réputation que d'ailleurs je ne méritais pas. On me disait anti-anglais, ce qui n'était pas le cas. J'ai revendiqué nos droits et je l'ai fait avec énergie, mais je n'ai jamais attaqué ni insulté nos concitoyens d'autres races. Mais il paraît qu'au Ministère des affaires étrangères en France, j'avais un dossier. J'étais un ennemi des anglais, et notre consul ne parvenait pas à obtenir ma décoration. La France voulait éviter de froisser l'Angleterre alors que celle-ci ne savait seulement pas que j'existais. Mais cette réputation me suivit longtemps et durant la guerre en 1940, la gendarmerie royale jugea bon de faire une enquête à mon sujet. J'avais donné quelques

conférences à Montréal et une à la radio à Timmins en Ontario. J'y avais dit que lorsqu'on avait besoin de quelqu'un pour se faire tuer, les gouvernements pensaient à nous; mais qu'ils nous oubliaient bien vite dès que les guerres étaient finies. Le président de La Sauvegarde me recommanda la prudence. Il avait peur, je suppose, qu'on m'envoie trouver Camilien Houde dans les camps de concentration.

Cette Légion d'Honneur d'ailleurs, je ne l'avais pas demandée. Mais au cours d'un voyage à Montréal, dont je ne me souviens pas la date, le consul de France, un M. Carteron, me demanda de prendre la parole au cours d'un dîner du quatorze juillet devant les anciens combattants Français. J'y fis l'historique de nos difficultés et de nos luttes, et M. Carteron m'affirma qu'il allait joindre ses efforts à ceux de M. Suzor pour obtenir enfin la fameuse décoration. M. Knight, le ministre plénipotentiaire de France à Ottawa, se mit aussi de la partie et autour du 15 mars 1930, je recevais un télégramme de notre consul de Vancouver m'annonçant que je venais d'être fait Chevalier de la Légion d'Honneur pour services rendus à la cause française à l'étranger. La décoration me fut remise au cours d'un dîner intime offert par les Soeurs Grises à l'Hôpital St-Paul à Saskatoon.

C'était quelques jours à peine avant le congrès des commissaires d'écoles catholiques. Aussi les commissaires, aussi bien allemands que canadiens-français, tinrent à souligner par des acclamations enthousiastes l'annonce de la distinction dont je venais d'être l'objet.

Je n'essaierai pas de cacher que cette décoration m'a fait plaisir. La légion d'honneur fut créée par Napoléon 1er dans le but de récompenser ceux qui ont rendu à la France des services exceptionnels.

Dans mon cas, c'est pour la cause française, pour la langue française que j'ai travaillé, mais je n'y ai pas travaillé seul. Nous formions une équipe composée de tous les groupes qui en Saskatchewan forment la race française, et c'est cette équipe tout entière qui par ma décoration a été honorée par la France.

Il est quinze, vingt de nos lieutenants, de nos curés de paroisses, de nos chefs de région qui auraient mérité la même décoration. En moi, c'est le groupe français de la Saskatchewan tout entier qu'on décorait.

M. Eugène Cadieux, vice-président de l'A.C.F.C., me lut au nom de tous les délégués une magnifique adresse dans laquelle j'eus quelque peine à me reconnaître tellement elle était élogieuse. Je l'ai fait encadrer et elle trône à la place d'honneur dans mon bureau de travail. Quand quelqu'un se risque à la lire, j'affirme avec conviction: « Oui, c'est bien de moi qu'il s'agit dans un temps où j'étais plus jeune ».

Le Rév. Père Simard, le curé de la nouvelle paroisse canadienne-française de Saskatoon, excellent orateur, fit l'historique de ma vie au Canada et me présenta les voeux de Québec. Ça fait plaisir, spécialement dans les moments extrêmement difficiles que nous traversions.

LES AMENDEMENTS A LA LOI SCOLAIRE

L'Hon. Anderson était inspecteur d'écoles avant d'entrer dans la politique active. Le gouvernement libéral lui avait confié la charge des écoles des néo-canadiens. En politique, on le supposait et on le disait libéral du moins jusqu'en 1924. Il se découvrit conservateur lorsqu'on lui offrit la direction provinciale de ce parti. C'était à n'en pas douter un pédagogue reconnu. Il prit une part très active à la rédaction du programme conservateur en tout ce qui touche l'éducation. C'est lui qui rédigea ou tout au moins inspira tous les amendements scolaires qui firent tant de bruit en Saskatchewan et dans Québec. C'est pourquoi lorsqu'on en parle, on les désigne souvent sous le nom « d'amendements Anderson ».

Dès la première session de la législature, après l'avènement de Anderson au pouvoir, ces amendements furent votés malgré l'opposition des libéraux grâce aux votes combinés des conservateurs, des indépendants et des progressistes.

L'un de ces amendements prohibait la présence du crucifix dans les écoles publiques. Nous avons déjà dit et nous répétons de nouveau que la presque totalité des écoles de notre province sont des écoles publiques et il ne peut pas en être autrement. Il y a des écoles publiques où tous les élèves sont catholiques.

Peut-être pour plaire au Premier Ministre, à l'instigation de certains inspecteurs, dans beaucoup d'écoles, on installa le portrait de l'Hon. Anderson, qui prit ainsi la place du Divin Crucifié.

Un autre amendement prohibait le port de l'habit religieux dans les écoles publiques. Ceci atteignait directement les religieuses qui enseignaient dans tous nos villages, Gravelbourg par exemple, Prud'homme, Duck Lake, Montmartre, etc. Ceci atteignait également les curés qui parfois allaient donner l'instruction religieuse dans des écoles où la presque totalité des élèves était catholique.

Nos religieuses allaient-elles consentir à quitter l'habit de leur communauté. Question qui nous causait bien de l'inquiétude. Nos religieuses étaient irremplaçables. Nous manquions déjà de personnel enseignant.

Un bon nombre d'entre nous aurions voulu résister ouvertement à la loi. Nos religieuses resteraient dans nos écoles, avec l'habit religieux, et nous monterions la garde autour de ces écoles. Nous étions convaincus que le gouvernement n'oserait pas jeter cinq cents commissaires d'écoles en prison. Mais nous aurions voulu recevoir des directives de nos Évêques ou tout au moins leur approbation tacite. Mais rien ne vint. Mgr Prud'homme penchait de notre côté. Le Rév. Père Gerken des Allemands hésitait. Puis il y eut une rumeur à l'effet qu'une réunion de l'épiscopat de l'Ouest se tiendrait à Winnipeg. Mgr Prud'homme ne voulut ni démentir ni confirmer. Il me dit cependant que cette résistance aux lois pourrait provoquer des échauffourées, provoquer des incidents graves, des batailles. Il y aurait peut-être du sang versé. En date du 2 juillet 1930, j'écrivis à Mgr McGuigan qui venait d'arriver à Régina. Je ne reçus pas de réponse. J'écrivis également à Mgr Prud'homme mais il ne voulut pas m'écrire et préféra me téléphoner.

Je me rendis à Gravelbourg qui n'était pas encore évêché pour savoir si les religieuses obéiraient à la loi ou si elles abandonneraient leur école. Elles n'avaient pas encore reçu de directives de leur maison-mère.

Je perdis patience, ce qui m'arrivait parfois. « Ma soeur, vous avez à choisir entre un costume qui n'est pas nécessaire pour être sauvé, et l'éducation catholique et française de centaines, de milliers de petits enfants, et vous choisiriez votre costume. »

« D'ailleurs qu'entend-on par habit religieux ? Votre cornette, ma soeur, fait-elle partie de votre habit ? Je n'en suis pas sûr. Ce que je sais bien, c'est que lorsque je vais dans un magasin et que je demande un habit, on ne me donne pas le chapeau. Si vous ne voulez pas abandonner le costume de votre communauté, modifiez-le et nous laisserons aux tribunaux le soin d'établir ce que la loi entend par habit religieux. »

Je dois dire que toutes nos religieuses demeurèrent dans leurs écoles. Les unes avec un habit plus ou moins modifié et il y eut à ce sujet des incidents bien amusants à Duck Lake par exemple et à St-Brieux. Nulle part, le gouvernement ne s'adressa aux tribunaux. Ailleurs, et ce fut le cas de Gravelbourg, les religieuses adoptèrent l'habit des veuves: Robes noires tombant jusqu'à la cheville et petits chapeaux canotiers.

Les prêtres, en entrant dans les écoles, enlevaient leur collet romain et il n'y eut pas de difficultés à ce sujet.

La constitution des provinces donnait droit à une demi heure par jour d'enseignement religieux mais ne spécifiait pas dans quelle langue cet enseignement serait donné. Anderson et Bryan annoncèrent que dorénavant cet enseignement serait donné uniquement en anglais. Nous fîmes savoir à Anderson que c'était un point sur lequel nous ne céderions jamais. Des instructions seraient certainement données à notre personnel enseignant et à nos commissaires d'écoles d'avoir à désobéir ouvertement. L'amendement dont on nous avait menacé ne fut jamais soumis à la législature.

Il en est un autre au moins qui fut voté et souleva des montagnes de protestations. Il avait trait aux « qualifications » des commissaires d'écoles. Dorénavant pour être commissaire d'écoles, il fallait pouvoir prouver à la satisfaction de l'inspecteur qu'on était en mesure de lire et d'écrire l'anglais d'une façon convenable et de diriger en anglais une assemblée publique.

On exigeaient de nos commissaires d'écoles des connaissances qu'on n'exigeaient pas de nos députés. De plus, il n'y avait pas d'examen. Le tout était sujet à la bonne ou mauvaise volonté de l'inspecteur.

Enfin, seul l'usage de la langue anglaise était permis dans les assemblées scolaires. Le but était à n'en pas douter, de « disqualifier » la plus grande partie des commissaires catholiques et de les remplacer par des commissaires officiels nommés par le gouvernement.

Je n'ai pas eu connaissance, qu'une seule de nos commissions scolaires ait consenti à délibérer en anglais et je ne crois pas non plus que les inspecteurs aient tenté de « disqualifier » nos commissaires sous prétexte qu'ils ne connaissaient pas l'anglais. Ils en avaient le droit d'après les amendements, mais je crois que le gouvernement a préféré ne pas s'aventurer sur un terrain qu'il savait dangereux et qui aurait fortement irrité Québec.

Il y eut plus tard, un autre amendement qui spécifiait que les commissaires d'écoles n'auraient le droit d'accorder des jours de congé qu'à l'occasion des fêtes civiques. C'est à dire que nos écoles, d'après la loi, devraient demeurer ouvertes les jours de fêtes religieuses, lorsque ces fêtes seraient célébrées durant la semaine. C'est cet amendement qui a donné lieu aux incidents de Val Marie.

Enfin, il y eut un dernier amendement qui nous enlevait la première année de français que nous avions si brillamment gagné en 1918 ou 19. Anderson avait affirmé à différentes reprises que son gouvernement ne toucherait pas à l'enseignement du français, mais déjà il manquait à sa parole et, s'appuyant sur une enquête dont les conclusions étaient fort dis-

cutables, il supprimait cette première année de français que nous jugions indispensable et qui l'était.

Les libéraux les combattirent énergiquement, mais sans succès. On a prétendu dans certains milieux que les libéraux n'agissaient ainsi que par tactique électorale. C'est possible mais en ce qui nous concerne, nous ne devons pas tenir compte des intentions, mais des faits.

LES EVENEMENTS IMPORTANTS DE 1930

Nominations Épiscopales

Élections fédérales

Voyage dans l'Est

Il y eut, bien entendu, le Congrès des Commissaires Catholiques dont j'ai déjà parlé, mais il y eut d'autres événements importants, notamment la nomination de Mgr R. Villeneuve à l'évêché de Gravelbourg, dont il fut le premier évêque, et celle de Mgr McGuigan au siège archiépiscopal de Régina en remplacement de Mgr Mathieu, décédé en 1929.

Ces deux nominations revêtaient un caractère d'une importance toute particulière, pour le groupe canadien-français. Pour la première fois, nous avions un évêque de langue anglaise en Saskatchewan. C'était inévitable et c'est pourquoi j'avais absolument refusé, en 1918, de solliciter de l'administrateur du diocèse, une souscription nationale en faveur du collège français de Gravelbourg. Comme Canadien-français, nous faisions une souscription en faveur d'un collègue canadien-français et en principe, nous n'avions pas d'autorisation à demander à qui que ce soit. Le précédent aurait été dangereux pour nous, lorsque nous aurions des évêques d'autres races qui comprendraient difficilement nos problèmes nationaux.

La nomination de Mgr McGuigan fut fort mal accueillie par le chargé d'affaires français à Ottawa, M. Knight. La France n'avait pas encore d'ambassadeur à Ottawa. Elle était représenté par M. Knight, un nom bien écossais, descendant d'une famille qui avait émigré d'Écosse en France au 17e siècle et s'était absolument francisée. M. Knight savait que je m'étais entretenu de cette question de Régina, avec M. A. Briand, ministre des Affaires Étrangères à Paris en 1928. Il m'écrivit en janvier 1930 pour me dire, dans un langage très vif, tout son désappointement, désappointement d'autant plus vif qu'à n'en pas douter, nous devions cette nomination à celui qui représentait le Vatican à Ottawa, Mgr Cassulo. Si, ajoutait-il, nous avons pu sauver Gravelbourg, nous le devons, j'en suis sûr, aux efforts de notre ambassadeur auprès du Vatican. Évidemment, nous regrettons la perte de Régina.

Mgr McGuigan nous arrivait d'Edmonton où il était vicaire général. Il avait vécu dans l'intimité de l'archevêche, Mgr O'Leary, dont la réputation anticanadienne-française était solidement établie. Nous étions donc plus ou moins inquiets à son sujet. Cpendant, quelques-uns de mes amis de l'Alberta m'affirmaient qu'ils n'avaient jamais eu à se plaindre de Mgr McGuigan. Il ne partage pas, me disaient-ils, les sentiments de son Archevêque et il sert souvent d'intermédiaire entre le groupe canadien-français et Mgr O'Leary.

Je suis heureux de dire que durant les quatre années que je demeurai en Saskatchewan après la nomination de Mgr McGuigan, c'est-à-dire de 1930 à 1934, nous n'eûmes jamais à nous plaindre de lui. Il assista et participa d'une façon assidue à tous nos congrès et se montra toujours extrêmement bienveillant à notre égard.

Quelques années plus tard, alors que Mgr McGuigan était devenu archevêque de Toronto, l'Hon. M. Laflèche, ministre de la défense, duquel dépendait, dans ce temps-là, la nomination des gouverneurs de Radio-Canada, me conseilla d'aller voir Son Excellence pour lui demander de bien vouloir se charger d'une certaine démarche concernant l'émission des permis pour nos postes de radio. Je fus reçu avec une chaleu-

reuse cordialité par son Excellence qui me demanda une foule d'informations au sujet de ce qui se passait en Saskatchewan. Il voulut bien se charger de la démarche que je me permettais de lui suggérer et j'ai toute raison de croire qu'il s'en acquitta avec succès. J'ai toujours considéré Mgr McGuigan, plus tard Cardinal, comme l'un de nos amis. Il parlait un très bon français à Régina; j'espère qu'il ne l'a pas oublié à Toronto.

Nous ne connaissions pas le nouvel évêque de Gravelbourg, Mgr R. Villeneuve. J'en avais bien entendu parler, surtout à Ottawa. Son nom m'avait même été mentionné comme celui d'un futur évêque. Mais coopérerait-il avec nous dans nos luttes, ou bien demeurerait-il neutre, inquiet peut-être par les difficultés toute récentes que nous avions eu avec l'administrateur de l'Archidiocèse de Régina ? C'était pour nous un point d'interrogation.

Mais Mgr Villeneuve ne fut pas lent à nous rassurer. A son arrivée à Gravelbourg, plusieurs centaines de personnes l'attendaient pour lui souhaiter la bienvenue. J'étais du nombre, mais je ne croyais pas qu'il m'appartenait de me placer dans les premiers rangs. Bientôt j'entendis prononcer mon nom. C'était Monseigneur qui voulait me voir pour me féliciter publiquement du splendide travail que l'A.C.F.C. accomplissait en Saskatchewan. Il m'invita à dîner pour le lendemain, au presbytère qui allait servir d'Évêché. Dès lors nous étions rassurés, nous savions que nous avions à Gravelbourg un Évêque qui allait être un ami et un chef. Il fut l'un et l'autre.

Dans ma correspondance j'ai, je ne sais combien de ses lettres, traitant de tous les sujets qui intéressaient notre groupe. Dès qu'une difficulté se présentait, qu'il nous fallait prendre une attitude dont nous n'étions pas sûrs, vite un coup de téléphone à Mgr Villeneuve. Il ne donnait jamais d'ordre, mais ses conseils étaient précieux et nous les suivions.

Au dîner auquel Monseigneur m'avait invité, nous étions quatre: Mgr Villeneuve, Mgr Maillard, curé de la paroisse qui travaillait depuis longtemps pour obtenir un évêché à Gravelbourg, son vicaire et moi-même. La ménagère nous apporta sur la table un superbe poulet rôti non découpé, et Mgr Maillard de le déposer devant son vicaire en lui disant: « Tenez M. l'abbé, arrangez-vous avec ça ! » et le vicaire gêné, de dire : « Mais, Monseigneur, je ne mangerai jamais tout ça ». Monseigneur indigné, de dire « J'espère bien que tu ne mangeras pas tout ça, qu'est-ce qui nous resterait à nous ? » Mgr Villeneuve riait de bon coeur.

Après dîner, Monseigneur voulut étudier avec moi la situation qui nous était faite au point de vue scolaire. Il tenait à savoir quelle avait été l'attitude de chacun des prêtres de son diocèse dans nos luttes, et plus spécialement à l'occasion du récent congrès. La réponse était facile: tout le clergé du diocèse était avec nous et coopérait largement avec l'A.C.F.C., à l'exception de trois prêtres qui s'étaient laissés entraîner par une influence supérieure.

Comme Mgr Maillard disait que je ne recevais aucun salaire ni du Patriote, ni de l'Association et que je payais généralement moi-même mes dépenses de voyage, Mgr Villeneuve voulut me remettre $200.00 à titre de remerciements. Il est inutile de dire que je refusai énergiquement. Le lendemain, Monseigneur me faisait revenir à l'Évêché parce que, disait-il, il avait besoin de $5,000. d'assurance-vie. Je n'ai jamais su s'il en avait réellement besoin ou si c'était un moyen détourné de me faire bénéficier du montant qu'il m'avait offert la veille.

Mgr Villeneuve, durant les deux années qu'il demeura à Gravelbourg, fut pour moi non seulement un compagnon de lutte, mais l'un de mes meilleurs amis. Il l'est d'ailleurs resté durant toute sa vie.

Par une saisissante coïncidence, ces deux Évêques nommés à des sièges de la Saskatchewan, à quelques mois d'intervalle, étaient tous les deux destinés au Cardinalat. Mgr Villeneuve au siège de Québec, et Mgr McGuigan à celui de Toronto.

Il est à remarquer d'ailleurs qu'après Mgr Villeneuve, nommé Cardinal, il y eut Mgr Melanson qui de Gravelbourg passa à l'archevêché de Moncton, N.B., et Mgr J. Lemieux qui devint archevêque d'Ottawa. L'évêché de Gravelbourg semble être une pépinière d'archevêques.

LES ÉLECTIONS DE 1930

Un autre évènement qui ne fut pas de moindre importance, ce furent les élections fédérales de 1930.

Les conservateurs, dirigés par l'Hon. Bennett, député de Calgary, prenaient le pouvoir et battaient les libéraux dirigés par le Premier Ministre, l'Hon. Mackenzie King.

Mais la surprise de l'élection ne fut pas seulement la victoire de Bennett; ce fut le nombre élevé de sièges qu'il remporta dans Québec. Les nationalistes avaient mené une très ardente campagne contre King et ce fut surtout leur victoire. Armand Lavergne, le lieutenant de Bourassa, était élu dans Montmagny, A. Sauvé, ancien leader provincial des conservateurs triomphait dans Deux-Montagnes, Dupré, Gagnon, étaient élus dans Québec.

Un fait nouveau, c'est que Bennett ne pouvait pas gouverner sans l'appui des députés de Québec. Nous avions déjà vu King prisonnier des progressistes de l'Ouest, et ceux-ci en profitèrent largement, mais on n'avait jamais vu les conservateurs fédéraux prisonniers de la province de Québec. Les députés conservateurs de Québec sauraient-ils tirer tout le parti possible de la situation ? C'est ce qui restait à voir.

J'écrivis à Armand Lavergne en juillet 1930, le félicitant de son élection et lui disant que nous nous réjouissions parce que les conservateurs, pour la première fois depuis un grand nombre d'année, devaient compter avec Québec. Quelle va être l'attitude d'Anderson en Saskatchewan ? Chaque fois qu'il nous attaquera, nous allons crier dans Québec. Les députés conservateurs de Québec n'aimeront certainement pas la campagne anti-française et anti-catholique d'Anderson parce qu'elle aura un fort retentissement dans chacun de leur comté. Nous comptions sur l'influence des députés nationalistes de Québec pour obliger Anderson à atténuer et peut-être modifier sa campagne contre nous. Armand Lavergne, qui comptait faire partie du gouvernement Bennett, en avait été écarté, mais était vice-président de la Chambre des Communes. Il m'écrivit pour me suggérer de me rendre dans l'Est où il voulait me faire rencontrer

les députés ministériels canadiens-français. Il fut convenu que je m'y rendrais à l'automne ou de bonne heure au printemps suivant.

VOYAGE DANS L'EST 1930

Mais il restait encore bien des problèmes inquiétants en Saskatchewan. On nous avait dit que l'instruction religieuse devait être donnée en anglais et nous craignions pour l'heure de français qui restait encore. Les députés de Québec voudraient-ils, pourraient-ils nous aider ? Pour en avoir le coeur net, je partis pour l'Est en novembre 1930.

Après avoir eu à Ottawa une entrevue avec M. Lavergne qui se chargea d'organiser une petite réunion à laquelle il inviterait un groupe de députés conservateurs, je continuais mon pèlerinage vers Montréal et Québec.

Je rendis visite tout d'abord à l'Honorable M. Patenaude qui était le chef incontesté des purs conservateurs de la province et qui fut plus tard lieutenant-gouverneur. M. Patenaude me reçut très cordialement, mais il avait avec lui son associé, M. G. Monette. Celui-ci me dit à brûle-pourpoint: « Quand les Canadiens de la Saskatchewan seront moins rouges, ils auront alors le droit de venir demander l'aide des bleus du Québec. » Je ne voulais rien briser, j'étais venu demander de l'aide contre un gouvernement qui nous était antipathique, si je voulais obtenir cette aide, il fallait faire de la diplomatie et conserver au moins de bonnes relations.

« M. Monette, en Saskatchewan, nous ne faisons pas de politique et je ne suis pas venu vous voir au nom d'un parti politique, mais au nom de tous nos compatriotes de la Saskatchewan, sans exception. Si vous étiez là-bas, M. Monette, vous prendriez la même attitude que nous ».

« M. Monette, voulez-vous dire qu'en Saskatchewan tous les conservateurs sont des mangeurs de Canadiens ?» M. Patenaude vint à mon secours et s'adressant à son jeune associé lui dit: « Il est vrai, M. Monette, que depuis la création de la pro-

vince en 1905, les conservateurs de là-bas ont presque toujours combattu le principe des écoles séparées et veulent l'enseignement de l'anglais seulement. Comme Canadiens, il nous est très difficile d'accepter cette attitude. »

Je remerciai M. Patenaude, et m'adressant à M. Monette, je lui dis qu'un avocat de la Saskatchewan, un avocat très conservateur, M. Marcotte, qui avait toujours participé aux luttes politiques en faveur des conservateurs et avait été candidat à différentes reprises, avait quitté la province avant les élections de 1929, parce qu'il se refusait absolument à appuyer la politique scolaire de Anderson. Il ne revint qu'après les élections.

Je leur fis à tous les deux, l'historique de chacune des élections provinciales qui eurent lieu en Saskatchewan depuis 1905, en me tenant exclusivement sur le terrain scolaire, et à chaque fois, je demandais : « Qu'auriez-vous fait M. Monette, si vous aviez été à notre place ? » Et la réponse venait toujours la même : « Je crois bien que j'aurais fait comme vous ». Nous ne pouvions pas faire autrement et nous souhaitons que les conservateurs provinciaux modifient leur politique scolaire, ce qui nous permettrait enfin de voter pour eux, si nous le jugions à propos. Mais la première chose à faire, c'est pour les conservateurs de Québec d'agir sur Anderson et de lui faire comprendre que son attitude anticanadienne et anticatholique cause un dommage énorme aux conservateurs de Québec.

J'insiste sur cette attitude de M. Monette et sur les discussions qui suivirent parce que ces mêmes remarques nous accusant d'être trop « rouges » me furent faites dans biens des milieux conservateurs au cours de ma tournée.

Je me souviens, entre autres, d'une scène qui se passa chez Camillien Houde, en présence de Mme Houde et du Dr Desrochers qui était médecin examinateur à La Sauvegarde. M. Houde était maire de Montréal et leader du parti conservateur provincial, mais il était violent. Malgré mes grandes résolutions de demeurer calme, il me fit sortir de mes gonds et au bout de 15 ou 20 minutes, nous criions aussi fort l'un que

l'autre, pendant que Mme Houde tenait son mari par le bras en disant: « Voyons Camillien », et que le Dr Desrochers tentait de faire le pacificateur.

Je connaissais M. Houde, c'était un ami, il avait été agent pour La Sauvegarde, mais il était acteur, et l'on ne savait jamais si son indignation était réelle ou simulée. Tout à coup il se calma et en riant et me tutoyant, ce qu'il n'avait jamais fait auparavant, me dit : « Penses-tu que nous avons l'air fin tous les deux, mais quand tu m'as demandé où j'avais pris l'argent dont j'avais eu besoin pour mes élections partielles, ça m'a mis en « maudit ». — « Oui, mais auparavant vous m'avez presque dit que je faisais campagne contre Anderson parce que j'étais vendu aux rouges, pensez-vous que j'ai aimé ça » — « C'est bon, c'est bon, on n'en parlera plus, et puis ton Anderson, je vais le déshabiller. » — « Mais M. Houde, ce n'est pas ça que je vous demande, ce que je voudrais, c'est que vous parlementiez avec lui, que vous le rappeliez à de meilleurs sentiments. Ceci vous pouvez le faire à titre d'amis politiques ».

M. Houde; « ce n'est pas mon genre, la diplomatie, je ne connais pas ça, mais Anderson, il va savoir ce que je pense ». — Et en effet, quelques semaines plus tard, au cours d'un discours, il séparait sa cause de celle de Anderson et affirmait que lui et les conservateurs de Québec ne voulaient avoir rien à faire avec ceux qui, en Saskatchewan, attaquaient les écoles catholiques et canadiennes-françaises. »

En général, je fus bien reçu, mais la plupart de mes interlocuteurs ne connaissaient pas grand chose à nos questions scolaires. C'était si loin, et il fallait presque partout brosser un tableau de notre situation et des luttes que nous devions subir.

Je me rendis à Québec dans le but d'y rencontre l'Hon. Thomas Chapais, sénateur, historien et écrivain, de grande réputation. Il était hautement respecté dans tous les milieux. Son appui pouvait nous être d'un précieux secours. Je ne prévoyais aucune difficulté. M. Chapais avait la réputation d'être un sincère patriote. Mais j'avais oublié qu'il avait fait de la

politique et que sans trop s'en rendre compte, il était demeuré politicien, politicien de grande classe, mais politicien quand même.

En dehors de nos questions scolaires, je lui mentionnais une vacance sénatoriale qui s'était produite en Saskatchewan. Nous pensions avoir droit à un sénateur canadien-français.

M. Chapais était d'une politesse exquise, un aristocrate de l'ancienne époque. C'est dire qu'il fut charmant. Mais il refusa énergiquement d'intervenir. Il regrettait les mesures mises en vigueur par Anderson, il nous était très sympathique et nous admirait, mais enfin l'éducation relevait des provinces. Québec n'aimerait pas que les gens de la Saskatchewan viennent s'immiscer dans des affaires de notre province. Il en est de même de la nomination d'un sénateur. C'est une question qui regarde la Saskatchewan. Avant de faire la nomination d'un sénateur, l'Hon. Bennett consultera certainement les députés conservateurs de la Saskatchewan. Il nous appartenait, à nous de la Saskatchewan, de nous entendre avec quelques-uns de ces députés. M. Chapais ne voyait pas ce qu'il pouvait faire pour nous aider sans créer un précédent qui pourrait être dangereux plus tard pour Québec. Pauvre M. Chapais, c'était un historien, mais il ne se rendait absolument pas compte de ce qui se passait dans les provinces où nous sommes en minorité. Il avait bien peur d'embarrasser Bennett.

Je ne pus rien obtenir, en dehors d'une promesse de me revoir à Ottawa la semaine suivante, en même temps qu'il consulterait certains chefs conservateurs. Je lui suggérai de voir M. Patenaude.

Je revis en effet M. Chapais la semaine suivante à Ottawa. Il était dans le bureau du sénateur Bénard du Manitoba, conservateur en politique, mais bien canadien. J'entendais des éclats de voix et je me demandais si on se disputait. C'était le Sénateur Bénard qui « enguirlandait » Chapais.

« Voyez-vous M. Chapais, disait Bénard, tout jeune vous étiez mon idole. Vos livres d'histoire, je les ai lus et relus, je vous avais monté sur un piédestal et je vous retrouve sur vos

vieux jours. vous aplatissant devant Bennett, refusant d'intervenir en faveur de nos compatriotes de la Saskatchewan, faisant passer l'unité du parti avant l'intérêt de notre race, de notre nationalité. Je ne vous reconnais plus, M. Chapais. » Tout cela débité dans un langage coloré d'habitant, accompagné de temps à autre de solides coups de poing sur la table. J'étais gêné d'être là, mais fier de l'attitude de mon ami Bénard. Il faisait honneur au groupe français du Manitoba. M. Chapais qui n'était pas habitué à ce genre de langage et qui d'ailleurs n'avait pas le temps de parler, se contentait de dire : « Voyons M. Bénard — Voyons — » J'ai appris, plus tard, par les députés conservateurs de langue française que l'Hon. Thomas Chapais s'était joint à eux et était intervenu auprès de Bennett.

Je dus demeurer près d'une semaine à Ottawa, parce que par-dessus les difficultés que nous causait Anderson, il y avait la nomination de notre sénateur dont je reparlerai plus tard. Il y avait, au Parlement, un groupe de jeunes députés conservateurs. Ils n'avaient pas encore été gâtés par la politique et nous étaient ouvertement sympathiques. Armand Lavergne, d'ailleurs, les harcelait continuellement. Il y en eut des réunions, des conciliabules. Qui allait parler ? Comment procéder ? Il y avait un groupe qui était prêt à tout casser. Armand Lavergne, en protestation contre les lois Anderson, donna un peu plus tard, sa démission de vice-président de la Chambre des Communes. Il est vrai qu'il était malade, mais enfin il tint à donner à sa démission l'allure d'une protestation.

M. Dupré, solliciteur général dans le cabinet Bennett, et comme tel, lié par la solidarité ministérielle, tint à se dissocier de la politique scolaire Anderson et en pleine Chambre des Communes, il prononça un vigoureux discours dans lequel il attaqua violemment l'attitude d'Anderson. Il fallut du courage à M. Dupré, le ministre, pour prononcer un tel discours devant son Chef Bennett qui assistait à la séance. M. Dupré et son associé dans son bureau légal, M. O. Gagnon, plus tard ministre dans le gouvernement Duplessis, et lieutenant-gouverneur de Québec, furent ardemment avec nous dès le début.

Pauvre M. Dupré, quelqu'un lui avait dit que je ne recevais aucun salaire comme président de nos associations et que je payais moi-même mes dépenses de voyages. Il se demandait probablement comment je faisais pour élever ma famille, et un jour, il me fit demander à son bureau au Parlement pour m'offrir une position à Ottawa. Il ne savait pas laquelle, mais il en parlerait avec le Premier Ministre, et l'on trouverait certainement quelque chose de convenable à m'offrir. Le geste me toucha et je remerciai M. Dupré pour sa délicatesse, mais je ne me reconnaissais pas le droit d'abandonner les miens, en Saskatchewan, dans les temps difficiles que nous traversions. Deux ou trois jours plus tard, l'Hon. M. Dupré venait me voir à ma chambre d'hôtel pour affaire, me dit-il. Il avait honte parce qu'il possédait $100,000. d'assurance-vie dans des compagnies étrangères. Lui, ministre, représentant les canadiens-français, appauvrissait sa race au bénéfice des autres races. Il n'y avait jamais pensé. Maintenant, il avait la contrition et voulait ajouter aux polices qu'il détenait, une police de La Sauvegarde qui, dans ce temps-là, était la seule compagnie canadienne-française d'assurance-vie. Je n'ai jamais su si M. Dupré voulait réellement augmenter le volume de ses assurances ou s'il prenait un moyen délicat pour m'aider à payer mes dépenses de voyages. Quelques années plus tard, il se faisait tuer accidentellement à Maskinongé, près de Trois-Rivières, dans un bête accident de chemin de fer. Il en fut d'ailleurs la seule victime. La Sauvegarde n'avait pas fait une brillante opération financière lorsque je vendis cette assurance à M. Dupré.

Ceux qui me connaissent savent que je n'ai jamais fait de politique. Je suis l'un de ces oiseaux rares que l'on appelle indépendants, mais je tiens à rendre hommage à ce groupe de députés nationalistes ou conservateurs qui siégea au Parlement de 1930 à 1935. La plupart était de vrais patriotes.

Je ne me doutais pas que Maurice Dupré et Armand Lavergne disparaîtraient si vite. Je ne me doutais pas, non plus, que quelques années plus tard, j'allais venir habiter Québec pour y retrouver Onésime Gagnon qui était devenu l'un de mes

bons amis, ministre dans le gouvernement provincial et plus tard Lieutenant-Gouverneur. Lui aussi est décédé.

Quels résultats avons-nous obtenus par ces démarches dans l'Est ? Il est bien difficile de le dire. Ce sont des résultats qui ne se mesurent pas avec des piastres ou des cents. Ce que je sais bien, c'est qu'Anderson, et surtout son bras droit, l'Hon. Bryant, avaient affirmé, à bien des reprises, que la demi-heure d'instruction religieuse qui nous était garantie par la Constitution de 1905, devait être donnée exclusivement en anglais. Après mon voyage dans l'Est, nous n'en avons plus entendu parler. Nous craignions de nouvelles attaques contre notre heure d'enseignement du français, elles ne se sont pas produites. Les lois votées furent appliquées, mais sans enthousiasme, et lorsqu'il se produisait des difficultés dans certains districts, le gouvernement faisait de son mieux pour les étouffer. On sentait qu'Anderson et ses acolytes ne tenaient pas à ce que l'on fasse trop de bruit. Est-ce là le résultat de nos démarches dans l'Est, le résultat de la pression exercée sur Anderson par les députés conservateurs de Québec, je n'en sais rien. L'on m'a dit alors que Bennett était bien ennuyé par la politique scolaire d'Anderson. L'on m'a affirmé également qu'il avait eu une entrevue avec Anderson à ce sujet. Est-ce vrai ? Je serais porté à le croire parce que c'est le ministre des postes d'alors, M. Arthur Sauvé, qui me l'a dit confidentiellement. M. Sauvé était l'un de mes bons amis, un homme très prudent, et s'il m'a parlé de cette entrevue à laquelle il attachait de l'importance, c'est qu'elle a eu lieu.

Ces luttes Anderson nous firent du bien parce qu'elles nous réveillèrent pour de bon. Je crois que le Français s'enseigna davantage en ce temps-là plus qu'il ne l'avait jamais été auparavant. Ce ne sont pas les luttes qui sont dangereuses, au contraire, elles servent de stimulant. Ce qui m'inquiète, ce sont les périodes d'accalmie, quand personne nous pile sur les pieds, parce qu'alors nous nous endormons.

Mes mémoires

(suite)

VIOLENTE CAMPAGNE EN 1931
LE CONGRÈS CONJOINT DE RÉGINA — 1931

L'année 1931 fut tumultueuse. Il fallait s'y attendre. Le « Star » de Régina, journal favorable au gouvernement conservateur Anderson, me reprocha violemment d'être né de l'autre côté de l'océan et m'accusà d'être un sujet indésirable. Le Premier Ministre Anderson, dans un discours reproduit par les journaux, dit qu'il attendait mon retour de Québec pour prendre à mon sujet les mesures qui s'imposaient, pendant qu'au nom du Klu Klux Klan, à deux reprises différentes, on me menaçait des représailles habituelles, c'est-à-dire expulsion de la ville avec plumes et goudron. Je ne me pensais pas si important. En ce qui concerne les menaces du K.K.K., j'ai cru que c'était l'oeuvre de mauvais plaisants qui tentaient de me faire peur. Je n'en ai jamais parlé à qui que ce soit pour ne pas effrayer ma famille.

Le tout avait cependant commencé bien innocemment. La St-Jean-Baptiste de Montréal, au cours de l'un de mes voyages dans l'Est en 1930, avait organisé un dîner en mon honneur, au Cercle Universitaire je crois. Assistaient à ce dîner MM. Guy Vanier, président général de la St-Jean-Baptiste, Omer Héroux, rédacteur en chef du « Devoir », J. Dansereau, président de la Jeunesse Catholique, l'abbé L. Groulx que l'on saluait comme le grand théologien du nationalisme canadien, le R.P. Archambault, S.J., directeur des Semaines Sociales, Elzéar Beaupré, Alfred Bernier, ancien président des Voyageurs de Commerce catholiques, MM. A. Vanier, Antonio Perreault, le Dr Prince et un bon nombre d'autres dont je n'ai pas conservé les noms.

Au cours d'une causerie générale qui suivit le dîner, on parla d'organiser en 1931 une souscription au bénéfice de

l'A.C.F.C. qui en avait bien besoin. Je promis de revenir à cette occasion pour une tournée de conférences si on le jugeait nécessaire.

Mais le Patriote de l'Ouest avait aussi besoin d'argent et, au printemps 1931, le R.P. Tavernier, O.M.I., rédacteur en chef du journal, partait lui aussi vers Québec dans le but d'améliorer la situation financière du journal. Malheureusement, il ne parla à personne de ses intentions. Nous ignorions ce voyage.

Dans Québec, le Père Tavernier s'adressa à la St-Jean-Baptiste de Montréal et à l'A.C.J.C. Le secrétaire de la St-Jean-Baptiste, ce bon M. Alphonse de la Rochelle, m'écrivit immédiatement me disant qu'il n'y comprenait plus rien. La campagne de souscription suggérée par le Père Tavernier en faveur du Patriote devait-elle remplacer celle proposée pour l'A.C.F.C. ?

Il était impossible de faire deux souscriptions à la suite l'une de l'autre et la St-Jean-Baptiste n'était pas organisée pour procéder immédiatement. L'A.C.J.C., toujours prête à faire sa part, ne savait plus elle-même quelle attitude prendre. Mgr R. Villeneuve était à ce moment-là dans l'Est. Je lui fis parvenir la lettre que j'avais reçue de la St-Jean-Baptiste et il me répondit presque immédiatement par le télégramme suivant.

Montréal, 15 avril 1931.

M. Raymond Denis,

Vonda (ou à faire suivre).

« A.C.F.C. et St-Jean-Baptiste merveilleusement dispo-
« sées. Préférable agir immédiatement et relier les deux
« campagnes. Autorisez St-Jean-Baptiste à s'entendre avec
« A.C.F.C. Votre présence ici absolument nécessaire.
« Insiste respectueusement. Venez tout de suite. »

Signé : Monseigneur Villeneuve

Je partis donc dans l'Est et après une entrevue avec le R.P. Tavernier et les délégués de l'A.C.J.C. et de la Société St-Jean-Baptiste, en présence de Mgr Villeneuve, il fut convenu que le Père Tavernier et moi-même donnerions des conférences pour créer de l'intérêt autour de la souscription, pendant que la St-Jean-Baptiste et l'A.C.F.C. organiseraient cette souscription.

Mais il n'est pas facile d'organiser une souscription dans une province qui est déjà inondée de demandes de toutes sortes. C'est le travail d'un spécialiste. Or, à la St-Jean-Baptiste, comme à l'A.C.F.C., on n'était pas habitué aux souscriptions et personne ne savait comment s'y prendre.

Nous faisions des conférences. Nous expliquions la situation qui était faite aux catholiques de la Saskatchewan à la suite de lois que nous appelions persécutrices et qui n'existaient nulle part ailleurs au Canada. Les journaux reproduisaient de larges extraits de nos conférences, et comme ni le Père Tavernier, ni moi n'avions de texte, il est arrivé aux journalistes d'amplifier nos déclarations. La Presse associée traduisait en anglais ces comptes rendus, les faisait parvenir aux journaux anglais de l'Ouest et le « Star », le journal anti-français de Régina, les publiait et les commentait à sa façon. Chaque jour ou presque, le « Star » nous accusait de mentir à la population de Québec, d'être des fauteurs de désordre, des êtres dangereux qui prônions la haine des races dans le seul but de ramasser de l'argent pour un journal qui était à l'agonie. Les lettres ouvertes pleuvaient dans les journaux. Les lecteurs du « Star » se montraient indignés qu'on nous laisse en liberté. Le « Star » me reconnaissait du talent et je lui en suis reconnaissant, mais c'était là ma seule qualité. J'étais, paraît-il, un dangereux agitateur.

Le même journal s'en prenait à C. Gardiner, l'ancien Premier Ministre libéral de la province, au Dr. Uhrich, ancien ministre, l'un des chefs catholiques de la Saskatchewan, à M. Veniot, député du Nouveau-Brunswick, ancien ministre

des postes qui avait préparé la première émission de timbres bilingues. C'était presque de l'hystérie. Tout cela parce que nous avions dit dans Québec, et sans exagération, ce qui se passait dans la Saskatchewan.

En mars 1931, c'était encore au tour de M. Gardiner, leader de l'opposition libérale, ancien Premier Ministre de la Saskatchewan, et plus tard ministre de l'Agriculture dans le gouvernement McKenzie King, et du Dr. Uhrich député de Rosthern, ancien Ministre de la Santé et plus tard Lieutenant Gouverneur de la province, de se faire attraper par le « Star ». Tous les deux avaient, à la législature de Régina, vivement combattu les lois Anderson et le « Star » les accusait eux aussi d'avoir soulevé des questions de race dans le but de semer la division et les haines.

« Représentant faussement, malicieusement, une mesure « qui a pour but d'aider au développement des enfants des « districts d'écoles de langue française, en accord avec les « meilleures mesures de pédagogie, ces deux anciens ministres « ont préféré se faire du capital politique en soulevant le cri « de race. »

« Des ignorants peuvent accepter l'idée très superficielle « qu'un enfant qui connaît deux langues est mieux outillé « pour la vie qu'un enfant qui n'en connaît qu'une seule, mais « M. Gardiner et le Dr Uhrich sont en mesure de savoir la « vérité à ce sujet. Ils ont eux-mêmes nommé un de leurs « fonctionnaires pour faire une enquête dans le temps qu'ils « étaient ministres, mais ils n'en ont jamais publié les résultats. »

D'après le « Star », Gardiner et Uhrich étaient bons à mettre dans le même panier que Denis.

Cette polémique dura plusieurs mois. Elle fut d'autant plus violente que le Premier Ministre Anderson, dans un discours prononcé devant le congrès de l'Association des Commissaires d'écoles de langue anglaise au printemps 1931, annonçait bruyamment d'autres mesures.

Mon ami, M. S. Bonneau, vice-président de l'Association des Commissaires d'Écoles franco-canadiens, se porta à ma défense et, dans une lettre adressée au Star, il défendit vigoureusement les déclarations faites par moi dans l'Est ; il déclara que j'étais le porte-parole autorisé du groupe canadiens-français de la Saskatchewan.

Le « Star » continuant sa compagne, toujours contre moi, crut me jouer un bien vilain tour en m'accusant de ne pas même être allé au front durant la dernière guerre 1914-18. Je me demande ce que cela pouvait avoir à faire avec la question des écoles. Quelqu'un, je ne sais pas qui, envoya au « Star » une lettre ouverte qui fut reproduite dan le « Patriote », lettre dans laquelle l'auteur informait le rédacteur du « Star » que la France ayant jugé bon de décerner à M. Denis sa plus haute décoration, celle de Chevalier de la Légion d'Honneur pour services rendus à la cause française à l'étranger, il était permis de croire que M. Denis avait bien fait tout son devoir envers son pays d'origine, comme il le faisait envers son pays d'adoption.

Pendant ce temps, les inspecteurs d'écoles enlevaient ou faisaient enlever les crucifix des écoles, et veillaient à ce que les religieuses abandonnent l'habit de leur communauté, du moins durant les heures de classe. Quelques-unes, comme celles du Couvent de Jésus Marie à Gravelbourg, revêtirent un costume bien modeste mais laiques, tandis que d'autres, comme les Soeurs de Duck Lake, de St-Brieux et d'ailleurs, se contentèrent de modifier leur costume, assez pour qu'on puisse dire que l'on respectait la loi puisque ce n'était plus un habit religieux, mais pas trop, pour que l'on sache fort bien que cet habit, pas religieux, était quand même porté par une religieuse.

Il y eut des accrochages. Certains inspecteurs voulurent poursuivre pour différents motifs. C'étaient parfois des commissaires qui avaient délibéré en français malgré la loi, tandis qu'ailleurs on contestait une élection parce que le commissaire élu n'écrivait pas l'anglais ou tout au moins très peu. Il y avait enfin le costume adopté par certaines religieuses. Était-il suffisamment laicisé ?

Plusieurs d'entre nous aurions voulu résister directement, ouvertement aux lois scolaires Anderson. Nous étions sous l'impression que devant la campagne que nous avions menée à Québec, le gouvernement aurait reculé s'il lui avait fallu opérer des arrestations en masse. Cependant, nos responsabilités étaient grandes Nous avions soumis le cas à nos Évêques. Nous voulions des directives. On ne nous en donna pas. Nous étions attaqués comme catholiques, auatnt que comme Canadiens français. Nos évêques de langue française auraient voulu que tous les catholiques présentent un front commun et adoptent la même attitude. Deux d'entre eux optaient pour des mesures énergiques. Mgr Sinnott, l'archevêque de Winnipeg, dans un article publié dans le « North West Review », attaquait énergiquement les lois Anderson, mais dans son ensemble, l'épiscopat, officiellement, demeura muet. Il faut bien se souvenir que dans l'Ouest nous n'avions pas que des évêques de langue française.

Comme catholiques, nous n'avons point voulu prendre l'initiative d'une attitude qui, sans nous être interdite, ne nous était point recommandée par nos évêques. Je me demande si nous avons bien fait. Je n'en suis pas sûr.

ATTAQUE DE MONSEIGNEUR Z. MAROIS

Mais il n'était pas suffisant que nous soyons violemment critiqués par une partie de la presse anglaise, il fallait en outre que nous soyons attaqués par l'un des nôtres et non des moindres.

Mgr Z. Marois qui, en 1930, était administrateur de l'archidiocèse de Régina, nous avait causé beaucoup de difficultés et s'était violemment opposé à notre congrès de Saskatoon. Son attitude fut si catégorique qu'après avoir annoncé que ce congrès aurait lieu à Régina, nous décidâmes de le tenir à Saskatoon, diocèse de Prince Albert, et ceci avec la pleine approbation de Mgr J. Prud'homme et en parfait accord avec le vénéré Mgr O. Charlebois du Pas, Mgr Gereken, abbé Mitre de Muenster, et le Provincial des Oblats, qui est devenu ensuite Mgr U. Langlois, évêque de Grouard.

Pourquoi Mgr Marois, à peu près seul parmi le clergé, s'opposa-t-il à ce congrès ? Nous ne l'avons jamais compris malgré un échange volumineux de lettres et de télégrammes aussi bien avec nous, qu'avec les autres évêques.

Cependant, le congrès de 1930 avait eu lieu depuis un an. Nous pensions bien que tout était fini. En 1931, Mgr Marois était rendu dans l'archidiocèse de Québec comme curé de Ste-Foye. Voici qu'à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, il nous tombe sur le dos à son tour. C'est à moi principalement qu'il s'en prend. D'après l'« Action Catholique » de Québec, « Mgr Marois aurait prétendu que 90% de ce qui a été dit ou écrit sur la situation de nos compatriotes en Saskatchewan était exagéré ou faux. Il s'en est pris surtout à M. Denis, président des Associations nationales de la Saskatchewan. » Tout de suite, la presse de langue anglaise s'empara de ces déclarations qui faisaient bien son affaire.

« Le Star Phonix » de Saskatoon, organe des libéraux de la Saskatchewan, prétendit « que ce journal n'avait jamais « accusé Anderson d'être allé plus loin que les lois le lui per- « mettaient. Il est donc heureux de constater qu'un homme qui « fut vicaire général de Régina, c'est-à-dire un homme qui « sait ce qu'il dit, a déclaré qu'une bonne partie de la cam- « pagne faite contre M. Anderson dans Québec s'appuyait « sur des déclarations de certains agitateurs, déclarations dont « 80% étaient fausses ou, tout au moins, fortement exagérées. » Ce qu'il y a de remarquable, c'est que le « Star Phoenix », journal libéral, avait toujours combattu le gouvernement Anderson et ses lois scolaires. Cependant, comme il semblait heureux de pouvoir se servir d'un Monseigneur pour casser du sucre sur le dos des Canadiens français de sa province.

Un autre journal anglais reproduit un rapport de Québec sous un titre flamboyant :

Déclare que Anderson est trop indulgent

« Mgr Marois au cours d'un sermon à Québec, dit que les « difficultés scolaires sont exagérées.

« Une campagne dont le but est d'affaiblir le gouvernement « Anderson en Saskatchewan a été poursuivie en Québec par « certains journaux ou orateurs qui ont fait de fausses accu- « sations au sujet du traitement accordé à la minorité catho- « lique et française en Saskatchewan. Voici ce qu'a déclaré « Mgr Z.H. Marois, ancien vicaire général de l'archidiocèse « de Régina dans un sermon.

« Quatre-vingt-dix pour cent des difficultés scolaires qu'on a « rapportées sont exagérées et le Premier Ministre Anderson « est beaucoup trop indulgent en ne poursuivant pas ces dif- « famateurs devant la justice.

« Mgr Marois a déclaré que les difficultés scolaires de la Sas- « katchewan provenaient bien davantage de la crise financière « que des mesures que le gouvernement Anderson avait pu « adopter.

Le « Star » de Régina consacra tout un éditorial aux déclarations de Mgr Marois.

« Mgr Z.H. Marois, ancien vicaire général de l'archidiocèse « de Régina, maintenant un dignitaire proéminent de l'Église « de Québec, a rendu un fier service à la vérité par sa dénon- « ciation opportune des agitateurs de la Saskatchewan qui sont « allés tromper le peuple si simple de Québec avec des histoires « de persécution des catholiques et des Canadiens-Français.

« La vérité, comme toute personne intelligente le sait, c'est « qu'il n'y a pas et il n'y a jamais eu de persécution des catho- « liques en Saskatchewan. Catholiques et Canadiens Français « vivent heureux et en parfaite liberté côte à côte au milieu « de toutes les races qui cohabitent cette province.

« On a laissé croire, dans Québec, que Anderson était le « leader d'une bande de bandits « gansters », prêts à brûler les « écoles catholiques. On en a fait un Anti-Christ, quelque chose « comme Julien l'Apostat. On l'a diffamé. On a abusé de « **la confiance et de la simplicité de la population de Québec.** « Les accusations qu'on a fait circuler disaient qu'une légis- « lation avait été votée en Saskatchewan pour abolir les écoles « canadiennes-françaises sont fausses et méprisables.

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

Vol. 24, nos 11-12 juillet-août 1970.

« Il est très heureux pour le peuple de la Saskatchewan, indigné
« par toutes ces calomnies, qu'un démenti ait été apporté par
« quelqu'un à qui son rang dans l'Église et sa profonde con-
« naissance de la Saskatchewan, lui permettent de parler avec
« autorité. Les détracteurs n'auraient que ce qu'ils méritent
« si ceux qu'ils ont trompés dans Québec et qui ont contribué
« à leur campagne de souscription, réclamaient le rembourse-
« ment de leur argent. »

Il est inutile de dire que pas un seul souscripteur ne demanda ce rembousement, et l'attitude prise par Mgr Marois n'eut aucun effet parmi le groupe français de la Saskatchewan. Il avait déjà été jugé l'année précédente, et cette nouvelle attaque nous surprenait à peine. Cependant, quel en est le but ? Voici un homme avec lequel nous avons lutté durant dix ans. Pourquoi à présent semble-t-il prendre plaisir à s'éloigner de tout ce qu'il a prêché dans le passé. Il devait probablement avoir ses raisons, mais personne parmi nous, ni chez les laiques, ni parmi le clergé ne les avons comprises.

Cependant, cette prise de position, exploitée comme il fallait s'y attendre par un bon nombre de journaux de langue anglaise, pouvait avoir un profond retentissement parmi leurs lecteurs. Ceux qui, parmi eux, nous étaient sympathiques seraient certainement impressionnés par ce démenti qui provenait d'un monseigneur.

Nous étions inquiets surtout pour Québec, pas seulement en raison de l'aide financière que notre journal et nos organisations en recevaient, mais plus encore à cause de l'aide morale dont nous avions tant besoin. Les journaux avaient tenu l'opinion publique au courant des lois qui avaient été votées, mais voici qu'un prêtre, un monseigneur, qui avait été durant longtemps le bras droit de l'archevêque de Régina, Mgr Mathieu que tous nous vénérions et qui venait de mourir, un prêtre qui fut durant longtemps vicaire général du diocèse de Régina, venait dire dans un sermon que 90% des accusations lancées contre le gouvernement Anderson étaient fausses et prétendait que nos difficultés scolaires provenaient de la crise financière que nous subissions.

Quelle serait la réaction dans Québec ? Qui allait-on croire ? Mgr Marois ou nous, je devrais dire moi, puisque c'était moi qui étais directement visé ? Quelle devrait être mon attitude ? Question angoissante. La nature humaine est, je suppose, partout la même. La première idée qui vient à l'esprit, c'est de se défendre. Le silence est presque un aveu. Je sais bien qu'un parfait chrétien qui reçoit une gifle tend l'autre joue pour en inviter une deuxième. Mais il y a trente ans, je n'en étais pas rendu à ce degré de perfection et je ne suis pas bien sûr d'avoir beaucoup changé à ce sujet. Aussi, je rédigeai une réponse vigoureuse qui manquait peut-être de charité chrétienne. J'eus au moins la sagesse de la soumettre à Mgr J. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et à Mgr R. Villeneuve, évêque de Gravelbourg, qui, tous les deux, je le savais, avaient confiance en moi. Tous les deux me conseillèrent de ne pas répondre, affirmant que d'autres s'en chargeraient. Espérant trouver quelqu'un qui me conseillerait de faire publier l'article que j'avais préparé, j'allai trouver celui qui est maintenant Mgr Baudoux, archevêque de St-Boniface, mais qui était dans le temps curé de Prud'homme, paroisse voisine de celle de Vonda où j'habitais. Mgr Baudoux fut plus catégorique encore que les deux évêques. Une réponse ne ferait qu'envenimer une polémique regrettable compte tenu de la personnalité en cause. « Québec, me dit-il, ne se laissera pas tromper et, en Saskatchewan, nous savons, nous ce qui s'y passe. » Cédant aux influences épiscopales, je jetai mon article au panier, mais ce fut un sacrifice.

Cependant, les évêques avaient vu juste. Les protestations contre les propos de Mgr Marois ne tardèrent pas à arriver d'un peu partout. M. l'abbé Bouffard, maintenant décédé, dans le temps curé de St-Malo à Québec, écrivit aux journaux une lettre ouverte à titre de doyen du clergé de Québec parce que, disait-il, il ne voulait pas qu'on puisse croire un seul instant que le clergé de Québec pactisait avec celui qui se faisait le diffamateur des siens.

Quelques semaines plus tard, au cours d'un voyage à Québec, j'allais remercier M. l'abbé Bouffard. Il m'embrassa

sur les deux joues au nom de tout le clergé de Québec et me montra plusieurs lettres de félicitations qu'il avait reçues à la suite de sa prise de position en faveur de ceux qui luttaient dans l'Ouest. Il s'en trouvait une provenant de l'un de mes bons amis, M. l'abbé Myre, dans le temps curé de Marcelin, Sask.

M. Charles Gauthier, rédacteur en chef au « Droit » d'Ottawa, dès le 26 juin, c'est-à-dire deux jours après le sermon de Monseigneur Marois, lui consacrait un éditorial intitulé : « UNE DOUCHE D'EAU FROIDE ». M. Gauthier reproduisait de larges extraits des déclarations de Mgr Prud'homme de Prince-Albert, de Mgr Charlebois, vicaire apostolique de Keewatin, de l'abbé Mitré de Muenster, Sask., le très Rév. Père Guerken. Il reproduisait les déclarations de M. Anderson et les amendements à la loi scolaire, amendements déjà votés.

Omer Héroux, dans le « Devoir », le « Progrès » du Saguenay, « L'Action Catholique » de Québec, « Le Soleil » et la plupart des journaux de langue française de Québec reproduisirent de larges extraits de l'article du « Droit ».

Un M. E. Lavoie, secrétaire d'une organisation canadienne-française très influente, dans une lettre ouverte aux journaux, citait les remarques qui avaient été faites autour de cet incident par deux évêques et se montrait tout surpris que Mgr Marois choisisse de se placer au côté de nos adversaires.

Lorsque je me heurte à une prise de position que je ne comprends pas et qu'il s'agit d'une personne intelligente, j'en arrive à me demander « Est-ce moi qui ai raison ou est-ce lui ? » Mais dans les luttes livrées contre les lois Anderson, aussi bien que dans les campagnes faites dans Québec, j'avais l'esprit en repos parce que je savais que nous avions avec nous tout le clergé de langue française de la province. Je savais que nous avions tous les catholiques avec nous, catholiques d'à peu près toutes les races. Et enfin, j'ai eu ensuite le grand plaisir de recevoir les félicitations du délégué apostolique à Ottawa, Mgr Cassulo.

Nous n'avons pas fait ce que nous avons voulu, mais je crois sincèrement que par nos luttes dans l'Est comme dans l'Ouest, nous avons limité les dégats.

Le français s'enseigne encore en Saskatchewan, pas autant que nous le voudrions, mais il s'enseigne, alors qu'il y a longtemps déjà que le Premier Ministre Anderson, battu aux élections de 1934, est allé avec bon nombre de ses ministres comparaître devant le Juge Éternel.

Notre Souscription

Notre souscription dans l'Est, souscription dont j'ai déjà parlé, était en voie d'organisation. Dans la ville de Québec, nous avions un excellent comité présidé par le colonel Oscar Gilbert avec comme secrétaire M. Emile Morin, c.r., aidé puissamment par M. Ludger Faguy, M. Giroux, M. J.A. Paradis. L'on m'avait garanti $5,000. Dans quelques jours, $3,400. furent souscrits et l'objectif allait être largement dépassé lorsque Mgr Marois prononça ce fameux sermon qui allait être si largement diffusé. Les organisateurs, probablement inquiets, nous demandèrent de remettre à l'automne suivant la reprise de la souscription.

La St-Jean-Baptiste de Montréal n'avait pas réussi à s'organiser et remit sa souscription à l'automne suivant. D'un autre côté, j'étais déjà reparti pour l'ouest et le père Tavernier devait me suivre quelques semaines plus tard.

Je revins de nouveau dans l'Est vers le 15 septembre 1931 pour y demeurer jusqu'à la fin d'octobre. Je me mis à la disposition de la St-Jean-Baptiste de Montréal pour donner des conférences dans leurs différentes sections.

Malheureusement, je dus constater que l'on manquait d'organisation. La campagne de Montréal ne produisit que $3,200. À plus de 30 ans de distance, je me souviens encore des belles réceptions qu'on me ménagea à Ste-Cunégonde sous la direction de M. Tremblay qui devint plus tard président général de la St-Jean-Baptiste et quelque part vers la rue Mont-Royal où

j'eus le plaisir de faire la connaissance de M. Pineault, libraire; c'étaient des apôtres.

Heureusement, une organisation qui n'est pas très connue, mais jouit d'une influence certaine et travaille dans l'intérêt du groupe canadien-français, me suggéra d'entrer en relation avec les groupes d'Ottawa, Valleyfield, Rimouski, Ste-Anne de la Pocatière, Lévis. Ces différentes prises de contact nous rapportèrent environ $4,500 plus que ce que nous avions reçu de toute la ville de Montréal et elles me permirent de nouer de solides amitiés. Ste-Anne de la Pocatière est le pays de la famille Sirois, dont le petit-fils est maintenant président de l'A.C.F.C. de la Saskatchewan et vient d'être nommé juge. J'y ai rencontré des Sirois agronomes, cousins des Sirois de la Saskatchewan. J'y ai été reçu d'une façon charmante par les agronomes de la ferme expérimentale fédérale. Je conserve d'eux un excellent souvenir.

Rimouski où l'on se couche tard quand on est l'invité de M. Elzéar Côté qui fut pendant longtemps maire de Rimouski. le pays de l'abbé Bérubé, ancien curé de Vonda, et de toutes les familles Lepage dont l'ancêtre dans l'ancien temps était le Seigneur de Rimouski.

Québec qui termina sa souscription, et où j'eus le plaisir de faire la connaissance du colonel Gilbert qui a fait pas mal de chemin depuis ce temps-là, celle également du Dr Hamel qui prônait déjà l'étatisation de l'électricité et de René Chaloult qui demeure toujours le nationaliste convaincu, tel que je l'ai connu alors.

Cette campagne de souscription ne donna pas tout ce que nous en attendions, faute d'organisation, mais elle nous permit de verser $5,000. au « Patriote de l'Ouest », dont $2,000. servirent à rembourser l'Évêché de Prince-Albert d'un prêt qu'il avait consenti au journal, et environ $5,000. à l'A.C.F.C., qui en avait bien besoin pour équilibrer son budget.

Je ne regrette pas le temps que j'ai passé dans l'Est. Il m'a permis de mieux faire connaître dans Québec les problèmes

des minorités et de me faire des amis dont l'influence nous a été fort utile à différentes reprises.

Le congrès conjoint de Régina 1931

Nous avions coutume d'avoir tous les deux ans un Congrès Conjoint de l'A.C.F.C., et de notre Association de Commissaires d'Écoles Franco-Canadiens. Nous avions eu conjointement avec les autres catholiques d'autres races notre fameux congrès de Saskatoon en 1930. Nous ne comptions donc pas en avoir un autre avant 1932, d'autant plus que les fermiers de l'Ouest se débattaient en pleine crise financière.

Mais M. M. Belinski de la région de Prud'homme voulait organiser ses Ukrainiens parmi lesquels il était bien connu. Pour cela, il croyait que la tenue d'une grande convention pour attirer l'attention de ses gens était nécessaire. En 1930, nous en étions encore à la première génération chez les immigrants. La plupart d'entre eux ne comprenaient que très peu l'anglais et pas du tout le français. C'est-à-dire que les droits du français et la situation pénible dans laquelle le gouvernement Anderson plaçait nos écoles ne les préoccupaient pas beaucoup. Nous eûmes à Bruno, pays de Hergarten, une première réunion des présidents à laquelle M. Hergarten et moi-même assistions, ainsi que M. Belinski, délégué des Ukrainiens, et M. A. Doiron, avocat, vice-président de notre association de commissaires.

Nous comprenions les raisons invoquées par M. Belinski, mais nous avions peur d'un fiasco à cause de la désastreuse situation financière. Nos gens qui étaient venus au congrès de 1930, retourneraient-ils à un autre congrès en 1931 ?

Les présidents ne voulant pas prendre de décision eux-mêmes, remirent le problème aux exécutifs de nos associations. Ceux-ci se réunirent à la fin de janvier 1931 à Saskatoon. Ils décidèrent à la presqu'unanimité en faveur d'un congrès. Anderson avait prononcé un violent discours à Moose Jaw devant l'Association des Commissaires d'Écoles de langue anglaise. Nous étions en pleine polémique sans l'avoir voulu. Les mem-

bres de l'exécutif crurent qu'un congrès s'imposait autant pour montrer au gouvernement que nous n'étions pas prêts à capituler, que pour réveiller ceux des nôtres qui auraient eu tendance à sommeiller.

Le congrès fut donc convoqué pour les 7-8 et 9 juillet à Régina. Aussitôt à titre de président conjoint du congrès, j'adressai, par l'entremise de notre vaillant Patriote de l'Ouest, un appel pressant à tous les nôtres.

M. de Margerie à son tour, dans le Patriote du 13 mai, expliquait pourquoi ce congrès était nécessaire et faisait appel à toutes les bonnes volontés. Mais tous nous doutions du succès. Les mêmes appels étaient adressés par MM. Hergarten et Belinski aux catholiques de langue anglaise et aux néo-canadiens.

Le congrès du sacrifice

Nous avons baptisé le congrès de 1931 : « LE CONGRÈS DU SACRIFICE », mais nos gens répondirent nombreux à notre appel, nous montrant ainsi jusqu'à quel point nous pouvions compter sur eux. Nous avons dans le temps cité à l'ordre du jour, d'une façon particulière, la paroisse de St-Denis. Accablés par trois mauvaises récoltes en succession, curé et paroissiens firent une collecte à la porte de l'église pour aider à payer les dépenses des délégués de St-Denis qui devaient représenter la paroisse au congrès. Il s'agissait de leurs écoles, de leurs enfants. St-Denis devait être là ! Et le premier jour du congrès nous voyions arriver M. Marquis, curé de St-Denis accompagné de huit (8) de ses paroissiens, tous debouts dans un camion. Ils venaient de parcourir au-delà de 200 milles dans des chemins de campagne détrempés par la pluie.

Il n'était plus question des congrès confortables, presque luxueux des années précédentes, alors que nous nous retirions dans les hôtels. À Régina, en 1931, nos gens logeaient dans des maisons privées, dans des maisons de pension, quelques-uns couchaient dans leur auto pendant que d'autres, les chanceux, avaient emprunté des tentes. C'était le triomphe de la pauvreté.

Mais nous étions 636 délégués, d'après le rapport de Leader Post, journal anglais de Régina, alors que l'Association des Commissaires d'Écoles de langue anglaise, c'est-à-dire la grande association officielle qui avait tenu son congrès en février, n'avait pu en réunir que 450, toujours d'après le compte rendu du Leader.

Ce congrès du sacrifice fut donc un magnifique succès. Nous avions là des catholiques de toutes les nationalités. Les Canadiens-Français et les Allemands formaient les deux groupes principaux, mais il y avait d'importantes délégations Ukrainiennes et Polonaises. Nous comptions aussi un groupe d'Irlandais, mais ils n'étaient pas très nombreux.

Cependant, les écoles séparées de Saskatoon et North Battleford étaient représentées. Celle de Régina ne l'était pas. Cette absence provoqua des critiques très sévères de Mgr McGuigan, archevêque de Régina.

Dans l'après-midi de la première journée du congrès, Monseigneur nous fit demander à l'archevêché, M. Hergarten et moi-même. Nous nous demandions ce qu'il y avait de cassé. C'était en effet notre première prise de contact avec le nouvel archevêque de Régina, mais Monseigneur avait également convoqué les Commissaires de son école séparée et en notre présence, il leur demanda pour quelles raisons ils n'avaient pas rejoint les rangs de la Catholic Trustees' Association. Il leur fit remarquer qu'il avait accordé son patronage à cette association, qu'il avait, dans l'avant-midi, prononcé un sermon dans sa cathédrale et béni le congrès. L'absence injustifiée de ses commissaires de Régina le plaçait dans une situation embarrassante et équivalait à un blâme.

Ses commissaires tentèrent de se justifier en prétendant que cet événement, c'est-à-dire le congrès, avait échappé à leur attention, alors qu'ils avaient été invités par lettres à deux reprises différentes. Monseigneur tenait beaucoup à ce que le nom de l'école séparée de Régina paraisse dans le compte rendu des journaux et il nous demanda si nous aurions objection à accepter leur inscription même si le comité des lettres de cré-

ance avait déjà présenté son rapport. Personnellement je me serais sûrement rendu à la demande de l'archevêque de Régina, mais M. Hergarten qui était le président de la Catholic School Trustees refusa absolument. Il fut intraitable.

Les commissaires de Régina avaient reçu des invitations comme tous les commissaires catholiques. Le président avait même été vu personnellement huit jours avant le congrès. C'est donc d'une façon délibérée qu'ils avaient refusé de participer au congrès. Ils ont refusé de coopérer avec nous, le comité des inscriptions a fait son rapport, tant pis pour les commissaires de Régina. Nous n'adopterons sûrement pas de mesure spéciale en leur faveur.

M. Hergarten ne bougea pas d'une ligne et les commissaires de l'école séparée de Régina ne furent pas admis. Mgr McGuigan regretta la décision de M. Hergarten mais affirma qu'il la comprenait parce qu'elle était juste. Il critiqua fortement ses commissaires qui d'ailleurs ne furent pas réélus à l'élection de l'année suivante.

D'une façon générale, ce ne fut pas seulement qu'une minorité des Irlandais qui coopérèrent avec nous. Monseigneur McGuigan prononça en français et en anglais un splendide sermon, félicitant les congressistes d'avoir voulu commencer leur congrès par l'assistance à la Messe. Il traita du grand sujet de l'éducation et du droit des parents. En terminant, il supplia le Saint-Esprit de nous éclairer, et comme métropolitain et comme archevêque de Régina, il se dit heureux de nous bénir et de nous encourager.

Mgr J. Prud'homme, évêque de Prince-Albert, nous envoya le télégramme suivant :

« Impossible assister à convention. De coeur je suis avec tous
« les congressistes et je souhaite à la convention tout le succès
« possible. Je désire faire savoir publiquement que j'ai con-
« fiance entière dans le chef de nos organisations nationales,
« et rien ne me ferait plus plaisir que de reconnaître ses mé-
« rites et son travail par une résolution à cet effet. Je bénis
« tous les congressistes. »

Mgr Villeneuve, évêque de Gravelbourg, Mgr Charlebois, V.A. du Keewatin et l'abbé Mitré de Muenster, le R. P. Guerken, s'excusèrent de ne pouvoir être présents au congrès et nous télégraphièrent leurs voeux de succès et leur bénédiction. Il avait été convenu que ce congrès serait surtout le congrès des laïques et ceci pour des raisons bien définies.

Les Franco-Canadiens du Manitoba s'étaient faits représenter par M. le Magistrat, H. Lacerte, ancien président de l'Association d'Éducation du Manitoba et par M. le Dr Laurendeau. M. D. Frémont, autrefois du Patriote de l'Ouest et délégué du Manitoba, n'avait pu se rendre pour cause de maladie. L'Alberta était représentée par M. Ubald Beaudry, secrétaire général de l'A.C.F.C. et par M. Maurice Lavallée, rédacteur de la Survivance d'Edmonton.

Le Département de l'Éducation de la province de Québec nous avait envoyé M. Guddehy, directeur des écoles anglaises de la province. Nous avions voulu fournir à tous les délégués et aux journaux étrangers de la Saskatchewan la preuve que les anglais et leur langue étaient bien traités dans Québec et nous avions tenu à ce que cette preuve en soit faite par un Canadien Anglais tout à fait authentique.

Le maire de Régina, M. Balfour, vint nous apporter les souhaits de bienvenue officiels de la ville et il termina son allocution en disant :

« Je remarque qu'il y a dans la salle un très grand nombre de
« délégués de langue française. Il me fait peine de ne pouvoir
« m'adresser à eux dans leur langue. Mon éducation a certai-
« nement été négligée de ce côté là. Il serait grandement avan-
« tageux et même nécessaire que tous nous sachions le fran-
« çais. »

(à suivre)

LA REVUE DES LIVRES

Le Soleil brille à minuit. Un volume de 282 pages par Estelle Mitchell, aux Éditions Beauchemin. Montréal 1970.

L'héroique dévouement des Soeurs Grises dans l'Ouest canadien a été, à juste titre, l'objet de plusieurs fresques historiques. La R. S. Mitchell évoque les labeurs et les souffrances des religieuses qui ont oeuvré dans les Territoires du Nord-Ouest jusqu'au Cercle polaire, entre 1867 et 1967. Discrètement elle nous rappelle que bien des dévouements cachés ont rendu possible ce Canada gigantesque baigné par trois océans, dont l'océan glacial arctique, qui a fêté son centenaire en 1967.

Ce sont les immenses territoires de l'Athabaska et du Mackenzie qui ont été le théâtre du dévouement des religieuses. Les premières missionnaires se sont installées au nord du lac Athabaska. Depuis 1867, des centaines de leurs compagnes les ont suivies dans les voies du renoncement jusqu'au pays des Esquimaux, à l'intérieur du Cercle polaire.

La vie est rude en ces contrées en dépit d'un certain confort apporté par la civilisation. Elle devait être épouvantable en 1867. Il fallait des coeurs croyants et des âmes ardentes pour s'y adapter. Dans sa belle préface, le R. P. Lucien Campeau résume, du point de vue humain, les travaux des Soeurs Grises : « Elles ont précédé la civilisation en ce pays du soleil de minuit ; elles l'accompagnent aujourd'hui sans cesser de s'y prodiguer avec un désintéressement absolu ».

L'auteur a donné une forme légèrement romancée à sa monographie. Cette disposition en rend la lecture agréable. Les nombreuses notations historiques en fins de chapitres, la table onomastique à la fin du volume nous rappellent que nous avons affaire à un historien de métier.

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

Mes mémoires

(suite)

VIOLENTE CAMPAGNE EN 1931

LE CONGRÈS CONJOINT RE RÉGINA — 1931

Il est inutile de dire que cette déclaration fut vigoureusement applaudie même si le maire de Régina ne parle pas le français en 1964, mieux qu'il ne le faisait il y a 33 ans.

Le Département de l'Éducation de la Saskatchewan était représenté par M. A.H. Ball, sous-ministre de l'Éducation. Il nous a dit que M. Anderson, le premier ministre, appelé à Ottawa par M. Bennett, regrettait infiniment de ne pas pouvoir assister à notre congrès. M. Ball traita surtout de l'effet produit par la crise économique sur les écoles de la province. Il répondit à bon nombre de questions, mais il fut très diplomate et évita tous les sujets qui auraient pu donner lieu à des discussions.

Mais je crois bien que le clou du congrès fut la présence de M. Heane, président de la « Saskatchewan School Trustees' Association « qui venait nous inviter à réintégrer les rangs de son association de laquelle nous nous étions retirés 13 ans auparavant. Il nous affirmait sa profonde sympathie et nous n'en doutions pas. Sa proposition fut longuement débattue et remise à un comité d'études chargé de faire rapport au prochain congrès.

Nous avions déjà eu une mauvaise expérience avec les amis de M. Heane et nous ne voulions pas nous exposer à une répétition à moins de recevoir de solides garanties. Nous préférions une entente entre les exécutifs des différentes associations

de commissaires, plutôt qu'un congrès unique où l'anglais aurait encore été la seule langue officielle.

Mais la présence de H. Heane nous aidait à mesurer le chemin que nous avions parcouru depuis un an. À notre congrès, conjoint de Saskatoon en 1930 personne ne nous avait reçu officiellement. Le département de l'Éducation nous avait ignorés et nous avions eu de graves difficultés avec un haut dignitaire ecclésiastique de la province.

Cette année, le maire de Régina est là et il s'excuse de ne pas parler français, le sous-ministre nous apporte presque des fleurs. L'Archevêque prononce le sermon à la Messe et assiste aux séances du congrès et comme bouquet, voilà que l'Association des Commissaires d'Écoles de langue anglaise nous tend la branche d'olivier et nous invite à retourner au bercail en nous offrant des garanties. Quel changement ! Nous commençons à croire que nous sommes dans la bonne voie. Pour se faire respecter, il faut savoir se tenir debout. Il m'est impossible de donner un compte-rendu du congrès qui a duré trois jours. Nous voulions prouver l'union de tous les catholiques de la province et notre but était atteint.

Les voeux proclamant que le Français est langue officielle, demandant que son enseignement soit fortement encouragé à travers la province entière, protestant contre tous les amendements Anderson attaquant le Français, furent votés à l'unanimité, aussi bien par les Allemands, les Ukrainiens, les Polonais, les Irlandais que par les Franco-Canadiens. Ce geste joint à la campagne qui se continuait dans Québec et nous avait valu la nomination de notre sénateur canadien, obligeait le gouvernement de la Saskatchewan à compter avec nous.

Comme président des deux associations canadiennes-françaises qui chacune avaient leur congrès, je dus prononcer deux discours qui n'ajoutèrent rien à la valeur du congrès. D'après le Patriote j'aurais salué cette magnifique union des catholiques qui, sans distinction de race, se groupaient autour des mêmes

chefs pour la défense des mêmes causes. J'aurais rendu hommage à la province de Québec qui ne nous abandonne pas, salué les membres du clergé si nombreux dans la salle et signalé les télégrammes de nos évêques qui nous apportent leur bénédiction. Je déclarais que je ne resterais pas 24 heures à la présidence de nos associations si je n'étais pas assuré de la confiance pleine et entière de nos évêques.

M. Hergarten, président de l'Association des Commissaires catholiques qui groupait les catholiques non canadiens-français, vint au nom de son association nous apporter un message de solidarité. « Vos luttes sont nos luttes », dit-il, « parce que « nous aussi nous devons nous appuyer sur Québec qui demeure la forteresse catholique par excellence dans l'Amérique « du Nord. »

J'ai souvent dit dans Québec que nos groupes minoritaires prolongeaient l'influence de Québec à travers toutes les provinces canadiennes. La déclaration de M. Hergarten ne fait que confirmer mes assertions. « Nous sommes aussi utiles à Québec « dont nous empêchons l'isolement à travers le Canada, que « Québec nous est utile en maintenant le rayonnement français dans tout le pays. »

M. A. de Margerie, chef de secrétariat, lut deux magnifiques rapports, l'un sur le rôle et le travail du secrétariat de l'A.C.F.C., durant l'année écoulée, le deuxième sur le placement des instituteurs, des institutrices dans nos écoles qui relèvent du même secrétariat.

« L'A.C.F.C., c'est le ministère de l'éducation du groupe « français en Saskatchewan. C'est lui qui propose et fait accep- « ter par nos écoles notre programme de français. C'est lui « également qui dresse le programme des examens annuels, « s'assure que ces examens soient subis dans chaque école, « dans chaque classe. C'est encore lui qui assure la correction « de ces examens et délivre les diplômes. Il y a eu au cours de « l'année écoulée la campagne en faveur de la nomination au

« Sénat d'un sénateur canadien-français, une autre campagne
« pour obtenir du français dans nos relations commerciales,
« dans les affaires. Ceci sans compter la correspondance gé-
« nérale, la liaison avec les cercles paroissiaux, les difficultés
« scolaires dans plusieurs paroisses en y incluant des paroisses
« allemandes, la représentation de l'Association dans certaines
« manifestations y compris les congrès paroissiaux, etc. »

C'est un tableau qu'il était nécessaire de porter à la connaissance des délégués. Si on ne leur explique pas le travail qui se fait et celui qu'il reste à faire, ils ne peuvent pas le deviner.

M. A. Doiron, vice-président de l'Association des Commissaires, donna un compte rendu détaillé de l'entrevue qui eut lieu entre la délégation qu'il dirigeait et le premier ministre Anderson. Celui-ci tenta de justifier son programme scolaire. Il ne voulait pas la guerre, pas de bruit inutile, mais la province aux élections avait accepté son programme et il lui fallait bien le mettre à exécution s'il voulait éviter la discorde dans son propre gouernement. Cependant, après avoir annoncé publiquement qu'il allait supprimer toutes les associations des commissaires d'écoles pour ne garder que la Saskatchewan School Trustees' Association, il consentit à modifier l'amendement déjà déposé devant la Législature et ne toucha pas à nos associations. Ce fut la première reculade officielle du gouvernement Anderson sur cette question des écoles.

M. S. Bonneau, deuxième Vice-Président donna un compte rendu de l'entrevue qui eut lieu entre lui et M. de Margerie d'un côté, M. le président et le Secrétaire de la Saskatchewan School Trustees' Association de l'autre. Entrevue qui démontra clairement qu'on comptait avec nous beaucoup plus qu'on ne le faisait il y a quelques années.

M. l'abbé Baudoux, maintenant Mgr Baudoux, après avoir félicité les associations et leurs chefs pour le beau travail accompli, jetta un coup d'oeil sur l'avenir.

« Il est beau de se montrer fier du passé, mais il faut sur-
« tout dresser le programme de ce qu'il reste à faire à l'échelle
« des chefs, mais à l'échelle aussi des comités paroissiaux et ré-
« gionaux qui doivent apporter leur concours plein et entier à
« l'association si l'on veut que celle-ci puisse accomplir son
« programme. Unir tous les Canadiens-Français afin qu'ils
« puissent mieux défendre leur foi et leur langue par tous les
« moyens possibles mais en dehors de la politique. »

M. E. Cadieux de Willow Bunch, vice-président de l'A.-C.F.C., dans un excellent discours demanda à l'A.C.F.C., de se pencher vers les jeunes et de créer des sections de jeunesse catholique.

M. H. Lacerte et le Dr Laurendeau, au nom du Manitoba, M. U. Beaudry et M. Laallée au nom de l'Alberta, M. Cuddehy au nom des protestants de Québec, vinrent nous apporter les voeux de succès de leur groupement.
« M. Cuddehy déclara que son titre de directeur des écoles
« anglaises de la province de Québec lui donnait le droit de
« parler au nom de la minorité anglo-saxonne de cette pro-
« vince, et qu'il était heureux de rendre hommage à l'esprit de
« justice de la majorité canadienne-française. Jamais comme
« minorité, nous n'avons eu à nous plaindre. Nous avons la
« direction absolue de nos écoles. On ne nous oblige même
« même pas à y enseigner le Français, ce qui pourtant serait
« normal. Je vais peut-être surprendre mes amis de langue an-
« glaise de la Saskatchewan en leur disant qu'en pleine pro-
« vince de Québec où nous ne sommes qu'une minorité, dans
« la plupart de nos écoles on n'enseigne même pas le français,
« du moins bien peu. Je souhaite vivement que la majorité an-
« glaise de chacune des provinces du Canada traite les mino-
« rités canadiennes-françaises avec le même esprit de justice,
« la même largeur de vue dont nous bénéficions nous, dans
« Québec. »

Je n'ai pas besoin de dire que cette déclaration faite en anglais fut chaleureusement applaudie par tous les délégués catholiques, pendant que les représentants du département de l'Éducation de Régina écoutaient avec attention.

M. H. Lacerte qui, au congrès, remplaçait M. F. Frémont, un ancien de la Saskatchewan, maintenant rédacteur en chef à la Liberté de Winnipeg, qui malade, n'avait pu se rendre au congrès, publiait dans la Liberté un magnifique compte rendu du congrès, pendant que Perrette de Willow Bunch dans deux articles parus dans le Patriote nous apportait le point de vue féminin.

Ce qui généralement explique le succès de nos congrès, c'est la part active qu'y prennent un bon nombre de délégués. Au congrès de 1931, je relève dans les discussions ou dans les différents comités, les noms de Paul Bourdy, Laflèche; J. A. Motut, Hoey ; J.A. Roy, Delmas ; Jos Carfantan, St-Brieux ; Louis Demay, St-Brieux ; M. l'abbé Dubois, Rosetown ; M. le Dr Lavoie, Gravelbourg ; M. A. Bouvier, Meyronne ; M. Mathieu, Willow Bunch ; M. Van Eslande, Meyronne ; M. Carignan, Ponteix ; M. Duperron, Dollard ; M. Dechief, Forget ; M. Aussant, Gravelbourg ; M. Marchildon, Zenon Park ; Mme Duperreault, Willow Bunch ; M. Chrétien, St-Victor ; M. Provencher, M. Bessette, M. J. Cantin, Laflèche ; J. Raymond Denis, St-Denis ; l'abbé Jérôme et plusieurs autres.

Voici la composition du Comité exécutif de l'A.C.F.C. tel qu'il fut élu à Régina.

Raymond Denis	Vonda	Président général
Eugène Cadieux	Willow Bunch	1er Vice-Prés.
Dr Laurent Roy	Régina	2e Vice-Prés.
l'abbé M. Baudoux	Prud'homme	Sec. Général
l'abbé E. Dubois	Rosetown	Trésorier
A. de Margerie	Vonda	Chef de Secrétariat

Comité de l'Association des Commissaires d'Écoles Franco-Canadiens.

Raymond Denis	Vonda	Président général
S.M. Bonneau	Gravelbourg	1er Vice-Prés.
A. Doiron	Vonda	2e Vice-Prés.
Louis Demay	St-Brieux	Sec. trésorier
A. de Margerie	Vonda	Chef de Secrétariat

Directeurs:

L.P. Côté	Montmartre
N. Carignan	Ponteix
J.A. Belfleur	Willow Bunch
Alph. Jullion	St-Hippolyte
Eugène Durette	Victoire
Oscar Dechief	Forget
Chs. Van Eslande	Meyronne
N. Coutiere	Ferland
M. Haude	Storthoaks
Joseph Sylvestre	Bellegrade

En ce qui me concerne, j'étais fatigué parce qu'enfin en dehors des luttes nationales, il fallait quand même que je gagne la vie de ma famille et nous étions dix. À chaque congrès, je me disais : « C'est le temps d'arrêter et de laisser la place à d'autres », mais au contact de mes compagnons d'armes de toute la province, je n'avais plus le courage, et peut-être pour être franc, devrais-je dire que je n'avais plus l'envie de dire non. Les luttes nationales m'ont toujours tenu à coeur et je pense bien que c'est une maladie qui ne disparaîtra qu'à ma mort. Après avoir refusé à plusieurs reprises, je finis par accepter une fois de plus ma double présidence.

D'ailleurs, si on reçoit des coups, il y a aussi des satisfactions d'amour propre et qui donc n'en a pas d'amour propre ? Je les plaindrais ceux-là !

Le Banquet

Le banquet qui habituellement couronne nos congrès fut présidé par le Dr Laurent Roy, l'un des vice-présidents de l'A.C.F.C. qui s'acquitta de sa tâche avec sa maîtrise habituelle.
« Son Excellence Mgr McGuigan, après avoir lu le télégramme
« de Son Excellence le Délégué Apostolique et celui de Notre
« Saint Père le Pape, félicita chaleureusement les délégués
« catholiques d'être venus si nombreux. Il salua cette union
« de tous les groupes catholiques comme une promesse de
« victoire et il félicita MM. R. Denis et F.W. Hergarten, les

« deux présidents, qui semblent avoir été les instigateurs de
« cette entente cordiale qui répond si bien aux vues de Rome.
« Mgr McGuigan encouragea les Franco-Canadiens à bien
« veiller sur leurs écoles. Étudiez-la cette belle langue française,
« et parlez-là, c'est encore l'un des plus sûrs préservatifs de
« votre foi catholique. »

M. Hergarten parla en anglais, M. Bilinski parla en anglais et pour prouver la supériorité du groupe canadien-français, je me risquai à parler dans les deux langues. On m'a applaudi, j'espère qu'on m'a compris.

Le Dr Uhrich, ancien ministre du gouvernement provincial et magnifique orateur, prononça un splendide discours dans lequel il fit appel à l'esprit de justice de tous, pour arriver à faire un Canada plus uni, plus prospère, plus dynamique.

M. Hogan, député de Vonda, un Irlandais, mais l'un de ces Irlandais sympathiques aux Canadiens-Français, et que nous avons toujours trouvé à nos côtés, flagella les catholiques, heureusement pas nombreux qui, dans les temps difficiles que nous traversons, pactisent avec l'tnnemi, et parfois même attaquent leurs propres compatriotes. M. Hogan, qui probablement, n'a jamais suivi les cours d'aucune Université, va toujours droit au but et sait se faire comprendre. Il n'a pas cité de noms, mais tout le monde savait de qui il voulait parler.

Ce fut un splendide congrès, congrès de travail et d'entente ; qui contribua puissamment à grouper les catholiques, et peut-être à préparer la défaite du gouvernement Anderson.

Physionomie d'une séance

Cette année 1931 laissera bien des souvenirs chez ceux qui ont participé activement aux luttes que nous avons dû soutenir pour la défense de nos écoles. Je trouve dans mes dossiers, un article du Patriote faisant revivre la séance historique du 4 mars 1931 au cours de laquelle la législature provinciale vota l'abolition de français comme langue d'enseignement durant la première année scolaire. L'article est intitulé :

Physionomie d'une séance

« Le 4 mars était la date choisie par le gouvernement pour
« proposer à la législature le vote de la deuxième lecture des
« amendements à la Loi scolaire. L'on sait que ces amende-
« ments visent tout spécialement nos associations catholiques
« de commissaires d'école et notre première année d'enseigne-
« ment du français.

« L'année dernière, on s'était attaqué aux emblèmes religieux
« et à l'habit religieux, mais le premier ministre avait déclaré
« devant une certaine délégation qu'on ne toucherait pas à
« l'enseignement du français, parce que cette question n'avait
« pas été discutée devant les électeurs. Ignorant aujourd'hui,
« cette déclaration, il présente un projet de loi nous enlevant
« cette première année de français, qui avait été obtenue après
« tant de luttes en 1918.

« L'atmosphère, cependant, n'est pas aussi chargée que l'an
« passé. On semble vouloir à dessein faire le silence autour
« de ces changements à la Loi scolaire. C'est à peine si le
« journal officiel du gouvernement y a consacré deux pauvres
« articles. Le public ne se passionne plus. Les galeries du par-
« lement sont à moitié vides.

« La séance s'ouvre. Magnifique tapis rouge. Les députés sont
« rangés sur trois rangs, presqu'en ligne de bataille. À droite

« du président, on remarque le premier ministre, l'air sou-
« cieux ; à gauche, sur la même banquette, le procureur gé-
« néral, l'Hon. McPherson, l'air tout jeune et paraissant se
« repentir d'avoir trompé les espérances placées en lui par
« les éléments modérés de son parti. À droite du premier
« ministre, trône majestueusement le célèbre Bryant, toujours
« reconnaissable à sa crinière rousse, presque jaune orange.
« En arrière, au fond, le groupe des purs, des loyalistes, dirigé
« par l'illustre beau-père de Maloney, le député de Biggar,
« siégeant bras dessus, bras dessous avec son ami très cher
« de Rosetown.

« En face, le leader de l'opposition, tout petit, les mains dans
« ses poches, disparaissant presque dans son fauteuil ; à côté
« de lui, deux places vides, celles des anciens ministres Davis
« et Spence, qui assistent au congrès des Municipalités, à
« Prince-Albert ; à sa gauche, on reconnait tout de suite le
« plus éloquent de ses lieutenants, le sympathique docteur
« Uhrich,, ayant comme voisin l'ancien secrétaire provincial,
« M. Patterson, qui devait, dans le cours de l'après-midi,
« prononcer un magnifique discours en faveur de l'enseigne-
« ment du français. En arrière, au deuxième rang, on remarque
« le député de Vonda, M. J. Hogan, lisant des notes, dont il
« devait se servir bientôt pour poser des questions embarras-
« santes au premier ministre ; M. McIntosh, le député de
« Kinistino, qui donne toujours l'impression d'un aristocrate
« égaré au milieu d'un groupe de fermiers.

« Sur la troisième rangée, M. McLeod, nouveau député d'Es-
« tevan rendu célèbre par les incidents de la fameuse campa-
« gne électorale de cette circonscription, attire l'attention.

« Dans la tribune du président, on voit les délégués des orga-
« nisations catholiques, auxquels M. Agar, le député du comté
« rural de Saskatoon, avait gracieusement offert des cartes
« d'entrée. Voici le président général, M. Raymond Denis,
« ayant à côté de lui M. Geary, délégué des écoles séparées
« de Saskatoon : plus loin, M. S. Bonneau, avocat de Gravel-
« bourg, vice-président de l'Association des Commissaires ;
« M. A. Doiron, avocat, vice-président de l'Association des

« Commissaires : M. S. Kaufman, de Leipzig, vice-président
« de la Catholic School Trustee, et M. A. Sluder, de Holdfast,
« membre de l'exécutif de la même association. Tous suivent
« attentivement la discussion. L'attention se concentre surtout
« sur le groupe libéral. Quelle va être son attitude ? Électora-
« lement, il ne semble pas avoir grand chose à gagner en
« s'opposant fortement aux projets gouvernementaux. Une
« telle attitude peut le mettre en mauvaise posture devant une
« bonne partie de l'élément anglais. Que va-t-il faire ? Nous
« n'allons pas tarder à le savoir.

« Le premier ministre avait à peine repris son siège que déjà
« le leader de l'opposition était debout, dénonçant violemment
« cette suppression de la première année de français et an-
« nonçant qu'il s'opposerait de toutes ses forces à une mesure
« injuste et inopportune.

« Le docteur Uhrich, à son tour, dans un très éloquent dis-
« cours, montre l'absurdité pédagogique de la proposition gou-
« vernementale. Le Patriote publie aujourd'hui de larges ex-
« traits de ce discours qui fut certainement le meilleur de la
« journée. Grand, sec, le docteur Uhrich s'anime en parlant
« et, ignorant le fauteuil présidentiel, auquel la plupart des
« autres orateurs semblent adresser leurs remarques, il fait
« face aux banquettes ministérielles, prenant toujours le pre-
« mier ministre comme point de mire. On sent qu'il n'existe
« pas une vive sympathie entre le chef du gouvernement et
« le député de Rosthern.

« Du côté conservateur on voit se lever Bryant. Il ne pouvait
« pas manquer un débat comme celui-ci. La crise ne lui a
« rien appris. Le blé ne se vend pas, nos fermiers se décou-
« ragent, les finances sont en triste état : tout cela n'intéresse
« que fort peu le ministre des Travaux publics ; mais montrez-
« lui une cornette de bonne soeur, ou le bout d'oreille d'un
« Frenchman, et vous allez entendre gronder, rugir, tonner,
« et instinctivement on pense à un fauve affamé en présence
« d'une proie. C'est bien toujours le Bryant de 1918 ! Les
« droits des minorités ne l'inquiètent pas plus qu'alors : et
« il a découvert, depuis, que nos institutrices ne parlaient pas

« bien l'anglais. Quelles preuves en a-t-il ? Aucune. Mais il
« a découvert autre chose. Le rapport du fameux tribunal de
« M. Anderson ! On l'estime, le français, on l'admire . . . et
« si on supprime cette première année, c'est que des pédago-
« gues en ont reconnu la nécessité . . .

« Gagné, Brown, des pédagogues ! Le premier surtout ! . . .
« Il doit être tout surpris de ce qualificatif . . . autant qu'il le
« fut lorsqu'on vint le chercher, dans sa petite école de Hoey,
« pour en faire un inspecteur ! Se souvient-il encore du mys-
« tère qui entoura cette nomination ? . . . On pourrait peut-
« être lui rappeler, à ce sujet, certaines précisions utiles ! . . .
« Mais enfin, revenons au parlement. Après Bryant, ce fut le
« tour du député de Rosetown, l'une des étoiles de l'Ordre
« d'Orange. Cheveux clairsemés, l'air presque intelligent : on
« est tout surpris, quand on l'entend, de constater combien
« les apparences sont trompeuses. Lui aussi s'accroche au
« rapport pour cacher la poussée de fanatisme qui le fait parler.
« Il consulte des notes, invoquant des points d'histoire, parle
« de la Belgique, et se fait applaudir par son ami de Biggar
« et par le groupe d'Orange.

« Nous entendîmes encore, du côté conservateur, le député
« de Cannington. Petit, front et crâne découverts, les lunettes
« à cheval sur le nez, le docteur Arthur a la réputation de parler
« sur tous les sujets sans savoir exactement de quoi il s'agit.
« Cette fois-ci, il nous entretint des Hongrois, des Ruthènes,
« et d'autres choses encore qui n'avaient rien à faire avec le
« sujet en discussion. Il parla même des instituteurs de sa ré-
« gion : et il termina en disant qu'il voterait pour la mesure
« gouvernementale. On s'en doutait : mais nous espérons quand
« même que les Franco-Canadiens, très nombreux dans son
« comté, n'oublieront pas son attitude.

« Chez les libéraux, M. J. Hogan proteste contre l'accusation
« de déloyauté portée par le premier ministre contre les com-
« missaires catholiques, durant son discours de Moose-Jaw.
« Immédiatement l'Hon. Anderson est debout. Il affirme n'a-
« voir jamais dit cela. Les journaux ont publié ces informations
« en grosses lettres, sans que le premier ministre ne les ait

« démenties. Des commissaires présents prétendent les avoir
« entendues, mais l'Hon. Anderson affirme avoir été mal com-
« pris, et les règles de la Chambre obligent M. Hogan à accep-
« ter la parole du premier ministre. Le député de Vonda con-
« tinue son discours et pose au premier ministre une question
« qui semble le mettre de mauvaise humeur. M. Hogan ter-
« mine en disant qu'il votera contre les amendements.

« Nous entendons enfin un excellent discours du nouveau
« député d'Estevan, qui fait une revue de ce qui s'est passé
« aux conventions de 1917 et 1918. Il accuse M. Bryant
« d'avoir été un facteur important parmi ceux qui créèrent
« l'agitation d'alors. Grâce aux mesures sages du gouvernement
« libéral, les esprits petit à petit s'étaient calmés dans la pro-
« vince. L'on n'entendait plus parler de race et de religion
« jusqu'au moment où les conservateurs, pour des fins politi-
« ques, vinrent soulever de nouvelles passions. La portée du
« bill ne sera peut-être pas très considérable, dit en terminant
« M. McLeod, mais je le combats au point de vue principe.
« D'ailleurs, si le gouvernement supprime cette année, la sous-
« section 2, c'est-à-dire la première année de français, rien ne
« nous dit que l'année prochaine, il ne supprimera pas la
« sous-section 3 qui donne le droit à une heure de français
« par jour. Le député d'Estevan parle facilement et produit
« une excellente impression. Il semble être une acquisition pour
« le groupe libéral.

« L'Hon. Patterson tient aussi à protester contre les mesures
« du gouvernement. Il reconnaît que le français n'a pas de
« droit légal dans la province, mais il plaint un gouvernement
« qui n'a pas assez d'idéal pour reconnaître d'autres droits qui
« sont infiniment supérieurs au droit légal. Il fait une compa-
« raison entre l'attitude des conservateurs de 1890 et celle
« d'aujourd'hui. Il en conclut que, dans les conservateurs
« d'antan, il ne devait pas s'en trouver beaucoup dans le
« genre du député de Rosetown.

« Et c'est tout M. Anderson parle à son tour. D'une voix
« méprisante, avec un geste presque insultant, il répond aux
« différents orateurs de l'opposition. Il n'est pas hostile à

« l'enseignement du français, lorsque celui-ci ne nuit pas à « l'enseignement de l'anglais ; mais la mesure projetée est justi-« fiée par les meilleurs principes de la pédagogie et par le « rapport impartial de deux inspecteurs. Quant aux craintes « pour l'avenir, craintes manifestées par le député d'Estevan, « le gouvernement n'a jamais eu peur de prendre ses respon-« sabilités dans le passé : il saura encore les prendre à l'avenir, « si l'intérêt des enfants l'exige.

« Ce n'est évidemment pas très rassurant, mais il fallait bien « que le premier ministre qui avait, le matin, abandonné la « partie de ses amendements ayant trait à nos associations de « commissaires catholiques, regagne la confiance d'agitateurs « représentés, dans le cabinet, par le ministre des Travaux « publics.

« En temps ordinaire, durant la discussion, la plupart des « députés lisent, écrivent, bâillent ou dorment consciencieuse-« ment pendant que les orateurs parlent. On a la conviction « bien nette que personne ne les écoute. Mais, durant la séance « de cet après-midi, l'attention s'est maintenue entière. On « sentait que ce malheureux sujet, déjà vieux, est toujours « nouveau, et pourrait encore servir de cheval de bataille au « cours d'une élection.

« Voici enfin le vote. Le président décide que les oui et les « non étant en nombre sensiblement égal, un vote nominal « doit être pris. Bientôt, en faveur de la mesure, tous les « ministériels se lèvent, et à l'appel de leurs noms, tous, « conservateurs, indépendants et progressistes, répondent oui. « Chaque oui tombe comme un glas funèbre, sonnant la « condamnation de notre langue. Pas un indépendant, pas un « progressiste pour sauver l'honneur de ces groupes. Tous « appartiennent à la même boutique.

« Contre la mesure. À l'instant, le leader libéral est debout et, « avec lui, tous ses députés. À l'appel de leurs noms, les uns « après les autres enregistrent leurs votes négatifs. Un petit « chatouillement nous pince le cœur. Le moment pour nous « est vraiment émotionnant. Ce que le président de l'assemblée « demande, somme toute, à ces députés libéraux, presque tous

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

« protestants et de langue anglaise, c'est ceci : voulez-vous « qu'un nouveau lambeau de langue française disparaisse encore « de cette province ? Et tous, les uns après les autres n'ayant « électoralement rien à gagner, de répondre énergiquement : « « non ». Ces « non » nous vengent des « oui » de tout à « l'heure.

« C'est un geste que la race française n'oubliera pas et qui « restera dans l'histoire. Nous le signalons à la province de « Québec, il lui appartient de payer les dettes de la grande « famille française du Dominion, comme il lui appartient de « venger les insultes que cette race reçoit.

« Un dernier incident amusant, et c'est tout. Au moment du « vote, un député libéral sort ostensiblement de la Chambre. « C'est M. McIntosh, le député de Kinistino ; et l'on entend « de nos délégués murmurer tout haut : « Ah ? le m......... « il ne portera pas son péché à Rome ! » Mais immédiatement « après le vote, le même député entre en chambre et déclare « qu'il a « pairé » avec le député de Kindersley mais que, s'il « eût voté, il eût voté contre la mesure. L'incident était expli-« qué, et M. McIntosh pourra encore solliciter les votes de « ses électeurs de Domremy et de Saint-Brieux ».

Raymond DENIS

Mes mémoires

(suite)

Entrevue historique

À la suite du discours prononcé à Moose-Jaw par l'hon. M. Anderson, discours au cours duquel il annonçait ou laissait prévoir des mesures qui atteignaient d'une façon directe nos associations catholiques de commissaires d'écoles et notre première année d'enseignement de français, il fut décidé par les chefs des différentes organisations catholiques et canadiennes-françaises d'avoir une entrevue avec le premier ministre afin de présenter nos revendications et de rechercher si possible un terrain d'entente.

Cette entrevue eut lieu le 4 mars, dans l'avant-midi, et nos délégués apprécièrent la courtoisie de l'Hon. M. Anderson qui ne représenta le « bill » en deuxième lecture qu'après avoir reçu notre délégation, alors qu'il était rumeur que cette deuxième lecture devait être votée mardi, le 3 mars.

M. M. A. Doiron et S. Bonneau, avocats, tous deux vice-présidents de l'Association de Commissaires d'Écoles, représentaient les catholiques de langue française : MM. S. Kaufman de Leipzig, vice-président de la Catholic School Trustees' Association, et M. Studer de Holdfast, membre de l'exécutif, représentaient les catholiques de langue allemande ; M. Mc Geary, des écoles séparées de Saskatoon, représentait les catholiques de langue anglaise. Le délégué des écoles séparées de Moose-Jaw, qui devait rejoindre la délégation à Regina, en fut empêché par la tempête de neige. Le président de la Ukrainian School Trustees' Association, malade, dut se faire excuser. Le président de l'A.C.F.C., accompagnait la délégation.

Association des Commissaires

L'on sait que, parmi les amendements présentés à la Législature par le premier ministre, il s'en trouvait deux qui attaquaient nos Associations des Commissaires. L'un faisait de



la Saskatchewan School Trustees' Association la seule organisation reconnue par le gouvernement. L'autre rendait illégal pour une commission scolaire, le fait de voter des fonds, soit pour appartenir à toute autre association de commissaires, soit pour payer les dépenses d'un délégué à un congrès quelconque.

Ces amendements établissaient un monopole de fait, au profit de la Saskatchewan School Trustees', et entraînaient, d'une façon presque certaine, la disparition de nos associations des commissaires catholiques qui ont rendu de si précieux services à la cause de l'éducation.

Après une longue discussion, l'hon. M. Anderson consentit à rayer, de la loi en préparation, les deux clauses qui avaient trait à cette question. Il n'y aura donc aucun changement à ce sujet, et nos commissions scolaires, comme de coutume, auront le droit d'appartenir à l'Association de leur choix, et de payer les frais de voyage d'un délégué chargé de les représenter aux congrès de cette association.

La première année de Français

Nous regrettons de ne pouvoir adresser au premier ministre les mêmes remerciements en ce qui concerne la première année de français.

Nous sommes peinés de dire que nous n'avons rien obtenu à ce sujet. L'hon. Anderson a dit aux délégués que, l'opinion du gouvernement était absolument faite sur ce point, et qu'il était inutile de discuter plus longtemps.

Nous tenons à lui dire encore que les principes de pédagogie qu'il invoque sont fort discutables, et on peut leur opposer d'autres principes de pédagogie qui conduisent à des conclusions absolument contraires. Cette fameuse méthode directe, au nom de laquelle on nous condamne, a, il est vrai, parmi les assimilateurs à outrance, d'ardents partisans ; mais elle a aussi d'ardents adversaires parmi des pédagogues dont la réputation est solidement établie, et qui n'ont en vue que le bien des enfants.

Jours de congé

Le gouvernement a cru bon d'amender la loi scolaire en spécifiant que les commissaires n'auraient le droit d'accorder des jours de congé qu'à l'occasion de fêtes civiques. C'est-à-dire que nos écoles devront, d'après la loi, rester ouvertes durant les jours de fêtes religieuses, lorsque ces fêtes seront célébrées pendant la semaine.

Le premier ministre nous a affirmé qu'il n'avait pas eu l'intention d'être désagréable aux catholiques par cet amendement et que ceux-ci ne sont nullement visés. En fait, dit-il, le département d'Éducation n'a jamais eu à ce sujet de difficultés dans les districts catholiques de langue française, allemande, ou anglaise ; mais des abus très graves se commettent dans les districts slaves, où il se trouve des éléments appartenant à plusieurs sectes religieuses, qui célèbrent chaque année un nombre considérable de fêtes religieuses.

Nous ne voulons pas faire au premier ministre l'injure de douter de ses bonnes intentions. Mais il nous sera bien permis de lui dire qu'il eut été facile de soumettre cette mesure à l'approbation des autorités compétentes. Un accord qui n'eut pas blessé les catholiques eut été facile à trouver. Tel qu'il est, dirigé contre les catholiques ou non, nous avons le devoir de juger cet amendement par la situation légale qui en résultera pour nous, et nous ne pouvons que le condamner énergiquement.

Commissaires officiels et habit religieux

Nos délégués protestèrent ensuite contre les menaces de nomination des commissaires officiels, menaces que le département d'Éducation semblait prodiguer trop généreusement depuis quelques temps, et qui sont une atteinte à l'indépendance et à la dignité des commissaires élus par le peuple.

M. Anderson prétendit que le département ne s'était jamais servi de cette menace, et comme les délégués lui signalaient certains cas particuliers, et, entre autres, celui de Saint-Brieux, le premier ministre affirma que les inspecteurs avaient

alors outrepassé les instructions qu'ils avaient reçues ; à Saint-Brieux comme ailleurs, l'inspecteur avait mission de coopérer avec les commissaires et d'offrir des suggestions, mais rien de plus.

Le ministre de l'Éducation proclama de plus que les modifications apportées à leur costume par les religieuses étaient parfaitement satisfaisantes, et, qu'à son avis, toutes les écoles dirigées par les religieuses étaient conduites en parfaite conformité avec la loi.

Nous serions donc heureux, si nos commissaires voulaient bien nous faire connaître les incidents qui pourraient se produire, de façon à ce que nous les référions directement au premier ministre.

M. Anderson affirme en même temps qu'il n'avait pas l'intention de se rendre à la demande de la Saskatchewan School Trustees' Association, qui protestait contre la présence de deux catholiques dans le conseil de l'Instruction Publique. Nous voulons ajouter foi à la parole du premier ministre sur ce point. En tout cas, M. Anderson sait très bien que la présence de deux catholiques, dans ce conseil, est garantie par la Constitution de notre province, et que cette Constitution ne peut être altérée ni par un vote de la Législature, ni par un règlement. Mais il nous paraîtrait raisonnable que l'on consulte les catholiques sur le choix des hommes qui doivent les représenter : cela éviterait la présence dans le conseil de certaines personnes dont le catholicisme est aussi douteux que peuvent l'être leurs connaissances pédagogiques.

Qualifications des commissaires d'école

M. Kaufman, le vice-président de la Catholic School Trustees' Association, amène cette question sur le tapis, montre que si les pionniers, qui ne connaissaient point l'anglais, avaient été assez intelligents pour bâtir des écoles, engager des institutrices, lever des taxes scolaires, organiser leurs districts, respecter les lois scolaires et faire instruire les jeunes générations, ils devaient l'être encore assez pour continuer ce qu'ils avaient

si bien commencé. Les amendements mis en force l'année passée, et aggravés cette année, sont une triste récompense pour ces vieux serviteurs du pays ; ils sont injustes pour eux, et ne semble pas avoir d'autres excuses pour les justifier que la loi du plus fort.

Il est regrettable que sur ce point également, le gouvernement ne veuille pas entendre parler d'entente et de compromis.

Nous avons cru que les détails de cette entrevue très importante devaient être portés à la connaissance des Franco-Canadiens de la province. Quelques-uns nous blâmeront peut-être d'une attitude trop conciliante. Quant à nous, nous sommes convaincus que nous servons les meilleurs intérêts de la race en tirant de la situation, aussi mauvaise soit-elle, tout le parti possible.

Notre démarche, très digne, a montré une fois de plus l'entente parfaite qui règne entre les différents groupes catholiques de cette province. Ce qui constitue déjà un résultat très appréciable.

LUTTE TRÈS VIVE AUTOUR DE LA NOMINATION D'UN SÉNATEUR
NOUS AVONS DROIT A UN SÉNATEUR CANADIEN-FRANÇAIS
OPPOSITION DU PREMIER MINISTRE ANDERSON

La Saskatchewan, comme l'Alberta d'ailleurs, a droit à six sénateurs. Depuis la création de la province en 1905, il existe une entente non écrite qui accorde un sénateur au groupe canadien-français. Cette coutume fut toujours respectée. Mais autour de 1920, le sénateur canadien-français de la Saskatchewan, M. Prince, mourut. Il s'agissait donc de lui trouver un remplaçant. Mais la guerre était à peine terminée. La conscription avait profondément divisé les esprits. La Province de Québec était très mal vue par le groupe anglo-saxon,

et le Premier Ministre d'alors, l'Hon. M.A. Meighen, nous affirma qu'il ne lui était pas possible de nous donner un sénateur. Ce serait une révolte dans le parti. L'Hon. M. Meighen nous dit tous ses regrets, mais il fut impossible de lui faire changer sa décision. Cependant, il reconnut notre droit à un sénateur canadien-français et nous donna sa parole que, dès que les circonstances le permettraient, un sénateur canadien-français serait nommé. C'était une perte de prestige et d'influence pour nous, mais nous dûmes nous soumettre en attendant des jours meilleurs. À la fin de 1930, un sénateur de langue anglaise disparaissait. C'était la première vacance en Saskatchewan depuis dix ans, mais le moment n'était pas propice non plus. La conscription était chose du passé, mais nous avions à Régina le gouvernement Anderson qui ne nous était pas précisément sympathique. Le Premier Ministre avait déclaré à des amis qu'il ne laisserait jamais nommer un sénateur canadien-français, un sénateur catholique oui, mais pas un Canadien.

De différentes sources, l'on disait que le candidat du gouvernement provincial était un M. Leddy, catholique Irlandais de Saskatoon. On parlait aussi d'un M. Fowley de North Battleford qui avait beaucoup d'amis dans le groupe allemand.

Nous, nous étions groupés autour de M. A. Marcotte de Ponteix. M. Marcotte était avocat, conservateur en politique, il s'était présenté à la députation plusieurs fois sous l'étiquette conservatrice. C'était donc un candidat acceptable par les ministres fédéraux. Il avait de bons amis chez les conservateurs de l'Est. Nous avions donc un bon candidat. Cependant, il avait abandonné Anderson aux élections provinciales de 1929. Celui-ci ne le lui pardonnait pas.

Nous avions contre nous les Irlandais et le gouvernement Anderson. C'était quelque chose.

Dès la fin décembre, Mgr R. Villeneuve m'écrivait pour me dire qu'au cours d'un voyage dans l'Est il avait rencontré M. Bennett qui lui avait promis que le sénateur à nommer serait catholique, mais pas forcément canadien-français parce

qu'il y a d'autres groupes catholiques en Saskatchewan et quelques-uns plus nombreux que le groupe canadien. Monseigneur ajoutait qu'il avait aussi rencontré M. A. Sauvé, ministre des postes, M. Sauvé était un ami de notre candidat, M. Marcotte.

M. A. Sauvé m'écrivait en date du 23 décembre 1930, me suggérant de faire appuyer la candidature de M. Marcotte par le groupe catholique allemand, et de faire agir Mgr Villeneuve le plus possible parce que celui-ci avait produit une excellente impression sur M. Bennett.

Les Allemands avaient eux aussi un candidat, mais l'abbé Mitré de Muenster, Mgr Gerken, qui jouissait d'une très grande influence chez eux, en accord avec M. Hergarten, président de la Catholic School Trustees Association, conseillèrent aux Allemands de faire cause commune avec le groupe canadien-français. Bientôt, des pétitions et des vœux adressés à Ottawa partaient de chaque paroisse canadienne-française ou allemande, demandant la nomination de M. Marcotte au sénat.

Le groupe des députés conservateurs-nationalistes de Québec que j'avais visités dans le cours de l'automne, continuait sa pression sur Bennett. M. Marcotte se rendit à Ottawa pour mousser sa candidature.

En janvier 1931, Mgr Villeneuve m'écrivait qu'il était rumeur qu'un Allemand soit nommé. Lui-même était intervenu auprès de plusieurs évêques de Québec et il terminait sa lettre en disant : « Prions, car la chose en vaut la peine. C'est moins une question de personne qu'une question de principe. »

En février, M. M. Belinsky de Prud'homme, président de la Section Ukrainienne des Commissaires d'Écoles, endossait la candidature de M. Marcotte au nom des Ukrainiens. Mais bienttô, on nous disait que la nomination de M. J.J. Leddy de Saskatoon n'était plus qu'une question de jours. On nous affirmait même que son Exc. Mgr J.H. Prud'homme de Prince-Albert avait donné par écrit son approbation à cette nomination. Ceci, je me refusais à le croire et je me demandais si on n'avait pas tendu un piège à Monseigneur. Il était malade

à l'hôpital St-Paul à Saskatoon, mais je n'hésitai pas à aller le voir. Il fallait que cette rumeur soit tirée au clair.

Monseigneur fut très surpris du rôle que certaines personnes semblaient vouloir lui faire jouer. En passant à Ottawa, on lui avait dit que la nomination de M. Marcotte était impossible. Nommer un sénateur canadien-français dans de pareilles circonstances, c'était donner une gifle à M. Anderson et condamner sa politique anti-française. Bennett ne pouvait pas faire cela. La véritable lutte était, lui avait-on dit, entre M. J.J. Leddy, catholique, et un protestant. Monseigneur écrivit alors à Bennett que dans ces conditions, il préférait M. Leddy. À cette lettre on avait donné un sens que n'avait pas prévu Mgr Prud'homme.

Immédiatement, sur son lit d'hôpital, avec une petite planchette sur les genoux, Monseigneur écrivit à M. Bennett pour préciser sa position. Il maintenait la candidature de M. Marcotte en faveur de laquelle s'était prononcé la plupart des catholiques. Il me lut la lettre que je trouvai fort satisfaisante et je la portai immédiatement au bureau de poste pour être bien sûr qu'elle partirait.

À la fin d'avril, je repartis pour Ottawa, appelé par Mgr Villeneuve qui se trouvait dans l'Est. J'en profitai pour revoir le Ministre des Postes, M. Sauvé, et quelques députés. On me fit rencontrer l'Hon. M. Cahan, ministre de je ne sais pas quoi. C'était un Anglais, remarié à une Française, assez influent dans le cabinet et très sympathique aux Canadiens-français. Il nous dit qu'il était déjà intervenu en notre faveur et qu'il continuerait à nous aider. Mgr Villeneuve, que je rencontrais à Montréal, me dit : « M. Denis, nous avons fait tout notre possible. Continuons à prier. » Monseigneur dut prier fort, puisque, quelques semaines plus tard, au début de notre congrès de Régina, nous recevions un télégramme nous annonçant la nomination de M. Marcotte.

Je n'aurais jamais cru qu'il fallait tant de démarches pour obtenir la nomination d'un sénateur. Deux voyages dans la province de Québec, entrevues avec je ne sais combien de députés, de sénateurs, dont l'Hon. T. Chapais, de ministres.

Mais il y avait aussi des pétitions, des lettres, des télégrammes provenant de nos amis Irlandais. On essaya de me tenter en me disant que si nous laissions nommer un Anglo-protestant encore cette fois-ci, à la prochaine occasion, et à condition que les libéraux soient au pouvoir, ce serait mon tour. Je me trouvais bien trop jeune pour faire un sénateur et bien trop indépendant pour m'inféoder à un parti quelconque. D'autre part, si pour la deuxième fois nous acceptions sans combattre la nomination d'un sénateur d'une autre nationalité, c'était la loi non écrite qui disparaissait pour toujours.

Ce fut une brillante victoire obtenue grâce à l'union des principaux groupes catholiques de la Saskatchewan, mais grâce aussi à la coopération chaleureuse, énergique de la province de Québec. Nous étions au congrès au début de juillet 1931 à Régina lorsque nous reçûmes un télégramme d'Ottawa nous annonçant cette nomination. J'ai cru durant un temps que la salle allait crouler sous les applaudissements et les acclamations. C'était la condamnation par le gouvernement Bennett de la politique anti-canadienne-française du Premier Ministre Anderson. Cependant il ne démissionna pas comme il l'avait laissé entendre.

Je crois que M. Ball, le Sous-Ministre de l'Éducation, était dans la salle du congrès lorsque je donnai lecture du télégramme. J'aurais préféré la présence du Premier Ministre Anderson. Je profitai de la circonstance pour remercier l'Hon. M. Bennett et ses collègues canadiens-français qui eurent certainement leur mot à dire dans cette nomination, et dans ces remerciements, je me faisais l'interprète de tous les catholiques de la province sans distinction de nationalités.

Cependant, j'ajouterai un mot à l'adresse de nos frères de l'Est. Nous ne voulons pas que l'on transforme nos questions religieuses et nationales de la Saskatchewan en questions politiques. Ici, libéraux, conservateurs, progressistes se donnent la main pour protester contre la législation scolaire du gouvernement de la province, plaçant la défense de leurs écoles au-dessus de leur préférence politique, exemple que nous aimerions voir mis en pratique ailleurs.

Nous n'oublions pas que s'il y a un Anderson en Saskatchewan, il y a eu un Norris au Manitoba. Nous adjurons nos frères de l'Est de tenir cette question des écoles de la Saskatchewan bien haut au-dessus des intérêts de partis. Ils nous rendront ainsi un très grand service.

Menace de sécession en Saskatchewan en 1931

On parle beaucoup, dans Québec, de sécession et d'indépendance. Nos concitoyens des autres provinces trouvent qu'il est bien difficile de vivre en paix avec nous. Cependant, nous ne sommes pas les seuls ni même les premiers à avoir parlé de sécession. Il en a été question autrefois dans les provinces maritimes et, plus récemment en Saskatchewan, autour de 1931. Lorsqu'une province se croit lésée dans ses droits ou dans ses intérêts et que ses partenaires ne tiennent pas un juste compte de ses réclamations, il semble bien que la sécession présente la solution la plus naturelle et la plus normale.

La menace sécessionniste des provinces de l'Ouest dirigée plus spécialement par les fermiers de la Saskatchewan, ne fut pas prise très au sérieux dans l'Est et aujourd'hui personne ne s'en souvient. Cependant elle exista et fit pas mal de bruit dans les provinces de l'Ouest.

Voici un extrait du « Star Phoenix », journal quotidien libéral de Saskatoon, en date du 12 janvier 1931 : « **LA CHARTE DES FERMIERS** »

« La grande assemblée des fermiers tenue à Wilkie »
« samedi dernier est une évidence nouvelle de »
« leur profond mécontentement. Le Premier Mi- »
« nistre Bennett est venu en Saskatchewan expres- »
« sément pour indiquer les solutions qu'il enten- »
« dait proposer pour régler les problèmes de l'a- »
« griculture, mais ces solutions sont apparues abso- »
« lument insuffisantes aux fermiers qui étaient »
« réunis à Wilkie dans le but d'établir ce qui a été »
« appelé par la suite 'La Charte de la liberté'. »
« Cette charte contenait une énumération des ré- »
« clamations principales des fermiers :

Vol. 25, nos 3-4 novembre-décembre 1970.

1 – Un prix minimum pour les grains, prix qui tiendrait compte du coût de production.

2 – Une abolition de toute spéculation sur les grains par la disparition de la Bourse des grains qui favorise cette spéculation.

3 – La nationalisation des banques aussi bien que des ressources naturelles.

4 – Si ces demandes ne sont pas acceptées, il ne restera plus aux fermiers de l'Ouest qu'à exiger leur indépendance.

Le Star Phoenix ajoutait ceci :

« Il n'y a aucun doute que M. Bennett ne pourra »
«pas faire droit aux demandes des fermiers en rai- »
« son de l'opposition qu'il rencontrera parmi les »
« représentants de la haute finance de Québec et »
« d'Ontario. Les fermiers mettront-ils leurs me- »
« naces à exécution, ce qui signifierait, soit un état »
« indépendant à l'ouest des Grands Lacs, ou une »
« annexion volontaire des provinces de l'Ouest aux »
« États-Unis ? »

« Nous ne pouvons pas souhaiter aux fermiers le »
« succès de leur entreprise parce que nous croyons »
« qu'une rupture de la Confédération serait un »
« malheur. Une solution devrait être trouvée dans »
« les limites de la Confédération actuelle. Cepen- »
« dant, ce journal considère que cette déclaration »
« de « Wilkie » est très sérieuse et il en recomman- »
« de l'étude à nos gouvernants. Il ne faut pas se »
« montrer trop optimistes et croire qu'il suffira de »
« belles promesses et de brillants discours pour sa- »
« tisfaire les fermiers. »

Le même journal revenait sur ce sujet dans un numéro du début de février 1931.

Au début de janvier, le « Star Phoenix » publiait une dépêche spéciale provenant de Wilkie, Saskatchewan. Cette dépêche donnait le compte rendu d'une vaste assemblée qui avait eu lieu le 10 janvier 1931.

« C'est au cours de cette assemblée que la fameuse »
« « Charte de la liberté » fut rédigée et adoptée. »
« Cette charte était, somme toute, un ultimatum »
« adressé au Gouvernement Fédéral et affirmant »
« que si les demandes des fermiers n'étaient pas »
« acceptées, il ne resterait plus qu'une solution : »
« se séparer du reste du Canada. »

La « Presse Canadienne » fit parvenir copie de cette dépêche à tous les journaux du pays. Cette menace de sécession se trouvait donc jetée dans le domaine du public.

La Tribune de Winnipeg, journal conservateur du Manitoba, reproduisit cette même dépêche, mais tenta d'en diminuer la portée en affirmant qu'il n'y avait que peu de monde à cette assemblée de Wilkie. On y avait, disait le journal conservateur, attaché trop d'importance.

A ces affirmations de la Tribune, le « Star Phoenix » daté du 6 février, affirmait que cette assemblée de Wilkie n'était pas le lieu d'origine de la Charte. Cette assemblée ne faisait que continuer toute une campagne de revendications qui, depuis l'automne 1930, s'étendait d'un bout à l'autre de la province.

Le premier voeu réclamant la sécession fut proposé et adopté à l'automne 1930 à Strasbourg dans le district électoral de Long Lake. À Wyniard, le 5 novembre 1930, une très nombreuse assemblée réclamait, elle aussi, la séparation d'avec l'Est et de nouveau à cette assemblée, il était question d'un prix minimum pour les grains, de la nationalisation des banques et on y ajoutait une demande nouvelle : l'annulation des intérêts encourus sur les dettes.

Le 20 novembre, les fermiers de Shell Lake adoptaient la même attitude et se prononçaient en faveur de la sécession. Puis ce fut au tour de Lyodminster, Kelso, Newland, Senlac,

Assiniboia, Quinston, Moosdale, Theodore, Copeland, Cupar et bon nombre d'autres places en Saskatchewan.

La vérité, disait le journal, c'est que cette idée de sécession est dans l'air. On en parle partout sans qu'il soit possible de savoir exactement où et quand cette idée a été jetée dans le public, mais le mouvement est sérieux et il serait dangereux de l'ignorer.

Le Patriote de l'Ouest, de Prince-Albert, Sask., est revenu à différentes reprises sur cette campagne qui se menait en faveur de la sécession. Ce journal qui, comme tous les Canadiens français de la Saskatchewan, était hostile à la sécession, faisait remarquer cependant que le Mouvement était beaucoup plus grave qu'on semblait le supposer dans certains milieux. Je cite certains passages de l'un des articles du Patriote.

« Quant au groupe anglais, nous sommes bien obligés de constater que c'est chez-lui que se recrutent la plupart des chefs du mouvement. Nulle part peut-être cette idée de sécession n'a été accueillie avec plus de ferveur qu'à Lyodminster où se trouve l'une des plus vieilles colonies anglaises de la province. »

« Les symptômes d'ailleurs ne manquent pas. C'est M. Thompson, l'un des avocats constitutionnalistes les plus connus de la province, celui-là même qui depuis 20 ans a mené la lutte en faveur du retour aux provinces de l'Ouest de leurs ressources naturelles, dans un temps où nos gouvernants ne semblaient pas même y penser, qui discute publiquement dans les journaux cette possibilité de sécession. »

« M. Thompson, il est vrai, assure que nous ne devons en arriver à cette conclusion qu'en dernier ressort, mais il déclare que les provinces de l'Est n'ont pas le droit d'imposer à l'Ouest un système tarifaire ruineux, et que la Confédération ne demeurera possible qu'en autant qu'on

accordera aux provinces des prairies leur autonomie fiscale. Ceci ressemble de bien près à l'indépendance totale. »

« M. Parker, ancien conservateur, l'un des députés les plus brillants de notre législature, dans un discours prononcé récemment, en arrivait à la même conclusion. Lui non plus n'est pas en faveur de la sécession, 'mais la crise actuelle montre que nos intérêts économiques sont absolument différents de ceux de l'Est, et que l'indépendance fiscale des provinces de l'Ouest s'impose si l'on veut conserver la Confédération ! ' Le leader libéral, ancien Premier Ministre de la Saskatchewan, qui devait devenir plus tard Ministre de l'agriculture dans le gouvernement fédéral, dans un discours prononcé en pleine législature, après avoir parlé du mouvement de sécession, s'écriait : 'Nous avons bien plus en commun avec nos clients naturels de Grande Bretagne qu'avec ce groupe de ploutocrates ambitieux de Toronto ou de Montréal. Quand à moi, je pense bien davantage aux liens qui nous unissent à l'Empire qu'à ceux qui peuvent unir Régina à Montréal ou à Toronto.' Paroles bien graves dans la bouche du chef d'un grand parti. »

« Tous les journaux de l'Ouest sans distinction d'opinion, consacrent de larges espaces à discuter le mouvement et ses possibilités, les uns pour en nier l'importance, les autres pour en faire ressortir la gravité. Ils n'en parleraient pas tant ni les uns ni les autres s'ils n'en comprenaient pas les sérieuses possibilités. »

« Comment s'accomplirait cette sécession ? Il semble bien que nos fermiers, du moins pour la plupart, n'y ont guère pensé. Ils souffrent et crient leur mécontentement sans regarder plus loin. Cependant, j'entendais l'autre jour l'un des

« plus fervents soutiens du mouvement dire au »
« cours d'une conversation que ce serait bien »
« simple. 'Nous donnerions instruction à nos dé- »
« putés de proposer à Ottawa une sécession à l'a- »
« miable, l'Ouest acceptant sa juste part d'obli- »
« gations. En cas de refus, ces mêmes députés se »
« retireront et viendront se réunir dans l'une de nos »
« villes de l'Ouest où ils formeront un gouverne- »
« ment provisoire. Si l'Est veut employer la force, »
« nous ferons appel à l'Empire et s'il le faut à la »
« Ligue des Nations. Si nos députés actuels refu- »
« sent de former ce gouvernement provisoire, nos »
« organisations de fermiers prendront les mesures »
« nécessaires pour se passer d'eux et constituer »
« elles-mêmes ce gouvernement. Nous inviterons »
« immédiatement les fermiers de l'Alberta et du »
« Manitoba à se joindre à nous et nous étendrons »
« cette invitation à la Colombie Anglaise qui, éco- »
« nomiquement aura tout à gagner en nous re- »
« joignant.' »

Monseigneur Rodrigue Villeneuve, alors évêque de Gravelbourg, mais qui fut plus tard archevêque de Québec et cardinal, jugea lui-même la situation si grave qu'il n'hésita pas, à titre d'évêque, à adresser deux lettres ouvertes au Devoir, lettres dans lesquelles il appuyait les demandes des fermiers de l'Ouest et adjurait la province de Québec de porter une attention toute spéciale à une situation qui pourrait fort bien devenir critique.

Le gouvernement provincial de la Saskatchewan vint en aide aux fermiers par un moratorium sur les dettes et y ajouta une réduction générale du taux d'intérêt. La situation s'améliora petit à petit, et on parla de moins en moins de sécession et de séparatisme. Il est cependant une leçon à retenir de ceci, c'est que les anglais de l'Ouest étaient eux aussi tout prêts à lâcher la Confédération quand celle-ci ne faisait pas leur affaire.

Le Français est-il langue officielle devant les tribunaux de la Saskatchewan? Commission Royale — 1930

Le Gouvernement Anderson était préoccupé par cette question et il voulait en avoir le coeur net. Il chargea donc une Commission Royale de faire une enquête à ce sujet. Cette Commission Royale avait été instituée à l'automne 1930 pour faire enquête sur les prétendus scandales qui se seraient produits sous le gouvernement précédent. Pourquoi est-ce cette Commission qui fut chargée de faire enquête sur l'usage du français devant les tribunaux de la Saskatchewan? J'avoue que je l'ignore. Peut-être parce que le Gouvernement Anderson jugea que ce serait un scandale si quelqu'un s'avisait de vouloir rendre un témoignage en français devant les tribunaux de la province.

Cette commission Royale était composée des Hon. Juges McKay et McKenzie de la Cour d'Appel de la Saskatchewan et de l'Hon. Juge Embury de la Cour du banc du Roi. M. Diefenbaker, qui n'était pas encore député, représentait le Gouvernement de la Saskatchewan, tandis que M. P. M. Anderson, c.r., représentait l'ancienne administration libérale.

L'ancien gouvernement libéral de la province aurait, dans certaines circonstances, permis l'usage du français devant les tribunaux provinciaux et il fut à ce sujet beaucoup question de ce qu'on a appelé le cas Duckworth. J'ignore complètement la nature de ce cas qui, semble-t-il, fit du bruit dans la province.

M. Anderson, l'avocat de l'ancien gouvernement auprès de la Commission Royale, fit de sérieuses recherches et cita l'Acte des Territoires du Nord-Ouest de 1875, chapitre 7 — Victoria 40 — dont la clause 11 dit, que la langue anglaise ou la langue française peuvent être employées dans les procédures devant les tribunaux et seront employées dans les procès verbaux et journaux du dit conseil.

En 1877, nous trouvons un amendement à la loi des territoires du Nord-Ouest de 1875 — chapitre 7 Victoria 40 — 1877 dont la clause 11 se lit comme suit : « La langue anglaise,

ou la langue française peuvent être employées par toute personne dans les débats du dit conseil et dans les procédures devant les tribunaux et ces deux langues seront employées dans les procès verbaux et les journaux du dit conseil et les ordonnances du dit conseil seront imprimés dans les deux langues ». Il n'y a pas de doute qu'en 1877 les deux langues étaient officielles en Saskatchewan.

En 1880, nous trouvons l'article 110 chapitre 25 Victoria 43 — 1880 qui se lit comme suit :

« La langue anglaise ou la langue française peut être employée
« par toute personne dans les débats du conseil de l'Assemblée
« législative des Territoires du Nord-Ouest et dans les procédu-
« res devant les tribunaux ; ces deux langues seront employées
« dans les procès-verbaux et journaux du dit conseil ; et toutes
« les ordonnances faites en vertu de cette loi seront imprimées
« dans ces deux langues ».

L'article 110 de l'Acte est par les présentes rappelé et le suivant y est substitué :

« 110. La langue anglaise ou la langue française peut être
« employée par toute personne dans les débats de l'Assemblée
« législative des Territoires et dans les procédures devant les
« cours ; ces deux langues seront employées dans les procès-
« verbaux de cette Assemblée ; toutes les ordonnances faites
« en vertu de cette loi seront imprimés dans les deux langues ;
« cependant, après la prochaine élection générale de l'Assemblée
« législative, cette Assemblée pourra, par ordonnance ou autre-
« ment, régler ses procédures, ainsi que la manière de dresser
« des procès-verbaux et de les publier ; et les règlements ainsi
« faits seront incorporés dans une proclamation qui sera faite
« immédiatement et publiée par le lieutenant-gouverneur en
« confirmité avec la loi et aura dès lors pleine force et plein
« effet. »

En 1880, le français est donc encore langue officielle. C'est incontestable. Puis plus rien. La législature des Territoires du Nord-Ouest ne semble pas avoir touché à cette question

entre 1880 et l'Acte formant les nouvelles provinces en 1905. Du moins c'est ce qu'affirme M. Anderson, l'avocat de l'ancien gouvernement libéral devant la commission d'enquête.

Or voici ce que dit l'Acte de la Saskatchewan, celui qui a donné naissance à notre province.

L'Acte de la Saskatchewan, Edouard VII 4-5, chap. 42, ratifié le 20 juillet 1905, entra en vigueur le 1er décembre 1905.

L'article 16 dit :

« Toutes les lois, tous les ordres et règlements faits en vertu
« de cet Acte, — du moment qu'ils ne vont pas contre ce qui
« est contenu dans cet Acte ou pour lequel cet Acte ne renferme
« aucune stipulation visant à en tenir lieu, — toutes les cours
« de juridiction civile et criminelle, tous les pouvoirs, commis-
« sions, autorités et fonctions, tous les officiers et fonctionnaires
« judiciaires, administratifs et ministériels **existant immédiate-**
« **ment avant la mise en vigueur de cet Acte dans le territoire**
« **établi par les présentes comme la province de Saskatchewan**
« **continueront dans la dite province comme si cet Acte n'avait**
« **pas été adopté ;** sujets néanmoins, comme ceux émis par ou
« existant en vertu de lois du Parlement de Grande-Bretagne
« ou du Parlement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et
« d'Irlande, à être rappelés, abolis ou altérés par le Parlement
« du Canada ou par la Législature de la dite province, confor-
« mément à l'autorité du Parlement ou de la dite Législature. »

L'Acte de la Saskatchewan prévoit donc le mode de rappel mais la législature de la Saskatchewan n'en a jamais pris avantage, ce qui permit à Me Anderson d'affirmer qu'en 1931, la langue française était encore langue officielle.

En présence des preuves apportées par l'avocat de la défense, l'hon. Juge McKay qui présidait la Commission a franchement admis que le français est une langue officielle devant les tribunaux de la Saskatchewan et a proposé que toute la question soit laissée de côté.

M. P. M. Anderson, l'avocat de l'ancien gouvernement, tenait à la continuation de l'enquête et voulait obtenir un jugement. Il fit remarquer qu'au cours des séances précédentes, aucun des juges n'a semblé admettre que le français était langue officielle au point de vue légal. Il en est résulté, dit-il, que j'ai passé de longues heures de travail et de recherches pour établir mon point que je crois juste. Il me semble donc nécessaire que mes documents soient versés au dossier et que la Cour se prononce.

L'Hon. Juge McKay, président de la Commission, répondit dans ce sens : « Il est possible qu'aucune suggestion n'ait été faite à ce sujet, mais je me réfère à ce qui s'est passé hier sans égard à ce qui a pu se dire au cours des jours précédents. Ce que je veux dire, c'est que la Commission conclut aujourd'hui que d'après elle le français est officiel devant les Cours de justice de la Saskatchewan. Par conséquent, il ne sert donc à rien de discuter autour d'un point sur lequel nous sommes tous d'accord. » Le Juge Président continua en disant : « Nous ne siégeons pas ici avec les pouvoirs d'une Cour et quand nous déclarons que le français est langue officielle au point de vue légal, nous ne décidons pas sur la pratique à suivre par les juges qui auront à décider si oui ou non ils doivent permettre l'usage du français au cours des procédures qui se déroulent devant eux. Nous ne sommes pas chargés de rendre un jugement, mais seulement de donner notre opinion, et nous l'avons fait. »

L'Hon. Juge McKenzie, tout en admettant que le français n'est pas illégal devant les tribunaux, aurait paru douter qu'il soit opportun de l'employer quand les personnes prenant part au procès ne sont pas toutes de langue française. Le juge Embury préféra ne pas se prononcer mais admit que tout cela ne lui paraissait pas très clair.

« Le Leader », l'un des journaux les plus influents de la province, conclut un éditorial qu'il avait consacré à cette question en disant : « L'impression qui découle des déclarations

individuelles des juges, c'est que la question est loin d'être réglée. Oui, non, peut-être. » Le journal fait remarquer la différence d'attitudes entre les déclarations catégoriques du Juge McKay et celles du Juge Embury qui, elles, expriment des doutes. « Le Leader » termine son article en disant : « Est-ce que le gouvernement de la Saskatchewan sait si le français est une langue légale devant nos tribunaux? Est-ce que nos législateurs le savent? Apparemment non puisque pour le savoir ils ont établi une Commission d'enquête dont le rapport n'est pas concluant. »

« Le Star » de Régina, le journal du gouvernement Anderson, ne peut pas féliciter les enquêteurs dont les conclusions sont nettement surprenantes, mais il prétend qu'il n'est pas libre de discuter ces conclusions de l'enquête parce que, somme toute, aucun jugement n'a été rendu. Cette attitude du « Star », journal anti-canadien-français s'il en est un, démontre bien clairement que les déclarations des juges causèrent une profonde surprise dans les milieux gouvernementaux.

Je n'ai pas entendu dire, ni lu nulle part que la Législature de Régina ait légiféré sur ce sujet depuis 1931.

Je sais qu'il y a une quinzaine d'années M. Begrand d'origine Belge, député C.C.F. de Kinistino au Parlement de Régina parla en français durant quelques minutes. Non seulement on ne lui dit pas qu'il parlait une langue qui n'était point officielle, mais bien au contraire ses collègues l'applaudirent chaleureusement. Je ne sais pas ce qu'ils auraient fait s'il avait prononcé tout son discours en français. Je suppose qu'ils auraient trouvé le temps long.

Je me souviens qu'en 1918 je comparaissais comme témoin dans une cause, et comme la plus grande partie des témoins était canadien-français, je refusai de témoigner en anglais que d'ailleurs je parlais fort mal. L'on fit venir un interprète et le juge s'excusa de ne pas comprendre le français. Ce ne fut qu'un acte de courtoisie de sa part. Il ne s'en porta d'ailleurs pas plus mal, parce qu'il fit de la politique et devint ministre.

Ce que je sais bien, c'est qu'aussi longtemps que les Canadiens-Français formèrent la majorité dans les Territoires du Nord-Ouest, les Canadiens de langue anglaise n'eurent jamais à se plaindre parce qu'ils furent toujours traités non seulement avec justice, mais encore avec générosité. Nous voudrions bien que cette justice et cette générosité ne soient pas toujours à l'avantage des autres.

Raymond Denis

L'économique et les Acadiens

Les Caisses populaires acadiennes ont connu un progrès considérable depuis un quart de siècle. En 1936, c'était la fondation de la première Caisse au Nouveau-Brunswick avec 25 membres et un actif de $125.09.

En 1970, cette province compte 91 caisses acadiennes. Celles-ci groupent 88,500 membres. Elles ont un actif total de trente-trois millions de dollars. Depuis la fondation de 1936, elles ont prêté au-delà de cent trente-cinq millions.

La Société l'Assomption continue, elle aussi, sa marche ascendante. Elle s'est réorganisée selon les techniques les plus modernes de vente de l'assurance. Récemment son gérant général, M. Gilbert Finn, levait la première pelletée de terre de la Plaza l'Assomption à Moncton. Ce complexe financé en bonne partie par la Société l'Assomption abritera un hôtel, des bureaux et l'hôtel-de-ville de Moncton.

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

Mes mémoires

(suite)

LE CALME APRÈS LA TEMPÊTE — 1932

CONGRÈS DE LA « SASKATCHEWAN SCHOOL TRUSTEE ASSOCIATION »

CHOSES ET AUTRES

L'année 1932 fut paisible si on la compare avec 1931. Le gouvernement Anderson avait fait voter les lois qui lui avaient été demandées par les orangistes qui avaient été ses plus fidèles alliés. Il ne voyait pas la nécessité d'aller plus loin. Il nous restait encore, il est vrai, une heure de français par jour à l'école primaire. Nous avions sauvé notre Association de Commissaires, mais Anderson semblait bien déterminer à s'arrêter là. Il avait pour ceci trois raisons. La première, c'est que l'union réalisée par les catholiques de la province, union que lui et ses amis n'avaient pas prévue, pouvait constituer un danger au point de vue électoral. La deuxième c'est que les attaques dont nous avions été les victimes au point de vue scolaire avaient fait beaucoup de bruit dans Québec. Anderson avait été critiqué, condamné par les chefs du parti conservateur. Or le Premier Ministre au fédéral, l'Honorable Bennett, avait besoin de la province de Québec pour se maintenir au pouvoir. Il était donc nécessaire que Anderson tente de se faire oublier. La troisième raison enfin, c'est que les orangistes eux-mêmes s'étaient calmés. C'était la troisième année que les fermiers de la Saskatchewan n'avaient pas de récolte. Le blé aussi bien que les autres produits de la ferme se vendaient à des prix ridiculement bas. Le blé à .35 cents le minot, le beurre à .10 cents la livre, les oeufs .05 cents la douzaine. C'était la ruine pour l'Ouest, et la misère pour les fermiers, dont la plupart

étaient sous le secours direct. Les orangistes n'avaient plus le courage de parler d'une école, d'une langue, d'un drapeau. Ils se seraient fait lapider.

Le gouvernement appliquait les nouveaux amendements scolaires, mais il n'y mettait pas de zèle. Il nous donnait l'impression d'être fort heureux lorsqu'aucune plainte ne lui parvenait.

Le seul événement de quelque importance qui marqua cette année 1932, ce fut le congrès de l'Association des Commissaires d'écoles de la Saskatchewan, « Saskatchewan School Trustees Association ».

Nous avions quitté cette association en 1918 parce qu'elle était devenue le centre de ralliement de tous ceux qui dans la province voulaient nous imposer l'enseignement de la seule langue anglaise.

Congrès de la «Saskatchewan School Trustees Association » — 1932

En 1931, le président et le secrétaire de l'Association des Commissaires d'Écoles de langue anglaise s'étaient rendus à notre congrès conjoint des Commissaires catholiques pour nous inviter à réintégrer le bercail.

Cette invitation ne nous tentait pas. Nous étions en pleine lutte. Nous avions bien des blessures à panser et tenant compte de l'état d'esprit qui régnait dans le camp opposé, nous ne voyions pas ce que nous avions à gagner en acceptant le rameau d'olivier qui nous était tendu. Cependant, nous ne pouvions pas refuser ouvertement. C'est un geste qui aurait été exploité contre nous.

Il fallait donc tergiverser, poser des conditions, ce qui était normal. Les commissaires protestants étaient beaucoup plus nombreux que les catholiques et, au cours d'un congrès, ils pouvaient faire adopter leurs résolutions à eux, et faire élire un comité exécutif composé uniquement de leurs gens.

Nous nous déclarâmes prêts à rejoindre leur Association de Commissaires à condition que : Leur Constitution soit modifiée de façon à garantir la présence d'un minimum de deux catholiques dans le bureau, dont un serait de langue française. 2e Qu'il soit interdit dans le cours des congrès de proposer des voeux et de prononcer des discours attaquant l'enseignement du français dans les écoles. Les choses en étaient là au moment où se tint le congrès de la « Saskatchewan School Trustees Association » à Saskatoon en février 1932.

M. A. Doiron y représenta l'Association catholique des commissaires d'écoles de langue française dont il était le vice-président. M. W.F. Hergarten, président de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue anglaise, représentait cette Association. Ils furent très bien reçus par les délégués du congrès.

M. A. Doiron prononça un magnifique discours, très courtois, mais très courageux. Ce discours produisit d'autant plus d'effet que M. Doiron parle un anglais parfait, sans accent. Il fournissait la preuve que le fait de parler le français, n'empêche pas de bien parler l'anglais.

Nous reproduisons in extenso le discours de M. A. Doiron parce qu'il constitue une page d'histoire à laquelle les historiens, plus tard, devront référer.

Discours de M. Doiron

« Il me fait plaisir, en ma qualité de représentant de l'Asso-
« ciation Franco-Canadienne des Commissaires d'Écoles, de
« vous offrir nos fraternelles salutations. et c'est de propos
« délibéré que je dis ' fraternelles salutations ' ; parce que, après
« tout, n'avons-nous pas tous le même objet en vue, donner
« aux enfants une éducation meilleure, plus pratique et plus
« utile afin de les préparer à devenir de meilleurs citoyens.

« L'été dernier, nous eûmes la joie de recevoir les saluts
« de votre association par la voix de votre président ; et je puis
« vous assurer qu'il laissa une excellente impression à notre
« congrès. Comme vous le savez, nous avons été invités par

« vos officiers à venir ici dans le but de former, si possible,
« une seule association provinciale de commissaires d'écoles,
« malgré les différences de langue et de religion.

« Laissez-moi vous dire tout de suite que personne plus que
« nous ne désire cette union. C'est notre ferme conviction que
« cette question de langue et de religion a pris trop de place
« dans la vie publique de cette province, et nous sommes tou-
« jours prêts à entendre toute proposition de nature à rassem-
« bler, dans une atmosphère de tolérance et de justice, les
« citoyens de différentes races et croyances.

« Il fut un temps où une seule association existait. Mal-
« heureusement, à cause de certains différends sur lesquels il
« n'est pas nécessaire d'insister ici, nous avons dû nous éloigner,
« comme le fit la ' Catholic School Trustees Association '. Et,
« naturellement, nous nous demandons aujourd'hui : « Quelles
« garanties avons-nous que pareils incidents ne se renouvel-
« leront pas ? » Notre association existe depuis 1918. Dans sa
« propre sphère, elle a accompli une oeuvre de grande enver-
« gure.

« Antérieurement à 1918, notre Acte Scolaire nous donnait
« le privilège d'un cours primaire en français. Depuis lors, on
« nous reconnaît encore le droit à une heure d'enseignement
« français tous les jours, pourvu que les commissaires du dis-
« trict scolaire aient passé une résolution à cet effet. Mais
« le département d'éducation ne nous a jamais fourni le méca-
« nisme nécessaire pour que cette heure de français soit profi-
« tablement employée. Ainsi, nous n'avons pas de programme
« officiel, et nos instituteurs ne reçoivent pas, dans les écoles
« normales, la formation requise à l'enseignement de notre
« langue ; ils sont donc laissés à leurs propres ressources. Notre
« association dans le cours de ces derniers 10 ou 12 ans s'est
« efforcée, avec ses faibles moyens, de standardiser cet ensei-
« gnement, pour éviter aux élèves toute perte de temps et tirer
« de cette heure de français le meilleur parti possible.

« Nous avons réussi à tracer un programme et à le faire
« accepter dans toutes les écoles où le français est enseigné.
« Nous avons fait une oeuvre pratique et que personne d'autre

« n'a accomplie. Si aujourd'hui, nos enfants retirent un bénéfice « de l'enseignement du français, ils le doivent à notre association. Il n'est pas nécessaire de dire ici que, par nos congrès et autres moyens, nous avons toujours insisté sur l'enseignement de l'anglais, et je suis à même d'affirmer que « dans aucune école affiliée à notre association on ne néglige « d'enseigner l'anglais, comme le requiert l'Acte scolaire.

« En tout temps, nous avons employé notre influence en « faveur de la profession enseignante. Nous avons ouvert un « bureau de placement pour les instituteurs, de façon à assurer « à nos écoles des maîtres dignes de leur état. Pendant la « dépression, nous avons souvent été l'intermédiaire entre le « district scolaire et l'instituteur, pour obtenir que l'école restât « ouverte.

« Vous ne trouverez donc pas étrange, mesdames et messieurs, que nous soyons attachés à notre association, tant à « cause de ce qu'elle a accompli dans le passé qu'en vue de ce « que nous attendons pour l'avenir. Vous comprendrez que la « question d'amalgamation nous fait réfléchir et que nous « l'approchons avec une certaine hésitation. Nous voulons prendre les précautions nécessaires pour éviter une nouvelle rupture.

« Pour cette raison, monsieur le président, permettez-moi « d'exposer franchement notre attitude. Et comprenez bien « d'abord que nos vues sur l'enseignement du français, sont, « dans notre intention, applicables à personne autre qu'à nous-mêmes.

« La question des écoles séparées mises à part, nous « savons que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord concède « aux provinces entière juridiction sur les écoles.

« Notre propre constitution provinciale, soumise en cela « seulement à l'autorité du parlement fédéral, nous reconnaît « le droit d'enseigner la religion à l'école durant une demi-heure chaque jour.

« Mais, en ce qui regarde la langue, notre province a « tout pouvoir, comme l'Ontario et le Québec. Il s'en suit que

« notre législature peut prohiber l'enseignement du français « comme Québec l'enseignement de l'anglais : les minorités ne « sont aucunement protégées.

« Remarquez que je n'ai pas employé le mot « droit », « « pouvoir » parce que ces mots n'ont pas la même signification, ils ne sont nullement synonymes. Québec a le pouvoir « de prohiber l'enseignement de l'anglais, mais on ne peut « pas intelligemment dire que Québec a le droit de le faire ; « et ce sera toujours à l'honneur de cette province qu'ayant eu « le pouvoir de légiférer contre l'anglais, la minorité de langue « anglaise, là-bas, s'est toujours déclarée parfaitement satisfaite « en matière d'éducation ; tandis que, de temps à autre, la « minorité canadienne-française a dû se défendre contre des « personnes qui prétendent se baser sur l'esprit de la Confédération quand elles tentent de confiner les Canadiens de « souche française dans la province de Québec. Inutile de dire « que ce n'est pas ainsi que nous entendons l'esprit de la « Confédération.

« L'Enseignement de la langue maternelle est un droit « naturel que nous revendiquons pour nos enfants. En outre, « n'avons-nous pas, dans ce Dominion, des droits historiques « incontestables ? Les Canadiens français sont les descendants « des premiers colons du pays. La première langue civilisée « que l'on ait parlée sur ces terres, c'est le français. Ce fut « en français que les missionnaires donnèrent aux Indiens les « premières leçons de christianisme. Et quand, par la conquête, « les Canadiens français — « Canadiens » tout court, comme « ils se nommaient eux-mêmes — devinrent sujets britanniques, « quelle fut alors leur attitude ? L'Histoire nous apprend que, « côte à côte avec les troupes loyales de l'Angleterre, ils bataillèrent contre Montgomery et les colonistes anglais, qui organisaient une république indépendante dans le sud. Nous les « voyons encore prendre les armes, sous Salaberry, pour défendre leur sol natal. Dans un de ses derniers ouvrages, le « Rock « and the River » (que je vous recommande à tous), Raph « Connor démontre clairement que lorsque l'Ontario mesquinait « sur ses avances financières au général Brock, pour la fameuse

« campagne du Niagara, Québec ouvrit toutes grandes les « avenues de son trésor, et fournit aussi des hommes ; cette « générosité en argent et en troupes assura la victoire du brillant « général sur l'invasion américaine.

« Toujours, depuis la conquête, la contribution canadienne-« française en hommes publics, en littérateurs et en artistes a « fait honneur au Dominion.

« En ce qui concerne la Saskatchewan, les Canadiens « français en ont été les pionniers. Nous savons par l'histoire « que La Vérendrye et ses deux fils, ainsi que Desgroseillers « et Radisson furent les premiers explorateurs des plaines de « l'ouest. Avec eux se trouvaient toujours les missionnaires, dont « les exploits, les actes de renoncement et d'héroïsme ornent « les récits de nos aventuriers. Avec le christianisme, les mis-« sionnaires ont apporté l'éducation ; et la langue française fut « enseignée dans les premières écoles de nos provinces. Le « premier Conseil des Territoires du Nord-Ouest, qui se com-« posait largement de Canadiens français, passa une ordonnance « rendant l'anglais matière obligatoire dans le programme sco-« laire. Pourquoi ? Parce que l'on voulait respecter les droits « d'autrui.

« Voilà, monsieur le président, mesdames et messieurs, « quelques grandes lignes de l'argumentation sur laquelle nous « basons le droit moral de l'enseignement du français à nos « enfants, dans nos écoles. Pouvez-vous être étonnés que nous « soyons mécontents et nous nous sentions blessés à la lecture « des résolutions passées, une année après l'autre, par une « association comme la S.S.T.A., sollicitant le gouvernement « d'abolir le français ?

« Pouvez-vous être étonnés si avant de fusionner notre « association avec la vôtre, nous désirions avoir des garanties, « que dans les congrès on ne soulèvera pas de questions de « langue et de religion ?

« Encore une fois, remarquez bien que nous ne demandons « pas que les élèves d'autres nationalités apprennent le français, « mais seulement qu'il soit permis à nos enfants, à nous, « d'apprendre la langue de leurs ancêtres. Mais nous insistons

« également sur l'enseignement de l'anglais qui est indispensable « en ce pays. Nos enfants seront mieux outillés pour la vie, s'ils connaissent les deux langues. L'une est parlée par trois « millions de Canadiens, toutes deux ont une riche littérature, « toutes deux occupent une position unique dans le monde. « Ce que nous sollicitons pour nos enfants ne nous semble pas « nuire à personne.

« J'espère ne pas avoir trop pris de votre temps ni avoir « blessé aucun sentiment. J'ai cru seulement devoir exposer « franchement la situation et indiquer, aussi bien que me le « permettait la brièveté du temps, les garanties qu'il nous faut « pour que l'amalgamation proposée ne nous soit pas plus tard « une source de vexations. »

Le discours de M. Doiron fut vivement applaudi à plusieurs reprises par la plupart des délégués.

M. W.F. Hergarten fut lui aussi très ferme, mais très courtois. Il se plaça spécialement au point de vue catholique et se déclara partisan d'une amalgamation des Associations des Commissaires à condition que ce ne soit pas pour se séparer de nouveau au cours des prochaines années.

L'exécutif de l'Association des commissaires de langue anglaise accepta à l'unanimité de modifier la Constitution de cette Association en y incluant au moins le principe des garanties que nous avions demandées. L'exécutif proposa donc un article 19 qui ne nous donnait pas complète satisfaction, mais c'était un pas dans la bonne direction.

Cependant, l'opposition fut très vive. Elle fut dirigée surtout par le Canon Anglican Cross de Lyodmunster. Le Canon Cross ne s'opposait pas à la fusion elle-même, mais il était opposé à ce que des privilèges spéciaux soient accordés aux catholiques. Il voulait bien se montrer généreux, mais il tenait également à être juste pour l'élément protestant. Il était à craindre, dit-il, qu'un jour ou l'autre l'exécutif ne fut dominé par un groupe particulier, catholique ou allié aux catholiques ce qui paraissait inadmissible au Canon Cross.

Il était suivi par tout un groupe de commissaires d'écoles et plus spécialement par un M. Near qui était prêt lui aussi à accepter les catholiques, mais sans aucun privilège spécial.

Mais MM. Little, Biss et Fowler qui faisaient partie de l'exécutif se prononcèrent fortement en faveur de la résolution telle que proposée. Ils étaient désireux d'arriver à une plus étroite union de tous les citoyens de la province. Il faut en finir, disaient-ils, et au plus tôt avec ces questions de race, de religion et de minorité, afin que la prochaine génération grandisse dans un véritable esprit d'union. L'exécutif tout entier désirait cette fusion.

M. Needham fit un vibrant appel aux congressistes. C'est nous dit-il qui avons invité les catholiques à revenir avec nous. Il ne faudrait pas qu'il soit dit que nous avons refusé de prendre la main qui nous était tendue et que nous avons fait avorter des projets de coopération cordiale que nous devrions tous accepter. Vous n'allez pas donner un vote de non confiance à votre exécutif qui, à l'unanimité, a décidé de modifier notre constitution pour rendre aussi possible l'union de toutes les bonnes volontés sur le terrain scolaire.

M. Little insista d'une façon spéciale. « Il est des faits « dont il faut tenir compte, dit-il. Plus de trois millions de « Canadiens français parlent le français. C'est un fait qu'il nous « faut accepter. Nous n'y pouvons rien. Les Français furent « les premiers à apporter la civilisation au Canada. Nous ne « pouvons rien changer à ça. C'est de l'histoire.»

M. Fowler ajouta « La Constitution de la province permet « l'enseignement du français une heure par jour. Cela crée « pour le groupe intéressé des problèmes spéciaux. Ne serait-il « pas juste de permettre à cette minorité d'avoir des sections « spéciales pour lui faciliter l'étude des questions qui la con- « cernent ? »

M. Biss renchérit en disant : « Ces Associations nous ont « quittés en 1918 et nous respectons l'attitude qu'elles ont « prise. Depuis, elles semblent avoir accompli un excellent tra- « vail. Ne serait-il pas juste de leur permettre de continuer ? «

Cependant, malgré tous les efforts de l'exécutif de la Saskatchewan School Trustees Association, l'amendement ne fut adopté que par neuf voix de majorité. Ce n'était pas assez pour nous rassurer et voici les commentaires qui, sous ma signature, furent publiés dans le Patriote de l'Ouest avec le titre :

AMALGAMATION

« Nous sommes reconnaissants aux membres de l'exécutif « de l'extrême bonne volonté qu'ils ont montrée durant cette « séance désormais historique, mais la majorité qui les a suivis « fut tellement faible — neuf voix — qu'elle ne nous paraît pas « rassurante.

« Je n'ai pas mission de parler au nom du prochain « congrès, dont la date n'est pas encore fixée, mais je serais « infiniment surpris si celui-ci jugeait suffisante cette invitation « votée à neuf voix de majorité après trois heures de discussion.

« Nos amis de la « Saskatchewan School Trustees » com- « prendront fort bien, j'en suis sûr, que nous insistions pour « qu'il y ait un peu plus d'unanimité chez eux, à notre sujet, « avant que nous acceptions l'amalgamation. Celle-ci peut pro- « duire d'excellents résultats si elle est largement et généreu- « sement acceptée, mais elle peut aussi donner lieu à des « incidents regrettables et dangereux si elle est supportée à « contre-coeur par une faction aussi considérable que celle qui « s'est révélée par le vote.

« Il sera probablement jugé préférable de prolonger les « négociations et de donner l'occasion à la « Saskatchewan « School Trustees » de se prononcer plus définitivement sur « cette question lors de son congrès de 1933.

« Cette discussion n'aura cependant pas été inutile. Elle « a nettement posé le fait devant l'opinion publique qu'il existe « dans la province plusieurs Associations de Commissaires, et « qu'aucune n'a le droit de parler au nom de tous.

« Elle a surtout montré un revirement profond dans l'opi- « nion publique, spécialement parmi l'élite. Des remarques

« comme celles qu'il nous a été donné d'entendre n'auraient « pas été possibles, il y a deux ans.

« L'on sentait chez un grand nombre de délégués le désir « d'une meilleure entente. C'est un pas dans la bonne direction, « et sur ce terrain nous serons toujours prêts à rencontrer nos « concitoyens de toutes les races.

« Je tiens à signaler spécialement la très loyale attitude « des membres de l'Exécutif de la « Saskatchewan School « Trustees » et les courageuses interventions de plusieurs d'entre « eux. Nous leur en sommes très reconnaissants et leur geste « contribuera grandement à atténuer chez nous un reste de « méfiance bien explicable.

« Qu'ils continuent à agir en ce sens dans leur milieu « respectif. Qu'ils montrent à leurs amis que les Canadiens « français ne peuvent pas être considérés comme des étrangers « dans leur propre pays et j'ai la ferme confiance que dans un « avenir rapproché nous pourrons en arriver à un accord bien « désirable. Ce sera un beau jour pour la paix et l'harmonie « dans cette province. »

Si l'on fait une comparaison entre l'esprit qui régnait au Congrès des Commissaires d'écoles à Saskatoon en 1918 et celui que nous avons retrouvé également à Saskatoon 14 ans plus tard, il est agréable de constater qu'il s'est produit un profond changement. En 1918, on nous injuriait, on nous empêchait de parler, on nous criait : « Retournez dans Québec ». Aujourd'hui, on nous parle avec cordialité, on nous invite à revenir, on reconnaît que nous avons des problèmes particuliers. C'est un revirement significatif qui nous réjouit et tout ceci malgré les attaques du gouvernement Anderson.

Mort du Chanoine G. Denis

Son nom n'appartient peut-être pas à l'histoire canadienne, mais il suivait de bien près ce qui se passait chez-nous et c'était sûrement l'un des Français qui connaissait le mieux un Canada qu'il aimait profondément. Il est décédé en décembre 1932, après une vie toute remplie de travail et de dévouement.

La Croix de Saintonge et d'Aunis, journal qu'il avait fondé, consacra à sa mémoire un numéro spécial. Ce fut jusqu'à sa mort un chef incontesté chez les catholiques Saintongeais.

Dans sa biographie, on dit qu'il ne semblait pas destiné au sacerdoce, parce que violent de caractère, il ne connaissait pas les demi-mesures et ne cédait jamais avant d'avoir atteint le but qu'il s'était proposé. On m'a fait parfois le même reproche.

Sa mort fut un jour de deuil pour les catholiques du diocèse de la Rochelle. C'était mon oncle et mon parrain, un oncle que j'aimais profondément et qui me le rendait bien. Sa mort bien que prévue depuis quelques mois m'affecta beaucoup.

Choses et autres — 1932

Nous apprenons le décès du Sénateur Belcourt, ancien président de l'Association d'Éducation de l'Ontario. C'est un deuil pénible pour tous les groupes canadiens-français. Il plaida devant le Conseil Privé en faveur des écoles franco-ontariennes et ne nous ménagea ni ses conseils, ni son appui. Natif de Trois-Rivières, il fut élu député pour la première fois en 1896.

L'Hon. Anderson tente de passer par dessus la tête du Leader libéral, l'Hon. J. Gardiner, et il propose un gouvernement de coalition. Dans un discours prononcé à Biggar, il tend la main aux libéraux et les invite à rejoindre son gouvernement. L'organisateur du parti conservateur adresse une lettre en ce sens aux députés libéraux sans consulter les chefs de ce parti. L'organisateur du parti libéral, W.F. Kerr, télégraphie à tous les députés libéraux, leur demandant leur avis. Tous, à l'exception d'un seul, refusent ce projet d'union. Le député de Kinistino, M. McIntosh ne voulut pas se compromettre.

En février 1933, McIntosh abandonnait le parti libéral et rejoignait Anderson. Celui-ci lui donna un portefeuille, ce qui était probablement la récompense promise ; mais ceci obligea McIntosh à se représenter devant ses électeurs de Kinistino. Il fut défait par plus de 2000 voix. Il eut contre lui tout le vote catholique. Pourquoi Anderson proposa-t-il aux libéraux un

gouvernement de coalition, c'est ce que tout le monde se demanda dans le temps.

Le 30 novembre 1932, Mgr Mélanson, vicaire général de Chatham et curé de Campbelton, est nommé à l'évêché de Gravelbourg en remplacement de Mgr Villeneuve.

Mlle Dorval meurt en 1932. Elle fut la première institutrice canadienne-française à enseigner en Saskatchewan. Elle débuta à St-Laurent tout près de Batoche en 1883 et y enseigna durant plusieurs années. Elle fit merveille avec son école parmi les Métis.

Mgr Grandin la transféra à Battleford et le Père André qui desservait Batoche et St-Laurent, pour marquer sa reconnaissance à Mlle Dorval, lui fit cadeau de la plus belle de ses vaches. Mlle Dorval demeura à Battleford jusqu'en 1894. Elle en fit l'une des meilleures écoles de la province, mais en 1896, les soeurs de l'Assomption ayant pris charge de l'école de Battleford, elle retourna à Batoche où elle enseigna encore 18 ans. À 73 ans, usée par le travail et la fatigue, elle se retira à l'école St-Michel où elle vient de mourir à l'âge de 87 ans.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

La liquidation — 1933

Seigneur, qu'il est difficile de faire vivre un journal catholique au sein d'une petite minorité. Le Patriote de l'Ouest, qui nous a rendu tant de services, a toujours enregistré des déficits depuis sa fondation. Au début, ces déficits étaient peu élevés parce que les salaires étaient très bas, mais au fur et à mesure qu'il fallut les augmenter, les déficits augmentaient dans les mêmes proportions.

L'Évêché de Prince-Albert, soit avec Mgr Pascal, soit avec Mgr Prud'homme, dut venir bien souvent au secours du journal. Quand les affaires allaient trop mal, quel que fût son président ou le gérant, et qu'il semblait ne pas y avoir d'autres alternatives, on allait toujours en dernier ressort s'adresser à l'Évêché. Pour rembourser, au moins partiellement,

et pour continuer la publication on recourait à des ventes d'actions, à vingt-cinq dollars chacune, ou à des souscriptions.

Le R.P. Adam recueillit plusieurs milliers de dollars en Nouvelle Angleterre ou à Montréal. Le R.P. Tavernier fit aussi dans l'Est une campagne qui rapporta près de $3,000.. J'organisai pour ma part deux souscriptions qui nous permirent de renflouer le journal, au moins temporairement. Mais toutes ces mesures n'étaient que des palliatifs. Il aurait fallu équilibrer le budget et nous n'y sommes jamais parvenus.

Un journal ne vit pas avec le produit des abonnements mais avec le produit de ses annonces. Tout le monde le sait. Or, ce n'était pas nos cultivateurs, nos ouvriers, notre clergé, nos soeurs qui allaient donner des annonces au journal. Ni les uns ni les autres n'en avaient besoin. La ville de Prince-Albert où était publié le Patriote, ne comptait, autour de 1925 ou 1930, que quelques milliers d'habitants, la plupart de langue anglaise. Le commerce n'y était pas assez florissant pour fournir un montant suffisant d'annonces.

Personnellement, j'ai toujours cru qu'on aurait pu réduire les dépenses dans l'administration surtout dans la rédaction où un seul rédacteur aurait pu suffire à la tâche. J'ai toujours pensé qu'un bon vendeur bien payé aurait pu retirer de Prince-Albert, et même de Saskatoon, un chiffre d'annonces beaucoup plus élevé que celui que nous en retirions. Cependant, j'ai été durant plusieurs années dans le bureau de direction et je n'ai pas fait mieux que les autres.

J'ai démissionné en 1923 lorsque M. Frémont quitta le Patriote parce que je n'étais pas en accord avec certaines mesures qui furent prises dans ce temps là, mais je continuai à collaborer au journal, à titre gratuit bien entendu. Plusieurs fois, M. Morrier qui était le président du conseil d'administration, tenta de me faire modifier mon attitude, mais je n'avais pas suffisamment de temps libre.

En janvier 1931 cependant, la situation financière semblait désespérée et plusieurs amis de l'oeuvre assistèrent à l'assemblée des actionnaires, notamment Mgr O. Charlebois,

Mgr Prud'homme, Mgr J.C. Bourdel, le R.P. Myre et d'autres. Ils réussirent à me faire accepter la présidence de la Bonne Presse Ltée, compagnie éditrice du Patriote de l'Ouest, avec mission de trouver un moyen de garantir la survie du journal.

Je fis immédiatement une enquête pour savoir exactement où nous en étions et, en mai 1931, j'adressai à Mgr Prud'homme un rapport dans lequel je lui disais que j'avais l'impression bien nette que mon travail était plutôt celui d'un liquidateur que d'un président. Nous n'avions plus un sou en caisse. Il nous fallait trouver environ $2,000. pour payer les dettes les plus pressantes et acheter un wagon de papier alors que nous n'avions pas un sou pour le payer.

Habituellement dans des situations semblables, les présidents se rendaient à l'Évêché. Mais nous savions que la crise financière atteignait l'Évêché comme elle atteignait tout le monde et Mgr Prud'homme était hors d'état de nous aider. C'est d'ailleurs à cause de cette situation désespérée que l'on m'avait fait venir à l'assemblée des actionnaires de janvier 1931 dans le but de me faire accepter la présidence.

Depuis 1912, date de fondation du journal, l'Évêché de Prince-Albert avait déboursé $22,000. en faveur du Patriote. Les ventes d'actions avaient rapporté $23,000., et les souscriptions et dons divers $35,000.. C'est donc environ $80,000. qu'on avait englouti dans le Patriote entre 1912 et 1930, soit une moyenne de près de $4,500. par année. Dans les bonnes années, on comblait ce déficit grâce à la générosité des amis de l'oeuvre, mais en 1931, il ne fallait plus compter sur cette générosité parce que tout le monde était ruiné.

Mgr Prud'homme, qui tenait pourtant à son journal, accepta en principe de le vendre à un M. Fowley de Rosthern qui s'engageait à en assurer la publication. Un inventaire fut fait et un contrat préparé, c'est dire que les pourparlers se rendirent assez loin. Mais après avoir fait une enquête sérieuse sur la solvabilité de ce monsieur Fowley et également pour d'autres raisons, il fut décidé de ne pas donner suite à cette offre d'achat.

Mais il nous fallait trouver de l'argent. Pour payer notre wagon de papier que nous ne pouvions pas obtenir à crédit,

le gérant de la Banque Canadienne Nationale ne trouva rien de mieux que de débiter mon compte personnel de $700.00, pendant qu'il le débitait de $300.00 la semaine suivante pour aider à payer les hommes.

Je demandai à Monseigneur Villeneuve s'il ne pourrait pas se rendre à Saskatoon où, dans ce temps là, résidait Mgr Prud'homme afin que nous puissions étudier la situation. M. Jutras, gérant du journal, assistait à cette assemblée. Je proposai au gérant, devant les Évêques, une réduction générale des salaires due à la situation du journal. En 1931, c'est une mesure qui fut adoptée par bon nombre d'entreprises. Les ouvriers préféraient une diminution de salaire plutôt que pas de salaire du tout. Je proposai également une diminution dans le personnel. Ce sont ces mesures qui nous permirent en 1931 de réduire le déficit à $3,800., de $7,000. qu'il était en 1930. Les deux évêques nous consentirent chacun un prêt remboursable de $1,000. ce qui nous permit de continuer les opérations.

Mais en raison de la crise, un bon nombre d'abonnés ne payaient pas leur abonnement. Les hommes d'affaires diminuaient leurs dépenses de publicité et notre situation financière, malgré les économies que nous faisions, continuait à se détériorer.

J'avais adressé un appel pressant aux amis du journal. Aussi vinrent-ils plus nombreux que de coutume à l'assemblée annuelle du 11 février 1932. Je relève parmi la liste des actionnaires présents les noms de Mgr Charlebois du Keewatin, du R.P. Langlois, provincial des Oblats, des R.P. Naessen, O.M.I., Delmas, O.M.I., Tavernier, O.M.I., Jan, O.M.I., l'abbé P. Myre, l'abbé M. Baudoux, l'abbé L'Olurer, MM. Denis, Jutras, Jaspard, Morin, Houde, Béliveau, Arthur Boyer, L. Schmidt, A.J. Leduc et plusieurs autres.

Mgr Charlebois fit remarquer que de grands journaux catholiques comme le Devoir, l'Action Catholique, le Droit, enregistraient des déficits tous les ans, et coûtaient bien chers à ceux qui se groupaient autour d'eux pour les aider. Il n'est donc pas surprenant que le petit Patriote ait lui aussi ses

difficultés. Le Patriote n'a pas été créé pour faire de l'argent, mais pour remplir un rôle nécessaire dans nos luttes. C'est une oeuvre qui, comme toutes les oeuvres, coûte de l'argent, mais une oeuvre qu'il ne faut pas abandonner parce qu'elle est nécessaire.

Alors, le R. P. Myre proposa, secondé par M. l'abbé M. Baudoux, que pour assurer la survivance du journal, l'oeuvre de la Bonne Presse soit confiée à une communauté religieuse qui en assumerait les responsabilités, sujet à certaines conditions. Le R.P. Myre, secondé par M. Houle, proposa que la préférence soit donnée à la communauté des Oblats qui a rendu tant de services au journal.

Mgr Charlebois secondé par M. Houle proposa qu'un comité formé de MM. R. Denis, Jaspard, Legault, Morin, de MM. les abbés Myre et Olurer, soit chargé d'étudier toute la question conjointement avec la corporation épiscopale de Prince-Albert et la communauté des Oblats ou à leur défaut avec les représentants d'une autre communauté. Ces trois résolutions furent adoptées à l'unanimité. Des remerciements furent adressés à Mgr Prud'homme pour les immenses services rendus au Patriote de l'Ouest depuis 20 ans.

Notre rôle était donc tout tracé. Faire don du Patriote aux Oblats à condition qu'ils garantissent la publication. J'avais déjà, et depuis plusieurs mois, étudié la question avec le R.P. Plourde, directeur gérant de la Liberté de Winnipeg, et avec le Père Langlois, provincial des Oblats et ancien rédacteur en chef au Patriote. Nous avions même envisagé la possibilité d'amalgamer nos trois hebdomadaires de l'Ouest : La Liberté de Winnipeg, la Survivance d'Edmonton et le Patriote de Prince-Albert, pour en faire un journal quotidien. Les études faites à ce sujet furent pour bien des raisons défavorables à ce projet. La mise de fonds nécessaire était trop considérable et les distances qui séparaient nos différents groupes les uns des autres trop grandes.

Les Oblats furent très lents à prendre une décision. Ils auraient consenti à accepter le journal mais à condition que

toutes les dettes soient payées. Nous considérions ceci comme une impossibilité. Où trouverions-nous l'argent pour les payer ces dettes ? À la corporation Épiscopale de Prince-Albert seulement, nous devions plusieurs milliers de dollars. Dans le cours de l'année, je dus encore recourir à l'aide des amis du journal. Dans une note adressée au Cardinal Villeneuve, je lui disais que nous allions pouvoir mener à bonne fin une liquidation qui paraissait impossible grâce à l'aide financière de l'A.C.F.C., de Mgr Prud'homme, de Mgr Charlebois, de Mgr Melanson et à celle du Cardinal lui-même.

Mgr Prud'homme accepta de nous faire remise de la dette que nous devions à la corporation épiscopale. Mgr Melançon consentit à nous donner des travaux d'impression pour l'équivalent du montant de mille dollars que la Corporation épiscopale de Gravelbourg nous avait avancé.

L'année 1932 se passa sans que rien de définitif n'eut été fait. C'est avec peine que Mgr Prud'homme abandonnait un journal qui durant 20 ans avait été si intimement lié à l'Évêché. De mon côté, j'aurais voulu que nous trouvions une combinaison qui aurait fait du Patriote la propriété de l'A.C.F.C., ou tout au moins qui lui conservât son indépendance. Les déficits avaient été réduits mais n'étaient pas disparus. Nous avions réduit de $25.00 par mois le salaire du Père Tavernier, O.M.I., rédacteur en chef, et les Oblats n'avaient pas aimé cela. Ce salaire était maintenant de $125. par mois.

C'est dans ces conditions que se tint l'assemblée annuelle de 1933. Les actionnaires étaient relativement nombreux. J'avais vu Mgr Charlebois la veille. Nous avions discuté la situation. Ce journal, c'est lui qui l'avait fondé. Il y tenait, comme nous y tenions tous. Comme moi, il pensait qu'avec une bonne administration et l'aide de la population, l'on pouvait faire du Patriote une entreprise viable.

Aussi, je fus un peu surpris lorsque le lendemain, presque dès le début de l'assemblée, il proposa, secondé par M. Houle, la résolution suivante : Bien que la Compagnie soit solvable vis-à-vis ses créditeurs, tenant compte qu'il a été prouvé à la

satisfaction des actionnaires, que le journal, en raison de ses dettes et de sa situation financière, ne peut pas continuer ses opérations, les actionnaires sont d'avis de liquider les affaires en conformité avec le paragraphe C de l'article 4 du chapitre 99 — des lois refondues de la Saskatchewan.

Tout de suite après Mgr Charlebois revenait avec une deuxième résolution, secondée par M. Jutras, proposant : Que monsieur Denis, président de la Bonne Presse Limitée, soit désigné comme liquidateur, en conformité avec le paragraphe 3 — Article 7, Chapitre 99 des lois refondues de la Saskatchewan. Ces deux résolutions furent adoptées à l'unanimité.

Enfin, une troisième résolution me donnait instruction de vendre en bloc, pour la somme de $1.00 aux RR. PP. Oblats de la province de Saskatchewan-Alberta, tout le roulant appartenant à la Bonne Presse Ltée. Cette résolution fut aussi adoptée.

Il n'y a pas de doute que les actionnaires, tous amis de l'oeuvre, étaient fatigués de venir chaque année aux assemblées pour entendre toujours parler de déficits que personne ne voulait payer. Ils étaient convaincus que les Oblats en remplaçant par des Frères une bonne partie du personnel de l'imprimerie, pourraient sans bourse déliée, maintenir le journal.

La dernière assemblée des actionnaires du Patriote eut lieu le 2 février 1933. La première avait eu lieu à Duck Lake, le 10 juillet 1910. Le Patriote durant ces 23 années, avait bien servi son Église et sa race.

Mgr O. Charlebois était présent à Duck Lake en 1910, à l'assemblée des actionnaires. Il était présent à la dernière assemblée à Prince-Albert. La dernière résolution qu'il proposa fut pour voter des remerciements à M. Denis « qui, depuis quinze ans, s'est identifié avec le journal et qui, comme président depuis trois ans, et liquidateur depuis un an, a fait un magnifique travail ».

Les RR. PP. Oblats prirent possession du journal au 1er avril 1933 aux conditions générales suivantes :

1.— Le liquidateur agissant au nom de la Bonne Presse Ltée, vend aux R R. P P. Oblats, pour la somme de un dollar, le journal hebdomadaire le Patriote de l'Ouest et tout ce qui lui appartient, clientèle, matériel d'imprimerie, papier, meubles, etc., le tout libre de toute dette.

À la date du 31 mars, la Corporation Épiscopale de Prince-Albert, par un document signé par Mgr Prud'homme en présence de MM. les abbés Olivier et Charron, faisait à la Bonne Presse Ltée, remise totale de tout ce qui pouvait être dû à la Corporation par la dite Bonne Presse Ltée.

2.— De leur côté les Oblats s'engageaient à continuer la publication du Patriote, aussi longtemps que dans leur opinion, les revenus provenant du journal le leur permettraient. Les Oblats se réservaient le droit de discontinuer cette publication n'importe quand s'ils jugeaient que le coût de revient en était trop élevé. Ils devraient cependant donner un avis de six mois.

3.— De plus si les Oblats cessent la publication du Patriote avant l'expiration de 10 ans, il est entendu qu'ils remettraient à la Corporation Épiscopale de Prince-Albert tout l'équipement, machines, papier, meubles, qu'ils en ont reçu d'après l'inventaire dressé et accepté de part et d'autre, moins une dépréciation raisonnable pour l'usage, etc.

L'inventaire en question se montait à $9,856.41.

Nous étions raisonnablement satisfaits. Nous avions réussi à payer toutes les dettes grâce au geste désintéressé de Mgr Prud'homme, mais nous étions certains d'avoir, pour au moins 10 ans, assuré l'avenir du journal. Jamais nous n'avions pensé que les Oblats manqueraient à leur engagement, sinon nous nous serions efforcés de trouver une autre solution.

Je partais pour Montréal l'année suivante avec la certitude qu'avant mon départ, j'avais au moins assuré l'avenir du journal pour les neuf prochaines années. Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'à Gravelbourg, au congrès de 1939, j'entendis Mgr Guy proposer le transfert du Patriote à Winnipeg. Bien

que dans le temps, j'avais depuis cinq ans quitté la Saskatchewan, je m'opposais si énergiquement à ce transfert qu'il n'y fut pas donné suite.

Mais quelques mois plus tard, je ne sais pas au juste quand, le Patriote était rendu à Winnipeg. Il s'amalgamait ou plutôt, on l'amalgamait avec la Liberté. Personne ne m'en avait parlé. Je l'ai su quand ce fut fait. Je ne sais pas si les Oblats ont remis à l'Évêché les machines, le roulant qui pouvait rester en accord avec l'inventaire de 1933. Je ne l'ai jamais demandé. Je sais que ça ne valait pas cher et ce n'est pas la perte matérielle qui m'a affecté. C'est la perte d'un journal dont nous avions tous besoin. Le Patriote était un journal de combat. Il était le journal du groupe franco-canadien de la province. Il jouissait d'une réelle influence dans les milieux politiques de la province. Tout cela est changé. Le Patriote amalgamé avec La Liberté est devenu, sans qu'on s'en rende compte ou non, le journal du Manitoba. Sans que personne ne l'ait voulu, il n'est plus le porte-parole de nos organisations de la Saskatchewan. Je respecte l'opinion de ceux qui l'ont laissé partir, mais je crois qu'ils ont eu tort.

Ceci étant dit, je remercie quand même La liberté et le Patriote de desservir en français nos paroisses de la Saskatchewan. Il nous rend un grand service, cependant je le préférerais plus vivant, plus batailleur, plus nationaliste. Je le reçois à Montréal chaque semaine et s'il retarde d'une journée, il me manque.

Je me suis peut-être étendu trop longuement sur les dernières années de notre Patriote. J'ai voulu montrer à ceux qui me liront toute la place qu'il occupait dans notre vie nationale et tout le travail que nous nous sommes imposé pour le sauver. Si nous l'avons perdu, ce ne fut pas ma faute, mais quoi qu'il en soit, il faut se grouper autour du nouveau journal amalgamé et le faire pénétrer dans toutes les familles franco-canadiennes du Manitoba et de la Saskatchewan.

(à suivre)

RAYMOND DENIS.

Mes mémoires

(suite)

1933 - 1934

La crise financière se faisait sentir de plus en plus. Les fermiers se plaignaient et avec raison. C'était le règne du secours direct. Nous espacions nos congrès par esprit d'économie. Cependant, la vie continuait.

En mars 1933, Mr A. Lajeunesse était nommé coadjuteur de son oncle Mgr O. Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin. C'était une belle nomination et elle arrivait en temps voulu. Mgr Charlebois en effet, décédait au mois de novembre suivant.

Anderson assistait le 25 avril au grand ralliement des orangistes de Toronto. On affirme qu'il fait partie de l'ordre d'Orange depuis 25 ans.

En août 1933, Mgr Yelle, supérieur du grand Séminaire de Montréal est nommé coadjuteur de Monseigneur A. Beliveau à l'archevêché de St-Boniface.

En septembre 1933, Mgr G. E. Grandbois, ancien chancelier du diocèse de Régina, est nommé vicaire général du diocèse de Gravelbourg.

Une mauvaise nouvelle, Saskatoon est détachée du diocèse de Prince-Albert et érigée en Évêché. Les paroisse canadienne-françaises de St-Denis, Vonda, Prud'homme et les groupes dispersés de Rosetown, Cut Knive, Biggar, feront partie du nouvel Évêché dont le titulaire ne sera certainement pas l'un des nôtres. C'est un événement qui était prévu mais qui nous affecte quand même beaucoup.

Bientôt, nous apprenons la nomination de Mgr Murray que nous ne connaissons pas. Mais dès le début, on nous mé-

contenta en faisant au français une très petite place dans les fêtes qui suivirent son intronisation. Les Bulles furent lues en latin et en anglais, mais pas en français. Mgr McGuigan donna le sermon en anglais, mais rien en français. C'est au banquet seulement que nous eûmes une allocution en français par Mgr J. C. Bourdel.

Je n'ai pas besoin de dire que l'incident n'en resta pas là. Je me rendis personnellement à l'Évêché de Saskatoon pour y voir Mgr Murray et j'écrivis à Mgr McGuigan.

Mgr Murray, le nouvel Évêque, m'affirma qu'il n'avait rien eu à faire avec le programme des fêtes de son intronisation et que lui aussi avait regretté la très petite part faite à la langue française. J'avoue que je demeurai sceptique.

Mais bientôt, je recevais une longue lettre de Mgr McGuigan qui me fournissait les informations suivantes :

« Mgr Murray lui avait demandé de s'entendre avec le clergé « du diocèse pour le programme de l'intronisation et des réceptions. Mgr McGuigan avait convoqué une réunion à laquelle « assistaient huit prêtres dont cinq de langue française. Ce sont « à vrai dire les prêtres de langue française qui ont tranché « la question en disant que s'il y avait trois adresses, un seul « sermon serait suffisant, le sermon anglais prononcé par Mgr « McGuigan.

« Il est vrai que le lundi précédent la réception, le nouveau « curé de la paroisse française de Saskatoon écrivit pour suggérer un sermon français, mais il était trop tard pour modifier le programme et demander à un autre évêque de préparer « un sermon en français.

« C'est un incident regrettable mais ni Mgr Murray ni moi-« même ne pouvons en être tenus responsables ».

Mgr McGuigan terminait ainsi sa lettre :

« C'est ma décision bien arrêtée d'éviter soigneusement tout « ce qui pourrait heurter les susceptibilités de qui que ce soit. « En ce qui concerne l'affaire du sermon français à Saskatoon, « je suis, devant Dieu et les hommes, à l'abri de tout blâme.

« Je crois que vous me connaissez suffisamment pour compren-
« dre combien je suis désireux d'écarter tout ce qui pourrait
« diminuer tant soit peu la belle harmonie et le splendide
« esprit d'unité qui règne parmi les catholiques de cette pro-
« vince.

« Je prie Dieu de vous bénir et de vous avoir toujours en sa
« sainte garde ».

L'incident fut clos, mais les prêtres de langue française dont il est question connurent ma façon de penser.

Mgr Murray, dont nous avions peur, à la suite de cet incident d'un sermon unique en anglais, fut l'un de nos meilleurs amis. Si à la tête de tous les diocèses, il y avait des évêques comme lui, la question de langue et de race ne se poserait même pas.

Autre voyage dans l'Est

Personnellement, j'avais un autre sujet d'inquiétude. La Sauvegarde que je représentais dans l'Ouest se ressentait de la crise tout autant, peut-être plus que les autres compagnies. Son chiffre de ventes et son total d'affaires baissaient dangereusement, non seulement dans l'Ouest, mais encore plus dans l'Est. Au siège social, on semblait être sous l'impression que je serais capable de ranimer les affaires, mais pour ceci, il fallait quitter la Saskatchewan, aller habiter Montréal. Je ne voulais pas en entendre parler. L'Ouest, c'était mon pays. J'y avais trop travaillé, trop lutté pour l'abandonner.

Cependant, les instances se faisaient plus pressantes. En octobre 1933, la Compagnie me fit venir à Montréal, sans parvenir à me convaincre. Il fut convenu que j'y reviendrais l'hiver suivant pour y passer trois mois, « trois mois de vacances », m'a-t-on dit, dans le but de me prouver qu'on pouvait vivre ailleurs qu'en Saskatchewan.

Cette année 1933 fut donc pour moi une période de doute et d'incertitude. Je pris conseil de Mgr Villeneuve qui me suggéra de gagner du temps, de ne pas refuser catégoriquement, d'accepter les trois mois de vacances offerts. C'est ce que je fie.

Nous partîmes donc pour Montréal après les Fêtes, au début de janvier 1934. J'étais accompagné par ma femme et par mon plus jeune fils, Louis. Celui-ci ne se doutait pas que 15 ans plus tard, il serait à Montréal mais cette fois-ci comme joueur de hockey d'une certaine réputation.

Durant mes trois mois de prétendues vacances, on me fit faire une trentaine de conférences un peu partout dans la province et même dans l'Ontario.

Il est une de ces conférences dont je me souviens tout particulièrement. C'est celle que je fis à Québec au Palais Montcalm devant près de 2,000 personnes.

Le matin même de la conférence, l'un des organisateurs qui était en même temps gérant de La Sauvegarde à Québec, l'un de mes bons amis, me dit : « Quel habit comptez-vous mettre ce soir, M. Denis ? » Surpris par la question, je lui montrai un bel habit noir soigneusement suspendu à un support. Et le gérant me dit d'un air protecteur : « Oh non, M. Denis, vous ne pouvez pas porter ça ce soir ».

– « Pourquoi, c'est un habit presque neuf que j'ai payé un bon prix ».

– « C'est possible M. Denis, mais ce soir, vous aurez parmi votre auditoire l'élite de la société. Il faut absolument que vous portiez un tuxédo.

Dans l'Ouest en 1934, temps de misère, nous ne portions pas de tuxédo et j'aurais été plus à l'aise en salopettes, l'habit des fermiers.

Notre gérant me fit tout un cours sur le sujet, et me montra clair comme de l'eau de roche que si je me présentais sur l'estrade avec l'habit dont j'étais si fier, je ferais rire de moi. C'est juste s'il ne me parlait pas d'excommunication.

Cependant, il me rassura quelque peu en me disant que je n'étais pas obligé d'acheter un tuxédo. Je pouvois en louer

un ! Eh bien, il ne manquait plus que ça, louer un habit. Pour moi, c'était le comble de l'humiliation. Dans l'Ouest, nous portions des salopettes parfois déchirées, mais au moins, nous les payions.

Cependant, après une très longue discussion, il me fallait capituler et laisser de côté mon bel habit noir qui était payé, pour aller en porter un autre qui ne serait pas à moi. Le loueur d'habit s'efforça de me rassurer en me disant que dans des soirées comme celle-là, la moitié des beaux messieurs qui s'y rendent louent leur tuxédo. Ça, pour moi, c'était une effarante nouvelle.

On me mesura sur le long et sur le large et on me promit qu'à 6 heures, le tuxédo me serait livré à l'Hôtel. La promesse fut tenue. Toute la journée, j'avais préparé ma conférence et c'est du travail, mais ce n'est rien, si on compare ça avec le fait, pour l'habitant que j'étais, de se revêtir d'un tuxédo. Il y avait un bouton de gilet qui pendait. L'on me dit ensuite que ça se portait comme ça, mais je ne le savais pas et j'ai supposé que le tailleur avait oublié de le recoudre. En plus, il fallait compter avec une chemise qui se boutonnait dans le dos. Comment un homme ordinaire est-il capable de boutonner une chemise dans ces conditions ?

Je ne l'ai pas compris ce soir-là, et je ne l'ai pas compris depuis non plus. J'ai porté des tuxédos assez souvent ensuite, mais j'emmène ma femme avec moi en cas. D'ailleurs, je ne savais pas que ça se boutonnait en arrière, on ne me l'avait pas dit. Seigneur, ce que j'ai travaillé. À 7 heures 30, notre gérant frappe à ma porte de chambre et est tout surpris de constater que je ne suis pas encore prêt. Heureusement qu'il est venu, pour m'aider à m'habiller, sinon force m'aurait été de me présenter avec mon habit noir de la Saskatchewan. Ce que c'est que la mode ! Ah ! je m'en souviens de ma conférence de Québec.

Cependant, la salle était pleine à craquer. Il est vrai qu'il y avait une attraction spéciale. En dehors de la conférence, il y avait un programme musical avec Mlle Anna Malenfant qui

faisait autrefois parti du fameux trio lyrique avec Lionel Daunais et M. Jacob. Elle avait comme accompagnateur un jeune muscien, M. Beaudet, qui venait d'arriver de Paris ou de Londres. Mlle Malenfant était une artiste talentueuse, il n'est pas surprenant que les gens soient venus l'entendre. Elle portait une robe traînante qui balayait le plancher et au moment où elle regagnait sa loge, M. Beaudet qui la suivait, plaça malencontreusement son pied sur la traîne de la robe et on entendit un bruit d'étoffe déchirée. C'était une partie de la robe de Mlle Malenfant qui était demeurée sous la semelle de la chaussure de M. Beaudet. Il y eut un échange de réflexions dont je n'ai pas saisi la nature, mais je ne crois pas que Mlle Malenfant ait dit : « Merci ».

En ce qui concerne ma conférence, tout alla bien. C'est facile de parler devant une salle remplie, spécialement quand l'auditoire est particulièrement sympathique. La plupart étaient au courant de nos difficultés. Les journaux en avaient souvent parlé.

J'avais fait d'autres conférences à Québec, même si ce n'était pas dans le même milieu. Les gens applaudissaient avec enthousiasme. Je crus bon de leur demander d'être moins exubérants, afin de me donner le temps de parler. Mais j'avais cependant une inquiétude, je me sentais des tiraillements d'estomac qui ne me semblaient pas naturels. Je me demandais si j'allais être malade. Je réalisai soudain que j'avais faim, car dans ma lutte avec mon tuxédo, j'avais complètement oublié de souper. Je n'avais rien pris depuis midi et il était près de 11 heures du soir.

Il y eut réception après la soirée. Je me demande si mes amis, à me voir engloutir les sandwiches, ne crurent pas que je n'avais pas mangé depuis deux jours.

Les trois mois achevés, après avoir parcouru à peu près toute la province, je repartis sans avoir encore pris de décision. Il fut convenu qu'on en reparlerait à l'automne.

Changement de Gouvernement

Le gouvernement Anderson dut lui aussi subir les élections. Elles furent désastreuses pour lui. Pas un seul ministre ne fut réélu. La vague de fanatisme, qui avait en 1929 porté le groupe Anderson au pouvoir, s'était considérablement calmée. Une partie de la population da langue anglaise trouvait que Anderson et ses acolytes étaient allés bien trop loin. Le vote catholique fut unanimement contre eux. De plus, il y avait la crise. On en faisait porter la responsabilité au gouvernement conservateur Bennett. Quand tout va mal, on vote contre les gouvernements. Les conservateurs de Anderson furent donc balayés. Il est inutile de dire que nous ne les avons pas regrettés. Cinquante libéraux furent élus ainsi que cinq candidats agraires, pas un seul représentant de l'ancien groupe. L'honorable Dr Ulrich, l'un de nos bons amis et un excellent orateur, devint ministre de la Santé.

Mais le nouveau gouvernement ne toucha pas aux amendements Anderson. Le temps n'était pas venu. Le rappel de ces amendements aurait encore soulevé la population. On se contenta de ne pas les appliquer. Ils dorment dans les dossiers quelque part, mais on n'en entend jamais parler. Nos soeurs ont repris leur costume. Nos commissaires peuvent parler français au cours de leurs réunions s'ils le jugent à propos. Avec l'effondrement du gouvernement Anderson, c'est un cauchemar qui disparut mais il restait bien du travail à faire.

Congrès de Moose Jaw

Pour examiner notre situation de nouveau, pour adopter une ligne de conduite qui soit suivie dans toutes nos paroisses, il nous fallait un congrès général. Nous n'en avions pas eu depuis longtemps à cause de la crise financière. Celle-ci atteignait nos fermiers plus fortement encore que les ouvriers des villes. Mais ce congrès s'imposait, nous savions que malgré la dépression, nos commissions scolaires et nos paroisses y enverraient leurs délégués, peut-être moins nombreux que d'habitude, mais toutes seraient représentés.

Le congrès eut lieu à Moose Jaw les 25, 26 et 27 juillet. La première journée fut consacrée à une assemblée conjointe de notre Association des commissaires d'écoles franco-canadiens et de la Catholic School Trustees Association (commissions des écoles catholiques). Cette assemblée fut présidée conjointement par Raymond Denis, président de la section française, W.F. Hergarten, président de la section anglaise, et M. Bilinski, président de la section ukrainienne. Il y eut trois discours présidentiels. Je devrais dire quatre parce que pour illustrer notre supériorité, je parlai en français et en anglais, après avoir invoqué l'Esprit Saint.

Nous n'avions pas la traduction simultanée dans ce temps-là, mais durant les séances, l'on parlait indistinctement en français ou en anglais et nous essayions de nous comprendre.

Mgr McGuigan, l'archevêque de Régina, prononça un sermon dans les deux langues. Dans l'après-midi, nous eûmes la visite de M. J. R. McKay, président de l'Association des Commissaires d'écoles de lange anglaise, du Dr J. S. Huff, commissaire de l'instruction publique. Enfin, nous acceptâmes ensemble les résolutions qui avaient été préparées par la section française. Les délégués catholiques de toutes nationalités votèrent donc avec nous, toutes les résolutions demandant l'expansion de l'enseignement du français, afin de parvenir à en faire une langue qui soit enseignée, parlée dans toutes les écoles de la province. Malgré la crise, nous comptions près de 300 délégués de langue française. C'était magnifique.

Approbation de l'Épiscopat

Celle-ci nous fut accordée de façon non équivoque. La présence de Mgr McGuigan, archevêque de Régina, qui interrompit une tournée de confirmation pour être avec nous non seulement à la messe, mais aussi au banquet de clôture, la présence de Mgr Melanson, nouvel évêque de Gravelbourg, les télégrammes de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, de Son Excellence Mgr Cassulo, délégué apostolique, de Mgr Prud'homme, les lettres d'encouragement de Son Excellence Mgr Murray qui venait d'être nommé évêque de Saskatoon, de

l'abbé Mitré de Muenster, le R. P. Gerthken, de Mgr Lajeunesse, vicaire apostolique de Keewatin, de Mgr Ladika, évêque des Ruthènes, ne laissent aucun doute à ce sujet.

Mgr McGuigan fut chaleureusement applaudi lorsqu'au banquet il parla en français dans les termes suivants :
« Je suis heureux de me trouver au milieu de vous et je vous
« en ai donné la preuve en interrompant une tournée de con-
« firmation dont l'itinéraire était tracé longtemps d'avance. Je
« tiens à vous assurer, délégués de langue française, que l'épis-
« copat tout entier de cette province est avec vous dans les
« efforts que vous faites pour faire apprendre votre belle lan-
« gue française à l'école par vos enfants. Je prie Dieu de vous
« bénir et de garder cette belle harmonie qui règne actuelle-
« ment parmi les catholiques de cette province ».

Nous étions bien loin de 1930. Pourtant, nous n'avions pas changé. Au banquet, entourant Mgr McGuigan, nous avions le plaisir d'avoir avec nous le Dr Uhrich qui, à titre de ministre, représentait le gouvernement provincial, M. O. Demers qui venait d'être élu député dans le district de Shellbrook, M. Frank Smith député d'état des Chevaliers de Colomb, M. l'abbé Bernard, curé de Bruno, qui parla en allemand et le R. P. Bala qui parla en ukrainien, M. l'abbé Baudoux, M. A. Doiron et M. Cadieux, vice-président et plusieurs autres. Ce banquet fut présidé par M. S. Bonneau, vice-président des Commisaires d'écoles. Il couronna avec éclat un congrès qui faisait honneur aux catholiques de la province et plus spécialement aux Canadiens français.

L'amalgamation de notre association de commissaires avec la Saskatchewan School Trustees fut longuement discutée et rejetée à l'unanimité aussi bien dans la section catholique anglaise que dans la section française. La majorité remportée par cette résolution au congrès de la Saskatchewan School Trustees il y a trois ans fut si petite (9 voix) qu'elle nous inquiéta. Nous craignions qu'un revirement de cette majorité ne nous place encore dans une situation intenable. Nous acceptâmes le principe de cette amalgamation, mais nous préférions attendre des temps plus favorables pour la mettre en vigueur.

Je remarque dans le compte rendu un bon nombre de résolutions ou voeux dont la plupart furent adoptés. Il en est deux consacrés spécialement à la radio. Nous n'avions aucun programme français de radio dans ce temps-là si on fait exception de une demi ou une heure par jour qui, à la suite d'une longue controverse nous avait été accordée par Radio-Canada, deux ou trois ans auparavant, sur les instances de M. Thomas Maher de Québec, vice-président de Radio-Canada.

Cette heure de français n'était pas populaire parmi la population de langue anglaise et elle causa pas mal de difficultés à M. Maher. On a affirmé dans le temps que c'est cette attitude de M. Maher sur la question du français à la Radio qui l'obligea à démissionner. Cette rumeur ne fut ni confirmée ni démentie. M. Maher avait eu la gentillesse d'assister à ma conférence du Palais Montcalm à Québec.

Mais la question qui, durant le congrès, domina toutes les autres et occasionna le plus de discussions fut celle de la modification de la constitution de l'A.C.F.C. et l'élection du président. Je n'avais pas encore pris de décision au sujet de la proposition de La Sauvegarde. Ma raison disait oui, mon coeur disait non. De plus, j'étais fatigué physiquement et moralement. J'étais sur la brèche depuis 20 ans, mais d'une façon continuelle depuis 15 ans. Président de l'Association des Commissaires, président de l'Association Catholique Franco-Canadienne, il fallait bien s'en occuper. Depuis l'avènement au pouvoir de Anderson, ça n'avait pas été une sinécure. L'attitude de Mgr Marois n'avait pas facilité les choses. Voyages dans Québec à peu près tous les ans, parfois deux fois, conférences, je ne sais combien par année aussi bien dans l'Est que dans l'Ouest. Il faut ajouter à ceci des articles assez fréquents dans le Patriote et dans les journaux de l'Est, visites des écoles, visites que je m'imposais parce que je savais qu'elles étaient utiles pour réveiller les institutrices aussi bien que les élèves et les parents. Congrès régionaux de temps à autre – Présidence de la Bonne Presse qui éditait le Patriote et chargé de la liquidation.

En dehors de tout ceci, il fallait quand même que je gagne ma vie, que je m'occupe de mes fermes et que je donne des affaires à La Sauvegarde. Je n'en pouvais plus. Je croyais avoir fait ma part.

Quelques semaines avant le congrès, j'avais soumis ces raisons à mes amis qui les avaient trouvées valables. Il s'agissait maintenant de trouver un président acceptable par les délégués. Nous avons étudié la question en comité avec, je crois, M. de Margerie, M. l'abbé M. Baudoux, M. A. Doiron, E. Cadieux, tous les deux vice-présidents, M. D. Lepage, maintenant gérant du poste de radio français, et M. J. A. Motut de Hoey. Notre choix tomba sur le Dr L. Roy de Régina. Il fallait savoir s'il accepterait. Il avait une grosse clientèle. Aurait-il le temps nécessaire pour s'occuper de questions nationales ? M. Cadieux fut chargé de le persuader et après bien des hésitations le Dr Roy finit par accepter. Il fut convenu qu'il se rendrait au congrès de Moose Jaw.

Je pris à ce congrès une part beaucoup moins active que de coutume. Dans le but de préparer le terrain, je prévins quelques-uns des délégués, les chefs de file, de ma décision de me retirer en leur indiquant mes raisons dont la principale était mon départ possible. Partout, je me heurtai à une très vive résistance. L'un de mes amis m'apporta même un argument inattendu :
« Voilà seize ans que vous incarnez la résistance franco-cana-
« dienne en Saskatchewan, Si nous ne vous réélisons pas, on
« pourra croire aussi bien dans l'Est que chez nos adversaires
« que nous vous désavouons, vous et les idées que vous repré-
« sentez. Laissez-vous élire. Essayez de faire élire des vice-
« présidents qui pourront vous aider activement et si vous
« êtes obligé de nous quitter, l'un d'entre eux prendra la
« relève ».

J'avoue que c'est un argument qui m'ébranla. Durant les trois jours du congrès, la rumeur avait atteint tous les délégués et je dus subir des assauts répétés.

Avec notre constitution, le président, comme les vice-présidents, étaient élus par le congrès au scrutin secret. Il fut

bientôt évident qu'il serait impossible de faire élire quelqu'un d'autre en dehors de moi. Les délégués étaient habitués à me voir là. Nous avions lutté ensemble, ils étaient sous l'impression que j'étais indispensable.

Pour contourner les difficultés que nous prévoyions, l'exécutif proposa un amendement à la constitution, amendement qui modifiait complètement le système d'élection. D'après l'amendement, le congrès élisait douze directeurs qui, à leur tour, éliraient l'exécutif, c'est-à-dire président, vice-présidents, secrétaire-trésorier, etc.

D'après le compte rendu du Patriote, cet amendement souleva une vive émotion. Pourquoi veut-on changer un mode d'élection qui a toujours donné satisfaction. Quel but vise-t-on ? Est-ce vrai que c'est pour permettre à M. Denis de se retirer ? Le Patriote dit également que l'on se demanda pendant un temps s'il ne faudrait pas remettre le vote à plus tard.

Il n'y a pas de doute que la presque totalité des délégués étaient opposés à l'amendement. L'un d'entre eux criait : « On veut nous passer un Québec ». Un autre dit qu'il voterait pour cet amendement à la constitution à condition qu'il ne devienne effectif qu'au prochain congrès. En vain, je fis appel aux délégués. Pour la première fois, ils refusaient de me suivre. On suspendit la séance durant quelques minutes et après une entrevue avec plusieurs des chefs de groupes, je donnai ma parole que j'accepterais ma réélection à regret parce qu'en le faisant, je manquais de parole envers le Dr Roy, mais les esprits étaient montés et je ne voyais pas d'autre solution. Je crois réellement que je ne pouvais pas faire autrement.

À la reprise de la séance, l'amendement fut adopté et les douze directeurs suivants furent élus :

R. P. Adrien, O.F.M., aumônier
M. l'abbé M. Baudoux
Me S. Bonneau
M. E. Cadieux
M. l'abbé Courval
M. Louis Demay
M. Raymond Denis
Me A. Doiron
M. l'abbé Dubois
M. A. de Margerie
Dr Laurent Roy
M. J.A. Motut

Le Patriote dit que l'état de santé de M. Denis lui avait fait mentionner sa volonté de se retirer temporairement de la lutte, mais les instances faites auprès de lui furent si pressantes qu'il dut reconsidérer sa décision. Sur proposition du docteur Roy, M. Denis fut donc réélu par le comité Fédéral. *Le Patriote* souligna que c'était ma dix-septième année de présidence ou de vice-présidence à l'A.C.F.C. Le Dr L. Roy, M. E. Cadieux, les abbés M. Baudoux et Coursol furent élus vice-présidents, pendant que M. A. de Margerie demeurait secrétaire-trésorier.

Les commissaires d'écoles refusèrent absolument de modifier leur constitution, les délégués tenant absolument à ce que leur exécutif fut élu par le congrès.

Je fus donc réélu à la présidence de l'Association des Commissaires d'Écoles franco-canadiens. Voilà 15 ans que nous avions fondé cette association et depuis 15 ans, j'en ai été le secrétaire général ou le président. L'Exécutif fut composé de la façon suivante :

Président	Raymond Denis
Vice-Présidents	Adrien Doiron
	S. Bonneau
Secrétaire-trésorier	Louis Demay
Directeurs :	M. M. Boutin
	A.L. Hamel
	Joseph L'Espérance
	Napoléon Couture
	Dr Laflamme
	L.P. Côté
	Joseph Sylvestre
	J.A. Motut

Comme de coutume, la fin du congrès fut bruyante. On chanta, on cria : « Il a gagné ses épaulettes », le « O Canada » — et que sais-je encore. Les délégués de je ne sais quelle paroisse, autour de 1935 ou 1937, avaient eu l'idée de parodier « Halte là, les montagnards sont là », mais c'était devenu « Halte là, Raymond Denis, Raymond Denis — Halte là, Raymond Denis est là ». Nous l'avons entendu ce refrain là dans le cours de la soirée. Ces manifestations de gaieté, même quand

ça allait mal, étaient la preuve que nous nous entendions bien. Chez-nous, il n'y avait pas de division.

Je me rappelle qu'à l'issue de l'un de nos congrès à Régina, la plupart des délégués qui retournaient vers le Nord, prenaient le train du C.N.R. à 11 heures du soir. — Les délégués du Nord étaient là, mais d'autres étaient venus pour les accompagner et leur dire au revoir.

Nous remplissions presque la salle d'attente. Les chants fusaient de partout. M. l'abbé Baudoux, encore jeune dans le temps, M. de Margerie, D. Lepage se signalaient tout particulièrement. Nous avions certainement avec nous de bons chanteurs. C'était beau et c'était bruyant. Le train était arrivé, la plupart des voyageurs descendirent sur le quai, ils écoutaient sans comprendre mais applaudissaient avec enthousiasme. L'un des vice-présidents du C.N.R., accompagné de son épouse, était à bord du train et applaudissait avec les autres. Mais ils étaient descendus tout comme les autres et le train partit avec 15 minutes de retard.

Un loustic disait : « Nous ne sommes qu'une minorité et nous retardons le train de 15 minutes sans nous forcer. Que ferions-nous si nous étions plus nombreux ? » Le congrès de Moose Jaw était terminé, mais c'est le coeur gros d'émotion que je serrai la main de mes amis, que je pris congé des délégués, parce que dans mon for intérieur, je me disais : Les reverrai-je, ou bien est-ce mon dernier congrès ?

Il faut se décider !

Durant le congrès, au contact des délégués, que tous je connaissais depuis si longtemps, je me disais « Pourquoi partir. Tu ne retrouveras jamais des amis comme ceux de la Saskatchewan nulle part ailleurs. Tu vas les regretter, et puis ils ont encore besoin de toi. Que la Sauvegarde s'arrange, moi je reste ici.» En acceptant la réélection, j'étais bien déterminé à ne pas partir.

Mais à mon retour à Vonda, j'y trouvai une lettre du secrétaire général de La Sauvegarde. On me demandait de pren-

dre une décision immédiate et à mots couverts, on me mentionnait la possibilité de fermer le bureau de Vonda, les affaires ayant baissé dans l'Ouest comme partout ailleurs. Il n'y avait pas d'argent.

Je relisais la lettre du Cardinal Villeneuve qui me disait : « Le devoir familial prime le devoir national. Vous êtes le seul « sur qui votre famille puisse compter. La Sauvegarde est « notre seule compagnie d'assurance-vie. C'est encore du pa- « triotisme que de contribuer à la sauver. Pourquoi n'essaie- « riez-vous pas durant une couple d'années ? Vous avez d'ail- « leurs en Saskatchewan un brillant état major qui a collaboré « avec vous depuis plusieurs années. Les jeunes vont vous « remplacer. Il faut qu'ils s'y habituent, vous ne serez pas « toujours là. »

Et j'essayais de faire le point. Où en sommes-nous au juste. Que se produira-t-il si je pars ?

Le Patriote de l'Ouest, notre journal, qui nous est si nécessaire. Eh bien, mon Dieu, nous avions signé un contrat avec les Oblats, province de l'Alberta, contrat qui nous garantissait que la communauté des Oblats maintiendrait le journal durant 10 ans. Donc, rien à craindre de ce côté là.

« Nos organisations nationales, mais comme me l'écrivait Mgr Villeneuve, nous avions un bon groupe de jeunes qui ne les laisseraient pas disparaître. M. de Margerie, notre chef de secrétariat, est un homme d'un talent remarquable, d'un dévouement et d'un patriotisme à toute épreuve. Avec lui, nous sommes sûrs que les examens de français qui nous paraissent indispensables ne disparaîtront pas. »

M. l'abbé Baudoux, un lutteur s'il en est, mais un lutteur calme, réfléchi, est tout désigné pour me remplacer à la présidence du moins temporairement. C'est un grand ami de M. de Margerie. Ensemble, ils feront un magnifique travail.

Nous avons encore nos vice-présidents des Commissaires, M. M. A. Doiron et S. Bonneau, deux avocats qui font du bon travail ; M. Dumont Lepage sur lequel on peut toujours compter et qui, plus tard, devait devenir président de l'A.C.F.C. —

M. J.A. Motut, chef de région à Roey — Louis Demay à St-Brieux, Eugène Duret, de Victoire, plus tard de Debden ; les Fournier, les Morin, les Couture à Ferland, Mathieu à Willow Bunch, M. E. Cadieux, vice-président de l'A.C.F.C., M. Boutin de St-Hubert, B. Rio, de Titanic, E. Carrière à Storthoaks, S. Ducharme, de St-Victor — et combien d'autres dont il me faudrait mentionner les noms. Nous avions des lieutenants sur lesquels nous pouvions compter dans toutes nos paroisses. Il faut ajouter à ceci un clergé admirable sur lequel nos organisations pouvaient s'appuyer.

Du point de vue financier, la situation n'était pas trop rassurante et il avait fallu baisser les salaires. Cependant, nous avions quelques milliers de dollars en caisse grâce en partie à l'aide de Québec. C'est plus que nous n'en avions jamais eu auparavant.

Et enfin, Anderson était disparu avec son gouvernement. C'est-à-dire qu'en y réfléchissant à sang froid, question de sentiments mis à part, je pouvais partir sans que la cause en souffre trop, et puis, si ça allait trop mal, et bien, mon Dieu, je reviendrais. Lorsque quelques jours plus tard, je reçus presque un ultimatum du président de La Sauvegarde me demandant de me rendre immédiatement à Montréal, toutes dépenses payées, je savais ce qui m'attendait, j'était prêt à prendre une décision.

À Montréal, je fis les arrangements nécessaires. Il ne me restait plus qu'à aller chercher ma famille. Auparavant, il me fallait louer une maison. Je passais quatre jours à chercher. Des maisons à trois étages avec des escaliers en dehors — des duplex à deux étages collés les uns à côté des autres, pas de gazon, pas d'espace, pas de jardin. Comment peut-on vivre entassés comme ça, et je pensais à mes immenses champs de blé, à mes chevaux, et, pour la première fois, j'ai senti combien tout cela allait me manquer. Je louai enfin une maison avec un tout petit coin de jardin. Dès la première année, je me procurai quelques grains de blé que je semai pour avoir la satisfaction de récolter mon blé à l'automne. Hélas, ce ne fut pas un succès.

De retour à Vonda, il fallait préparer le départ, vendre ce que nous ne voulions pas emporter et surtout, faire les adieux. Ça, c'est démoralisant. Mon frère Clotaire, sa femme et ses enfants m'étaient presque aussi chers que ma propre famille. Mes soeurs, mes frères, mes neveux, mes sièces, il fallait quitter tout ça. Nous avions l'impression de partir au bout du monde. Mes amis, et j'en découvrais toujours de nouveaux, ne voulaient pas que nous partions sans aller dîner ou souper chez-eux.

Notre chien lui-même, Médor, se mettait de la partie. On aurait dit qu'il comprenait ce qui se passait et au cours des derniers jours précédant notre départ, il était triste, pleurait comme pleurent les chiens, et ne mangeait presque plus.

Nous partimes de Vonda le 24 octobre 1934 en auto, une Plymouth. Nous étions neuf embarqués là-dedans avec une montagne de bagages. Nous devions passer par Winnipeg, St-Paul, Chicago, Détroit, Hamilton. Moi qui était habitué à conduire dans nos chemins de prairie avec bien peu de trafic, j'allais trouver ça un peu différent. Ma femme acheta une médaille de saint Christophe, protecteur des voyageurs, et en avant pour ce qui était pour nous une grande aventure.

En partant, j'ai voulu saluer une dernière fois mon si cher ami, M. Adrien Doiron. Il m'accompagna jusqu'à mon auto, et en me serrant la main, il avait les larmes aux yeux. Moi aussi d'ailleurs. Partir, c'est mourir un peu. Jamais, je ne l'avais si bien compris.

Mon frère Clotaire, qui regrettait de nous voir partir autant que nous regrettions de partir, nous attendait à deux milles de Vonda pour un dernier au revoir. Ce fut le reste, un peu plus, nous faisions demi-tour. Cependant, nous ne partions que pour deux ans. Deux ans, c'est vite passé. Ça fait bientôt trente ans de cela et nous sommes encore à Montréal.

Je reproduis ici un article qui parut dans le *Patriote de l'Ouest* après mon départ. C'était l'adieu de mes compagnons d'armes dont le Rév. Père Valois, O.M.I., rédacteur en chef du journal, faisait partie.

RAYMOND DENIS NOUS QUITTE

« Encore un soldat de la vieille garde qui disparaît. Après Mgr « Charlebois, l'abbé Myre, le R.P. Auclair, M. Morrier et « d'autres valeureux soldats de la première heure, c'est maintenant M. Raymond Denis qui nous quitte.

« L'autre jour, il est venu nous dire adieu !

« D'habitude très jovial, ce matin-là, il était abattu, l'air triste.

« Son oeil perçant, qui vous regardait bien en face, cette fois « ne pouvait se fixer.

« Il tournait d'un objet à un autre ; notre bureau, la biblio-« thèque où nous conservons la série du Patriote, rude écrin « des faits et gestes de la race française en Saskatchewan, les « portraits des divers Congrès de nos associations . . . lui rap-« pelaient en ce moment tout un passé ; il revoyait un instant « chevaucher tous les souvenirs du travail organisé avec des « âmes d'une fidélité tenace au vieux Credo, à la sauvegarde « de notre patrimoine national. Sans doute les murs lui ré-« percutaient tout ce dont il avait été témoin depuis près de « vingt-cinq ans. Voilà pourquoi il nous semblait d'un tel mu-« tisme en cette matinée grise, en accord avec son âme assom-« brie par la pensée de quitter des lieux et des personnes aux-« quels il a donné le meilleur de son énergie et de ses talents.

« Il revivait les luttes qui ont tissé la trame de notre vie reli-« gieuse et française, à laquelle il s'était presque identifié depuis « son arrivée dans l'Ouest, lorsqu'il nous communiquait ses « sentiments : « On ne quitte pas sans arracher une partie de « son âme des amis sincères, des lieux où l'on a laissé le meil-« leur de sa vie, des oeuvres pour lesquelles on a tant bataillé ! « Je me console cependant à la pensée que le travail des anciens « est assis sur des bases solides. L'Association vivra. Elle est « plus forte que jamais. Le Patriote a vu ses mauvais jours. « Aux mains des Oblats, il continuera longtemps la lutte. Il « vient un moment dans la vie, ajouta-t-il, où l'on sent que l'on « a fait son temps, qu'il faut céder sa place à des jeunes . . . »

« Ce n'est pas l'avis des délégués du Congrès de Moose Jaw « qui ont réélu M. Denis président de l'Association. Ce n'est pas « non plus l'habitude des pays de mettre au rancart les soldats

« les plus aguerris. N'est-ce pas chez les cheveux blancs qu'ils
« choisissent leurs généraux et le commandant en chef de leurs
« armées.
« Personne mieux que M. Raymond Denis ne connaît les roua-
«ges et les tactiques de la défense religieuse et nationale. De-
« puis de longues années, il est l'âme de tous nos mouvements.
« Caractère entier, il aima toujours passionnément les gens de
« sa race, les défendit fièrement. Il ne plia devant aucun obs-
« tacle, non plus qu'il ne consentit aucun compromis même en
« face des promesses des sommités politiques. D'un sens vif
« du droit, d'une détermination prompte à l'affirmer, il avait
« tôt fait de mettre à nu le fanatisme des jingos. Sa ténacité
« lassait la patience de ses adversaires . . .
« Chef, il le fut de très bonne heure. À seize ans, il se distin-
« guait comme membre très actif de la Jeunesse Catholique
« dans le sud-ouest de la France. Dès son arrivée en Saskat-
« chewan, il eût tôt fait d'embrasser de toute son âme la cause
« de ses cousins. Il enflamma de sa chaude éloquence les délé-
« gués du congrès confédératif de cercles de la St-Jean Bap-
« tiste en 1910 ; il est au premier rang à l'inoubliable congrès
« de Duck Lake en 1912, et qui fut le berceau de notre Asso-
« ciation actuelle. Tous se rappellent — surtout ceux qui y
« participèrent — la fameuse Convention de 1917 où une
« meute endiablée de fanatiques mena la ronde contre nos
« orateurs, qui avaient répondu à l'invitation de prendre part
« aux délibérations, afin d'effectuer un rapprochement des di-
« vers éléments de la province. M. Raymond Denis avait telle-
« ment crié le ralliement sous l'offensive jaune, qu'il ne pouvait
« parler le lendemain. En 1918, il était élu vice-président de
« l'A.C.F.C. ; en 1919, l'un des principaux artisans de l'Asso-
« ciation des commissaires, il en devenait secrétaire, et l'on
« sait la besogne ardue de cette charge ; en 1920, au Congrès
« de Gravelbourg, il est nommé vice-président de l'A.C.F.C. ;
« il est choisi en 1923, président de l'Association des Commis-
« saires tout en demeurant vice-président de la première. En-
« fin, en 1925, il est acclamé président des deux associations,
« double fonction qu'il remplit depuis, sans rémunération, et
« avec quel doigté . . .

VIE FRANÇAISE, QUÉBEC.

« Un des plus beaux épisodes de sa vie comme chef du groupe
« franco-canadien est d'avoir été l'une des chevilles ouvrières
« de l'union de toutes les forces catholiques de la province
« pour la défendre des droits des parents outrageusement violés
« par une troupe d'intrigants sans vergogne ni principes reli-
« gieux, qui se rua sur les crucifix et les costumes religieux.
« Toutes les races ont répondu à l'irrésistible appel de M. Ray-
« mond Denis et de M. Hergarten de s'unir sur le terrain reli-
« gieux pour la résistance aux lois iniques du législateur sans-
« Dieu. Fédération unique dans l'histoire religieuse de notre
« pays. M. Raymond Denis a très efficacement concuru à frayer
« un chemin à l'apostolat catholique en notre province. Depuis
« cette date mémorable, les relations entre les divers groupes
« catholiques se sont solidifiées : chose que l'on croyait im-
« possible. Quelle puissance que cette fédération, au service
« d'un mot d'ordre, dans les combats qu'aura à soutenir l'Églis
« dans les plaines de l'Ouest . . . !

« C'est aussi sous l'impulsion de M. Denis que se réalisèrent
« le secrétariat permanent de l'A.C.F.C., les Voyages de Sur-
« vivance dont on garde encore un si doux souvenir, l'échange
« des diplômes avec la province de Québec, la visite des écoles,
« et, une des plus belles initiatives pour la survivance de notre
« jeunesse, les Examens provinciaux de français, système qu'ont
« adopté nos compatriotes de l'Alberta et du Manitoba.

« Combien de chefs d'associations dans l'Ouest et dans l'Est
« ont tiré grand profit de ses sages conseils et du fruit de sa
« longue expérience. Aussi son nom est-il associé à celui des
« Belcourt, des Genest, des Landry et autres héros de nos
« luttes françaises.

« Ce n'est pas sans un profond regret que nous voyons partir
« notre président. Nous nous consolons un peu à la pensée qu'il
« nous reviendra un jour, puisqu'il nous a affirmé n'avoir signé
« qu'un contrat de deux ans avec sa compagnie. En attendant
« l'expiration de ce long terme, nous lui souhaitons un franc
« succès dans son nouveau poste, et le prions de nous aider de
« là-bas par ses conseils et son influence . . .

Joseph VALOIS, O.M.I.